Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14198 – 5 F

JEUDI 20 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les conséquences de la détente Est-Ouest et les rebondissements de la crise du Golfe

• Le nombre des bases américaines à l'étranger sera fortement réduit

• L'Irak saisit les avoirs des pays qui ont gelé les siens

L'Irak a annoncé, mercredi 19 septembre, la saisie des « biens, avoirs et revenus » des gouvernements, institutions, sociétés et banques qui avaient ordonné le gel des avoirs irakiens et koweïtiens (lire page 46). A Paris, les ministres de l'Union de l'Europe occidentale ont préconisé une extension de l'embargo contre l'Irak au domaine aérien (lire page 2). A Washington, le Pentagone a annoncé la fermeture à l'étranger de trois bases et une réduction d'activité sur quarante-quatre autres (lire page 4).

Désarmement quand même

PARADOXE d'une situation internationale il est vrai sans précédent à bien des égards : au moment même où l'Amérique procède, dans le Golfe, à l'un de ses plus importants déploiements militaires de l'après-guerre, le Pentagone annonce la plus vaste réduction en quarante ans de son dispositif à travers le monde : trois bases importantes seront fermées, quarante-quatre autres, situées dans dix pays, verront leurs activités réduites.

Sans doute ne convient-il pas de surestimer l'effet pratique du geste. Les autorités américaines se refusent à préciser le nombre des effectifs concernés, et aucune date n'est fixée pour la fin d'une opération qui porte sur des objectifs très divers. Plusieurs des cent cinquante « installations militaires » supprimées ou réduites sont des sites d'entraînement, des bureaux de transport, voire des mess d'officiers ou des terrains de sport...

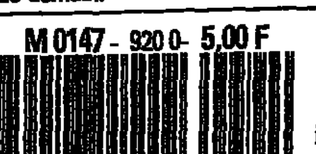
LA tendance n'en est pas moins profonde et irrésistible. L'une des raisons invoquées est le besoin de réduire le déficit du budget américain. Mais la principale est bien évidemment la détente Est-Ouest et le désir de récolter les « dividendes de la paix » sur le terrain privilégié de cette réconciliation : l'Europe. Près de neuf sur dix des objectifs concernés par la décision du Pentagone se trouvent sur le Vieux Continent, et les deux tiers en Allemagne.

D'autres pays se sont déjà engagés dans cette voie. Après la Grande-Bretagne, qui prévoit de réduire de moitié son armée du Rhin, MM. Mitterrand et Kohl se sont entendus mardi 18 septembre à Munich sur une réduction, de près de moitié également, des forces françaises en RFA.

Comme, dans le même temps, l'on assiste à un repli général des forces soviétiques de toute l'Europe centrale, les diplomates qui négocient à Vienne une réduction « équilibrée » des forces en Europe ne cessent de prendre du retard sur la réalité. Washington a jugé récemment « dépassé » le plafond de 195 000 hommes proposé précédemment par M. Bush pour les effectifs américains et soviétiques en Europe, et l'on risque d'ailleurs de n'avoir bientôt plus grand-chose à négocier, chacun procédant unilatéralement ou par accord bilatéral.

LA seule certitude est que le déséquilibre va s'accentuer entre un pacte de Varsovie qui n'a plus qu'une existence fictive et une alliance atlantique reconnue par tous (son élargissement à l'Allemagne unifiée en témoigne) comme un facteur plus ou moins permanent de l'ordre européen. En fin de compte, le sort des troupes alliées encore présentes dans ce pays est beaucoup moins lié à la menace militaire d'antan, encore moins à un « statut d'occupation » maintenant officiellement caduc qu'à des considérations politiques.

Il est significatif à cet égard que la brigade franco-allemande ait été d'emblée mise à l'écart de toutes les mesures de réduction décidées à Munich : ses 4 000 hommes ne pèsent évidemment pas lourd sur le plan militaire, mais ils pourraient être – outre le symbole de la coopération franco-allemande – l'embryon de l'Europe de demain.


M 0147 - 920 0- 5,00 F

Le désarroi de M. Perez de Cuellar

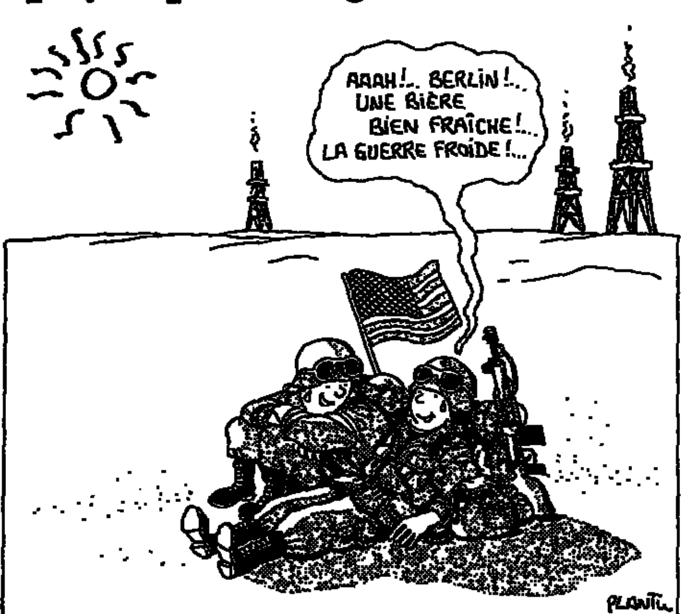
NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Traditionnellement, la première semaine de l'assemblée générale annuelle des Nations unies est consacrée aux questions d'intendance telles que l'élection du président, l'admission et la radiation des états-membres ou encore la composition des différentes commissions. Et ce n'est qu'après ces formalités que commence véritablement le débat général.

Cette année, à l'occasion de la quarante-cinquième session annuelle, inaugurée le 18 septembre et qui s'achèvera à la fin de l'année, les premières interventions importantes sont prévues pour le 24 septembre avec comme premier orateur le Brésil – autre tradition – suivi par la France en la personne de M. François Mitterrand, le chef de l'Etat ayant décidé de s'exprimer à la tribune de l'ONU, comme il l'avait fait précédemment en 1983 et 1988. Cette fois-ci, pour expliquer la politique de Paris face à un environnement international fragilisé par la crise du Golfe.

SERGE MARTI

Lire la suite page 5



Lire également

Justice : une priorité moins prioritaire

Annoncé depuis des mois comme une des priorités du gouvernement en 1991, le projet de budget du ministère de la justice a peu souffert des économies rendues nécessaires par la crise du Golfe. Mais il n'est pas à la hauteur des engagements pris par le premier ministre. La France consacrera 18 milliards de francs à la justice. La part ainsi prise dans le budget de l'Etat, 1,40 %, contre 1,38 % en 1990, ne répond pas, malgré les efforts sur le long terme, à l'attente manifestée avec vigueur par les syndicats.

Lire page 11 - section B l'article d'AGATHE LOGEART

Agriculture : Bruxelles contre les aides

La Commission de Bruxelles devait adopter, le mercredi 19 septembre, une série de mesures visant à réduire les soutiens dont bénéficie l'agriculture communautaire. Bruxelles entend ainsi montrer aux Etats-Unis sa bonne volonté à l'approche de l'ultime phase de l'Uruguay round qui doit se terminer en décembre. Mais les dispositions prévues par la Commission risquent de mécontenter les agriculteurs français.

Lire page 37 - section D l'article de Ph. LEMAITRE

Les jésuites, des hommes du siècle

La Compagnie de Jésus, qui célèbre son quatre cent cinquantième anniversaire reste en première ligne dans l'Eglise et la société

Franck Chaigneau est un homme pressé. Costume-cravate, affable et souriant. L'habit ne fait pas le jésuite. A quarante-huit ans, ce cadre dynamique est homme d'Eglise et directeur de La Table de Cana, une petite entreprise de restauration, à Montrouge (Hauts-de-Seine), qui fait travailler des gens sortis de prison, des délinquants, des cas sociaux.

Etre jésuite, c'est être discret, silencieux, actif. A La Table de Cana, on n'entend jamais parler de Dieu. Le directeur a un langage de patron et le compte d'exploitation est la bible quotidienne. Le jésuite a le souci de l'efficacité. Son évangélisation n'est pas dans les mots : elle est dans la tête, dans les gestes.

L'ordre fondé en 1540 par Ignace de Loyola a ses constantes. Etre membre de la Compagnie de Jésus, c'est tout d'abord savoir où l'on va. Savoir s'adapter aussi. Où qu'ils soient, les jésuites parlent de « formation permanente » et sont à l'aise sur le marché de l'emploi, comme sur le terrain des idées. Le parcours du Père Chaigneau est un modèle : il entre à la Compagnie, suit une année d'études littéraires, apprend la philo et la théologie, passe une licence de physique avec une seule idée en tête : devenir technicien. Entré informaticien chez Honeywell-Bull, il devient responsable de formation chez BSN, puis ingénieur chez Total où il exerce en prime... des responsabilités syndicales, avant de se plonger dans cette dernière « mission jésuite » d'aide à la réinsertion.

L'adaptation, en tous lieux et toutes circonstances, vaut sûrement aux jésuites, dans toutes les langues, de tous temps, et à travers tous les dictionnaires, un préjugé défavorable. Image d'Epinal, certes, « mais qui nous laisse plus de marge d'action qu'aux franciscains, qui, eux, doivent sans cesse jouer les bons apôtres ! », remarque l'un d'eux.

JEAN-MICHEL DUMAY

Lire la suite page 15 - section B et les résultats d'un sondage CSA réalisé pour le Monde, la Vie *et la* Compagnie de Jésus *ainsi qu'un entretien avec le Père PETER-HANS KOLVENBACH, supérieur général des jésuites.*

Un podium pour Coca-Cola

Le choix d'Atlanta, de préférence à Athènes pour les JO de 1996, répond à des impératifs économiques

Le Comité international olympique (CIO), réuni mardi 18 septembre à Tokyo, a choisi Atlanta pour l'organisation des Jeux d'été de 1996. La capitale de la Géorgie a obtenu 51 voix contre 35 à Athènes au cinquième tour de scrutin après les éliminations successives de Belgrade, Manchester, Melbourne et Toronto.

La célébration du centenaire de la rénovation des Jeux olympiques, organisés en Grèce en 1896, faisait d'Athènes l'incontestable favori pour l'attribution des XXIIIes Jeux d'été en 1996. La capitale grecque a d'ailleurs été en tête lors des trois premiers tours de scrutin, mais en optant finalement pour Atlanta, le CIO, réputé conservateur, a démontré qu'il préférait désormais la rentabilité et l'efficacité à l'histoire et à la tradition.

L'élection en 1980 de M. Antonio Samaranch à la présidence du CIO, le renouvellement depuis de quarante-deux des quatre-vingt-huit membres de cette assemblée, la disparition plus récente de Horst Dassler, fondateur d'Adidas, qui exerçait une influence occulte sur les votes, notamment auprès des représentants de l'ex- « bloc de l'Est » et des pays du tiers-monde, ont, certes, bouleversé bien des données du mouvement olympique.

GERARD ALBOUY

Lire la suite page 12 - section B et les articles d'HENRI PIERRE et de DIDIER KUNZ

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 46 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Avis de recherche

LA CRISE DU GOLFE

L'activité diplomatique et le renforcement

Le président syrien Hafez El Assad entame, samedi 22 septembre, une visite officielle de trois jours à Téhéran. Cette visite, la première effectuée par le chef de l'Etat syrien depuis la révolution islamique de 1979, coïncidera avec le dixième anniversaire de la guerre irano-irakienne au cours de laquelle la Syrie à soutenu l'Iran. D'autre part, l'ambassadeur d'Iran à Islamabad, M. Jawad Mansouri, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que le président Saddam Hussein se rendrait à Téhéran *« au plus tard dans un mois »*.

• A MOSCOU, le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al Fayçal, a déclaré que l'envoi de troupes soviétiques en Arabie Saoudite *« serait certainement bienvenu »*. Le responsable saoudien n'a pas précisé toutefois si la demande avait été formulée explicitement au cours de sa rencontre lundi avec le président Mikhaïl Gorbatchev. Des responsables soviétiques ont affirmé à plusieurs reprises que Moscou n'envisageait pas l'envoi de troupes dans la région.

• A WASHINGTON, le secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, a déclaré qu'il étudierait *« très très soigneusement »* une invitation du président Saddam Hussein à aller à Bagdad négocier un règlement pacifique de la crise du Golfe. Il se référait à un article de presse citant le chef de l'OLP, Yasser Arafat, selon qui le chef de l'Etat irakien serait disposé à négocier une solution pacifique avec M. Perez de Cuellar. Mais le secrétaire général a ajouté qu'il avait besoin de *« quelque chose de plus officiel »* qu'un article de presse pour envisager un voyage à Bagdad.

• A JÉRUSALEM, le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, a fait état mardi d'une mise en garde soviétique à l'Irak pour le dissuader d'attaquer Israël. *« Je tiens de bonne source que le président Gorbatchev a déclaré au ministre des affaires étrangères irakien, M. Tarek Aziz, que l'URSS se rangerait du côté d'Israël si l'Irak l'attaquait dans le cadre de la crise du Golfe »*, a-t-il ajouté. Cependant, M. Itzhak Shamir, le premier ministre israélien, a déclaré qu'il n'était pas certain *« que tels aient été exactement les propos du président Gorbatchev »*.

• A TÉHÉRAN, le journal iranien *Ressalat*, citant des sources informées en Iran, a révélé que l'ancien ministre iranien du pétrole, Mohammad-Djavad Tondgouyan, qui avait été fait prisonnier par les Irakiens au début de la guerre du Golfe, *« est tombé martyr en 1985 dans un camp militaire irakien »*. Le journal ne donne aucune indication sur les circonstances de la mort de l'ancien ministre, qui avait été enlevé en 1980 par les forces irakiennes alors qu'il était en mission d'inspection dans les installations pétrolières de la province de Khouzistan, dans le sud-ouest de l'Iran. Ses deux collaborateurs, qui avaient été faits prisonniers en même temps que le ministre, ont été libérés samedi par l'Irak et ont regagné l'Iran. – (AFP.)

Les pays de l'UEO préconisent l'extension de l'embargo au domaine aérien

Les pays de l'Union de l'Europe occidentale se sont mis d'accord, mardi 18 septembre à Paris, sur les grandes lignes d'une résolution étendant l'embargo contre l'Irak au trafic aérien. *« Nous sommes plutôt proches* [d'un accord], *et je pense que d'ici à la fin de la semaine la résolution sera adoptée »*, a estimé l'ambassadeur d'URSS à l'ONU, M. Youli Vorontsov.

Réunis à Paris, les neuf pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (la seule instance européenne compétente en matière de défense, composée des Douze de la CEE, moins le Danemark, la Grèce et l'Irlande) ont appelé le Conseil de sécurité à se prononcer *« très rapidement »* en faveur de cette extension et se sont déclarés prêts à mettre en œuvre un embargo aérien dans les meilleurs délais.

« Jamais, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Europe n'avait agi avec une telle solidarité »... Le secrétaire général de l'UEO, M. Willem Van Eekelen, arborait un sourire pour le moins satisfait à l'issue de la deuxième réunion de l'organisation depuis le début de la crise du Golfe, convoquée mardi, à l'initiative de la France, après la violation de ses enceintes diplomatiques à Koweït.

Les dix-huit ministres européens – ceux de la défense et des affaires étrangères – se sont en effet mis d'accord sur deux chapitres : l'extension de l'embargo au domaine aérien et le renforcement de la coordination mise en place le 21 août.

Le communiqué final stipule que les Neuf ont décidé *« de prendre dans les plus brefs délais les mesures supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre complète et efficace de l'embargo, y compris dans le domaine aérien, et appellent le Conseil de sécurité à adopter très rapidement les décisions appropriées en ce sens : celles-ci devraient s'appliquer si nécessaire aux pays qui ne respectent pas l'embargo »*.

Londres moins enthousiaste que Paris

Les Neuf, qui jusqu'à présent ne coordonnaient que leurs forces navales– présentes dans la zone, à ce jour, sous la forme de vingt-huit bateaux – ont décidé d'étendre leur coopération aux dispositifs terrestre et aérien. Les ministres *« décident de définir les modalités de ces nouveaux déploiements, de favoriser leur complémentarité, d'harmoniser les missions des forces des Etats membres et de mettre en commun en tant que de besoin leurs moyens logistiques »*, indique le communiqué.

Pour l'instant, seules la Grande-Bretagne et la France ont envoyé des forces terrestres dans le Golfe. Mais d'autres pays européens envisagent de le faire. *« D'aucuns y réfléchissent »*, a affirmé au cours d'une conférence de presse, M. Roland Dumas, qui s'est notamment réjoui de l'annonce, par les Pays-Bas, de l'envoi de dix-huit F 16 qui seront basés en Turquie (l'Espagne, en revanche, a exclu d'accroître ses moyens militaires sur place, mais a proposé de mettre des moyens logistiques à la disposition de ses alliés européens pour les aider à transporter leurs forces dans le Golfe).

Le ministre des affaires étrangères a rappelé que *« tout ce dispositif, qui se situe dans le cadre des Nations unies, est un dispositif défensif »*, et que *« chaque force, sur le terrain relève de son commandement »*. Autrement dit, l'UEO demeure le simple cadre d'une coordination des forces en présence. Le chef de la diplomatie française s'est néanmoins montré très satisfait des résultats de cette réunion. *« Un grand pas dans la recherche d'une sécurité et d'une défense européennes communes a été accompli »*, a-t-il affirmé.

« L'Europe a tenu à donner une impulsion politique qui se traduira dès demain dans la réalité sur place », a estimé M. Dumas. *« Cette crise a montré que les pays membres de l'UEO étaient capables de décider d'une organisation commune et, qui plus est, de traduire en action, sur le terrain, la volonté politique exprimée*, a ajouté M. Dumas. *L'UEO a été un bon instrument pour envisager, à terme, ce que pourrait être une sécurité commune. »* Son homologue britannique, M. Douglas Hurd, est resté beaucoup plus réservé. *« Nous parlons de commandements nationaux »*, a déclaré le secrétaire au Foreign Office (...), *il n'y a pas de discussion à propos d'une nouvelle structure. »*

MARIE-PIERRE SUBTIL

L'administration Bush critiquée pour sa politique conciliante avant l'invasion du Koweït

Les détracteurs de M. Bush commencent à se demander si la politique conciliante des Etats-Unis envers l'Irak avant la crise du Golfe n'a pas encouragé Saddam Hussein à envahir le Koweït le 2 août.

Interrogé à ce sujet lundi 17 septembre, le président américain a répondu qu'il regrettait rétrospectivement cette politique : *« Il y avait quelques raisons de croire que, peut-être, l'amélioration de ses relations avec l'Occident modifierait le comportement* (de l'Irak). *Avec le recul, on peut dire que cela n'avait pas grand sens. »*

La preuve la plus accablante de cette attitude conciliante est la transcription, rendue publique par l'Irak – et dont l'authenticité n'a pas été contestée par Washington – d'une rencontre entre l'ambassadeur américain à Bagdad, Mme April Glaspie, et Saddam Hussein, le 25 juillet.

Lors de cette rencontre, Saddam Hussein avait semblé menacer les Etats-Unis d'attaques terroristes, si Washington soutenait le Koweït contre Bagdad : *« Nous ne pouvons pas vous atteindre directement sur votre territoire, mais individuellement, des Arabes le peuvent. »*

Mme Glaspie n'a pas répondu à cette remarque, pas plus qu'à d'autres propos agressifs. Elle a au contraire fait l'éloge *« des efforts extraordinaires* (de Saddam Hussein) *pour reconstruire (son) pays »*. Affirmant que Washington ne prenait pas parti pour l'Irak ou le Koweït, elle a ajouté : *« J'ai des instructions directes du président pour rechercher de meilleures relations avec l'Irak. (...) M. Bush est un homme intelligent. Il ne va pas déclarer une guerre économique contre l'Irak. »* Mme Glaspie était apparemment si convaincue que l'Irak n'attaquerait pas le Koweït qu'elle a quitté le pays à la veille de l'invasion.

D'autre part, les parlementaires démocrates ont reproché mardi 18 septembre à M. John Kelly, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient et l'Asie du Sud, d'avoir tenu deux jours avant l'invasion des propos qui pouvaient inciter Saddam Hussein à agir.

Au cours d'un débat de la sous-commission chargée du Proche-Orient, à la Chambre des représentants, un démocrate de l'Indiana, M. Lee Hamilton, a critiqué M. Kelly pour s'être opposé à des sanctions contre l'Irak lors d'une séance de cette même sous-commission, le 31 juillet : *« Vous avez donné l'impression que la politique des Etats-Unis était ne pas défendre le Koweït en cas d'invasion »*, a dit M. Hamilton. – (*Reuter, AFP.*)

Environ 360 Français sont actuellement retenus en otage

Deux ressortissants français du Koweït ont été arrêtés au début de la semaine et conduits vers des lieux inconnus, a-t-on appris mercredi 19 septembre au ministère français des affaires étrangères à Paris.

« Environ 360 Français » sont actuellement retenus en otage en Irak et au Koweït avait indiqué, mardi, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Daniel Bernard, qui a ajouté qu'une centaine d'entre eux se cachaient au Koweït. Jusqu'à la semaine dernière, le Quai d'Orsay comptabilisait *« environ quatre cents »* Français retenus dans les deux pays.

Le porte-parole n'a pas fourni d'explication à cette révision à la baisse du chiffre des otages français. Selon une source informée, elle prendrait en compte le fait qu'un certain nombre de personnes possédant une double nationalité – française et celle de pays en développement notamment – ont pu quitter l'Irak au cours des derniers jours en camouflant leur identité française.

Interrogé sur les nombreux cas signalés d'entreprises ayant réduit les salaires de leurs employés retenus en Irak, M. Bernard a souligné que le gouvernement *« se préoccupe »* de ce problème. Bien qu'il s'agisse d'une question relevant d'abord des entreprises concernées, a-t-il rappelé, le gouvernement a déjà pris de nombreuses dispositions pour pouvoir venir en aide, si nécessaire, aux familles des otages. M. Bernard a notamment rappelé que dans chaque préfecture une personne avait été spécialement désignée pour répondre en urgence à tous les problèmes matériels, administratifs, financiers pouvant se poser à ces familles.

La Jordanie respecte à peu près le blocus

Au moment où il est question de renforcer le blocus contre l'Irak, de Washington ainsi que de Londres et de Paris, des regards sévères se tournent vers quelques pays pouvant être soupçonnés de ne pas se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité.

AMMAN

de notre envoyé spécial

Le froncement de sourcils a été très net ces derniers jours. M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain, n'a-t-il pas déclaré samedi : *« Pour que l'embargo soit complet, on devrait envisager d'imposer aussi des sanctions économiques à ceux qui le violent »* ? Les coupables ne sont pas désignés nommément, mais il y a aussi des propos officieux plus directement accusateurs qui ont été entendus par les intéressés. Parmi eux, la Jordanie, même si elle n'est pas la plus visée. Dans les milieux gouvernementaux et le petit monde des affaires à Amman, on commence à se demander s'il ne s'agit pas là d'une pression qui n'aurait pas grand-chose à voir avec le respect ou non des règles de l'embargo.

Cela semble d'autant plus étrange que ceux qui, en Jordanie, au nom des Etats-Unis et de plusieurs pays européens, sont chargés d'enquêter discrètement persistent à dire que – à une exception notoire près – l'application des sanctions est satisfaisante (*le Monde* du 11 septembre). Et qu'en tout cas il n'y a pas de quoi fouetter les dirigeants du royaume hachémite. Quelques « bavures » ont été notées mais jugées insignifiantes par ces experts. *« Peanuts »* (des cacahuètes), disent les Anglo-Saxons, *« broutilles »*, disent les Français.

« Si l'on cherche des infractions importantes, il faut regarder ailleurs, déclare un diplomate. *Les frontières de la Jordanie sont faciles à surveiller, par satellite par exemple. D'autre part, sur le terrain nous procédons à des vérifications par des moyens tout aussi habituels qu'inavouables.... »* C'est dire que divers services de renseignement sont mobilisés. *« La tâche est relativement aisée*, poursuit le diplomate. *Le port d'Akaba est paralysé, le trafic routier dans le désert en direction de l'Irak est extrêmement réduit et il est possible de le contrôler sans difficulté. Bref, rien de grave à signaler, pas même dans les aéroports où nous avions pourtant des doutes voici quelques semaines. »*

La Jordanie avait averti qu'à titre humanitaire elle fournirait des aliments et des médicaments à l'Irak sans attendre que l'ONU précise les conditions de cette aide. Mais maintenant que c'est fait, tout indique que le gouvernement d'Amman se pliera aux exigences de la dernière résolution.

L'exception du pétrole

Certes, il y a toujours cette exception flagrante : la noria de camions citernes qui, assurant comme ils l'ont fait depuis des années les livraisons de pétrole irakien, n'a pas cessé. Mais la Jordanie avait prévenu d'emblée les Occidentaux, et ceux-ci ont toléré, sachant que ce pays n'a pas vraiment de solution de rechange. Par le vieil oléoduc, le Tapline, l'Arabie saoudite envoie maintenant 33 000 barils par jour vers Amman. Mais cet approvisionnement, qui ne représente que les trois cinquièmes des besoins jordaniens et qui n'a été promis que pour septembre, – les Saoudiens font encore la sourde oreille pour les mois suivants – sera à payer au prix actuel du marché, soit deux fois celui du brut offert par les Irakiens.

« Ce ne sont pas ces exportations (30 000 à 40 000 barils/jour en ce moment) qui vont permettre à Saddam Hussein de vivre, précise le diplomate. *Elles sont dérisoires, comparées à la production globale irakienne dont l'écoulement est désormais interrompu par ailleurs. Et puis, l'Irak ne touche rien puisque ces livraisons constituent un remboursement de dette envers la Jordanie. »*

Le prince Hassan, frère et principal collaborateur du roi Hussein, rappelant que l'économie jordanienne dans son ensemble était étroitement liée à celle de l'Irak, a encore souligné, au cours d'une récente interview télévisée, que son pays, fortement pénalisé par les conséquences de la crise du Golfe et celles de l'embargo, prévoyait de perdre l'équivalent de 50 % du produit national brut (deux tiers du PIB). *« L'étranglement se fait déjà sentir »*, a-t-il ajouté.

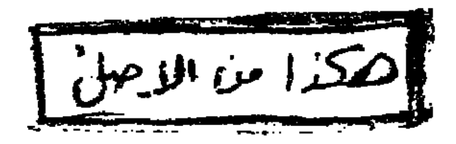
Les compensations financières, annoncées notamment par les Etats-Unis, le Japon et la Communauté européenne, tardent à se concrétiser. D'autre part, la Jordanie affirme que, depuis le 2 août, elle n'a plus reçu la moindre portion de ces larges contributions régulièrement apportées par les pays arabes pétroliers pour lui permettre de boucler son budget. Le Koweït et l'Irak ne paient plus, cela se comprend. Quant à l'Arabie saoudite et aux Emirats du Golfe, ils boudent le royaume hachémite parce que ce dernier refuse de rompre avec l'économie irakienne. La condamnation par Amman de l'annexion du Koweït et l'application des résolutions du Conseil de sécurité ne leur suffisent pas. C'est une guerre des nerfs coûteuse pour la Jordanie qui, faute d'une rapide assistance, risque dès la fin octobre de n'avoir plus aucun moyen d'importer le strict nécessaire.

« Au bord de la faillite »

« Les transactions bancaires avec l'Irak sont également prohibées par les prescriptions de l'embargo, nous dit le directeur d'une banque jordanienne. *Il n'est guère possible d'enfreindre cette interdiction. Les gens des émirats et les Saoudiens ont d'importants intérêts dans nos établissements. Ils ne nous pardonneraient pas une faiblesse et sont vigilants. »* Ce financier est bien placé pour constater les effets de la crise : *« Nombre de mes clients*, dit-il, *sont des transporteurs, des transitaires et des exportateurs qui ne travaillaient que pour l'Irak. Ils sont à présent au bord de la faillite. »* Comme beaucoup de Jordaniens, il s'inquiète de *« l'incompréhension »* que manifestent les Américains, les Européens et les « Arabes riches du Sud » envers son pays. *« Je suis convaincu*, déclare-t-il, *que si les Occidentaux se montrent particulièrement sévères aujourd'hui, cela dépasse de beaucoup le plan économique et celui du respect de l'embargo. C'est très politique. On menace le roi Hussein pour avoir maintenu des relations avec Saddam, pour avoir accueilli à nouveau Georges Habache qui tient des propos incendiaires et avoir composé avec les islamistes qui parlent de djihad. On lui reproche de suivre ou précéder l'opinion publique jordanienne dans ses sympathies à l'égard de l'Irak et son hostilité à l'attitude des Etats-Unis. Mais peut-il faire autrement ? A Washington et à Ryad, a-t-on intérêt à le déstabiliser alors qu'il représente toujours, malgré les apparences actuelles, un atout pour l'Occident et les régimes conservateurs de la région ? »*

Mais notre interlocuteur reconnaît qu'il y a des limites à la complaisance envers le président irakien. Il n'hésite pas à condamner celui-ci avec virulence, ce qui explique qu'il réclame l'anonymat car, dit-il, *« quand je dénonce le comportement de Saddam, même devant des confrères ou des hommes d'affaires, on me regarde de travers comme un traître, et pourtant je sais que leur avis, au-delà du conformisme ambiant, ne peut être très différent du mien »*.

FRANCIS CORNU



...diplomatique et le renforcem...

...Bush critiquée pour sa politi... avant l'invasion du Koweït

360 Français sont actuellem... retenus en otage

...ecte à peu près le blocu...

LA CRISE DU GOLFE

des mesures internationales contre l'Irak

Neuf navires civils affrétés par le ministère de la défense

La marine marchande va, sur une vaste échelle, prêter main forte aux armées françaises dans l'acheminement de troupes en Arabie saoudite. S'appuyant sur la loi du 21 mai 1969 relative au transport maritime pour des motifs d'intérêt national, le ministère de la défense a décidé d'affréter neuf navires civils pour une période d'une quinzaine de jours qui serviront au transport de troupes, de matériel et de vivres. Il s'agit à la fois de car-ferries modernes et de cargos, soit des porte-conteneurs, soit des navires-garages, spécialement conçus pour *embarquer des engins roulants* et appelés par les spécialistes cargos « roll-on roll-off ».

C'est le même dispositif juridique (en vigueur d'ailleurs dans d'autres pays européens) qui, à plusieurs reprises dans des situations de crise et notamment en 1973 pour l'évacuation des Français d'Alexandrie, en 1986 à Aden ou encore pour la venue de réfugiés albanais en juillet 1990, a été invoqué afin de mettre des navires civils à la disposition du gouvernement sans qu'il ait besoin d'employer la réquisition.

Importance stratégique

Les neuf bateaux français, dont *deux sont immatriculés sous le* pavillon des Kerguelen, représentent une capacité globale de 60 000 tonneaux de jauge brute et les véhicules militaires qu'ils pourront transporter formeraient, s'ils étaient mis bout à bout, une colonne de sept kilomètres.

Organisée avec minutie dès le 15 septembre par la cellule spécialisée du ministère de la mer placée sous l'autorité de M. Georges Tourret, cette importante opération de mobilisation de moyens civils se déroulera en quatre vagues d'appareillage obéissant chacune à un nom de code : *Angela, Alice, Arlette et Amélie.* Le premier convoi devrait quitter Toulon pour Yanbu, port saoudien sur la mer Rouge, le 20 septembre, composé d'un car-ferry de la compagnie publique SNCM qui dessert habituellement la Corse et de deux cargos d'accompagnement.

Les compagnies maritimes concernées, le Comité central des armateurs de France que préside M. Gilles Bouthillier, les syndicats de marins *et d'officiers et les fonctionnaires* ont tous réagi avec promptitude et sans aucun état d'âme, se plaît-on à noter dans l'entourage du ministre de la mer, *M. Jacques Mellick*, afin que le dispositif soit opérationnel dans les meilleurs délais.

Les armateurs seront payés par l'Etat. *Seule fausse note* : le Syndicat des travailleurs corses (STC), fort actif depuis le printemps dernier sur les cargos et sur les car-ferries de la Méditerranée et rival de la puissante CGT, a estimé le moment opportun de réclamer une prime pour les équipages.

Les Etats-Unis, en revanche, n'ont, pour l'heure, toujours pas donné suite au feu vert accordé la semaine passée par le Quai d'Orsay qui autorisait l'affrétement, sur des bases commerciales, de quatre navires français au maximum pour le transport de troupes américaines. Il semble que les bateaux susceptibles d'être loués au Pentagone ne conviennent pas sur le plan technique ou ne sont pas actuellement disponibles. Et *aujourd'hui*, avec *la ponction de* neuf grands navires sur une flotte totale française qui en compte cent cinquante (pétroliers et transporteurs de gaz exclus) il semble que les requêtes américaines seraient de plus en plus difficiles à honorer rapidement.

Comme à l'époque de la guerre des Malouines où Mme Thatcher avait abondamment mobilisé les navires britanniques de commerce, la crise actuelle montre à *quel point une flotte, outre son* rôle économique et commercial naturel, peut présenter une importance stratégique. Les militaires, d'ailleurs, ne s'y trompent pas et suivent toujours de très près la construction des cargos et des car-ferries pour les compagnies civiles.

Les derniers-nés de nos grands paquebots-garages qui desservent les lignes de la Manche ou celles de la Méditerranée sont d'ailleurs conçus non *seulement pour* permettre la pose d'un hélicoptère mais aussi pour embarquer ou débarquer, par leur rampe arrière, des engins militaires dans des conditions difficiles. A ce titre, les épisodes actuels de la crise du Golfe aideront certainement M. Mellick à défendre, en 1991, dans une *conjoncture budgétaire* difficile, la poursuite de son plan de consolidation de la flotte marchande française.

FRANCOIS GROSRICHARD

L'Europe militaire à bord du « Dupleix »

Dans le golfe Arabo-Persique, l'Europe militaire est déjà une réalité. Lorsque le chef du groupement *opérations (CGO) de la* frégate *Dupleix* présente la carte de l'embargo, tous les matins, lors du briefing sur la passerelle, il distingue, d'une part, les bâtiments de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), d'autre part, les navires américains et australiens.

DÉTROIT D'ORMUZ

de notre envoyé spécial

Ce vocabulaire est nouveau. Il est l'une des conséquences de la réunion de coordination des états-majors sur zone des marines de l'UEO, qui s'est tenue sur la frégate française, vendredi 14 septembre (*le Monde* daté 16-17 septembre). Selon le capitaine de vaisseau François Pezard, commandant du *Dupleix* et qui présidait la rencontre, cette réunion n'a eu qu'un *« caractère technique »*. Mais elle concrétisait bien une *« volonté politique européenne »*.

La coordination décidée vendredi s'exerce selon trois axes : géographique, logistique, transmissions. La coordination géographique a conduit à diviser la zone *du golfe Arabo-Persique* (GAP) et la zone du golfe d'Oman (GO) en cinq secteurs (quatre dans le GAP, un dans le GO), *que se partagent les navires* anglais, français, hollandais, italiens, qui devraient être rejoints bientôt par une frégate espagnole.

Des habitudes de travail

Sur le plan logistique, la coordination interne à l'UEO permettra la présence à temps plein dans le GAP d'un ravitailleur européen qui, quelle que soit sa nationalité, ravitaillera en carburant tous les bâteaux de guerre de l'UEO participant à l'embargo *dans la zone. Un ravitailleur* sera disponible à temps partiel, selon le même principe, dans le golfe d'Oman.

Enfin, une coordination *est* mise en place au niveau des transmissions. Selon le commandant du *Dupleix*, il s'agit *« d'une coordination, pas d'une intégration »*, puisque le dispositif n'engage pas la liberté d'action et de mouvement de chacune des marines, qui restent sous commandement national. Par ailleurs, une coordination est assurée entre le groupe UEO et le groupe américano-australien (1), *les Etats-Unis se chargeant* entièrement de leur propre coordination interne.

Ce dispositif ne change rien au *fait que les Etats-Unis assurent* toujours dans le nord du GAP la présence d'un *« piquet »* antiaérien, qui couvre le débarquement *de leurs troupes et matériels terrestres*, mais assure aussi la protection contre les avions irakiens de l'ensemble des navires occidentaux présents dans la zone de crise.

Bien que les militaires français soient muets sur ce point, il semble que le seul problème réel, pour décider du principe et de l'application de cette coordination intereuropéenne, soit venu de la Grande-Bretagne, toujours animée par un tropisme qui la pousse au moins autant vers les Etats-Unis que vers les Européens.

Toutefois, ces réticences politiques n'influeraient en rien sur la coordination quotidienne au niveau des commandants de navire. *Naturelle* sur le plan politique, la coordination intereuropéenne est aussi relativement facile sur le plan militaire, *à en croire le commandant* Pezard. Si un *« changement positif »* a pu être ressenti très rapidement sur la zone, selon les termes du *« pacha »* du *Dupleix*, c'est parce que les marines européennes ont déjà l'habitude de travailler ensemble. Ce qui n'est pas le cas avec les bâtiments américains venus de la flotte du Pacifique. Bien que présidente de l'UEO, la France ne conservera pas la présidence du dispositif européen dans le Golfe. *Le* principe d'une présidence tournante a été adopté. Les prochains présidents devraient être, *début octobre, les Britanniques.*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Mardi 18 septembre, sur l'ensemble des zones *GAP, GO*, mer d'Arabie, on comptait, selon les indications disponibles sur le *Dupleix*, vingt-cinq bâtiments de combat (plus les divers bâtiments de soutien), dont dix de l'UEO, douze américains et trois australiens.

L'armée irakienne a fortement augmenté ses effectifs

Les Pays-Bas se sont déclarés *« disposés »* à envoyer dans la région du Golfe un escadron *de 18 chasseurs F-16 « si le Conseil de sécurité »* des Nations unies décide de décréter un embargo aérien contre l'Irak. Quatre-vingt-dix à 160 militaires néerlandais partiront avec cet escadron, dont la mission sera d'effectuer des patrouilles de *« police aérienne »*.

L'armée irakienne a, quant à elle, modifié son dispositif au Koweït et dans la région voisine, augmentant de 95 000 hommes ses effectifs, qui sont à présent estimés à 360 000 hommes de troupe, soutenus par 2 800 chars, 1 800 blindés légers et 1 450 pièces d'artillerie, a annoncé mardi M. Pete Williams, porte-parole du Pentagone. *Les dernières estimations* de Washington, rendues publiques il y a deux semaines, portaient sur 265 000 hommes et 2 200 chars.

« Il y a une tendance générale au remplacement des unités blindées par de l'infanterie », à l'avant, a indiqué M. Williams. Cette modification dans le déploiement irakien, a poursuivi M. Williams, *« constitue une amélioration des défenses »* de l'armée irakienne, *« qui conserve néanmoins la capacité de conduire des opérations offensives dans de très brefs délais »*. – *(AFP, Reuter.)*

Moscou dément avoir proposé un navire de transport aux Américains

Moscou *(AFP)*. – Un porte-parole officiel a démenti mercredi 19 septembre à Moscou que l'URSS *ait accepté de mettre* à la disposition des Etats-Unis un navire marchand de grande capacité pour transporter du matériel militaire américain vers le Golfe.

« Cette information est démentie », a déclaré sans plus de précision M. Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, au cours d'un briefing de presse.

Les Américains ont informé leurs alliés de l'OTAN qu'ils avaient accepté cette offre soviétique lors d'une réunion *spéciale mardi* des ambassadeurs des seize pays de l'Alliance, avait-on indiqué mercredi de source informée à l'OTAN.

Kuwait Airways compte reprendre ses opérations à partir du Caire

Les Irakiens viennent de saisir quinze des vingt-six appareils de la compagnie aérienne Kuwait Airways, notamment huit Airbus et deux Boeing-767 qui vont être incorporés dans Iraki Airways. Mais le PDG de la compagnie, M. Ahmed El Machari, qui est installé au Caire, a annoncé mercredi 19 septembre que celle-ci, bénéficiant de droits de trafic nouveaux, allait reprendre ses opérations à *partir du Caire, où elle dispose de* huit Boeing avec quatre cents membres d'équipage, et assurer notamment une liaison entre les Etats-Unis et l'Extrême-Orient en passant par l'Europe et le Proche-Orient.

Kuwait Airways desservait une *quarantaine de villes (dont* Bangkok et New-York) et employait huit mille personnes (dont deux mille dans sa filiale Kasco, chargée *de l'entretien et de la restauration*).

□ **Inquiétude mesurée des Français face aux conséquences économiques de la crise du Golfe.** – Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour un groupe de journaux de province, une majorité de Français (54 % contre 30 %) estime que les événements *du golfe Persique* ne déclencheront pas une véritable crise économique mais entraîneront plutôt des difficultés *passagères. Le gouvernement doit* attendre avant de mettre en place des mesures de rigueur économique et sociale, selon 59 % des personnes interrogées (32 % sont d'un avis contraire) ; 41 % estiment enfin que si de telles mesures étaient adoptées, ce sont les entreprises *qui devraient* en supporter la charge. Cette enquête a été effectuée du 6 au 10 septembre sur un échantillon national de mille personnes.

Georges Habache, fidèle à lui-même...

Les Etats-Unis ont exprimé, mardi 18 septembre, une certaine irritation à l'égard de la Jordanie, à laquelle ils reprochent d'avoir abrité, le week-end dernier, une manifestation violemment anti-américaine (*le Monde* du 18 septembre) *et de ne pas en faire assez sur* le plan politique pour montrer son opposition à l'invasion du Koweït par l'Irak.

AMMAN

de notre envoyé spécial

Le roi Hussein de Jordanie prend décidément beaucoup de risques, si tant est qu'il ait jamais cessé d'en courir. Jugeant qu'il ne pouvait se permettre d'être dépassé par les sentiments de ses sujets « jordano-palestiniens », très sensibles aux arguments du « raïs » de Bagdad contre les *« exploiteurs du Golfe »*, le *« démon »* américain et, bien sûr, Israël, le souverain hachémite avait *accepté d'effacer* vingt ans d'histoire en autorisant le retour en Jordanie de M. Georges Habache, secrétaire *général du Front* populaire pour la libération de la Palestine (FPLP). Celui-là même qui, au premier rang des *combattants* palestiniens, avait presque réussi à le détrôner durant le « septembre noir » de 1970.

Mal lui en a pris. M. Habache, tribun quasi légendaire de l'aile dure de l'OLP, reste redoutable même quand on le dit *en perte de* vitesse et plongé dans l'embarras d'être, depuis des années, l'hôte d'un gouvernement syrien qui vient soudain de se ranger au côté des Américains honnis. Durant la conférence qui, réunissant des mouvements pro-irakiens et *« anti-impérialistes »* à Amman du 15 au 17 septembre, a servi de prétexte à son retour, M. Habache avait, dans une certaine mesure, rongé son frein et gardé un profil relativement bas. Il avait déclaré qu'il n'écartait pas une solution pacifique à la crise du Golfe, et qu'elle aurait même certainement ses préférences. Avec une délégation de conférenciers, M. Habache a été reçu par le roi, et l'on pensait que les choses en resteraient là pour l'instant, d'autant qu'il n'allait pas s'éterniser en Jordanie.

Grand écart

Mais M. Habache n'a pu se retenir. Fidèle à lui-même, comme si vingt ans s'étaient soudain effacés, il s'est de nouveau abandonné à ses emportements de toujours. Au cours d'une rencontre avec la presse à Amman, mardi 18 septembre, il a déclaré : *« Nous avons le doigt sur la détente pour ouvrir le feu sur les intérêts américains et occidentaux dès le moment où* [les Etats-Unis] *attaqueront Bagdad et l'Irak. » « Nous ne sommes pas des terroristes »*, a-t-il ensuite affirmé. Mais, de son discours, on ne retiendra vraisemblablement que la phrase précédente. D'autant que c'est lui qui avait, en *1970, consacré de façon* spectaculaire l'avènement d'un nouveau style de terrorisme en faisant détourner en *même temps plusieurs avions* civils et leurs passagers vers le désert jordanien. Ce qui allait déclencher le « septem*bre noir », l'affrontement* meurtrier avec l'armée jordanienne et, finalement, l'éviction de la résistance palesti*nienne de son sanctuaire*. M. Habache a encore augmenté la gêne que doit ressentir le roi Hussein en allant jusqu'à déclarer, mardi, qu'allait s'ouvrir *« une nouvelle ère de coopération »* entre la Jordanie et le FPLP.

Le roi éprouvait déjà des difficultés de plus en plus grandes pour ne pas heurter la susceptibilité des pays occidentaux et arabes *mobilisés* contre l'Irak, tout en gardant des contacts étroits avec Saddam Hussein. Maintenant, il peut être sûr d'avoir, à son corps défendant, davantage indisposé ces pays, sans compter Israël toujours prêt à l'être. Le grand écart qu'il tente, depuis des semaines, entre son alliance avec l'Irak et celle, plus ancienne, avec les Etats occidentaux ou les régimes de la péninsule Arabique devient quasiment impossible à tenir.

F. C.

L'Argentine envoie un contingent symbolique

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

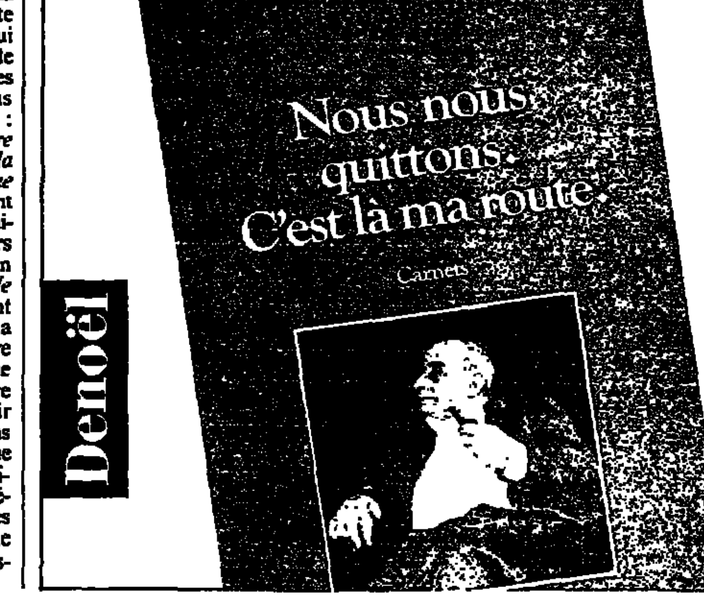
L'Argentine a décidé d'envoyer un contingent militaire dans le Golfe. Le ministre des affaires étrangères, *M.* Domingo Cavallo, a annoncé, mardi 18 septembre, qu'un *« contingent spécial »* de l'armée de terre, de l'aviation et de la marine (avec une frégate et un destroyer porteur de missiles Exocet), aiderait à *« rétablir la paix dans la zone du conflit »*.

Cette décision a été prise après que le ministre koweïtien de l'électricité et de l'eau, M. Homoud Al Rqobah, en eut fait la demande explicite, lundi, au président Carlos Menem. Elle est due aussi au fait que l'Argentine entend *ne pas rester en marge* de l'Histoire, ce à quoi son déclin économique la conduit. Lors de la deuxième guerre mondiale, elle avait choisi une prudente neutralité que les *Etats-Unis lui* reprochèrent par la suite. Aujourd'hui, elle fait un geste dont elle espère que Washington lui saura gré. Politiquement lourd de sens, l'envoi de troupes argentines dans le Golfe n'en demeure pas moins militairement symbolique : *« Nous ne nous leurrons pas. Notre présence ne va pas faire pencher la balance. Elle sera plus morale que matérielle »*, nous confiait récemment un général argentin. Les militaires faisaient campagne depuis plusieurs semaines pour une intervention directe dans la crise du Golfe (*le Monde* daté 26-27 août). Ils veulent faire oublier leur fiasco face à la Grande-Bretagne pendant la guerre des Malouines, en 1982, ainsi que leurs crimes des années 70. D'autre part, ils s'inquiètent de leur avenir dans un pays qui n'a plus les moyens de maintenir une armée pléthorique et qui a fait de la paix avec ses voisins l'un des axes de sa politique extérieure. La participation des militaires argentins à la force multinationale dans le *Golfe* leur confère une mission inespérée.

Pour répondre à leurs pressions, et servir ses ambitions en politique étrangère, le gouvernement a dû vaincre de sérieuses réticences, surtout au Parlement. La Constitution prévoit, en effet, que seuls les sénateurs et les députés peuvent *« permettre la sortie de forces nationales »*. Pour ne pas avoir à solliciter l'approbation du Congrès, le gouvernement a affirmé que le contingent *« ne s'engagera pas dans des actions belliqueuses »*.

Le coût de l'opération, estimé par les militaires à 600 000 dollars pour le seul transport des troupes, ne passe pas inaperçu dans un pays qui traverse une période de sévère austérité économique. Mais le ministre des affaires étrangères a affirmé, mardi soir, que la facture serait payée par un *« fonds spécial »* de la communauté internationale.

EDITH CORON



Après le sommet

Pour MM. Kohl et Mitterrand, le rattachement de la RDA devra renforcer le couple franco-allemand

L'équation unité de l'Allemagne - unité de l'Europe est devenue ces derniers mois une sorte de leitmotiv de toutes les réunions franco-allemandes et communautaires. Le sommet de Munich des 17 et 18 septembre, n'a pas fait exception, au contraire. Dans la déclaration commune qu'ils ont publiée à son issue, MM. Kohl et Mitterrand déclarent que le rattachement de cinq nouveaux Länder à la République fédérale va être l'occasion d'élargir le champ de la coopération entre les deux pays et de resserrer leurs liens politiques. *« Nos deux pays continueront à être le moteur de la construction européenne »* à Douze, affirment-ils, tout en se proposant d'œuvrer de concert à l'union de l'Europe tout entière, en vue – et on reconnaît là la patte de M. Mitterrand – de l'avènement d'une « confédération » de tous les Etats du Vieux Continent.

MUNICH

de notre envoyée spéciale

La répétition doit avoir ses vertus : dès le mois d'avril en effet l'idée que la dynamique de l'unité allemande était un tigre dans le moteur franco-allemand de l'intégration communautaire avait déjà fait l'objet d'une déclaration solennelle de MM. Kohl et Mitterrand, qui proposaient à leurs partenaires européens de boucler d'ici au 1er janvier 1993 les discussions sur les structures économiques et monétaires, d'une part, politiques de l'autre, de la future Europe des Douze.

Ils ont éprouvé le besoin de rappeler cet objectif à Munich, comme si l'approche de l'échéance de l'unité allemande et la mesure prise des perturbations économiques qui peuvent provisoirement en résulter, avaient entre-temps fait reculer l'ardeur européenne des Allemands.

De fait, le ministre des finances de Bonn, M. Theo Waigel (en l'occurrence porte-drapeau de l'aile conservatrice de l'électorat du chancelier), rejoint par divers responsables des milieux financiers dont le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Pöhl, et faisant cause commune avec d'autres membres de la CEE désormais hésitants, a souhaité publiquement ces dernières semaines qu'on y regarde à deux fois avant d'adopter le rythme proposé par M. Jacques Delors pour la mise en place de l'union économique et monétaire (UEM). M. Genscher reste lui en revanche un farouche partisan de la méthode rapide (entrée au 1er janvier 1993 dans la deuxième phase de la construction de l'union économique et monétaire).

Le chancelier n'a pas vraiment tranché à Munich, et on n'attend d'ailleurs plus guère de lui qu'en période pré-électorale il tranche. Sur l'essentiel il est ferme : il veut l'intégration politique et monétaire de l'Europe et il veut que les réformes qu'elle appelle soient proposées à ratification d'ici l'entrée en vigueur du marché unique au 1er janvier 1993. Sur le point qui donne lieu à débat, à savoir le contenu et le rythme de réalisation de l'union monétaire (ce que le chancelier qualifie *« d'importants détails »*), il se borne à déclarer qu'ils continueront de faire l'objet d'une étroite concertation avec la France, c'est-à-dire qu'il ne garantit rien, mais n'hypothèque rien non plus.

Le retrait des troupes françaises

L'autre objet de la rencontre de Munich était de s'entendre sur les modalités du retrait des soldats français stationnés en RFA. Dès que l'unité allemande était apparue comme une chose acquise à bref délai, M. Mitterrand avait estimé que la *« logique »* appelait le départ de toutes les troupes françaises, qui pouvaient être perçues, selon le président, comme des troupes occupantes. Il l'a redit mardi à Munich : puisque l'Allemagne va recouvrer sa pleine souveraineté, *« il faut se réinscrire dans l'ordre naturel des relations internationales »*, c'est-à-dire rappeler des troupes venues en Allemagne *« dans des circonstances qui ont pu laisser une certaine amertume »*. En réalité, leur présence en RFA n'a plus rien a voir depuis trente-cinq ans avec ces circonstances d'origine, et c'est au titre de la défense de l'Europe occidentale qu'elles s'y trouvent.

Pourtant, très en deçà des déclarations faites précédemment par M. Chevènement qui annonçait le rapatriement de tous les soldats français d'ici à 1994, le texte de Munich ne mentionne pas de retrait total mais annonce seulement une réduction de moitié en deux ans, dont les modalités (qui partira et d'où ?) restent à discuter. On ira plus loin mais il ne fallait pas le dire à Munich.

Le président de la République a dit avoir été *« touché »* par les nombreuses démarches faites auprès de lui par les communes allemandes hébergeant les soldats français qui y trouvent probablement leur compte en prospérité locale. La demi-mesure annoncée à Munich peut permettre à chacune de ces municipalités d'espérer qu'elle y échappera et que seront préservés ses intérêts locaux. Elle épargne à M. Helmut Kohl quelques mécontentements de clocher et là encore la perspective des élections n'aura sans doute pas été absente.

Un retrait intempestif et total des troupes françaises risquait d'avoir en outre un effet d'entraînement et c'est ce que voulait éviter le ministre ouest-allemand de la défense, M. Stoltenberg. Si tous les Français se retiraient, pourquoi pas en effet tous les Américains et tous les autres soldats étrangers stationnés en Allemagne ? M. Mitterrand a donc dû tempérer son impulsion première.

Ni les 2 800 soldats français de Berlin (dont le départ relève d'une autre négociation), ni les 4 200 hommes de la brigade franco-allemande mise sur pied récemment ne sont concernés par cette réduction de moitié.

La défense européenne n'est pas pour demain

Décidée en 1988, cette brigade avait été présentée comme le spectaculaire emblème du rapprochement franco-allemand, voire comme l'embryon d'une future défense européenne. De l'eau a coulé sous les ponts et les Allemands ont actuellement bien d'autre chose en tête que la défense européenne. *« Nous n'en sommes pas là ! »*, répondit mardi le chancelier Kohl, avec l'air de tomber des nues quand la question lui fut posée. Et même M. Mitterrand, tout en réaffirmant qu'*« une Europe capable d'assurer sa propre défense reste un objectif désirable »*, faisait valoir qu'il est prématuré d'y penser et qu'*« une défense commune ne peut passer que par une union politique préalable »*.

On semble assez sceptique à l'Elysée devant l'idée que la crise du Golfe pourrait servir d'incitation aux Européens dans ce domaine, en dépit des efforts déployés par M. Roland Dumas au sein de l'Union de l'Europe occidentale. *« Les conversations de l'UEO ne sont pas inutiles*, a dit M. Mitterrand. *Mais de là à une intervention organique, il y a un grand pas qui ne peut pas être franchi puisque les fondements juridiques et les structures n'existent pas. »* Quant à l'ambition de l'UEO de coordonner les forces européennes dans le Golfe, on ne la surestime pas non plus dans l'entourage du président : *« Pour coordonner, il faudrait déjà avoir quelque chose à coordonner »*...

Le président français s'est félicité mardi avec plus de chaleur qu'il ne l'avait fait la veille de la perspective de l'unité allemande. *« Je réitère aux Allemands les vœux que la France forme pour eux en ce moment de leur Histoire si chargé d'émotion, de souvenirs et d'espérance »*, a-t-il dit. Il a affirmé ne pas savoir encore à quel niveau serait représentée la France aux cérémonies du 3 octobre à Berlin, mais il est vraisemblable que ce ne sera pas au sien. M. Kohl en a d'ailleurs fait son deuil. Parmi les chefs d'Etat et de gouvernement des quatre puissances anciennement garantes du statut de l'Allemagne *« tout le monde ne pouvait pas accepter l'invitation et nous avons donc décidé d'une manifestation plus tournée vers l'intérieur »*, a dit le chancelier.

CLAIRE TRÉAN

La déclaration commune

« Nos deux pays continueront d'être le moteur de la construction européenne »

Voici les principaux extraits de la déclaration commune de MM. Kohl et Mitterrand faite à Munich à l'issue du sommet franco-allemand, mardi 18 septembre.

« Conscients des responsabilités de nos deux pays quant à la préparation de l'avenir de l'Europe, nous sommes parvenus aux constatations suivantes :

» Sur la base du traité de coopération franco-allemand du 22 janvier 1963, les relations entre la France et l'Allemagne sont devenues un modèle unique de rapports d'amitié et de confiance entre deux Etats et deux peuples voisins. (...)

» L'accomplissement de l'unité allemande, que nous saluons en commun, donne à notre coopération, qui, dès le départ, s'était fixé pour objectif de faire avancer ensemble l'œuvre d'unification européenne dans tous les domaines, une nouvelle portée et de plus larges horizons.

» Nous voulons que nos pays se développent ensemble, unis par des liens de plus en plus étroits. (...) Nous engageons vivement les entreprises françaises et allemandes à s'investir durablement dans les cinq nouveaux Lander de la République fédérale d'Allemagne. Nous désirons encourager aussi, la coopération culturelle et les échanges de jeunes avec cette partie de l'Allemagne, afin d'accélérer l'adaptation de millions de personnes, après des décennies d'isolement et d'endoctrinement, à notre communauté de valeurs. (...)

» Nos deux pays continueront d'être le moteur de la construction européenne. Notre objectif est l'union européenne comme base solide de l'unité de l'Europe dans son ensemble.

» Conformément à notre initiative du 18 avril 1990, s'ouvrivront dans trois mois à Rome les conférences gouvernementales sur l'union économique et monétaire et l'union politique. Nous désirons conclure ces conférences gouvernementales afin que les réformes qui en découleront puissent être ratifiées par les Etats membres avant la fin de 1992 et qu'ainsi les bases de l'union européenne puissent être posées au moment même de la conclusion du marché unique. (...)

» A l'avenir, nous harmoniserons nos positions afin d'ouvrir la voie à la future union politique, grâce notamment à la coopération franco-allemande.

» Nous sommes résolus à agir en vue d'une confédération européenne au sein de laquelle tous les Etats de notre continent coopéreront à égalité. (...)

» La France et l'Allemagne renforceront le développement d'une politique commune à l'égard de l'Est.

» Le prochain sommet de la CSCE, que la France accueillera en novembre, revêt une importance capitale. Nous nous emploierons ensemble à jeter les bases d'un nouvel ordre de paix européen durable et juste et nous établirons à cet effet les cadres institutionnels nécessaires. (...)

» Les deux gouvernements sont résolus à renforcer, dans le cadre européen, leur coopération avec les Etats d'Afrique du Nord et de la Méditerranée orientale. (...)

» La République fédérale d'Allemagne remercie la France pour la solidarité qu'elle a manifestée en vue d'assurer sa liberté pendant les quarante dernières années, notamment par le stationnement de ses forces armées.

» Le chancelier fédéral a insisté sur le fait que des soldats français resteraient les bienvenus en Allemagne.

» Le gouvernement français a fait part au gouvernement allemand de son intention de réduire dans un premier temps, de moitié, dans les deux prochaines années, les forces armées françaises en Allemagne. La brigade franco-allemande et les forces françaises à Berlin ne sont pas visées par cette observation.

» Les décisions nécessaires seront prises entre les deux pays au cours des prochains mois, en prenant en considération leurs intérêts et les intentions des autres Alliés.

» Le conseil franco-allemand de défense et de sécurité a demandé aux organes compétents de veiller à ce que l'expérience acquise dans le cadre du travail de la brigade franco-allemande enrichisse les divers projets de coopération en cours. Il a demandé aux organes placés sous son autorité de lui présenter, d'ici à sa prochaine réunion, des propositions relatives à l'évolution ultérieure des structures communes. (...) »

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article de notre correspondant à Bonn sur le voyage de MM. Roland Dumas et Hans Dietrich Genscher en RDA (*le Monde* du 18 septembre), une malencontreuse erreur nous a fait écrire que Goethe et Schiller étaient originaires de Weimar alors qu'ils y ont seulement longuement vécu. En réalité, Johann Wolfgang von Goethe est né en 1749 à Francfort-sur-le Main et Friedrich von Schiller, dix ans plus tard, à Marbach dans le Wurtemberg.

Près de la moitié des 46 000 militaires français stationnés en Allemagne rentreront en France avant deux ans

Dans un délai de deux ans, 20 000 hommes des forces armées françaises en Allemagne devraient avoir quitté leurs garnisons, à l'exception de la brigade mixte de 4 200 hommes que les deux pays ont constituée pour qu'elle soit au complet le 1er octobre prochain, et de la garnison de Berlin, qui relève d'un statut différent du corps d'armée blindée installé outre-Rhin depuis la fin de la dernière guerre mondiale.

C'est un peu moins de la moitié des effectifs totaux de ce corps d'armée qui compte 46 000 hommes, auxquels il faut ajouter quelques éléments de l'armée de l'air et de la gendarmerie. Avec les familles, la présence militaire française en Allemagne est de l'ordre de 80 000 personnes.

C'est en juillet dernier que le chef de l'Etat avait considéré que, dans la perspective de l'unification allemande, la logique voudrait que l'armée française regagne son pays.

La présence de ce corps d'armée, principalement composé de trois divisions blindées, a dû sa légitimité aux accords de 1945 sur l'occupation de l'ancien Reich par les forces alliées. Puis ce statut a disparu avec les accords de Paris de 1955, qui ont marqué la souveraineté de l'Allemagne fédérale et son adhésion à l'Alliance atlantique.

En 1966, après la décision du général de Gaulle de retirer l'armée française des commandements intégrés alliés, un échange bilatéral de lettres entre Paris et Bonn a confirmé le maintien de ces troupes en Allemagne, spécialement en Rhénanie, en Sarre et en Bade-Wurtemberg, soit de l'ordre de 30 garnisons comportant 75 casernements, des hôpitaux, des écoles, lycées ou collèges et divers logements.

Outre un état-major de corps d'armée et une brigade logistique à Baden-Baden, ce dispositif comprend, à Trèves, à Fribourg et à Landau, trois divisions blindées, fortes chacune de 10 000 hommes et de 600 véhicules. Il rassemble aussi des éléments dits « organiques » de corps d'armée, dont certains, comme les régiments d'artillerie nucléaire sol-sol *Pluton*, sont en réalité stationnés de l'autre côté du Rhin en territoire français.

Commandement national

Le corps d'armée français en Allemagne participe à la défense du théâtre Centre-Europe sous la responsabilité du chef d'état-major des armées, qui reçoit ses ordres du président et du gouvernement français. Il peut donc être engagé de façon autonome aux seules conditions fixées par le chef de l'Etat ou bien il peut être mis sous « contrôle opérationnel » d'un corps d'armée allié (américain ou allemand) si Mitterrand en décidait ainsi.

Le corps d'armée d'Allemagne a des liaisons permanentes avec le deuxième corps d'armée allemand, les états-majors des Régions militaires allemandes sur lesquelles il est implanté, le commandement des forces terrestres américaines en Europe et le commandement de l'armée britannique du Rhin.

A l'heure actuelle cette grande unité, sous les ordres du général de corps d'armée Michel Chazarain, réunit pour l'essentiel dans ses forces combattantes 11 600 cadres et 34 400 engagés ou appelés du contingent, sans compter les éléments de l'armée de l'air, de la gendarmerie et les personnels civils. Un appelé sur six effectue son service outre-Rhin et, pour la majorité d'entre eux, ils viennent des Régions militaires de Metz, Lille ou de Paris. Un rapport parlementaire récent (*le Monde* des 22 et 23 juillet) a évalué à 4 millions de francs les coûts annuels liés au stationnement de ces forces, le gouvernement allemand étant propriétaire de l'infrastructure.

Le retrait, durant les deux années prochaines, des 20 000 premiers hommes de ce corps d'armée laissera en Allemagne environ 26 000 hommes encore, puisque le gouvernement de Bonn n'a pas souhaité, dans l'immédiat, le départ de l'ensemble des forces françaises.

Si le reste devait suivre un jour ou l'autre avant 1994, date annoncée du repli des troupes soviétiques, le gouvernement français a, par l'intermédiaire de son plan « Armées 2000 », fait savoir que l'armée de terre, qui compte actuellement 295 000 hommes dans ses forces, devrait se séparer de 35 000 à 40 000 postes dans les quatre ans à venir pour tomber au niveau incompressible de 250 000 hommes.

Ainsi le corps de manoeuvre français qui est aujourd'hui axé autour de six divisions blindées (dont les trois régiments, dans chacune des divisions, alignent chacun 52 chars AMX 30) se rétractera à quatre divisions blindées (dont les trois régiments par division devraient aligner chacun 70 à 80 chars Leclerc). Cette réorganisation entraînera un réaménagement, baptisé « Plan Orion », de l'infrastructure (casernements et camps) en France. Le coût de l'exécution de ce plan de regroupement immobilier est estimé à 15 milliards de francs en quinze ans, selon des évaluations de l'état-major communiquées au Parlement français.

JACQUES ISNARD

Par décision du Pentagone

Cent cinquante installations américaines seront supprimées ou réduites dans dix pays

Abandon de trois bases, réduction ou fermeture de cent cinquante installations militaires américaines sur quarante-quatre autres bases dans dix pays : les Etats-Unis vont procéder ces prochaines années à une réduction sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale de leurs activités militaires à l'étranger.

Selon une liste rendue publique mardi 18 septembre par le département de la défense, deux bases et deux autres sites correspondant à des *« communautés militaires »*, selon la terminologie du Pentagone, seront abandonnés en Allemagne fédérale. Il s'agit des bases aériennes de Hessich Oldendorf et de Lindsey et des *« communautés militaires »* de Bad Toez et de Neu Ulm. Ces deux derniers ensembles regroupent notamment des centres d'entraînement, des casernes et des habitations pour les familles des militaires américains stationnés en RFA.

En Espagne, la base aérienne de Torrejon sera également abandonnée. Cette décision était attendue depuis plusieurs mois à la suite d'un accord entre les Etats-Unis et l'Italie prévoyant le redéploiement dans ce dernier pays de l'escadrille de chasseurs F-16 précédemment basée à Torrejon. Les opérations d'abandon de ces cinq sites commenceront au cours de l'année fiscale 1991 et se poursuivront les années suivantes, a précisé le Pentagone.

Au total, ce sont quatre-vingt-quatorze *« installations militaires »* en RFA, onze en Espagne, neuf en Corée du sud, trois en Grèce, Italie, Grande-Bretagne et Australie respectivement, et une au Japon qui seront ainsi abandonnées. Les opérations seront réduites sur vingt-trois autres installations, dont quatorze en RFA, trois en Corée du sud, deux en Espagne, une en Italie, au Japon, au Canada et aux Bermudes respectivement.

En janvier dernier, le Pentagone avait déjà annoncé qu'il envisageait de fermer trente-cinq bases aux Etats-Unis et douze outre-mer, ainsi que de réduire les activités sur deux autres bases à l'étranger. A Bonn, un porte-parole du ministère de la défense s'est félicité de la décision américaine, dans laquelle il a vu *« un signe évident des efforts de désarmement en Europe »*. Bien que le Pentagone n'ait cité aucun chiffre sur les effectifs qui seront ainsi réduits, le ministre et président du gouvernement régional de Bavière, M. Max Streibl, a indiqué qu'environ soixante mille soldats américains, sur les deux cent cinquante mille stationnés en RFA, seront rapatriés dans les sept années à venir, ce qui offrira, a-t-il ajouté, *« une chance unique dans la lutte contre la pénurie de logements »*. – *(AFP, UPI.)*

Après le som...

...chement de la RDA ...co-allemand

...46 000 militaires français ...entreront en France avant deux...

...américaines seront ... dans dix pays

de Munich

Relance du D2 MAC et mise sur satellite des télévisions publiques

Résultat d'un intense travail depuis le dernier sommet franco-allemand d'avril, les deux gouvernements soulignent *« leur volonté de poursuivre de manière conséquente »* la voie du D2 MAC, cette norme de transmission qui doit préparer l'avènement de la télévision haute définition.

La France s'est ainsi engagée à diffuser Antenne 2 sur ses satellites de télévision directe, en remplacement de la chaine germanophone Première (Canal Plus Allemagne). Celle-ci a en échange reçu le soutien des Français pour obtenir une place sur le satellite allemand TV Sat 2. *Il appartient toutefois* aux Lander, seuls compétents en matière d'audiovisuel, d'octroyer cette place. Le gouvernement allemand s'est engagé à leur demander de diffuser sur TV Sat 2 les chaines publiques ARD et ZDF

Toutes ces chaînes seront diffusées en norme D2 MAC, au format d'écran large dit « seize neuvièmes ». Un protocole signé par l'administration, les diffuseurs, les industriels et les ministères allemands confirme ce choix, qui sonne sans doute le glas d'une norme concurrente, le PAL Plus, proposée par certaines chaînes.

Côté français, un groupement d'intérêt économique (GIE) va être créé pour la promotion des nouvelles normes de télévision auprès du grand public. Les deux Etats vont enfin demander à la Commission européenne de proroger au-delà de 1991 la directive qui impose le D2 MAC sur les satellites de télédiffusion directe. Et ils vont réfléchir en commun à la deuxième génération de satellites, qui doit remplacer les TV-Sat 2 et TDF 1 ou 2. Une reflexion menée *« dans les prochaines semaines »*, car les deux Etats souhaitent s'entendre avant novembre, date à laquelle les membres de l'organisation européenne Eutelsat doivent se prononcer sur le projet Europesat de satellites de télévision directe.

M. C. I.

Le sort de la SEPT entre les mains des Lander

Après vingt mois de négociations difficiles puis de blocages inter-allemands, M. Helmut Kohl a spectaculairement relancé, mardi 18 septembre, le dossier de la chaîne culturelle franco-allemande dont la SEPT, en France, a été l'initiatrice. Prenant de court ses interlocuteurs français et, semble-t-il, ses propres conseillers, le chancelier a en effet accepté que les Lander ouest-allemands signent sur ce sujet un traité avec la France. *« Avant l'unification allemande le 3 octobre »*, a-t-il même souhaité de façon *« pressante »* au cours de la conférence de presse concluant le sommet de Munich.

A l'origine de l'imbroglio, la nature fédérale de l'Allemagne de l'Ouest : l'audiovisuel relève des Lander, les relations internationales des autorités de Bonn, la Loi fondamentale prévoyant toutefois que *« dans la mesure de leurs compétences législatives, les Lander peuvent avec l'assentiment du gouvernement fédéral, conclure des traités avec des Etats étrangers »*. C'est cet assentiment que le chancelier se refusait à accorder jusqu'ici, craignant sans doute qu'un accord international ratifié par l'ensemble des Etats fédérés n'ouvre une brèche dans les pouvoirs fédéraux à la veille de l'unification. Le blocage paraissait si total que l'on réfléchissait, de part et d'autre du Rhin, à des formules de remplacement : la Deutsche Welle, la Deutschlandfunk ou RIAS Berlin (Radio im Amerikanishen Sektor), des organismes fédéraux aux compétences à repenser après l'*unification*, ne pouvaient-elles pas faire l'affaire?

La concession de M. Kohl est donc de taille, à la mesure peut-être du ressentiment que l'on sentait poindre, ces dernières semaines du côté français, souligné par deux lettres récentes de M. Michel Rocard. Reste que ce qu'on qualifait côté français à Munich *« de véritable coup de théâtre »* ne garantit pas totalement l'avenir de la chaîne culturelle franco-allemande, les Lander *étant eux-mêmes divisés* sur l'opportunité du projet à l'heure où les deux chaînes publiques ouest-allemandes doivent prendre le relais de la télévision de RDA et y investir massivement. Les ministres-présidents de l'ensemble des Lander de RFA qui se réunissent le 20 septembre, devraient donner rapidement leur réponse

P.-A. G.

DIPLOMATIE

Le désarroi de M. Perez de Cuellar

Suite de la première page

Pour l'heure, l'Assemblée générale a élu par acclamation à sa présidence M. Guido de Marco, vice-premier ministre de Malte, qui remplace ainsi M. Joseph Garba, nommé conseiller du président dans son pays d'origine, le Nigéria. L'assemblée a également décidé l'admission du Lichtenstein, qui devient le 160e pays-membre de l'organisation. Pour un court laps de temps puisque après le 3 octobreprochain, date officielle de la fusion entre les deux Allemagnes, le nombre de membres retombera à 159. Il y a quelques mois, l'admission de la Namibie, puis la fusion des deux Yémens, avaient produit le même phénomène arithmétique.

Rapport annuel

Mais le fait marquant de cette journée aura été la publication du rapport du secrétaire général sur l'activité de l'organisation, un document qui donne le ton du prochain débat général auquel participeront une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement et le double de ministres. M. Javier Perez de Cuellar y passe en revue les différents dossiers qui ont connu une issue positive sous l'action des Nations unies, tels que la Namibie, le Nicaragua où est intervenue *« une passation pacifique du pouvoir dans une région où une telle transition était auparavant l'exception plutôt que la règle »* ou encore le Salvador où se dessine un cessez-le-feu *« après dix ans de conflit armé »*.

Parallèlement, le secrétaire général cite *« les progrès encourageants »* accomplis afin de régler le problème du Sahara occidental et les perspectives de paix qui s'offrent désormais au Cambodge. Pour autant, M. Perez de Cuellar reconnaît que la solution du problème de Chypre n'a pas beaucoup avancé, que les souffrances du peuple afghan continuent et que *« des périls nouveaux et alarmants ont surgi ces dernières semaines au Moyen-Orient »*.

Naturellement, c'est l'invasion du Koweït par l'Irak qui préoccupe le plus le numéro un des Nations unies. Se félicitant de l'amélioration des relations entre l'Iran et l'Irak qui rendent possible désormais l'application des résolutions votées à l'ONU en 1987, le secrétaire général rappelle que *« le Moyen-Orient dans son ensemble demeure la région du monde où la situation est la plus explosive »*.

Sur ce chapitre, M. Perez de Cuellar considère que *« des progrès ne pourront être accomplis sur la voie d'un règlement d'ensemble de la situation dans la région, y compris d'un dénouement du conflit arabo-israélien, que lorsque la crise actuelle sera en passe d'être résolue d'une manière qui cadre avec les positions prises par le Conseil de sécurité »*.

Pessimisme et inquiétudes

Invitant ce dernier à faire appliquer les résolutions de 1967 et 1973 qui traitent *« des droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination »*, le secrétaire général considère que ces textes constituent *« la base de l'instauration d'une paix durable et juste dans la région »*. Un appel destiné aux Etats-Unis et à Israël, qui refusent encore aujourd'hui d'établir un lien quelconque entre l'annexion par Bagdad d'un Etat voisin et la présence israélienne dans les territoires occupés.

Mais c'est surtout en marge des travaux de l'Assemblée générale et du ton officiel de son rapport que M. Perez de Cuellar a fait part de son véritable sentiment, un pessimisme qu'on ne lui connaissait guère, pour l'avoir vu revenir constamment à la charge sur des affaires aussi délicates que le conflit Iran-Irak ou la Namibie.

Invité par les journalistes accrédités à l'ONU au cours d'un déjeuner annuel inscrit dans les habitudes de l'organisation, le secrétaire général n'a pas caché les vives inquiétudes que lui inspire la situation dans le Golfe après l'échec de sa mission de conciliation à Amman et les évènements de ces derniers jours.

« Après cinquante ans de diplomatie et après soixante-dix ans d'existence, je suis profondément découragé car je n'entends nulle part les mots de dialogue, de paix et de justice quand il s'agit de trouver une solution au problème auquel nous sommes confrontés. Je me sens frustré car je voudrais faire quelque chose pour résoudre ce terrible problème, qui peut déboucher sur une terrible conflagration, non seulement sur une conflagration politique, mais sur un désastre économique pour le monde entier. Nous devons trouver une solution pacifique qui soit aussi une solution de justice. Justice pour les peuples qui ont souffert, justice pour les peuples opprimés. »

Visiblement ému, le secrétaire général de l'ONU qui assume cette fonction depuis neuf ans, a conclu ainsi : *« La plupart d'entre vous sont jeunes. Pour ma part, je suis vieux à présent et j'ai eu l'occasion d'être souvent le témoin de la guerre, d'une guerre globale et c'est ce qui nous menace aujourd'hui. Je vous en prie, œuvrez pour la paix, n'oubliez pas que nous devons tout faire pour éviter la guerre. »*

SERGE MARTI

L'Allemagne sixième membre du Conseil de sécurité de l'ONU?

BONN

de notre correspondant

M Nikolaï Portugalov, conseiller de Mikhaïl Gorbatchev et expert soviétique des questions allemandes, est un homme très écouté entre le Rhin et l'Oder et la « gorbimania » dominante en Allemagne est un peu son œuvre. C'est à lui que l'on confie, à Moscou, le soin de lancer les idées nouvelles agréables à entendre à Bonn, pendant que d'autres, dans les coulisses, négocient âprement les compensations sonnantes et trébuchantes de la bonne volonté soviétique. La dernière idée lancée par Nikolaï Portugalov consiste à proposer un siège à l'Allemagne unie comme *sixième membre* permanent du Conseil de sécurité, aux côtés de l'URSS, de la France du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de la Chine.

Cette proposition embarrasse plus les gouvernants de Bonn qu'elle ne les flatte. A l'issue du sommet franco-allemand de Munich, le chancelier Kohl a demandé à ses compatriotes de ne pas se lancer dans une *« discussion prématurée à ce sujet »*. L'entrée de l'Allemagne dans le cercle des « grandes puissances onusiennes » ne déplairait pas à M. Genscher mais cela suppose un changement de comportement des Allemands, qui devront prendre des responsabilités dans le maintien de l'ordre international ce qui, dans ... pourrait leur coûter quelques contrats d'exportation juteux

Or, entre les satisfactions d'amour propre et les avantages matériels le choix est difficile à faire C'est pourquoi un homme comme Karsten Voigt porte-parole du SPD pour les questions de politique étrangère pencherait plutot pour l'idée que vient de lancer le premier ministre italien Giulio Andreotti, consistant à *remplacer la France et le Royaume-Uni* comme membres permanents du Conseil de sécurité par la Communauté européenne et le Japon.

LUC ROSENZWEIG

A TRAVERS LE MONDE

BRÉSIL

Destruction d'un puits pouvant servir à des explosions nucléaires

Le président brésilien, M. Fernando Collor, a ordonné la destruction d'un site souterrain qui aurait pu servir à des explosions nucléaires. Il s'agit d'un puits profond d'environ 300 mètres, situé dans la *serra* (montagne) *do Cachimbo*, dans l'Etat de Para, au nord du pays. L'existence de ce puits, creusé par l'armée de l'air, avait été dénoncée par la presse il y a trois ans.

CANADA

Une intervention de l'armée contre des Mohawks fait une dizaine de blessés

La tension a de nouveau monté, mardi 18 septembre, dans la crise amérindienne que vit le Québec depuis près de soixante-dix jours. Une opération de l'armée canadienne, menée sur une île de la réserve mohawk de Kahnawake (banlieue sud de Montréal), a dégénéré en affrontements violents.

Dès que les soldats aéroportés ont commencé à ratisser cette île du Saint-Laurent, à la recherche d'armes *qu'ils ont finalement trouvées*, les Mohawks de la réserve se sont mobilisés en grand nombre, pour protester contre cette *« invasion »*. Ils ont lapidé les soldats et provoqué de rudes bagarres que les membres du conseil de la réserve ont péniblement réussi à interrompre en s'interposant. A l'arrivée de nouveaux renforts, l'armée a tiré en l'air et utilisé des gaz lacrymogènes. Pris de panique, une quinzaine de femmes et d'enfants ont sauté du petit pont reliant l'île à la réserve et dont les Mohawks avaient entre-temps bloqué la sortie avec plusieurs de leurs véhicules.

Une dizaine de personnes, civils ou soldats, ont été blessées, avant que l'armée évacue l'île, emportant avec elle une cinquantaine de pistolets et de fusils automatiques. – *(Corresp.)*

CAMBODGE

Echec de la première réunion du Conseil national suprême

Réunis pendant trois jours à Bangkok *pour la première fois*, les douze membres du Conseil national suprême (CNS) du Cambodge se sont séparés sur un désaccord mercredi 19 *septembre*. *En dépit* de pressions japonaises et thaïlandaises, ils n'ont réussi à s'entendre ni sur la nomination d'un président ni sur la composition d'une délégation à l'Assemblée générale de l'ONU.

Entre-temps, la coalition armée présidée par le prince Sihanouk, qui occupe le siège du Cambodge *à l'ONU, a décidé de ne pas se* faire immédiatement accréditer auprès de la 45e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Elle *peut le faire jusqu'au 18 octobre*, ce qui laisse encore un mois au CNS pour s'entendre sur sa présidence et, le cas échéant, représenter le Cambodge à l'ONU. Enfin, le général Vo Nguyên Giap était attendu mercredi à Pékin à la tête de la délégation vietnamienne aux Jeux asiatiques qui s'ouvrent samedi dans la capitale chinoise.

CHINE

Condamnations à mort et exécutions en série

Une nouvelle série de condamnations à mort et d'exécutions capitales vient d'être annoncée dans le cadre de la campagne de lutte contre la criminalité relancée *depuis la répression du « printemps de Pékin »* en juin 1989, et qui a déjà fait au moins un millier de victimes. A Canton, soixante-cinq *criminels de droit commun* ont été exécutés immédiatement après leur condamnation, a rapporté mardi 18 septembre le quotidien *Canton-Soir*. *La veille, le Wen Hui Bao* de Shanghaï avait annoncé la condamnation à la peine capitale de treize *« criminels »*. Quatre d'entre eux ont été passés par les armes sur le champ. Cette recrudescence de condamnations s'inscrit également dans le cadre du maintien de l'ordre avant la tenue des Jeux asiatiques, qui s'ouvrent à Pékin le 22 septembre.

Lundi, la Chine avait lancé une diatribe contre la *« conception bourgeoise »* des droits de *l'homme par l'intermédiaire* de l'agence Nouvelles de Chine (CNS). Elle répondait aux critiques d'Amnesty International contre la *répression* (*le Monde* du 14 septembre), qualifiées par le ministère chinois des affaires étrangères de *« dénuées de tout fondement »*. –

PÉROU

Soixante-dix guérilleros tués dans l'attaque d'un pénitencier

Quelque soixante-dix guérilleros du Sentier lumineux (maoïste) ont été tués dimanche 16 septembre *lors de l'attaque manquée du pénitencier* d'El Sepa, dans l'Amazonie péruvienne (au nord-est du pays), a annoncé mardi le chef de l'Institut national pénitenciaire, M. Carlos Caparo.

Un policier a été tué et trois autres blessés, lorsque les guérilleros ont pris d'assaut, à l'aube, le poste de garde du pénitencier, dans le but de libérer certains de leurs compagnons emprisonnés.

Le centre de travaux forcés d'El Sepa, situé sur les rives d'un affluent du fleuve Ucayali, a été longtemps la prison la plus redoutée des délinquants et a servi, au cours des dictatures militaires, à *emprisonner des opposants politiques* et des syndicalistes. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Le gouvernement encourage la terreur selon Amnesty international

Colombo continue d'encourager le recours à la terreur pour supprimer l'opposition armée, affirme Amnesty International dans un rapport publié mercredi 19 septembre. Au cours des dernières années, les forces de sécurité ont été responsables de la disparition ou de la mort de milliers de personnes dans le sud du pays et de centaines d'autres dans les récentes opérations de répression dans le Nord-Est, ajoute Amnesty

Certaines personnes ont été tuées dans leur maison ou en captivité et leur corps jeté sur des bords de route, dans des champs ou dans des rivières. D'autres corps ont été mutilés ou brûlés *pour empêcher* toute identification. La répression s'exerce essentiellement dans le Sud, où le gouvernement doit faire face à *l'opposition armée* du Front de libération du peuple (Janatha Vimukthi Peramuna) et dans le Nord-Est face aux séparatistes tamouls. *« Les groupes d'opposition se livrent eux aussi à des crimes atroces »*, ajoute le rapport.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

La prochaine inculpation de Winnie Mandela embarrasse l'ANC

Le Congrès national africain (ANC) était *confronté, mardi 18 septembre*, à un embarras politique majeur après l'annonce de la prochaine inculpation de Winnie Mandela (*le Monde* du 19 septembre), à la suite du meurtre d'un adolescent noir. La décision de poursuivre en justice l'épouse du vice-président de l'ANC a été rendue publique au moment même où le comité national exécutif (NEC), *l'instance dirigeante du mouvement nationaliste,* entamait une réunion extraordinaire de deux jours *consacrée à l'actuelle vague de violences, et dont* l'issue pourrait être cruciale pour l'avenir du processus de réforme.

L'importance politique des déboires judiciaires de Mme Mandela a été illustrée par le fait que le NEC a immédiatement publié un communiqué signé par son secrétaire général, M. Alfred Nzo, réaffirmant *«son soutien sans équivoque pour* [leur] *vice-président et sa famille dans cette épreuve».*

Mardi matin, le procureur général du Witwatersrand (région de Johannesburg) avait annoncé, *«après mûre réflexion»*, que Mme Mandela devrait répondre devant la Cour suprême de Johannesburg de huit chefs d'inculpation : quatre pour enlèvement et quatre pour coups et blessures avec préméditation. L'affaire remonte au 29 décembre 1988, lorsque quatre jeunes Noirs avaient été emmenés de *force chez Mme Mandela par plusieurs membres du* Mandela United Football Club, une bande de jeunes gens qui lui servaient de gardes du corps. L'épouse du vice-président de l'ANC aurait agressé à l'aide d'un «jambok» (fouet) un adolescent de quatorze ans, James «Stompie» Moeketsi Seipei, qu'elle accusait d'avoir *«donné»* des militants à la police. Le cadavre de l'adolescent avait été retrouvé quelques jours plus tard dans un terrain vague. L' «en*traîneur» du Mandela UFC., M. Jerry Richardson, a* été condamné à mort, en août, pour ce meurtre.

C'était émouvant, cette sortie de prison, le 11 février dernier, près du Cap : Nelson Mandela faisant à pied, main dans la main, avec Winnie, sa femme, ses premiers pas d'*homme libre. Changement* de tableau : sept mois plus tard, mêlée, par gardes du corps interposés, au meurtre d'un jeune Noir en décembre 1988, voilà *«la mère de la nation»* sous le coup de huit chefs d'inculpation, près d'être poursuivie pour enlèvement, coups et blessures avec *préméditation*...

Plutôt femme à histoires

Les échos de cette vilaine affaire lui étaient parvenus en prison. Sitôt libéré, Nelson Mandela s'était employé à laver Winnie de tout soupçon. *«Une femme brillante, courageuse, dévouée à notre combat, qui m'a soutenu tout au long de ma détention»*, avait-il alors déclaré pour faire taire les mauvaises langues, blanches et noires. Reléguée huit ans dans une bourgade de l'Etat libre d'Orange, victime d'incessantes humiliations et tracasseries, n'avait-elle pas courageusement payé, elle aussi, *son tribut à la «cause»*?

Sans jamais quitter son mari d'un pas, Winnie a vécu avec lui les heures glorieuses et enivrantes de sa redécouverte du monde, fréquenté à ses côtés les puissants et les faibles, se refusant à jouer un rôle de simple figurante qui, manifestement, *ne lui convient pas. La notoriété lui* a-t-elle tourné la tête? Probablement un peu. Mais, tout en ayant très vite appris à aimer ses aises, elle n'est pas femme au foyer. Plutôt femme à histoires...

«C'est une femme provocante, qui sème la division autour d'elle», commente un député blanc libéral. Son créneau à elle, ce sont les *«jeunes lions»* de l'ANC, dont elle flatte les impatiences et excuse les colères. Nelson Mandela, le vieux leader, n'est peut-être pas mécontent que l'impétueuse Winnie ait ainsi l'oreille de cette aile radicale, si peu attentive à ses appels au compromis.

Cette pasionaria avait, en son temps, vanté les mérites du supplice du *«collier»*. – un pneu enflammé autour du cou – pour châtier les *«collabos du pouvoir blanc»*. Depuis quelques semaines, elle semble prendre *un malin plaisir à mettre* les pieds dans le plat, que ce soit en évoquant la reprise de la lutte armée, en s'affichant en tenue camouflée aux funérailles de *«camarades»* à Soweto ou bien encore en accrochant à son corsage un badge du Parti communiste sud-africain. Au point d'en exaspérer certains, au sein du mouvement nationaliste, qui viennent de contester ouvertement *sa récente nomination comme* responsable des œuvres sociales de l'ANC.

Quoi qu'il en soit, la prochaine comparution de cette diva devant *une cour d'assises en réjouit plus* d'un, pressé d'assister à sa chute. Mais Winnie ne saura-t-elle pas se tirer d'une si mauvaise posture? Car si procès il y a, celui-ci prendra forcément, dans les circonstances actuelles, l'allure d'un procès politique. Et l'on sait bien que tout procès politique finit par se retourner contre ceux qui l'intentent ou, du moins, le fomentent.

JACQUES DE BARRIN

□ **Fin de la grève de la faim du Père Lafont.** – Le Père Emmanuel Lafont, *curé de paroisse à Soweto*, qui avait entamé, le 7 septembre, une grève de la faim, a annoncé, mardi 18 septembre, qu'il mettait fin à son jeûne, lancé en signe de protestation contre la vague de violences qui agite la région de Johannesburg. – *(AFP.)*

GABON : urnes bourrées, manque de bulletins...

Le fiasco des premières élections démocratiques

LIBREVILLE

de notre envoyée spéciale

Censées se dérouler *«dans l'honneur, la dignité et le respect d'autrui»*, selon les vœux du président Omar Bongo, les premières élections législatives pluralistes depuis plus de vingt-cinq ans ont donné lieu, dimanche 16 septembre, à une pagaille et à un affligeant fiasco. Plus de quarante-huit heures après le premier tour du scrutin, on attendait toujours le verdict des urnes, dont beaucoup, il est vrai, ont été malmenées, cassées ou indélicatement bourrées.

Le ministre de l'administration du territoire, chargé de recenser les résultats du vote, a lui-même reconnu que *«des désordres, des exactions et des irrégularités»* avaient été commis. Dans trente-deux circonscriptions, le scrutin a d'ores et déjà été annulé. Quant aux cinquante-deux députés (sur cent-vingt), qui ont pu être *«élus»*, il y a fort à parier que leur *triomphe sera éphémère.*

Les principaux partis de l'«opposition» – ou qui, du moins, se retrouvent en compétition avec le Parti démocratique gabonais (*PDG*), l'ex-parti *unique* – ont, en effet, exigé, mardi, l'annulation pure et simple *«sur tout le territoire»* du premier tour des élections.

Chacune de ces formations (le MORENA-Bûcheron de Paul Mba Abbessole ; l'Union socialiste gabonaise (USG) de Serge Mba Bekale, actuel ministre de la santé ; et le bouillonnant Parti gabonais du progrès (PGP) de Me Agondjo-Okawe, qui avait tenu la vedette lors des émeutes de Port-Gentil en mai) ont dénoncé les *«fraudes massives»* qui ont entaché le scrutin. Beaucoup de bureaux de vote manquaient *qui* de bulletins, qui d'enveloppes, sans compter les nombreux citoyens privés de carte d'électeur.

Le quotidien progouvernemental, *l'Union*, parle lui-même *«d'échec»* et suggère aux autorités *«de déclarer irréguliers partout»* les résultats du scrutin *tant* les entorses ont été multiples et flagrantes, favorisant, dans la plupart des cas, les candidats du PDG.

Qu'après un quart de siècle d'unipartisme, le moteur politique connaisse de tels ratés n'a, semble-t-il, pas étonné les Gabonais. Malgré d'assez nombreuses échauffourées (à Libreville, les forces de l'ordre ont *dû intervenir à quatorze* reprises), aucun incident majeur n'a été signalé. L'heure est à l'amertume mais pas à la révolte.

CATHERINE SIMON

TUNISIE

Le gouvernement relance la polémique sur le siège de la Ligue arabe

TUNIS

de notre correspondant

La polémique sur le transfert, de Tunis au Caire, du siège de la Ligue arabe est loin d'être éteinte. Alors que douze des vingt et un membres de l'organisation – Egypte, Syrie, Liban, Maroc, Djibouti, Somalie et les six pays du Golfe – considèrent avoir définitivement réglé la ques*tion le 10 septembre au Caire (le Monde* du 12 septembre), la Tunisie vient de la relancer en invoquant le respect de la légalité.

Dans une note adressée, lundi 17 septembre, au secrétariat général de la Ligue arabe, le gouvernement tunisien rappelle que le seul cadre habilité pour discuter de ce transfert est la session ordinaire de l'organisa*tion prévue pour le 27 septembre* à Tunis. La démarche tunisienne se *fonde sur la décision arrêtée* à l'unanimité en mars dernier selon laquelle la session d'automne de la Ligue aurait à se prononcer sur la procédure du transfert du siège de l'organisation dans *la capitale* égyptienne suivant un calendrier s'échelonnant jusqu'en juin 1991. Or, le groupe des douze réuni au Caire a précipité l'opération en décrétant qu'elle devait être achevée avant la fin octobre et, de surcroît, a passé complètement sous silence le maintien à Tunis d'un second centre de l'organisation qui était pourtant prévu.

La Tunisie et la plupart des huit autres absents à la réunion du Caire ont déjà rejeté ce «fait accompli».

MICHEL DEURE

□ ***MAROC* : nouvel ambassadeur en France.** – Le roi Hassan II a *nommé, mardi 18 septembre*, M. Abbes El Fassi ambassadeur du Maroc en France en remplacement de M. Youssef Ben Abbes, en poste à Paris depuis 1974. M. El Fassi était ambassadeur à Tunis depuis 1985. – *(AFP.)*

□ **LIBERIA : un émissaire américain à Monrovia.** – M. Herman Cohen, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, s'est rendu, mardi 18 septembre, à Monrovia où il a rencontré Prince Johnson, le chef d'une faction, qu'il a trouvé *«coopératif et en faveur de la démocratie»*. En revanche, il n'a pu avoir aucun contact avec Charles Taylor, le *chef du Front national patriotique* du Libéria (NPFL), qu'il espère *voir prochainement «pour le convaincre d'accepter un cessez-le-feu»*. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : deux ans après, l'IRA se venge

L'ancien gouverneur de Gibraltar est grièvement blessé dans un attentat

LONDRES

de notre correspondant

Sir Peter Terry, ancien adjoint du commandant suprême de l'OTAN en Europe et ancien gouverneur de Gibraltar, était tranquillement en train de lire, mardi soir 18 septembre, au rez-de-chaussée de sa gentilhommière, à Milford, dans le Staffordshire, à environ 200 km au nord-ouest de Londres, lorsque des inconnus ont ouvert le feu à la mitraillette à travers la fenêtre.

Touché au bras, au ventre et à la tête, Sir Peter a été transporté d'urgence dans un hôpital de la région. Son état est jugé *« sérieux »*, par le chirurgien qui l'a opéré. Son épouse, qui se trouvait dans une pièce adjacente, a été légèrement blessée par une balle qui a traversé la cloison.

Personne n'avait encore revendiqué cet attentat mercredi matin, mais Scotland Yard est persuadé que l'Armée républicaine irlandaise (IRA) est responsable de cette action. Sir Peter était en effet gouverneur de Gibraltar en mars 1988 lorsque trois militants de l'IRA ont été tués au pied du Rocher par un commando d'élite de l'armée de l'air. Il avait donné personnellement son feu vert à cette opération qui a déclenché un cycle de violences en Ulster tout au long de l'année 1988.

Abattus sans sommation

L'IRA avait enterré ses morts à Belfast, le 16 mars 1988, mais avait promis de se venger. La cérémonie elle-même avait été un moment interrompue par l'acte d'un tireur protestant isolé qui avait lancé des grenades sur le cortège et tué trois catholiques qui étaient venus, parmi plusieurs milliers d'autres, assister aux obsèques.

Vétérans de l'IRA malgré leur jeune âge, Mairead Farrell, Sean Savage et Daniel McCann étaient à Gibraltar depuis la fin de 1987 pour repérer les lieux et préparer un attentat... contre Sir Peter au moment de la relève de la garde devant la maison du gouverneur. Filés depuis des mois à leur insu par la police espagnole, qui avait prévenu les Britanniques, ils avaient été abattus sans sommation par des tireurs d'élite des Special Air Services (SAS). Ils n'avaient ni armes ni explosifs. L'enquête sur cette affaire n'avait rien donné malgré les efforts de l'avocat catholique nord-irlandais qui a accusé les forces de sécurité britanniques de meurtre avec préméditation...

Lorsqu'il a pris sa retraite de la RAF en 1984, Sir Peter Terry était un des plus hauts gradés de l'armée de l'air. Il avait été commandant en chef de la RAF en Allemagne et, à ce titre, adjoint au commandant suprême de l'OTAN. Nommé gouverneur de Gibraltar en 1985, il avait quitté le Rocher l'an dernier, à l'âge de soixante-deux ans.

DOMINIQUE DHOMBRES

POLOGNE

Le général Jaruzelski accepte de voir réduire la durée de son mandat

Le président polonais Wojciech Jaruzelski a fait mardi 18 septembre un premier pas vers sa démission de la présidence de la République en annonçant qu'il demanderait jeudi au Parlement de réduire la durée de son mandat.

Le général Jaruzelski a fait connaître sa décision, *« guidée par le souci d'éviter des manifestations publiques indésirables et par la volonté de promouvoir la démocratie dans notre Etat »*, à l'issue d'une rencontre de six heures avec plusieurs responsables politiques, parmi lesquels M. Lech Walesa, candidat à la présidence, et le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki. M. Jaruzelski demandera au Parlement, lors de sa réunion de jeudi 20 septembre, de fixer une date pour le transfert du pouvoir à un nouveau président élu au suffrage universel.

La rencontre de mardi, sous les auspices du cardinal Glemp, n'a apparemment pas permis de rapprocher les points de vue de MM. Walesa et Mazowiecki. *« C'était seulement une discussion et aucune décision n'a pu être prise »*, a déclaré M. Walesa, l'air sombre, à la sortie. Dans l'entourage des participants, on considérait comme de plus en plus probable la candidature de M. Mazowiecki contre celle de M. Walesa. – *(Reuter, UPI.)*

□ **IRLANDE DU NORD : le policier enlevé par l'IRA retrouvé mort.** – Le corps de l'officier de police Louis Robinson, agé de quarante-deux ans, enlevé samedi 15 septembre, par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), qui a revendiqué son *« exécution »*, a été retrouvé, mardi 18 septembre près d'Armagh, dans le sud de l'Ulster.

□ **ROUMANIE : reprise du procès de Timisoara.** – Le procès de vingt-cinq responsables de la Securitate, de la police et du Parti communiste roumain, accusés d'avoir organisé la répression des manifestations de décembre à Timisoara a repris mardi 18 septembre, avec l'audition de nouveaux témoins qui ont affirmé que l'armée avait tiré et tué des manifestants. Un avocat de la défense a demandé, mardi, la comparution en tant qu'accusés des généraux Victor Stanculescu (actuel ministre de la défense) et Mihai Chitac (ministre de l'intérieur jusqu'en juin dernier). – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

La bataille des Slovaques pour l'autonomie économique et politique

Le président Vaclav Havel a condamné lundi 17 septembre le *« séparatisme »* slovaque. Dans son discours de rentrée parlementaire, il a souligné que les antagonismes entre Tchèques et Slovaques suscitaient les *« réticences »* des investisseurs étrangers. *« L'Europe n'ouvrira pas ses portes à la Tchécoslovaquie si nous ne pouvons garantir l'intégrité de notre Etat »*, a-t-il déclaré en rejetant l'inscription dans la future Constitution du droit à l'indépendance des républiques tchèque et slovaque. Mais il a critiqué le *« paternalisme »* tchèque et prôné un fédéralisme authentique.

BRATISLAVA

correspondance

« A l'heure actuelle, le principal est de construire une économie qui fonctionne », explique M. Ivan Carnogursky, qui dirige, avec son frère Jan, ex-vice-premier ministre du gouvernement fédéral de transition, le mouvement chrétien-démocrate, une des plus puissantes formations politiques en Slovaquie.

La déclaration de M. Carnogursky peut surprendre. Il y a à peine un mois, son frère Jan affirmait son désir de voir la partie orientale de ce qui s'appelle désormais la République fédérative tchèque et slovaque devenir *« un sujet indépendant »*. Mais les derniers sondages montrent que même si les Slovaques sont plus de 80 % à vouloir que leur langue ait un statut officiel avec le tchèque, *ils ne sont guère que 10 %* à vouloir l'indépendance totale. En juin, le Parti national slovaque, indépendantiste, avait recueilli 14 % des voix.

Placés face aux réalités, les Slovaques estiment que c'est l'économie qui déterminera le destin de leur nation et beaucoup de nationalistes ont baissé le ton : ils veulent maintenant essayer de convaincre leurs partenaires tchèques que seule une plus grande décentralisation économique et politique peut éliminer les structures totalitaires et assainir l'économie. *« Nous devons restructurer notre économie qui est trop centralisée à Prague, mais nous ne pouvons pas la gérer sans avoir une vaste autonomie économique et politique »*, affirme ainsi Ivan Carnogursky. De droite à gauche, les dirigeants slovaques partagent ce raisonnement. Même si leur formule de restructuration économique reste vague, elle procède d'un projet politique clair.

Un ministère slovaque des relations extérieures

Ces dirigeants sont unanimes pour demander un contrôle quasi total à Bratislava de l'appareil d'Etat. *« Le gouvernement fédéral gardera la défense et le contrôle des frontières, la politique fiscale et monétaire et les relations inter-Etats, ainsi que quelques ministères de coordination tel l'environnement »*, explique Fedor Gal, directeur de Public contre la violence, le mouvement frère en Slovaquie du Forum civique tchèque, qui professe les thèses les plus modérées en matière de nationalisme. Celui-çi s'est manifesté, selon M. Gal, *« sous la forme d'un enthousiasme pour la république slovaque »*, le seul Etat indépendant qu'aient connu les Slovaques et qui fut, malheureusement pour eux, la république « clérico-fasciste » créée par Hitler. *« Il faut canaliser d'une manière constructive ce nationalisme qui ne s'est pas endormi et qui résulte d'un millénaire de domination hongroise »*, explique M. Gal. *« C'est une réaction négative*, ajoute-t-il. *Le peuple slovaque a toujours été l'appendice d'autres nationalités. Actuellement, nous vivons une période de découverte de soi. »*

La dernière manifestation de cette découverte de l'identité slovaque, c'est la création d'un ministère slovaque des relations étrangères, dirigé par le comédien Milan Knazko. Son vice-ministre, M. Roman Zelenay, explique qu'il souhaite nouer des liens économiques et culturels avec d'autres nations, mais ne remet pas en question l'intégrité de la Tchéco-slovaquie : *« Nous voulons la fédération avec les Tchèques, mais dans le plein sens du terme, avec deux Etats souverains et autonomes qui s'y retrouvent de leur propre gré. »*

PETER GREEN

POLITIQUE

Le projet de résolution soumis au comité central pour le vingt-septième congrès du PCF

« Le bilan des années 80 a de quoi réjouir la bourgeoisie française »

Le comité central du Parti communiste se réunira les *jeudi 20, vendredi 21 et samedi* 22 septembre pour débattre du projet de résolution qui sera ensuite soumis aux militants dans la perspective du vingt-septième congrès, prévu du 18 au 22 décembre à Saint-Ouen. Le document proposé à la discussion par le direction souligne, dans son introduction, que *« les communistes français sont aujourd'hui confrontés à d'immenses questions »*. Quelle doit être leur action dans le monde ? Quelle doit être leur action en France ? Quelles conclusions leur parti doit-il tirer de sa situation présente dans son fonctionnement interne ? Les réponses à ces trois interrogations sont la base politique à partir de laquelle les militants seront appelés à se déterminer sur les prises de position du comité central.

A propos des évolutions politiques planétaires et de l'effondrement des régimes socialistes des pays de l'Est, ce projet de résolution indique notamment : *« Faute de procéder à temps, notamment dans les années 60, aux changements profonds nécessaires, l'Union soviétique et d'autres pays socialistes ont vu s'accumuler les contradictions et les blocages. (...) Les dirigeants soviétiques en ont enfin tiré les conséquences en 1985 en entamant la perestroïka. Ceux des pays socialistes européens se sont obstinément refusé aux changements, créant les conditions de crises qui ont explosé en 1989 et 1990. Au cours de ces deux dernières décennies, les communistes français se sont efforcés de faire preuve de lucidité et de solidarité (...). »*

« Une vaste régression »

« Pour autant, il est évident que nous n'avons pas pris – ni nous ni personne – la mesure exacte de la profondeur de la crise de ces sociétés, de l'ampleur du fossé qui s'était créé entre ces régimes et leurs peuples, de l'état de dégénérescence des partis communistes et du personnel politique dirigeant de ces Etats. Nous ne pensions pas que le fonctionnement de ces partis était à ce point contraire à ce que doit être la vie d'un parti communiste ; nous n'imaginions pas que des dirigeants pouvaient chercher à tromper aussi systématiquement d'autres communistes, comme ils n'ont cessé de le faire à notre égard ; nous ne pouvions pas deviner que certains d'entre eux se convertiraient à la social-démocratie ou à la droite pour diriger avec les forces capitalistes le processus de liquidation du socialisme. »

A propos de l'action du PCF en France, le projet de résolution dresse un sombre tableau de l'état du pays sous la direction politique des socialistes : *« La mise en œuvre du programme du capital conduit à une vaste régression. Régression sociale : depuis le début des années 80, toutes les inégalités s'aggravent. (...) La pauvreté s'étend. (...) Les acquis sociaux sont remis en cause. (...) Des discriminations de toutes sortes frappent des gens parce qu'ils sont pauvres, jeunes, « différents », voire parce qu'ils sont malades. (...) Régression économique : la décennie a été marquée par l'accélération d'un véritable saccage des atouts industriels, technologiques, agricoles du pays. (...) La France s'affaiblit. (...) Régression dans le domaine des libertés et de la démocratie : deux cents ans après la Révolution française c'est l'Etat-PS, le régime présidentiel. (...) Le pouvoir s'apprête à porter un coup fatal aux communes (...) Régression culturelle avec l'élitisme, la culture marchandise, la dictature de l'audimat dans les médias. (...) On peut parler de véritables reculs de civilisation. »*

« Indiscutablement, le bilan des années 80 a de quoi réjouir la grande bourgeoisie française : ce sont bien ses orientations qui sont mises en œuvre sous l'autorité de François Mitterrand. Et le gouvernement Rocard, dans lequel collaborent ministres socialistes et ministres de droite, donne à cette politique un véritable coup d'accélérateur. (...) Seul aujourd'hui, le Parti communiste, par ailleurs affaibli, propose l'union des forces de gauche pour faire une politique de gauche. »

Mais comment *« déployer pleinement »* une *« politique de rassemblement »* ? Le projet de résolution sollicite l'avis des militants sur trois questions : *« Comment apprécier le niveau actuel du mouvement populaire ? Nous avons un programme, l'utilisons-nous pleinement ? Quelle majorité, quel gouvernement pour faire cette autre politique ? »*

Trois propositions

Et de quel parti les communistes français ont-ils besoin ? D'abord, *« ce parti a été, est et demeurera le Parti communiste français. Depuis qu'il existe, il lui est arrivé de commettre des erreurs et des fautes mais il n'a jamais été pris en défaut sur les critères à partir desquels il définit son action. (...) Cela ne signifie pas qu'il doive rester immobile ; il a beaucoup changé, il doit continuer à le faire. »* Quatre questions sont posées, à ce sujet, aux militants : *« Nous adressons-nous comme nous devons le faire à toutes celles et à tous ceux que nous voulons rassembler ? Ne réduisons-nous pas parfois notre politique de rassemblement à la seule union dans l'action des intéressés pour leurs revendications ? La troisième question concerne la défense et l'indépendance de la France. Enfin, nombre de croyants sont aujourd'hui révulsés par les injustices qui caractérisent notre société, ne nous faut-il pas faire davantage d'effort pour nous retrouver avec eux ? »*

A propos du mode de fonctionnement du parti, ce texte souligne : *« Le comité central considère que plus que jamais le parti doit être un parti de militants et non une « machine électorale » à l'américaine ; un parti de masse accueillant toutes celles et tous ceux qui veulent contribuer à son action et non un parti élitiste aidant des notables à faire carrière. (...) Il est évident que le « centralisme démocratique » a un lourd handicap : celui d'avoir été utilisé par tous les partis communistes depuis leur création (...) et c'est en son nom que les partis d'Europe de l'Est ont dégénéré. Ces partis connurent certes le centralisme, mais un centralisme autocratique et bureaucratique, nullement le centralisme démocratique. L'usurpation du terme ne condamne pas, à notre avis, la notion qu'elle recouvre et que notre parti essaie de faire vivre. (...) Nos statuts n'instituent aucune entrave à la liberté de jugement et de décision des communistes dans l'élaboration de la politique du parti ; aucune restriction à leur liberté dans le choix de leurs dirigeants et de leurs délégués aux conférences préparatoires et au congrès ; aucun mandat impératif que devraient respecter ces derniers. Nous ne proposons pas de modifier cet état de chose. (...) De même, nous rejetons la formation de fractions ou de tendances organisées au sein du parti. L'expérience des autres partis prouve que cette organisation, par sa logique même, ossifie les désaccords, transforme les adhérents en porte-voix de leaders qui pensent pour eux, interdit la démocratie. »*

Toutefois, le projet de résolution soumet *« à la discussion, à la critique et à la décision des communistes »* trois *« propositions d'amélioration sensible : 1) L'amélioration majeure qui doit être apportée au fonctionnement du parti, c'est d'accorder réellement et dans les faits le rôle primordial à l'activité de chaque cellule et de chaque adhérent ; 2) Les décisions prises doivent mieux bénéficier de la contribution de tous les communistes, être le fruit d'une réflexion collective (...), cela suppose que chacune et chacun expose librement son point de vue sans être classé ni étiqueté, que le débat se mène loyalement, franchement et sans formalisme. (...) Le comité central appelle les communistes à franchir le pas dans le caractère démocratique de la vie du parti à la l'occasion de la préparation puis de la tenue du vingt-septième congrès ; 3) Nul n'a de « rente de situation » au parti. (...) La discussion du vingt-septième congrès doit être le moment d'un examen franc et loyal par les communistes de l'accomplissement du mandat des dirigeants qu'ils ont élus. »*

Les journées parlementaires de l'UDC

M. Méhaignerie s'efforce de renforcer son autorité sur les centristes

Au cours de leurs Journées parlementaires, mardi 18 et mercredi 19 septembre à Vitré (Ille-et-Vilaine), les députés de l'UDC ont renouvelé leur confiance à M. Pierre Méhaignerie.

VITRÉ

de notre envoyé spécial

« Ce n'est pas du gâteau d'être centriste » : M. Jacques Barrot aura eu le mot de la fin et le mot du cœur, mardi 18 septembre à Vitré, au terme d'une séance de psychothérapie censée mettre un point final à toutes les turbulences qui, depuis la fin de l'été, chahutaient sans ménagements l'embarcation centriste. Quel cap tenir ? Le capitaine fait-il encore l'affaire ?

Après les jeunes matelots du JDS, les marins du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale avaient donné le sentiment à leur tour de perdre le contrôle (*le Monde* du 14 septembre). Il était urgent d'écoper toutes les appréhensions et les suspicions, et M. Pierre Méhaignerie, maire de Vitré, a voulu démontrer qu'il entendait bien demeurer maître chez lui, à la tête du CDS, comme à celle du groupe UDC de l'Assemblée nationale. Fait sans précédent : pour renforcer ses positions internes, mais aussi externes, vis-à-vis de partenaires de l'opposition prompts, selon lui, à profiter de ses désagréments personnels, M. Méhaignerie a exigé de ses députés un double vote : vote de confiance sur sa personne et vote d'approbation sur sa ligne politique. Pour avoir été suspecté longtemps de naviguer à vue, de tirer des bords entre les phares de Matignon et les balises de l'opposition, le président du CDS a clairement tracé, cette fois, les limites de l'avenir de son parti et de son groupe.

« Loyal, fiable exigeant »

Plus par réalisme, sans doute, que par réel enthousiasme. Mais mener des hommes impose, naturellement, quelques sacrifices. Le CDS est dans l'opposition et entend qu'on l'y tienne pour *« loyal, fiable et exigeant »*, trop désireux à présent, comme le dit si benoîtement son président, *« de réduire le champ des suspicions »*. Après deux ans de travaux forcés dans le bagne de l'ouverture, M. Méhaignerie semble donc aujourd'hui abdiquer. Devant le poids des institutions : *« Le réalisme commande, sous la Ve République, des positions claires, au risque de perdre en rigueur intellectuelle. Nous avons choisi l'opposition. Personne ne pourra remettre en cause ce choix. »* Devant aussi le grand sens des réalités des députés, qui savent que le temps de rendre des comptes, si possible clairs, à leurs électeurs, approche. La meilleure preuve en est que cette appartenance pleine et entière à l'opposition aura été finalement agréée par vingt-cinq députés contre trois abstentions.

Les trois barristes – MM. Edmond Alphandéry et Bruno Durieux et Mme Christine Boutin, – inquiets de voir le CDS mordre à l'hameçon de l'UPF, apparaissent à présent isolés.

Le maire de Vitré, pour afficher la loyauté et la fiabilité centristes, a donné quitus à ses troupes et, à leur tête, à M. François Bayrou, délégué général de l'UDF, pour participer sans retenue aux réflexions de cette confédération. Dans l'immédiat, il a accepté le principe de Journées parlementaires communes UDC-UDF en novembre et décembre sur la décentralisation et l'Europe. « Loyal, fiable » : le président du CDS, pour ne pas donner l'impression de trop se déjuger, a évidemment beaucoup insisté encore sur *« l'exigence »* du centre au sein de l'opposition. Exigence de clarté en ce qui concerne l'Europe et le Front national ; exigence d'intelligence et de volonté constructive chez les cohabitants de l'opposition.

Ces mises au point faites, M. Méhaignerie n'a eu aucune difficulté pour obtenir le vote de confiance qu'il attendait (vingt-six pour et deux abstentions). Pour autant, ces journées parlementaires n'ont pas levé toutes les embûches sur l'étroite ligne de crête centriste.

Comment justifier, aux yeux des voisins UDF, et notamment PR, l'existence d'un groupe réputé autonome à l'Assemblée nationale ? M. Raymond Barre n'était pas présent à Vitré, mais, au vu des réactions de ses fidèles sur place, on peut s'attendre à quelques autres frictions. L'ancien premier ministre a toujours poussé le CDS à jouer la partition d'un parti comme le Parti libéral allemand. Les thèses de M. Méhaignerie se calquent à présent sur le modèle du CDU.

Enfin, M. Méhaignerie a obtenu, plutôt qu'une absolution, une simple rémission. *« Il y a un temps pour le combat des idées, un temps pour le choix des hommes »*, a-t-il dit à ses amis. A deux abstentions près, les députés ont admis cette règle. Une convention sur les idées se tiendra en octobre à Saint-Malo. Le congrès statutaire est prévu un an plus tard à Annecy, la ville de M. Bernard Bosson. Ce n'est plus un mystère désormais que le président du CDS se trouve de plus en plus contesté par des jeunes qui se sentent pousser des ailes : MM. Bosson, Bayrou, Baudis et d'autres.

DANIEL CARTON

Questions « ouvertes », réponses fermées

par Alain Rollat

DIRE que les communistes français sont aujourd'hui *« confrontés à d'immenses questions »*, comme le souligne d'emblée le projet de résolution est surtout un immense euphémisme. En tirer la conclusion que le vingt-septième congrès du PCF se traduira par une *révolution politique à la mesure des* bouleversements qui ont provoqué en quelques mois la chute des *principaux régimes communistes* de l'Europe de l'Est serait une énorme gageure.

En effet, bien que l'effondrement de ces régimes ait apporté le plus cruel démenti à son secrétaire général, M. Georges Marchais, qui affirmait en décembre 1987, dans son *rapport au vingt-sixième congrès*, que le socialisme faisait partout *« la preuve de sa supériorité »* et *accordait alors à la perestroïka gorbatché*vienne une valeur exemplaire, l'état-major du PCF ne paraît pas disposé, loin de là, à remettre en cause ses propres analyses.

Le projet de résolution arrêté par la commission de vingt-huit membres constituée, en juin, sous la présidence de M. André Lajoinie, réduit simplement à *« un grave échec pour le mouvement communiste »* l'effondrement des *régimes totalitaires de* l'Est, sans que cela signifie, dit-il, *« l'échec du socialisme »*. S'ils *admettent la nécessité de « faire du neuf »*, les dirigeants du PCF n'entendent renoncer ni au rôle d' *« avant-garde » ni* à la sacro-sainte pratique du centralisme démocratique, qu'ils se refusent à condamner sous prétexte qu'elle a été dévoyée à l'Est, encore moins à l'appellation du parti, qui *« a été, est et demeurera le Parti communiste français »*.

Au contraire, dans une France frappée de *« régression »* généralisée sous les effets d'une politique socialiste mise au service, selon eux, de la *« bourgeoisie »*, les caciques du PCF pensent que *« plus que jamais »* leur parti *« doit demeurer le parti des opprimés »*. Ainsi voué à une marginalité accrue sur la scène internationale, comme l'a confirmé l'absence des communistes italiens à la Fête de l'*Humanité*, l'état-major du PCF ne semble pas du tout perturbé par la fossilisation qui le menace si l'on s'en tient à l'évolution de ses résultats électoraux. S'il n'en reste qu'un...

La perestroïka elle-même n'est plus considérée comme une phase du *« processus révolutionnaire »*. La résolution préparatoire au vingt-septième congrès retient surtout qu'à l'Est, aujourd'hui, *« ce sont les acquis sociaux et démocratiques du socialisme et le socialisme lui-même qui sont actuellement l'objet d'une véritable entreprise de démolition dans plusieurs pays »*.

Silence significatif, le texte ne demande pas aux militants de faire exception pour l'URSS. Jour après jour, le discours du PCF prend ainsi ses distances vis-à-vis de M. Gorbatchev.

Certes, ce projet de résolution est officiellement amendable. Pourra-t-il l'être dans le sens souhaité par les militants contestataires, bien décidés à persévérer dans leur entreprise rénovatrice, ainsi qu'en témoigne l'appel lancé, mardi 18 septembre, à l'initiative de M. Jack Ralite et deux cents élus et militants de Seine Saint-Denis (*le Monde* du 19 septembre) ? La chose *paraît peu plausible. La tonalité des* échanges qui auront lieu, à partir de jeudi, au comité central, constituera le meilleur test de la volonté de réconciliation ouvertement affichée par les chefs de file de la majorité qui en appellent à l'esprit de fraternité des militants tout en réaffirmant leur refus de toute *« fraction »* ou *« tendance »*.

Pour l'instant, les deux porte-voix de la minorité qui ont participé aux quatre séances de travail de la commission responsable du projet de résolution, MM. Charles Fiterman et Roland Favaro, ont manifesté leur *scepticisme en s'abstenant de voter* ce texte. Comme le soulignait lui-même M. Lajoinie en marge de la Fête de *l'Humanité*, la direction du parti a voulu un texte *« ouvert »* mais pas un texte *« ambigu ou nègre blanc »*. Il n'y a en effet aucune ambiguïté. Si, pour la première fois, un projet de résolution *préparatoire* au congrès du PCF formule de très nombreuses interrogations et plusieurs *propositions de nature à justifier un* vaste débat, voire un grand déballage, on imagine mal l'état-major du *parti accepter* des révisions déchirantes dès lors que, sur l'essentiel, il fournit déjà des réponses sans appel.

La place donnée à ces interrogations est pourtant révélatrice d'un profond désarroi *sous-jacent et cette* impression est fortement accentuée par un autre détail : sur les cent dix-*neuf pages que* compte le projet de résolution, les trois quarts ne constituent pratiquement qu'une version actualisée du programme conçu par le PCF lors de son congrès de 1987, comme si rien de très fondamental n'avait changé en trois ans, dans l'univers communiste...

□ **Rectificatif.** – Une erreur s'est glissée dans la liste des six conseillers généraux communistes de Seine-Saint-Denis signataires d'un appel à l'*ouverture* pour le prochain congrès du PCF (*le Monde* du 19 septembre). Mme Carmen Caron et M. André Macé ne sont pas conseillers généraux. En revanche, MM. Bernard Vergnaud et Georges Prudhomme siègent à l'assemblée départementale avec Mmes Madeleine Cathalifaud et Michèle Mitolo et MM. Raphaël Grégoire et René Foulon, qui ont aussi signé ce texte.

Budget de 1991 : non, mais...

VITRÉ

de notre envoyé spécial

Les députés centristes ont passé, mardi 18 septembre, une bonne partie de l'après-midi à examiner le projet de loi de finances de 1991. Bien que la tonalité générale des interventions ait été plutôt négative et semble indiquer que l'UDC, comme l'année dernière, s'oriente vers un vote négatif – sauf adoption massive, et improbable, de ses amendements – le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy a reçu un satisfecit discret.

Les élus UDC estiment en effet que, face à la pression du groupe socialiste, M. Bérégovoy a tenté de mettre en place quelques lignes de résistance. *« Il ne serait pas raisonnable de dire qu'il n'a pas fait un effort, mais ce budget n'est pas à la hauteur de l'enjeu actuel. Ce qui est clair, cependant, c'est qu'au niveau doctrinal, nombreux sont les socialistes à ne pas partager la philosophie de M. Bérégovoy, qui consiste à réduire les dépenses publiques en période de récession alors qu'un réflexe keynésien conduit ses amis du Parti socialiste à souhaiter une attitude inverse. Tout cela est un révélateur de la fragilité politique du gouvernement »*, a expliqué M. Edmond Alphandéry. Il a toutefois doté ce projet de loi de finances du label de *« budget anti-choc »* choisi par le ministre du budget, M. Charasse. En revanche, il lui a dénié celui de *« budget anti-chômage »*.

Tous les intervenants ont d'ailleurs souligné ce point dû à la fragilité actuelle de l'économie. Ils ont rappelé que après les vaches grasses fiscales des années 1986-1989, la France cumulait aujourd'hui un double handicap : celui d'un ralentissement économique, en raison, notamment de la situation aux Etats-Unis aggravé par la crise actuelle du Golfe. C'est pourquoi M. Alphandéry entend, avec ses amis, se battre à l'Assemblée, par amendements interposés, pour *« améliorer le dispositif anti-chômage »*. Comme il est maintenant de tradition depuis la présentation du premier budget Rocard en 1988, l'intervention de l'autre spécialiste des questions éocnomiques de l'UDC, M. Bruno Durieux, a été marquée d'une note plus favorable au dispositif du gouvernement.

Le député barriste du Nord a estimé qu'il ne fallait pas *« politiser de manière un peu légère »* la façon d'apprécier ce cru 1991 : *« Disons pourquoi nous ne le votons pas et dans quelles conditions on pourrait le voter. »* Une nouvelle fois, les centristes se démarquent de la position du RPR et de l'UDF qui ont catégoriquement condamné le projet de loi de finances avant même qu'il ne soit débattu à l'Assemblée nationale, à partir du 16 octobre.

M. Bruno Durieux a insisté sur le fait que l'opposition se déconsidérerait aux yeux des socioprofessionnels en critiquant sans nuance un budget qui comporte pourtant un certain nombre de points positifs (baisse de l'impôt sur les bénéfices réinvestis, même si M. Barrot aurait souhaité qu'il n'y ait pas de distinction entre les bénéfices réinvestis et ceux distribués, réduction du taux majoré de la TVA, *même si M. Alphandéry aurait* souhaité une baisse du taux moyen, réduction du taux de plafonnement de la *taxe professionnelle, etc.*).

Enfin, invité du groupe UDC, M. René Monory, sénateur centriste, membre de la commission des finances du Sénat, a pris une position nettement plus défavorable. Le sénateur de la Vienne reproche au ministre des finances d'avoir fondé son budget sur des prévisions économiques incertaines, voire inexactes : minoration de l'inflation prévisible cette année, mauvaise appréciation des effets de la crise du Golfe sur le prix du baril de pétrole. *« Ce n'est donc pas un budget de vérité »*, a conclu M. René Monory.

PIERRE SERVENT

صورة من الأصل

...congrès du PCF

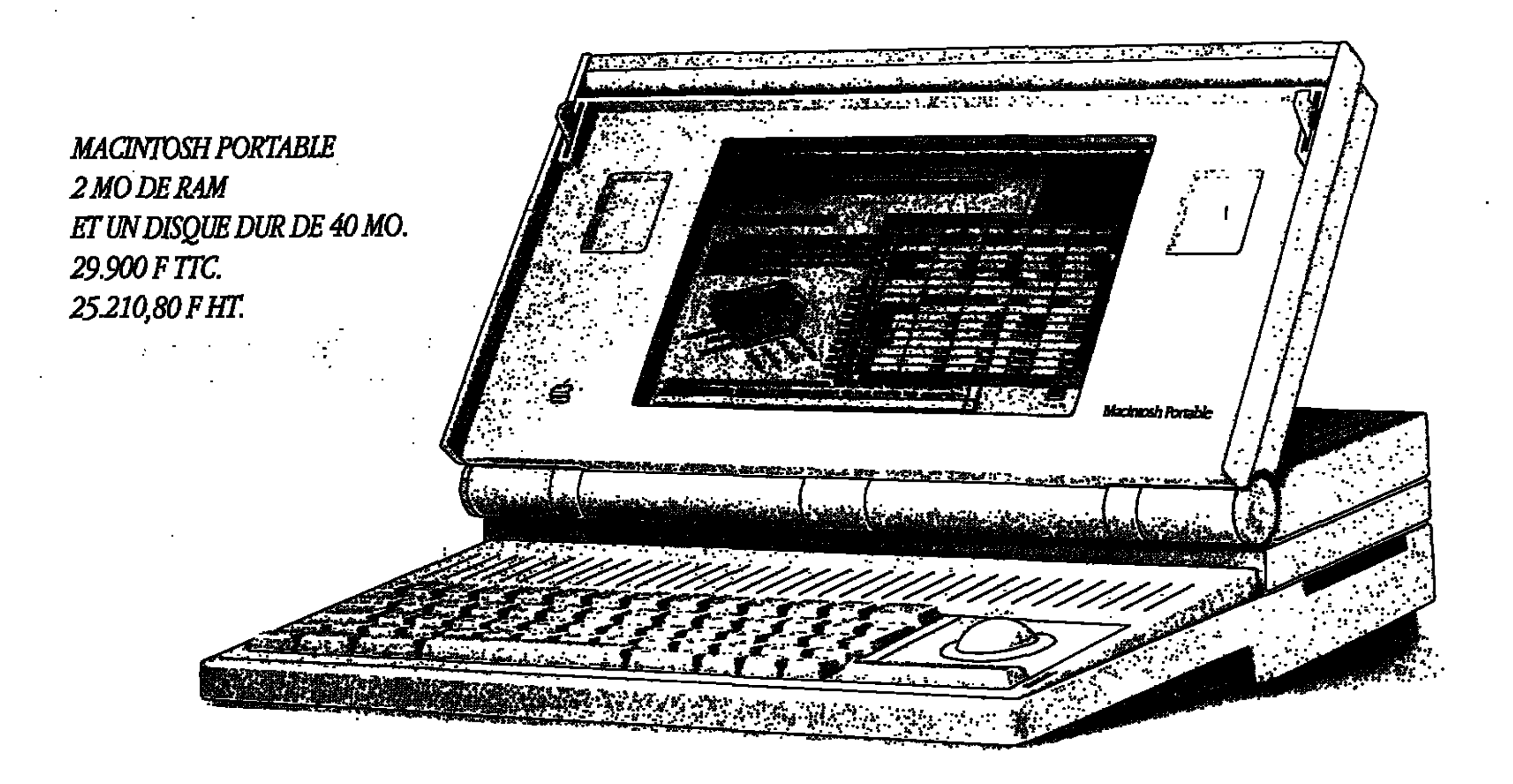
...urgeoisie française»

Questions ouvertes...
réponses fermées

29.900F TTC
PRIX IC

UNE RAISON TRES CONCRETE DE PASSER DU REVE A LA REALITE CHEZ IC.

MACINTOSH PORTABLE
2 MO DE RAM
ET UN DISQUE DUR DE 40 MO.
29.900 F TTC.
25.210,80 F HT.



29.900 francs, eh oui, vous ne rêvez pas. Et la seule chose qu'il faut pincer actuellement c'est le combiné de votre téléphone afin de vite réserver votre **Macintosh Portable** chez IC. Le Macintosh Portable représente la concrétisation des plus beaux rêves de la philosophie Apple: **la liberté informatique**. Emportez-le où vous voulez, il saura se faire **discret** mais terriblement **efficace**. Avec 2 Mo de mémoire vive et un disque dur de 40 Mo, il a suffisamment de **puissance** pour en remontrer à plus d'un. Il possède également un écran LCD à matrice active et **10 heures d'autonomie**. Et pour continuer à fêter **Apple Expo**, découvrez les **prix IC** tout aussi **exceptionnels** sur les **Mac SE/30**, les **Mac IIci** et les **Mac IIfx**. Disponibilité, prix, conseil et sourire de 10h à 19h et même à 18h55.

(1) 42 72 26 26



10 ANS D'APPLE ÇA COMPTE

APPLE CENTER IC BEAUBOURG *26 RUE DU RENARD 75004 PARIS TEL. (1) 42 72 26 26*
APPLE CENTER IC VENDOME *21 PLACE VENDOME 75001 PARIS TEL. (1) 42 86 90 90*

IC MARSEILLE SA *94 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE TEL 91 37 25 03*
IC TOULOUSE SA *25 RUE OZENNE 31000 TOULOUSE TEL. 61 25 62 32*

POLITIQUE

Réunis en « séminaire »

Les dirigeants socialistes s'interrogent sur une réforme des institutions

Le bureau exécutif du Parti socialiste s'est réuni, mardi 18 septembre, dans un hôtel de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), pour un « séminaire » de trois jours, destiné à ouvrir le débat sur le projet que le PS prépare pour la fin 1991 (*le Monde* du 13 septembre). M. Michel Rocard et les ministres socialistes doivent participer jeudi à cette réunion, dont les premières séances, mardi après-midi et mardi soir, ont été consacrées à un « tour de table » général sur la crise du politique et sur la nature et le rôle du PS.

Après les différentes réunions de « courants » au cours de l'été – la dernière en date ayant été, les 15 et 16 septembre, celle des signataires de la motion Mauroy-Mermaz-Jospin du congrès de Rennes, – les dirigeants socialistes se sont souvenus qu'ils appartiennent au même parti. Les principaux responsables se sont tous retrouvés, mardi, à Joué-lès-Tours, à l'exception de M. Jacques Delors, retenu à Bruxelles, et des membres du gouvernement, dont la contribution à la réflexion collective est attendue pour jeudi. C'est alors, en effet, que MM. Michel Rocard, Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement (si l'actualité le lui permet) et Jean Poperen viendront prendre, autour de la table, leur place de socialistes en charge du pouvoir autant que de chefs de file au sein du parti.

M. Laurent Fabius était, lui, présent dès mardi, entouré de ses lieutenants. Le président de l'Assemblée nationale et ses amis ont pris une part active aux discussions, manifestant ainsi leur souci de conforter le rôle de M. Pierre Mauroy en tant que premier secrétaire appartenant, certes, à un courant – celui que M. Jospin s'emploie à structurer, – mais tirant sa légitimité de la « synthèse » obtenue au forceps, au lendemain du congrès de Rennes, et sur laquelle le PS doit s'efforcer de vivre pendant deux ans.

Les interventions de mardi, après un propos introductif du premier secrétaire, ont porté sur l'évolution de la société, sur l'identité du socialisme, ses valeurs et ses concepts. Deux thèmes de débat se sont dégagés des six heures de discussion : les institutions et le rôle du PS.

La concentration du pouvoir

Sur le premier point, M. Henri Emmanuelli (jospiniste) et les membres du courant Socialisme et République de M. Chevènement ont réitéré leur critique d'un système politique qui concentre le pouvoir entre les mains du chef de l'Etat, réduit le Parlement à l'impuissance et place le premier ministre dans une situation ambiguë et instable. La question des évolutions institutionnelles possibles ou souhaitables avait été abordée par les jospinistes lors de la réunion du « courant I » le week-end dernier, le ministre de l'éducation nationale déclarant alors *qu'il partage les appréciations* de M. Emmanuelli sur les défauts de la Constitution actuelle.

A l'inverse, les rocardiens, dont le point de vue sur cette question a été exprimé par M. Gérard Lindeperg, sont apparus moins pressés de *remettre en cause les équilibres* – ou déséquilibres – propres à la V[e] République. La situation actuelle de leur chef de file et les perspectives qui s'ouvrent à lui semblent les inciter à considérer que, tous comptes faits, la place allouée au *président* de la République et les moyens de coercition dont dispose l'exécutif vis-à-vis du législatif présentent des avantages appréciables. Sans oublier les critiques que la gauche a depuis toujours formulées sur ce système, les rocardiens jugent plus urgent de se pencher sur les problèmes de conceptions économiques et sociales que l'époque pose aux socialistes.

Faut-il penser d'abord que les marges sont *« étroites »*, comme l'a affirmé M. Gérard Fuchs (rocardien), *ou bien faut-il surtout s'aviser* qu'elles *« existent »*, comme l'a souligné avec force M. Emmanuelli ? Quel espace laissent-elles au Parti socialiste et quelle fonction lui assignent-elles ? M. Bernard Roman (mauroyiste) a dénoncé le *« socialisme de patronage » dont lui paraissaient* vouloir se satisfaire tant les rocardiens que M[me] Geneviève Domenach-Chich, pourtant mauroyiste elle aussi. Par ce quolibet, M. Roman entendait fustiger un militantisme qui se réduirait à un *rôle social ou « sociétal » d'intermédiaire* entre la « macropolitique » gouvernementale et la « micropolitique » du quotidien.

PATRICK JARREAU

□ **La fête du Front national pour la « défense des libertés ».** – La fête du Front national qui aura lieu les 22 et 23 septembre à Bagatelle sera *« un acte de défense des libertés fondamentales »*, a déclaré M. Bruno Mégret, mardi 18 septembre. Rappelant les difficultés rencontrées par le parti d'extrême droite pour organiser ce rassemblement (*le Monde* du 19 septembre), le délégué général du FN a déclaré : *« Nous sommes face à une forme larvée de totalitarisme dont le PS est aujourd'hui le champion. »*

La succession de M. Jacques Médecin

La majorité municipale de Nice se déchire sur le poste de premier adjoint

M. Jacques Médecin est convoqué à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble le 26 septembre, pour se voir signifier une deuxième inculpation de délit d'ingérence, en sa qualité de président du conseil général des Alpes-Maritimes. La première inculpation de M. Médecin, en sa qualité de maire de Nice, remonte au 17 novembre 1989.

NICE

de notre correspondant régional

La succession de M. Jacques Médecin, maire (CNI) démissionnaire de Nice, ne cesse de se compliquer. Alors que le sénateur (RPR) et premier *adjoint au maire assurant l'intérim*, M. Honoré Bailet, se considère désormais comme un successeur de fait, une crise ouverte a éclaté, mercredi 19 septembre, dans la majorité municipale au sujet de l'attribution du poste de premier adjoint. M. Bailet en est, précisément, à l'origine.

Dans une déclaration à *Nice-Matin*, le premier adjoint s'est prononcé explicitement pour la candidature de M. Paul Guerrier, ancien trésorier-payeur général des Alpes-Maritimes, entré, en 1989, dans le conseil municipal, où il occupe les fonctions d'adjoint aux finances. *« L'un des rares*, a précisé M. Bailet, *à pouvoir remettre les finances de la ville sur la bonne voie. »* M. Rudy Salles, conseiller municipal délégué, député et président départemental de l'UDF, a aussitôt abondé dans son sens. Mais M. Michel Falicon, actuel deuxième adjoint (RPR) au maire et qui veut devenir le premier, conseiller général et président de l'Association des amis du maire, l'un des hommes forts de la municipalité, a vivement exprimé son *« total désaccord »* avec la prise de position de M. Bailet. Docteur en droit public et en droit international, M. Falicon considère qu'il possède une formation aussi valable que celle de M. Guerrier et se prévaut d'une expérience supérieure à la sienne dans ses relations avec l'administration *municipale (il est élu depuis 1977).*

Autre réaction négative aux propos tenus par M. Bailet, celle de M[me] Martine Daugreilh, député (RPR), également adjoint au maire. Elle n'est pas opposée *a priori* à la candidature de M. Guerrier, mais elle s'offusque qu'on veuille *« l'imposer »*, ce qui lui paraît *« intolérable »* et de *« mauvais augure »* pour la suite des événements.

M. Christian Estrosi, député et président de la fédération RPR, a déclaré mardi qu'il n'y avait pas, pour le moment, de candidat désigné de la majorité médeciniste à la succession de M. Médecin. *« Il est possible*, a-t-il dit, *que nous apportions notre soutien à M. Bailet, et je suis convaincu qu'il ferait un bon maire. Mais nous n'en sommes pas encore là. »*

Une hypothèque politique a, du moins, été levée. *« En ce qui concerne le Front national*, a déclaré M. Estrosi, *il ne sera, en aucun cas ni en aucune circonstance, question d'une quelconque alliance tant dans le cadre d'une élection interne que dans d'autres cas de figure. »* M. Bailet s'est prononcé, lui aussi, contre toute éventuelle *« ouverture »* de la majorité municipale actuelle au FN.

GUY PORTE

Selon « le Canard enchaîné »

600 000 francs auraient été saisis dans les bagages de M. Médecin

Les policiers et les douaniers français ont découvert une somme de 600 000 F dans des valises destinées à M. Jacques Médecin, le 14 septembre à l'aéroport de Roissy, affirme *le Canard enchaîné* du 19 septembre. *Transportées par une jeune* Niçoise proche de M. Jean Oltra, homme-clef du clan Médecin, ces valises empruntaient un vol Air France Nice-Paris à destination de l'Argentine, quand une alerte à la bombe a conduit les services de *sécurité à fouiller les bagages.*

Le 13 septembre, M. Oltra avait donné l'ordre à M. Dominique Charpentier, directeur du Comité régional du tourisme à Nice, d'expédier *« quatre gros bagages »* par ce vol à destination de l'Argentine, dans un téléfax envoyé par M. Oltra depuis le Japon, où il accompagnait M. Médecin, et dont *le Canard* publie une copie. L'examen des documents conte*nus par ces valises a convaincu* les policiers que ces dernières étaient bien destinées à l'ancien maire de Nice, qui se trouve actuellement en Uruguay, après un séjour en Argentine. Notre correspondante en Argentine, Edith Coron, *nous indique, d'autre part,* que M. Médecin a fait réserver une place, le 3 août dernier à Miami, sur un vol Buenos-Aires-Madrid pour le 24 septembre.

France inquiète, France tranquille

III. – Le racisme n'est pas le « mur » des Français

Après les militaires désorientés (*le Monde* du 18 septembre) et certains « politiques » qui s'inquiètent de la montée de l'islam *intégriste* (19 septembre), notre auscultation de la société française aborde à présent le racisme dont peuvent être victimes certaines catégories de citoyens ou d'immigrés.

Le racisme, à en croire les élus que nous avons interrogés, n'est pas le « mur » des Français. Les socialistes, qui posaient la question par voie d'affiches au printemps dernier, peuvent se rassurer.

Prenez Sarcelles : 23 % des habi*tants sont étrangers, 10 % sont* Antillais, 25 % sont juifs. Au fait, comment le sait-on ? *« Par les lieux de naissance et les noms sur les listes électorales »*, explique le maire, M. Raymond Lamontagne. Bon...

Le brave M. Lamontagne est catégorique : il n'y a pas d'hostilité ni de rivalité entre les Français et les autres, ni entre les Français de communautés différentes. Il lui arrive d'entendre certains Français parler de certains autres en les englobant dans la catégorie des *« étrangers »*. *Le maire* leur *fait* alors remarquer, gentiment, leur méprise. A part cela, tout va bien. L'élu RPR est conforté, sur ce point, par le sénateur et conseiller général communiste, M[me] Marie-Claude Beaudeau. *« Nous avons une soixantaine de communautés différentes à Sarcelles*, dit-elle. *Elles vivent en bonne harmonie. Il y a vraiment très peu d'exemples de racisme dans la vie quotidienne. »*

Les bagarres du début de l'été entre jeunes juifs et « zoulous » à dominante antillaise n'avaient pas d'autre motif qu'une banale affaire de racket à la sortie d'un lycée, doublée d'une non moins banale histoire de filles. De la petite délinquance ordinaire. A côté de cela, l'intégration en marche. M[me] Beaudeau assistait, en juin dernier, à la fête du CES Malesherbes, qui célébrait avec un an de retard le bicentenaire de 1789. *« C'était émouvant*, raconte-t-elle, *de voir des enfants juifs, arabes, antillais jouer ensemble certains épisodes de la Révolution. »* Les mariages mixtes, entre jeunes issus de communautés différentes, sont fréquents. M. Patrick Devedjian (RPR) fait le même constat dans sa mairie d'Antony. *« Parcourir des yeux les bans est la meilleure manière de se renseigner*, dit-il. *La moitié des beurs* [Français d'origine maghrébine] *épousent des Français de souche. »*

Juifs et Antillais

Sarcelles a la plus importante communauté juive de France, parce qu'elle a accueilli, dans les années 60, beaucoup de rapatriés d'Afrique du Nord, dont une forte composante sépharade. Tous, juifs et non juifs, ont gardé un mode de *vie qui rappelle celui de « là-bas »* : on est dehors tard le soir pour discuter ou jouer aux boules, on aime les terrasses des cafés. Certains voisins se plaignent parfois du bruit, c'est tout. Ah ! si : une année, des juifs particulièrement respectueux du sabbat bloquaient, le samedi, la serrure codée de leur immeuble, afin de pouvoir entrer chez eux sans enfreindre l'interdiction d'actionner l'électricité ce jour-là. Cela finissait par détraquer les serrures ; les voisins protestaient ; on a trouvé un arrangement.

Beaucoup de juifs sont très religieux, les hommes portant la calotte en permanence. Bref, ils ne se cachent pas. *« Après Carpentras*, dit M. Lamontagne, *il y a eu une manifestation. J'étais en tête. Vous voyez, on n'a pas peur de se montrer avec eux. »* Et s'il est arrivé que des *« imbéciles »* souillent le monument aux morts de la ville, celui du martyre juif ne l'a jamais été, non plus que le cimetière israélite.

La communauté juive a pour caractéristique d'être très encadrée par ses responsables religieux ou laïcs, selon des habitudes héritées, elles aussi, du passé nord-africain. Les Antillais de Sarcelles sont, eux, moins organisés ; ils se partagent entre quatre associations – deux grandes et deux petites, – dont la *représentativité est très relative*, auxquelles s'ajoutent diverses congrégations, telles que les Fidèles des prières chrétiennes ou l'Eglise du traité d'Utrecht. Ils ont leurs problèmes : des familles plus nombreuses, souvent monoparentales, des jeunes livrés à eux-mêmes. Le remède, pour ces derniers, est dans les associations sportives, qu'ils sont nombreux à fréquenter avec l'aide, parfois, des éducateurs mobilisés pour les « opérations d'été » à destination des enfants et des adolescents qui ne partent pas en vacances. Les deux tiers des licenciés du club d'athlétisme sont noirs, d'Afrique ou des Antilles ; les résultats, excellents.

Il y a, certes, les « zoulous » ou « taggers ». Ceux-là, M. Lamontagne leur en veut. Ils ne privent aucun mur de leurs dessins pas toujours réussis ; d'ailleurs, observe le maire, très au courant, la plupart d'entre eux ne connaissent pas l'alphabet « zoulou » et gribouillent n'importe quoi. *« Il y a des endroits que je ne veux pas leur laisser »*, prévient-il. Quand la police municipale les coince, M. Lamontagne, avec l'accord de leurs parents, leur fait nettoyer les murs qu'ils ont décorés. *Bientôt, Sarcelles aura sa* Maison de la justice et du droit, avec un juge qui pourra intervenir rapidement sur les petits délits et prononcer des peines de travaux d'intérêt général. Les « zoulous » n'ont qu'à bien se tenir !



Concentrations par le logement

A Antony, où on a eu affaire aux « zoulous » de la « bande des Ulis », refluant du département voisin, on est moins convaincu de leur innocuité. Une bagarre terminée par un meurtre, cet été, à la Défense, prouve que cette forme de socialisation des jeunes banlieusards n'a pas grand rapport avec de paisibles activités du type « maison de jeunes ». Le phénomène « zoulou », cependant, ne constitue pas, à proprement parler, un exemple de conflit entre races.

La cohabitation harmonieuse des communautés de Sarcelles n'a pas empêché le Front national d'y obtenir 13,54 % des voix au premier tour de l'élection municipale partielle de mars dernier. *« C'est clair*, dit M[me] Beaudeau. *On vote Le Pen dans le village* [le vieux Sarcelles] *et dans les quartiers les plus pauvres du grand ensemble. »* Pour autant, ces électeurs qui protestent, par le bulletin de vote, contre la présence des « étrangers », ne manifestent que très rarement, dans la vie quotidienne, des sentiments racistes. La *« dégradation des rapports entre les gens »*, qu'observe le sénateur communiste doit davantage, selon elle, aux inégalités sociales, aux difficultés qui s'accumulent sur certaines catégories de population, toutes races confondues, qu'aux différences ethniques ou religieuses. Celles-ci sont néanmoins soulignées, ajoute-t-elle, par la politique de logement des organismes propriétaires des HLM, comme la Caisse des dépôts *ou l'Assistance publique*, qui concentrent dans telle ou telle cité des famille de même origine.

M. Devedjian observe, lui aussi, à Antony, que les problèmes n'apparaissent que lorsque la concentration d'étrangers dans un immeuble ou un groupe d'immeubles est forte. *« On a, alors, des manifestations de rejet »*, dit-il. Le député et maire RPR, qui a reçu son lot de lettres anonymes et injurieuses au sujet de son patronyme arménien, juge sa ville exempte de racisme. *« Je n'entends parler des Arabes – et il y en a beaucoup – qu'à propos de difficultés de cohabitation dans une cage d'escalier »*, dit-il. Les Vietnamiens ? *« Il y a eu quelques vagues propos irrités au sujet de la multiplication des restaurants asiatiques. »* Les juifs ? *« Un tract « cradoc » à propos d'une synagogue en construction. »* Broutilles. Aucune des communautés concernées ne se plaint, collectivement ou individuellement, de discrimination.

Ségrégation

La question du logement est épineuse. S'il arrive que des habitants d'Antony se plaignent de devoir partager leur immeuble avec des Arabes, à Paris, ce sont des Noirs – Africains ou Antillais, voire Réunionnais – qui affirment aux élus socialistes être écartés des attributions prioritaires de logis en raison de leur race. *« C'est impossible à vérifier cas par cas*, convient M. Jean-Yves Autexier, député (PS) du onzième arrondissement, *mais la banlieue me paraît, globalement, moins ségrégationniste que Paris. »* Avec les propriétaires privés, précise-t-il, c'est pire.

Belleville est, pourtant, un quartier habitué à l'exotisme. Entre Arabes et juifs d'Afrique du Nord, qui y cohabitent depuis vingt-cinq ans, les relations ne sont pas mauvaises. Deux radios locales, Radio-Beur et Radio-Shalom, ont organisé une soirée commune au Bataclan. L'ambiance était excellente. Il n'empêche que chez les « autres », on réagit plus ou moins bien. Et quand la dernière charcuterie du bas Belleville – ni les juifs ni les musulmans ne mangent de porc – a été vendue à des « Chinois », certains amateurs de saucisson ont tordu le nez. On reproche aux Asiatiques de fonctionner en circuit fermé, de ne pas chercher le contact avec les autochtones. *« Il y a une certaine incompréhension »*, estime M. Autexier.

« Les gens perdent leurs repères, explique le député. *Certains tabous ont sauté, le racisme ne se cache plus, et ceux qui veulent lutter contre ne savent plus quel modèle lui opposer. »* Membre du courant Socialisme et République, M. Autexier a tendance à théoriser à l'excès sur le thème de la citoyen*neté qui régresserait devant le « tribalisme »*. La preuve en est qu'il cite lui-même tel directeur d'école du boulevard de Belleville, parfaitement sûr du modèle d'intégration qui lui permet de transformer en bons potaches républicains ses recrues multicolores. *« Dans les écoles, cela se passe très bien*, indique le député. *On n'a eu qu'un problème avec une directrice raciste. Les parents ont alerté le rectorat, elle a été mutée. »*

« Montrez moi une Française ! »

Dans le dix-neuvième voisin, M. Jean-Christophe Cambadélis, député socialiste lui aussi, est moins optimiste. Il évoque telle école où le corps enseignant se dit débordé par le taux d'immigrés et où un maître, raccompagnant l'élu à la porte à l'heure de la sortie, désigne les mères en boubou qui attendent leur progéniture, et grince : *« Montrez-moi une Française ! » « Il faut se demander ce que nous avons à opposer au thème lepéniste de la préférence nationale, qui gagne du terrain »*, prévient M. Cambadélis. Le député du dix-neuvième affirme être parfois interpellé dans la rue par des citoyens qui reprochent aux socialistes d'avoir *« laissé entrer les étrangers »* et lui demandent *« ce qu'ils comptent faire maintenant »*.

Dans ces quartiers, c'est la présence étrangère, selon M. Cambadélis, qui est mise en cause, plus que l'appartenance à telle ou telle race. Ceux qui se plaignent posent le problème en termes d'intégration, qu'ils jugent difficile ou impossible à partir du moment où trop de gens ne parlant pas le Français, conservant le mode de vie de leur pays d'origine et pas toujours désireux de faire souche en France, s'installent quelque part. Il arrive, cependant, que l'intolérance vise des concitoyens parfaitement intégrés, comme ces juifs d'obédience loubavitch, dont l'école et le dispositif de sécurité qui l'entoure incommodent certains voisins. Il s'est même trouvé une association de locataires, aux sympathies de gauche, pour venir auprès du député accuser les loubavitch des déprédations constatées dans un immeuble proche de l'école.

Les élus, au total, n'observent ni progression du racisme ni montée de l'inquiétude chez ceux qui pourraient en être la cible. A les entendre, le lepénisme pose davantage de problèmes politiques qu'il n'a de conséquences sur les comportements sociaux.

PATRICK JARREAU

Prochain article :
IV. – A Lille, chômeurs et marginaux.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ/CULTURE

Le projet de budget pour 1991

Justice : une priorité moins prioritaire

Après deux jours entiers consacrés à des réunions de travail avec les chefs de cour, M. Pierre Arpaillange devait présenter le projet de budget de son ministère mercredi 19 septembre à la presse, puis aux organisations syndicales. Avec 18,013 milliards de francs – soit 1,40 % du budget de l'Etat (contre 1,38 % en 1989), – la justice, qui a peu pâti de la crise du Golfe, n'est sans doute pas, malgré des avancées certaines, aussi *« prioritaire »* pour le gouvernement que pouvait l'espérer le garde des sceaux.

Sans cesse menacé, depuis qu'il est ministre, par une tempête, qu'elle vienne des prisons, des palais de justice ou des cabinets d'avocats, sans cesse en prise aux sarcasmes, continuellement « partant » du gouvernement, M. Pierre Arpaillange avait, au début de l'été, dit publiquement qu'il saurait tirer les conséquences d'un mauvais budget. Et, pour être clair, qu'il s'en irait si, malgré ses promesses, M. Rocard ne faisait pas de la justice l'une de ses *« priorités »*. Ceux qui ont récemment rencontré le garde des sceaux le décrivent *« pimpant »*, *« fringant »*, *« revigoré »*. Et le ministère de la justice n'est pas peu fier d'annoncer une hausse de 12,4 à 12,7 % de ses *crédits, selon les modes de calcul*, pour 1991 . C'est une façon de voir les choses, comme les verres à moitié vides ou à moitié pleins.

L'indélicatesse de « la Lettre de Matignon »

Avec une enveloppe d'un peu plus de 18 milliards de francs, le budget de la justice est certes en augmentation et il a *été* peu écorné – 50 millions de francs – par la rigueur imposée par la crise du *Golfe. Mais, en valeur absolue*, l'enveloppe n'augmente en fait que de 6,7 % et représente 1,40 % du budget de l'Etat, contre 1,38 en 1990. On a en effet, Place Vendôme, préféré établir une statistique plus alléchante en ne tenant compte que de la *« progression réelle des moyens »*, mettant par exemple, et ce n'est pas rien, entre parenthèses le prix du programme de construction des 13 000 nouvelles places de prison qui s'achève.

Que la *présentation* des chiffres soit estimée tendancieuse, comme ne manquent pas de le souligner déjà certains syndicats, ou non, elle n'a en tout cas pas entamé la bonne humeur des chefs de cour, *procureurs généraux et premiers* présidents, conviés deux jours durant Place Vendôme, les 17 et 18 septembre, pour des rencontres de travail plus conviviales que d'habitude. Et le ministre a montré qu'il savait recevoir : il y eut des « pauses café », des « pots » en fin de journée et même, dans le beau jardin de la chancellerie, un déjeuner champêtre – poulet froid, jambon, salades variées – *par petites* tables couvertes de nappes blanches. Il est peu probable qu'on ait alors eu le cœur à souligner l'indélicatesse de *la Lettre de Matignon* (éditée par le service d'information et de diffusion du premier ministre) datée du 17 septembre et consacrée au budget, qui omet, dans sa liste des priorités, de citer la justice...

Secouer les pesanteurs

L'heure était plutôt aux réjouissances. Il est vrai que, s'il n'est pas aussi prometteur qu'il eût paru *souhaitable, le projet de budget* pour 1991 marque des points non négligeables où chacun, peu ou prou, peut trouver son compte. Plus de 1,5 milliard de francs supplémentaires est ainsi consacré à des mesures nouvelles dans tous les domaines : c'est-à-dire 60 % de plus que la moyenne des montants constatés depuis 1982. Les autorisations de programmes augmentent *de 34,14 %. Et 1 216 emplois sont* créés : c'est moins qu'aux plus beaux jours du lancement du « programme 13 000 », mais c'est aussi plus de deux fois le niveau moyen entre 1984 et 1989.

En outre, 300 postes de fonctionnaires *sont créés*, dont *220 dans les* greffes, qui en ont bien besoin, et 30 seront exclusivement affectés à l'accueil des justiciables dans les juridictions ; 811 postes sont créés dans l'administration pénitentiaire. Les juridictions judiciaires gagnent 25 postes, les tribunaux administratifs vingt-huit, la protection judiciaire de la jeunesse (ex-éducation surveillée) 30 et les *comités de probation 26. Mais le* budget prévoit aussi des recrutements importants : 350 agents (dont 200 éducateurs) et plus de 1 000 fonctionnaires des services judiciaires devraient entrer en fonction en 1991 sitôt achevée leur formation. Pour toutes les professions, les crédits de formation sont sensiblement accrus ; de même, le « repyramidage des carrières », *qu'il s'agisse des fonctionnaires des* catégories C et D ou des magistrats, devrait, à terme, atténuer certaines rancœurs. Pour ces derniers, la création de postes hors hiérarchie et de nouvelles chambres dans les tribunaux de grande instance devrait débloquer des carrières enkylosées.

On souhaite aussi, à la chancellerie, aider le personnel judiciaire à travailler de façon plus intelligente et plus efficace : la modernisation *tant souhaitée* ne passe pas que par des créations d'emplois, elle passe aussi par des méthodes de travail plus rationnelles. Ainsi l'effort engagé en matière informatique est-il important (114 millions de francs supplémentaires, soit une augmentation de plus de 50 % de la dotation). L'informatique d'initiative locale (c'est aux juridictions d'organiser leur système propre) *est encouragée. Les magistrats* devraient se satisfaire de la revalorisation de leurs primes (+ 41,49 millions de francs) : ils n'en attendaient pas tant, et certains finissent par penser que leur grève du mois de juin n'était peut-être pas inutile. On fera aussi un effort pour rénover leurs palais de justice, souvent un peu croulants (480 millions de francs contre *305 millions de francs en 1990)* ; 70 millions de francs seront directement dévolus aux cours d'appel pour *« faire face aux travaux de sécurité les plus urgents »*.

Les pénitentiaires qui bénéficient de l'accord du 9 février dernier visant à rénover la grille de la fonction publique auront droit, en plus, à des primes augmentées de 2,3 millions de francs. Il n'est pas sûr qu'ils s'en contentent. En revanche, ils seront sensibles à l'augmentation des crédits sociaux (+ 6 millions de francs) destinés à aider les jeunes agents à se loger dans la région parisienne. Autre nouveauté, les agents en formation seront désormais remplacés. Sacrifiée l'an dernier, la Martinique sera dotée d'une nouvelle prison, de 400 places, qui permettra enfin de fermer la maison d'arrêt de Fort-de-France. Et 200 millions de francs seront affectés à l'amélioration de la sécurité des prisons. L'administration centrale ne s'est pas oubliée : parmi les 18 créations d'emplois prévues, 6 iront à la... communication, dont les ratés ont si souvent pénalisé le ministre.

Presque débarrassé – sur le plan budgétaire du moins – du « programme 13 000 », le ministère de la justice, petit à petit, tente de secouer ses pesanteurs. Ce budget en est l'expression. Après une présentation à la presse, ce sera aux syndicats de le décortiquer, dans l'après-midi du 19 septembre, au cours d'un comité technique paritaire. Leur réaction donnera le *la* de la rentrée de M. Pierre Arpaillange.

AGATHE LOGEART

Avant la discussion au Sénat du projet de loi contre le tabac et l'alcool

Les alcooliers proposent de participer à la prévention de l'éthylisme

La discussion, par le Sénat, du texte de loi relatif à la lutte contre les consommations de tabac et d'alcool, est fixée au 10 octobre prochain. Depuis quelques jours, partisans et adversaires de ce texte lancent des actions de lobbying tout à fait originales qui ne sont pas sans rappeler certaines pratiques anglo-saxonnes. C'est ainsi que les principales entreprises du secteur français des vins, brasseries et spiritueux viennent de faire connaître leurs propositions en matière de lutte contre l'alcoolisme, tandis que le groupe des médecins spécialistes de santé publique, à l'origine du projet de loi, s'apprête à diffuser largement, quelques jours avant le débat au Sénat, leurs commentaires après l'examen du texte par l'Assemblée nationale.

En matière de lutte contre le *tabac et l'alcool – ou d'incitation* contrôlée à la consommation de ces deux substances, – l'heure est, *plus que jamais, aux grandes* manœuvres. Ces dernières semaines, il y avait eu, en prolégomènes, l'initiative quelque peu paradoxale de la grande majorité des radios privées, qui cherchaient, sous couvert de messages antialcooliques diffusés gratuitement, à continuer de bénéficier de la manne substantielle des publicités incitant à la consommation des boissons alcoolisées (*le Monde* daté 12-13 août). On entre aujourd'hui pleinement dans le vif du sujet avec deux initiatives sans précédent en France et dont les objectifs sont diamétralement opposés.

C'est, tout d'abord, la décision prise par les principaux groupes de l'industrie des boissons alcoolisées d'engager une action d'un nouveau type, en forme d'alternative au projet de loi qui fut courageusement défendu, devant l'Assemblée nationale, par M. Claude Evin, ministre de la santé. Réunis dans le cadre d'une association selon la loi de1901, baptisée « Entreprise et prévention-groupe de réflexion et d'initiatives de producteurs de boissons », ces groupes *importants (1) produisent environ* 40 % du volume global des boissons alcooliques consommées en France. Compte tenu des caractéristiques particulières de ce marché hétérogène, ces groupes annoncent aussi « peser » entre 600 et 700 millions de francs d'investissements publicitaires, c'est-à-dire plus de 50 % des sommes investies chaque année dans l'incitation à la consommation de ce type de boissons, ce marché étant estimé, tous *médias confondus*, à 1,3 milliard de francs.

« Plutôt que d'interdire toute expression publicitaire aux entreprises du secteur, avec les conséquences économiques que cela implique et le peu de résultats que l'on peut en attendre en ce qui concerne la lutte contre l'excès, les grands alcooliers proposent de participer, de manière significative, au financement des campagnes de prévention de l'alcoolisme en France, grâce à une contribution volontaire des professionnels, contribution suffisante pour mener des actions d'information et de prévention efficaces ».

Les spécialistes maintiennent la pression

Ils souhaitent également la mise en place d'un dispositif de régulation de la publicité sur les boissons alcoolisées, à partir d'un contrôle *a priori* du contenu des messages et des règles d'accès aux médias, qu'il s'agisse du cinéma, de la radio et de l'affichage. Les entreprises, réunies dans le cadre de cette association, envisagent, d'autre part, la mise en œuvre de programmes de recherches coordonnés par les pouvoirs publics, en vue d'améliorer la coopération entre recherche publique et recherche privée dans le domaine de l'alcoologie. Ils aimeraient enfin conduire des actions sur le terrain avec les professions concernées, au premier rang desquelles les *cafés-hôtels-restaurants*, qui, selon eux, devraient être associés à des campagnes de prévention, en particulier en matière d'alcool au volant.

Dénonçant *« l'absence totale de concertation »* qui, disent-ils, a présidé à l'élaboration de la loi Evin, les alcooliers estiment que *« les interdictions publicitaires n'ont jamais, à ce jour, montré leur efficacité en matière de prévention. En revanche*, reconnaissent-ils, *le contenu des messages pourrait être plus étroitement contrôlé, ainsi que l'accès à certains médias »*.

Sans prendre d'engagements chiffrés précis, ces entreprises confient qu'elles pourraient consacrer *« quelques pour-cent »* de leurs budgets publicitaires à des actions de prévention, une telle somme pouvant être cogérée avec les organismes publics. Dans un esprit similaire, M. Hubert Bouteiller, président du comité interprofessionnel des vins de Bordeaux, a publié, mardi 18 septembre, dans les colonnes du quotidien régional *Sud-Ouest*, une « lettre ouverte », incitant sans nuance aucune les viticulteurs à manifester clairement leur opposition au projet ministériel.

Pour leur part, les cinq spécialistes de santé publique, dont l'action volontariste est à l'origine de l'actuel texte de loi (2), n'entendent nullement désarmer. C'est ainsi qu'ils adressent aux députés et sénateurs, ainsi qu'à différents décideurs en politique, un rapport à bien des égards constructif. Ils formulent dans ce document une série de commentaires très critiques, après l'examen du texte en première lecture à l'Assemblée et dénoncent dans le même temps l'attitude ambiguë ou contradictoire de certains députés. *« Le gouvernement ne doit pas hésiter à mettre en œuvre une politique de santé publique et différer des mesures qui ont un intérêt général et le soutien de la majorité de la population*, écrivent-ils. *Si l'intérêt financier de groupes privés devenait le seul critère de décision, le rôle de l'Etat se réduirait à celui d'un arbitre qui compte les points »*.

Il reste aujourd'hui à savoir quel impact pourront avoir sur les parlementaires et sur le gouvernement les propositions des grandes firmes industrielles productrices de boissons alcoolisées. Le ministre de la santé saura-t-il, en particulier, faire face aux différentes actions cherchant à réduire à néant, ou presque, le sens de l'action qu'il mène *depuis plusieurs mois dans ce* domaine ? Ici, la toute dernière décision gouvernementale de reporter de plusieurs mois l'augmentation de 15 % du prix du tabac, qui était prévue pour le début de l'an prochain, ne sera pas *de nature à conforter la position* ministérielle, pas plus que l'action – encore officieuse – menée par un groupe de spécialistes en alcoologie, qui s'oppose à l'actuel projet de loi, souhaitant que l'on puisse au plus vite dissocier la partie relative au tabac de celle relative à la lutte contre l'alcool.

JEAN-YVES NAU

(1) L'association Entreprise et prévention regroupe les sociétés Berger, BSN, Champagne De Venoge, LVMH, Martini-*Rossi France, Pernod-Ricard, Seagram* France Distribution et United Distillers France.

(2) Le groupe des spécialistes de santé publique est constitué des professeurs Gérard Dubois (Caisse nationale d'assurance-maladie), Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne), François Grémy (*CHU de Montpellier*), Albert Hirsch (Hôpital Saint-Louis, Paris) et Maurice Tubiana (Institut Gustave-Roussy, Villejuif).

Le premier anniversaire de l'attentat du DC-10

« Il n'est pas mort d'un accident mais d'un acte de guerre »

A l'occasion du premier anniversaire de l'attentat commis contre le DC-10 d'UTA Brazzaville-Paris, le 19 septembre 1989, le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre, M. André Méric, devait rendre hommage, mercredi soir, aux cent soixante et onze personnes tuées par l'explosion de l'avion ainsi qu'à *« toutes les victimes du terrorisme »* au cours d'une cérémonie organisée dans la cour d'honneur du secrétariat d'Etat. La femme d'un disparu témoigne.

Son mari, âgé de trente ans, revenait d'un voyage d'affaires le 19 septembre 1989 à bord du DC-10 d'UTA Brazzaville-Paris. Il est mort ce jour-là au dessus du désert du Ténéré. *« Il n'est pas mort d'un cancer ni d'un accident de voiture, il est mort d'un acte de guerre »*, dit-elle aujourd'hui avec détachement. Un acte de guerre contre un Etat, la France en l'occurrence, dont *elle a* découvert le silence.

Elle ne veut pas polémiquer. *Agée de vingt-neuf ans*, cette femme – qui souhaite conserver l'anonymat – convient que la loi votée le 23 janvier 1990 lui a conféré le statut de victime civile de guerre autorisant le versement d'une pension, qu'en tant que partie civile elle a accès au dossier de l'instruction confiée au juge Jean-Louis Bruguière.

Elle pense d'ailleurs que l'enquête judiciaire est menée avec *« diligence »*, que *« le magistrat, les policiers font tout pour connaître la vérité »*. La DST et la police judiciaire soupçonnent trois opposants congolais, dont Bernard Yanga, interpellé le 20 janvier 1990 à Brazzaville (*le Monde* du 30 août). Celui-ci a formellement impliqué un diplomate libyen dans la préparation *de l'attentat, mais les autorités* françaises ne disposent d'aucune certitude sur le commanditaire de l'opération.

Elle accepterait même une logique *« de raison d'Etat, l'existence d'intérêts stratégiques supérieurs »* si ces impératifs pouvaient *« contribuer à faire progresser l'enquête »*. Elle peut comprendre tout, dit-elle. Sauf la maladresse, l'indifférence, ce *« vide »* dont elle parle si souvent : *« C'est le sentiment qu'on éprouve quand on est victime car les problèmes de fond ne sont pas abordés. »*

Elle a regardé les récits des journaux comme un simple *« processus de conditionnement de l'éphémère, une ambivalence forte entre une sensibilité exacerbée à l'événement et finalement une indifférence profonde. On ne peut que s'étonner du silence qui a suivi l'attentat depuis un an. Cent soixante et onze morts au-dessus du Ténéré, c'est beaucoup mais c'est loin, évidemment. On peut se demander si, pernicieusement, une fausse pudeur anime nos gouvernants pour laisser croire que le terrorisme n'est plus un outil de stratégie internationale. Les événements actuels prouveraient pourtant le contraire »*.

Lavage de cerveaux

Elle se souvient des détails. Cette lettre administrative qui prend soin de préciser que *« compte tenu des circonstances de l'accident, il n'est pas certain de garantir la restitution de tous les objets personnels des victimes »*. Ou cette convocation qui demande aux familles de réunir toutes les pièces administratives certifiant une parenté avec la victime afin de reconnaître les *objets retrouvés* : *« On nous demande d'être prêts en février. Finalement cela se fera en juin. On nous promet alors qu'une ordonnance de restitution sera bientôt signée. Nous attendons toujours. Nous sommes prêts à l'admettre mais qu'on nous explique les circuits administratifs, les causes du retard. Il nous faut toujours aller à la pêche à l'information. C'est cela le silence. Imaginez les familles des victimes dont les corps n'ont pas pu être identifiés. Elles sont seules comme on est seul lorsqu'il faut chercher un expert-comptable pour régler les problèmes d'indemnisation des victimes, comme on est seul quand il a fallu se battre, avec l'association SOS-attentat, pour obtenir cette cérémonie officielle de commémoration. Nous ne pouvons pas nous empêcher de croire que nos gouvernants éprouvent une gêne envers les victimes de cet attentat. Est-ce parce qu'ils s'en considèrent les responsables indirects – les terroristes se sont symboliquement attaqués à des intérêts français – ou est-ce par un excès de pudeur ? »*

Elle déclare vivre cette confrontation avec *« l'extérieur »* comme une expérience de *« lavage de cerveaux » : « Quand on imagine qu'on va vous sortir de l'eau, vous plongez encore plus. »* Elle sera présente mercredi 19 septembre à la cérémonie à l'occasion du premier anniversaire de l'attentat. Tout en restant sceptique : *« Est-ce qu'on va pour autant faire avancer ce schmilblick ? »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

SOCIÉTÉ

SPORTS

Les Jeux olympiques d'été de 1996

La croisade victorieuse d'Atlanta

WASHINGTON
correspondance

Les habitants d'Atlanta ont célébré l'annonce du choix de leur ville par des feux d'artifice, un lâcher de ballons, des jets de confettis et bien sûr d'innombrables libations à domicile ou dans les bars jusqu'aux petites heures de la matinée. A cent trente-six ans d'intervalle, la Géorgie va connaître une nouvelle invasion, bien différente de celle des soudards du général Sherman qui, en 1864, marchèrent à travers le pays en tuant, en pillant et en mettant le feu : le grand incendie d'Atlanta, décrit dans *Autant en emporte le vent*, est encore évoqué avec amertume et haine dans les écoles du Sud.

Mais les Géorgiens anticipent avec joie cette seconde invasion sollicitée et finalement obtenue grace à un effort de promotion exceptionnel (7 millions de dollars). Inspirés par l'avocat Billy Payne, un joueur de football connu, le maire d'Atlanta, Maynard Jackson et son prédécesseur Andrew Young, ancien représentant américain aux Nations unies, menèrent cette croisade tambour battant. Ils firent le forcing et assiégèrent les membres du comité olympique, employant les moyens les plus modernes (vidéo, graphiques, etc.) à l'appui de leur dossier.

La création de 84 000 emplois

En plus des avantages offerts par sa situation géographique, un excellent réseau routier, des moyens de transport rapides et, bien sûr, ses deux aéroports, le comité d'organisation local n'a pas



manqué de souligner qu'Atlanta était la ville du grand leader noir Martin Luther King. Ainsi, Atlanta n'est pas seulement présentée comme *« la capitale du nouveau Sud »*, ou encore comme *« la capitale du vingt et unième siècle »*, mais comme *« la cité trop active pour haïr »*. Bref, un exemple d'harmonie raciale à suivre.

D'autres arguments, plus matériels ceux-là, ont été employés. Le comité olympique reçoit 10 % des sommes versées par les chaînes de télévision. Or, compte tenu de sa position géographique, la tranche horaire privilégiée (prime time) sera plus large. De ce fait, la couverture télévisée devrait rapporter plus que la somme de 400 millions de dollars payés par la chaîne NBC pour les Jeux de Barcelone de 1992.

Péchant peut-être par excès d'optimisme, les édiles d'Atlanta escomptent que les Jeux de 1996 apporteront 3,5 milliards de dollars à une économie locale actuellement en difficulté. Ils anticipent également la création de 84 000 emplois. Le comité d'organisation local estime que les Jeux dégageront un bénéfice d'environ 200 millions de dollars qui seront employés pour financer le sport amateur de l'Etat de Géorgie. Les officiels espèrent que les Jeux rapporteront à l'Etat un revenu de 200 millions de dollars destinés à financer divers programmes sociaux.

Auparavant, la ville et des investisseurs privés doivent envisager de dépenser au moins 1 milliard de dollars, au cours des cinq prochaines années, pour la mise en place du village olympique, des bassins de natation, du vélodrome et surtout du grand stade d'athlétisme de 85 000 places. Ils n'auront pas, en revanche, à financer le Georgia Dome, le nouveau grand stade (72 000 places) en cours de construction qui accueillera les *épreuves de basket-ball et de gymnastique* et où aura lieu, en 1994, la grande finale du championnat de football américain.

HENRI PIERRE

Les réactions à Athènes

« Une nouvelle injustice »

ATHÈNES
de notre correspondant

La Grèce entière s'apprêtait à hurler sa joie, elle a dû cacher ses larmes quand le président du comité international olympique Juan Antonio Samaranch a annoncé, mardi, qu'Atlanta serait la ville qui organiserait les Jeux de 1996. Athènes était pourtant donnée gagnante et la nouvelle a pris l'allure d'un désastre national.

« Le Coca-Cola l'a emporté sur le Parthénon » : Mélina Mercouri qui, pendant des années, lorsqu'elle était ministre de la culture s'est battue sans compter pour obtenir les Olympiades d'or a résumé le sentiment qui prévaut dans la patrie de l'olympisme.

Sur la place de la Constitution, face au Parlement, au cœur de la ville, un millier d'Athéniens, des jeunes pour la plupart, étaient prêts à faire la fête. Ce fut un fiasco. Dès que M. Samaranch eut prononcé le nom d'Atlanta, les mines se sont défaites, les centaines de ballons blanc et bleu sont devenus inutiles, les tourterelles sont restées dans leur cage.

Une gifle

Un programme unique, distribué à l'avance car on était sûr de l'issue de la bataille, avait été mis en place : tous les navires grecs devaient faire retentir leurs sirènes, les vieux canons perchés sur la colline du Lycabette au centre d'Athènes saluer la victoire. Des concerts, des feux d'artifice étaient prévus dans tout Athènes parée pour la circonstance.

La déception a été énorme. *« On nous a volé, le monde devait nous confier ces Jeux, c'était une obligation morale, la Grèce entière pleure, l'argent l'a emporté sur la tradition »* : les réactions dans la rue, les commentaires à la radio sont devenus immédiatement aigres.

Du côté officiel, le premier ministre Constantin Mitsotakis, qui se trouve à Tokyo à la tête d'une importante délégation, a assuré que le gouvernement avait fait *« son devoir »* mais que la compétition dans le monde actuel était particulièrement *« serrée »*. Le leader de l'opposition socialiste Andréas Papandréou a retrouvé ses accents nationalistes en avançant qu' *« une fois de plus la communauté internationale avait été injuste avec la Grèce »*.

Le vice-premier ministre Athanassios Canellopoulos a ressorti des tiroirs la proposition du chef de l'Etat Constantin Caramanlis d'organiser de façon permanente les Jeux en Grèce pour *« épurer l'olympisme de tout mercantilisme »*.

La gifle est d'autant plus cinglante pour les Grecs que la décision survient après deux ans de scandales et une série d'élections qui ont débouché sur une profonde crise économique, prolongée maintenant sur le plan social. Les Jeux de 96 représentaient en effet une chance de développement – la dernière pour Athènes selon l'architecte Georges Candylis, maitre d'œuvre du dossier de candidature – pour un pays qui doute de lui.

DIDIER KUNZ

Un podium pour Coca-Cola

Suite de la première page

Sous l'influence de son nouveau président, le CIO, qui avait des problèmes de trésorerie en 1980 avec seulement 100 000 dollars en caisse, est devenu, depuis, une florissante affaire commerciale. Ainsi il devrait percevoir 1 840 millions de dollars, entre 1989 et 1992, pour les droits de retransmission des Jeux d'hiver d'Albertville et d'été de Barcelone et la commercialisation des cinq anneaux olympiques.

Dans ce contexte, on comprend que les membres du CIO aient été plus sensibles aux arguments d'Atlanta, patrie de Martin Luther King et de... Coca-Cola, l'un des grands commanditaires du mouvement olympique. La ville américaine présentait les meilleures garanties financières, techniques et politiques pour des Jeux devenus également très inflationnistes au niveau des programmes olympiques, passés de huit à vingt-cinq disciplines sportives entre 1896 et 1992.

Les meilleurs contrats

Assurés de bénéficier des meilleurs contrats auprès des télévisions américaines, du fait de l'absence de décalage horaire, les organisateurs des Jeux d'Atlanta promettent de faire mieux encore que ceux de Los Angeles en 1984 qui, pour la première fois dans l'histoire de l'olympisme, avaient dégagé des bénéfices. Ainsi le budget prévisionnel d'un milliard de dollars, entièrement couvert par les recettes, devrait, selon les responsables géorgiens, laisser espérer un bénéfice d'environ 200 millions de dollars.

Une bonne partie de ces recettes reversées au CIO profitera, certes, au mouvement sportif sous la forme des programmes d'aide aux pays les plus défavorisés ou de préparation et de participation aux Jeux (8 000 dollars par athlète à Barcelone en 1992). Mais la liste des villes organisatrices depuis 1972 (Munich, Montréal, Moscou, Los Angeles, Séoul, Barcelone, Atlanta) confirme une évidence : l'organisation des Jeux olympiques d'été est devenue un privilège réservé aux grandes puissances économiques.

GERARD ALBOUY

AUTOMOBILISME

Jean Alesi chez Ferrari

L'espoir français de la formule 1 automobile Jean Alesi, âgé de vingt-six ans, rejoindra son compatriote Alain Prost chez Ferrari en 1991. La signature, mardi 18 septembre, de ce contrat d'un an avec une option *pour deux saisons supplémentaires* a été rendu possible grâce au désistement, sans dédommagement, de Franck Williams avec lequel le jeune Français avait déjà signé un pré-contrat (*le Monde* du 11 septembre). Ferrari a toutefois dû verser une somme non précisée à l'écurie Tyrrell qui bénéficiait d'une option sur Jean Alesi pour 1991. Auparavant, Ferrari avait proposé un contrat d'un an à l'Italien Alessandro Nannini mais ce dernier, qui aurait souhaité un engagement de deux ans, a préféré rester chez Benetton-Ford.

La Régie Renault a annoncé, mardi également, qu'elle fournirait son moteur V 10 à l'écurie Ligier pour trois saisons à partir de 1992. L'an prochain, l'écurie française bénéficiera du V 12 Lamborghini qui ne motorisera plus les deux monoplaces de Gérard Larrousse.

□ **AUTOMOBILISME : les Vingt-Quatre Heures du Mans au calendrier du championnat du monde des voitures de sport.** – La Fédération internationale du sport automobile (FISA) et l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) sont parvenus, mardi 18 septembre, à un accord permettant l'intégration des Vingt-Quatre Heures du Mans dans le nouveau championnat du monde des voitures de sport (ex-sport-prototypes) pour cinq ans à partir de 1991. Le différend, entre la FISA et l'ACO, qui avait empêché l'organisation de la plus célèbre des courses d'endurance dans le cadre du championnat en 1989 et 1990, portait sur la sécurité du circuit et sur la propriété des droits de télévision. Dès cette année, l'ACO avait fait un premier pas en aménageant deux chicanes afin de réduire la vitesse des voitures dans la ligne droite des Hunaudières. Le nouvel accord assure à l'ACO la *« maîtrise commerciale »*, c'est-à-dire les droits commerciaux et de télévision.

□ **FOOTBALL : coupe de l'UEFA.** – Monaco a réussi ses débuts en Coupe de l'UEFA en s'imposant (3-1) contre les Néerlandais de Roda, mardi 18 septembre à Kerkrade (Pays-Bas). Les buts monégasques ont été marqués par George Weah (27e minute), Gérald Passi (43e minute) et Ruis Barros (88e minute). Les Néerlandais avaient égalisé par Graham Arnold (35e minute). En revanche, Bordeaux a été moins brillant en faisant match nul (0-0) à Lurgan (Irlande du Nord) contre l'équipe de Glentoran.

SCIENCES

Une vérification de dernière heure pourrait retarder le prochain tir d'Ariane

L'industrie spatiale est une activité à risques. Cette conviction, renforcée par le souvenir de l'échec du trente-sixième vol de la fusée Ariane le 23 février, et, surtout, les ennuis actuels de la NASA ont amené la société Arianespace à envisager de retarder le trente-neuvième tir du lanceur européen, prévu pour octobre.

Sa date exacte ne peut pas encore être fixée en raison d'une série de vérifications techniques en cours, visant à déterminer les causes d'une légère baisse de pression d'hydrogène dans le réservoir du troisième étage de la fusée, observée durant le trente-septième vol en juillet, a indiqué mardi 18 septembre un porte-parole d'Arianespace.

Rien à voir cependant avec les problèmes rencontrés par la navette américaine Columbia, dont le lancement a été reporté pour la quatrième fois consécutive ce même mardi, a précisé M. Xavier Picard, directeur des relations extérieures d'Arianespace. C'est à la suite de l'analyse détaillée des paramètres enregistrés durant ce trente-septième tir que l'anomalie a été décelée. *« Nous voulons savoir pourquoi. Le vol avait été couronné de succès, mais ce n'est pas une raison pour ne pas utiliser les données que nous avons et comprendre ce qui se passe. C'est une précaution supplémentaire que nous voulons prendre, rien d'autre »*, a ajouté M. Picard, avant de préciser que la date du lancement pourrait être retardée de quelques jours *« si besoin est »*.

Arianespace espérait jusqu'alors lancer vers le 11 octobre, pour son trente-neuvième tir, les deux satellites américains SBS-6 et Galaxy-6, à l'aide du plus gros modèle d'Ariane, une Ariane 44L (à quatre propulseurs d'appoint à carburants liquides). Le quarantième vol, destiné à la mise sur orbite de deux autres satellites américains, est prévu pour la fin novembre.

ÉDUCATION

A l'approche de la rentrée universitaire

Les inquiétudes du SNE-Sup

La rentrée universitaire s'annonce *« alarmante »*, a affirmé, mardi 18 septembre, devant la presse M. Gérard Cendres, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup). Evoquant une *« atmosphère empreinte d'inquiétude »*, M. Cendres a rappelé que tous les problèmes d'inscription n'étaient pas résolus, notamment pour les jeunes qui ne sont pas bacheliers de l'année ou les élèves d'IUT qui veulent poursuivre dans le supérieur. Selon M. Cendres, ceux-là passent après les autres et risquent d'être refoulés.

Le SNE-Sup met en place des opérations de recensement des besoins et des problèmes et appelle les enseignants à participer, aux côtés du Syndicat national des *enseignements de second degré* (SNES), à une manifestation nationale le 20 octobre à Paris. D'autre part, les responsables du SNE-Sup s'inquiètent de l'établissement d'une future carte universitaire qui instaurerait, selon eux, trois *« niveaux »* d'université : des *« pôles d'excellence »*, des antennes et des universités pluridisciplinaires *« de seconde zone »*.

RELIGIONS

□ **Jean-Paul II : les médias sont des « instruments dont profite le péché ».** – Les médias *« sont aujourd'hui des instruments dont profite le péché »* et à travers lesquels *« sont imposés à l'opinion publique des modèles de comportements aberrants »*, a déclaré mardi 18 septembre Jean-Paul II. Dans une homélie prononcée devant 4 000 prêtres venus de 130 pays pour une retraite spirituelle, le pape a estimé que *« la situation dans laquelle vit l'homme moderne est caractérisée par une condition générale d'esclavage en matière morale »*. – (AFP.)

COMMUNICATION

Publication retardée pour « le Grand Bluff »

Les mésaventures d'un livre très lu... avant sa parution

Le Grand Bluff ne sera pas en librairie le 19 septembre, date annoncée par son éditeur Denoël aux circuits commerciaux et aux journalistes qui en ont déjà reçu les épreuves. Ecrit par deux jeunes journalistes, Denis Boutelier et Dilip Subramanian, ce livre a pourtant déjà longuement attendu de voir le jour. C'est à son sujet, que résume son sous-titre *Pouvoir et argent dans la publicité*, que *le Grand Bluff* doit ce nouveau délai.

Premier contacté pour publier cette histoire mouvementée de la publicité en France depuis cinquante ans l'éditeur Belfond déclinait rapidement cet honneur et préférait renoncer au contrat signé avec les auteurs. Après un rapide détour par une autre maison d'édition, le manuscrit aboutissait au printemps chez Denoël, filiale à 100 % de Gallimard.

Après un long travail éditorial pour réduire de 400 à 270 pages cette saga du milieu publicitaire, Denoël en décidait la publication pour la rentrée. En même temps qu'elles étaient soumises à l'avocat du groupe, Me Kiejman, des épreuves circulaient auprès des journalistes. Circulaient même tellement que l'avocat de MM. Gilbert et Francis Gross, dirigeants du groupe Carat auxquels l'ouvrage consacre un chapitre, mettaient en garde l'éditeur contre des rapprochements ou des propos de nature à porter atteinte à ses clients.

D'autres personnes évoquées dans le livre auraient émis des réserves. Comme M. Pierre Dauzier, PDG de Havas cité par *le Figaro* : *« Il y a sur Jacques Douce, qui a été directeur général d'Havas et président d'Eurocom, des propos que je considère comme diffamatoires. »* De fait, peu avertis de certaines subtilités juridiques, les auteurs évoquaient des condamnations amnistiées – ce que la loi interdit – ou relataient des faits, des rencontres entre personnalités, des hobbies et des loisirs partagés, qui pouvaient tomber sous le coup de l'atteinte à la vie privée et de la diffamation, la jurisprudence étant stricte en la matière. L'affaire devenait suffisamment risquée pour qu'elle remonte jusqu'à M. Antoine Gallimard, le PDG du groupe. Celui-ci a demandé deux nouvelles consultations juridiques pour parer à tout risque, et dans l'attente de leurs conclusions la parution est supendue.

Gérant de Denoël, M. Henry Marcellin avoue qu'en lui-même *« le citoyen se bagarre avec le chef d'entreprise »*. Décidé par principe à ne rien faire qui puisse contrevenir à la loi, il constate que si, *« sur les hommes politiques, on peut tout dire ou presque, ce n'est apparemment pas le cas pour les hommes d'affaires »*.

Plus que certains faits précis qui pourraient servir de bases à des attaques en justice, il semble que le ton et le contenu général du livre soient à l'origine des pressions qu'il suscite. Bien documenté – cent vingt-quatre entretiens ont été enregistrés, – l'ouvrage démonte les rouages de la publicité, la constitution des grands groupes qui dominent le secteur, les Eurocom, Publicis et autres RSCG ou BDDP. Y compris Havas, nouvel actionnaire de Gallimard.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **Eurocom achète l'anglais Creamer Dickson.** – Eurocom, le premier groupe publicitaire français, vient de renforcer son pôle de communication institutionnelle et relations publiques en achetant, pour plus de 100 millions de francs, 100 % de Creamer Dickson International. Implantée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, cette société était une filiale du groupe Aegis, dont Eurocom et et ses associés, MM. Gilbert et Francis Gross, sont les principaux actionnaires. Elle s'intégrera au réseau Eurocom Corporate et PR, créé cet été et présent dans onze pays.

EDUCATION

Les cahiers neufs de l'évaluation

Dans les écoles et les collèges, 1,7 million d'élèves sont testés, cette semaine, en français et en mathématiques

ILS sont bleus, jaunes ou verts et déferlent sur tous les pupitres des cours élémentaires deuxième année (CE 2) et de sixième depuis lundi 17 septembre. Pour la deuxième année consécutive, les cahiers de l'opération nationale d'évaluation vont jauger les connaissances de 1,7 million d'élèves en français et mathématiques. Ce diagnostic généralisé avait été la grande affaire de la rentrée scolaire de 1989. Il avait soulevé des inquiétudes et réveillé des fantasmes.

On a craint qu'il fournisse le prétexte à un fichage des enfants, à la publication d'un palmarès des écoles, voire au rétablissement de l'examen d'entrée en sixième. Le très fort contrôle du ministère sur l'ensemble du dispositif a permis d'éviter ces dérives. Mais l'opération n'en avait pas moins produit des frustrations – par manque de places dans les stages de formation promis aux enseignants pour les aider à tirer toutes les leçons de l'évaluation – et s'était achevée, sur un choc, celui de la publication de résultats nationaux reflétant les lacunes des élèves (1).

Dépistage précoce

L'objectif ne change pas cette année : il s'agit en premier lieu d'offrir aux instituteurs et aux professeurs un instrument de dépistage précoce des talents et des faiblesses des enfants qui viennent de leur être confiés. Le diagnostic individuel doit ensuite servir de prétexte à nouer le dialogue avec les parents dès le début de l'année.

Mais l'opération ne doit pas se limiter à un simple constat. Suivent en principe des sessions de formation et une incitation à aider individuellement chaque élève sur la base des performances enregistrées dans les fameux cahiers multicolores. L'an dernier, ces deux dernières phases, évidemment les plus délicates, ont été reléguées au deuxième plan, voire complètement ignorées. Cette année, la consigne est d'y consacrer tous les efforts.

Pour les parents et le grand public, l'évaluation des élèves demeure cependant essentielle. Elle a lieu entre le 17 et le 21 septembre, soit une semaine plus tôt que l'an dernier afin de mieux refléter la situation du tout début d'année. Chaque élève de cours élémentaire deuxième année (CE 2) des 42 000 écoles publiques et privées et chaque élève de sixième des 6 000 collèges participera à huit séquences de travail d'une durée de vingt minutes chacune environ, quatre en français et autant en mathématiques, qui devront être étalées sur quatre journées au moins.

Il ne s'agit toujours pas d'un *«contrôle»* classique des connaissances mais d'une série d'exercices, *parfois présentés sous forme de jeux*, proposés pendant les heures de *classes normales et destinés à vérifier* des capacités précises : distinguer plusieurs registres littéraires, savoir utiliser le dictionnaire et la ponctuation, lire l'heure, manier les quatre opérations, des notions de géométrie et (en sixième) les tables de multiplication. Les exercices ont été conçus après consultation d'inspecteurs et d'enseignants du terrain dans chaque académie, et testés l'an dernier sur des élèves. L'accent a été mis sur la compréhension écrite et la liaison entre français et mathématiques : on vérifiera, notamment, que les élèves savent lire et comprendre des énoncés de problèmes d'arithmétique et de géométrie.

L'aiguillon des parents

Début octobre, un samedi matin sera libéré dans tous les établissements pour permettre aux enseignants de rendre compte aux parents des résultats de leur enfant. Au-delà d'une simple prise de contact, le ministère de l'éducation espère que les parents, en interrogeant les enseignants sur les remèdes qu'ils comptent apporter aux lacunes constatées, joueront utilement un rôle d'aiguillon. L'évaluation n'est pas considérée comme une opération *«gratuite»*, simplement destinée à photographier la situation et à remplir des recueils de statistiques. Elle se veut un levier pour la mobilisation prédagogique contre l'échec scolaire lancée par M. Jospin avec sa loi d'orientation. L'an dernier, les parents avaient d'ailleurs été particulièrement attentifs à ces rencontres avec les enseignants : quatre familles sur cinq avaient été invitées et 83 % d'entre elles s'y étaient rendues (2).

De leur côté, nombre d'enseignants attendent en contrepartie une aide pédagogique concrète, sous forme d'heures de formation et de moyens financiers. C'est là que le bât blesse, comme le confirme le pré-rapport sur l'opération d'évaluation de 1989 rédigé par l'Inspection générale. Ce document, non publié, constate d'abord une double confusion : *« sur les objectifs réels de l'opération »* – le simple constat des lacunes ayant *«occulté l'objectif final»* qui était d'y *remédier pour améliorer la réussite* des élèves – et *« sur les responsabilités dans le pilotage de l'opération »*, l'administration ne contrôlant pas le dispositif de formation. Si des formations spéciales centrées sur l'aide aux élèves en difficulté ont été proposées dans certaines académies, ailleurs, on s'est contenté de rebaptiser des sessions sans aucun lien avec l'opération d'évaluation. Au total, 30 % des instituteurs de CE 2 ont bénéficié d'une formation *ad hoc* l'an dernier.

En outre, persifle l'Inspection générale, *« certains « grands formateurs » ou prétendus tels, continuent de refuser de passer du savoir savant au savoir pratique, par crainte de tomber dans des recettes »*. Des enseignants ayant participé à un stage, cités dans un autre document ministériel, critiquent l'insuffisance de la publicité donnée aux possibilités de formation et disent s'être sentis *«tenus à l'écart d'une opération dont ils étaient pourtant les acteurs principaux»*.

Réalité ou simple alibi ? L'Inspection générale note que certains enseignants ont d'emblée considéré l'évaluation avec scepticisme, comme une nouvelle opération sans lendemain lancée, depuis Paris, par le ministère; beaucoup ont donc estimé qu'il était *« urgent d'attendre »*.

Simplification

Il reste que, d'après un sondage du ministère lui-même, 79 % des enseignants concernés affirment qu'ils auraient accepté une formation si on leur en avait proposé une, ce qui n'a été le cas que de 43 % d'entre eux. Cette année, la formation devrait être mieux organisée et tous les dispositifs de soutien aux élèves mobilisés. Mais le ministère répète que *« les réponses aux difficultés des élèves doivent être apportées dans l'action quotidienne du maître »*.

La mauvaise humeur des professeurs avait été attisée l'an passé par une organisation matérielle déficiente : les cahiers d'exercices étaient parvenus au dernier moment dans les classes et, surtout, on leur avait demandé de coder et de recopier à la main les résultats de chacun de leurs élèves à chaque question, ce qui représentait jusqu'à quatorze heures d'un travail stupide, destiné au seul usage de l'administration. Cette obligation de « faire remonter » les résultats disparaît puisque le ministère se contentera d'un coup de sonde sur un échantillon de 10 000 élèves. Les fanatiques de l'évaluation pourront néanmoins rassembler les résultats de leurs classes sur un cahier ou même, dans les gros établissements, en faire la synthèse en quelques minutes grâce à l'informatique.

Cette simplification de la tâche, ainsi que l'attribution à chaque classe de sixième de cinq heures supplémentaires rémunérées pour aider les élèves les plus en difficulté ou organiser des réunions de concertation, a apaisé la grogne des syndicats qui semblent désormais accepter le principe de l'opération.

Proprement impensable voici encore quelques années, l'évaluation nationale pourrait bien entrer dans les mœurs, reflétant une décrispation des rapports entre les enseignants et les usagers de l'école. Il est même question d'étendre l'opération aux élèves de fin de cinquième. Dans un pays qui cesse progressivement de tenir les professeurs pour seuls responsables de l'échec scolaire, ces derniers ne peuvent plus sérieusement s'offusquer de la mise à jour des lacunes de leurs élèves et s'alarmer de voir les parents mettre leur nez dans les cahiers de leurs enfants.

PHILIPPE BERNARD

(1) Les résultats nationaux de l'évaluation réalisée en septembre 1989 dans les classes de CE 2 et de sixième ont été publiés dans un numéro hors série de la revue *Education et formations* du ministère de l'éducation nationale.

(2) D'après un sondage réalisé par le ministère.

Le redressement inachevé de Normale sup'

Au moment où un nouveau directeur va être nommé, deux rapports s'interrogent sur l'avenir de l'Ecole normale supérieure

LA prééminence des institutions se mesure parfois à des détails. Il en est ainsi de Normale sup'. Depuis la réforme des écoles normales supérieures de 1985, contrairement à ses petites sœurs de Fontenay-Saint-Cloud, de Cachan ou de Lyon, l'école de la rue d'Ulm n'a pas besoin d'afficher son lieu de naissance. Elle est, en toute simplicité, l'Ecole normale supérieure. Et contrairement aux autres ENS, son directeur n'est pas nommé par le ministre de l'éducation, mais par le président de la République. Cela devrait être chose faite dans les prochaines semaines.

Après le décès, en décembre dernier, de M. Georges Poitou, directeur de l'« Ecole » depuis 1980, et plusieurs mois d'intérim assuré par Mme Josiane Serre, la procédure de désignation d'un nouveau directeur est en effet en cours. La prestigieuse commission consultative chargée de donner son avis s'est réunie le 6 septembre dernier et, parmi les trois candidats en lice, a classé nettement en tête M. Etienne Guyon, actuel directeur du Palais de la découverte. Ce physicien de cinquante-cinq ans ne suscitant pas, semble-t-il, de réserves au ministère de l'éducation, c'est donc sa candidature qui devrait être transmise par M. Jospin au président de la République.

Quel qu'il soit, en définitive, le futur directeur de la rue d'Ulm trouvera sur son bureau deux rapports – non encore publics – sur l'avenir de l'Ecole normale supérieure. Le premier a été réalisé par un petit groupe de travail piloté par le sociologue Alain Touraine et comprenant notamment Mme Serre, M. Georges Haddad, président de l'université Paris-I, et M. Marc Javoy, vice-chancelier des universités de Paris. Très synthétique et un brin provocateur, leur rapport répond à une commande directe du cabinet du ministre de l'éducation qui souhaitait en faire la «charte» du futur directeur. En parallèle, et sans souci de l'actualité immédiate, le Comité national d'évaluation vient de mettre la dernière main à un rapport beaucoup plus exhaustif... et diplomatique sur Normale sup'.

Une école incomparable

Au-delà de la différence de ton et d'objectif, le groupe Touraine et les experts du comité d'évaluation aboutissent à un diagnostic assez proche et à des recommandations comparables. Déférence oblige à l'égard d'une école bientôt bicentenaire, chacun s'accorde à reconnaître à Normale sup' son statut d'institution *« incomparable »* selon le CNE, capable grâce à son expérience et à sa souplesse d'offrir *« une liberté et un environnement intellectuels remarquables, peut-être uniques en France »*, comme le note Alain Touraine. Et ce dernier souligne l'un des atouts décisifs de l'Ecole : *« L'excellente qualité de ses élèves. »* Le contraire serait étonnant dans un établissement qui constitue, avec Polytechnique, HEC et l'Ecole nationale d'administration, le carré magique des grandes écoles françaises, attirant, après deux ou trois ans de classes préparatoires hypersélectives et un concours draconien, la crème des étudiants.

En outre, à la différence de ses principales rivales et notamment des autres écoles normales supérieures, la rue d'Ulm continue de rassembler, dans un même creuset, littéraires et scientifiques, amateurs de Pindare ou de biologie moléculaire, archéologues en herbe et théoriciens de la physique, musicologues avertis et spécialistes de spectroscopie hertzienne. Bref, les 886 élèves que comptait l'école en 1989 (483 littéraires et 403 scientifiques) constituent un cocktail de talents sans équivalent.

Pourtant, une fois lancé ce coup de chapeau, l'état des lieux est plus nuancé. *« L'ENS a connu, ces dernières décennies, un certain effacement (...) et n'a pas toujours été à la hauteur de ce qu'on attendait d'elle »*, note sans ménagement Alain Touraine, tandis que le comité d'évaluation évoque la *« crise d'adaptation »* de l'école. Cette crise n'est pas nouvelle. Depuis une vingtaine d'années, la montée en puissance d'autres institutions comme HEC et les principales écoles de commerce ou comme l'Ecole nationale d'administration et Sciences po a sérieusement concurrencé le prestige de la rue d'Ulm. Dans le domaine scientifique également, la vieille rivalité entre Normale sup' et Polytechnique a souvent tourné, au début des années 80, à l'avantage de cette dernière, de nombreux candidats reçus aux deux concours préférant démissionner en faveur de l'X.

La réussite des magistères

Enfin la crise de l'enseignement et le tarissement brutal, dans les années 70, des recrutements aux concours de l'agrégation ont sévèrement affecté une institution dont la mission première, depuis 1794, était la formation des enseignants de haut niveau. *« Echecs nombreux à l'agrégation, affectations massives en collège, dépréciation du métier d'enseignant, tout a concouru à la remise en cause de la qualité traditionnelle de l'Ecole, dans l'opinion publique mais aussi auprès des normaliens eux-mêmes »*, note ainsi le rapport du CNE. Cette crise de confiance a particulièrement touché les littéraires. Une enquête réalisée en 1990 par le comité d'évaluation sur la situation professionnelle de dix promotions (1971-1980) de normaliens littéraires montre en effet que le tiers d'entre eux (et 40 % des filles) enseignent dans le secondaire, 25 % dans le supérieur, tandis que 10 % travaillent dans la recherche, 14 % dans l'administration et 6 % dans le secteur privé.

Cet *« effacement »* relatif n'a pas laissé l'Ecole normale supérieure sans réaction. En fusionnant la rue d'Ulm, jusque-là réservée aux garçons, et l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (Sèvres), la réforme de 1985 n'a pas seulement doublé les effectifs de l'Ecole, elle a bousculé et donné un coup de fouet à une institution en proie au doute. Elle a également servi de contexte à une refonte en profondeur, sous la houlette de Georges Poitou, de la scolarité des normaliens scientifiques.

Dans ce secteur, note Alain Touraine, la situation a été *« remarquablement redressée ces dernières années »* et le Comité d'évaluation ne tarit pas d'éloges sur la cohérence et le dynamisme retrouvé des cinq départements scientifiques de Normale (mathématiques et informatique; physique; chimie; biologie; géologie). Dans ces disciplines où l'agrégation ne joue plus qu'un rôle marginal pour les normaliens, l'organisation de l'enseignement dans le cadre de cinq magistères, qui associent l'ENS aux grandes universités parisiennes, a permis de structurer un cursus centré sur la formation à la recherche. Ces magistères ont également permis d'ouvrir la scolarité à Normale à des non-normaliens et de briser l'isolement dont souffraient – parfois – les départements scientifiques.

Ces lauriers ne surprennent pas vraiment Mme Serre. *« On ne peut plus parler d'effacement en sciences. Il y a quelques années les démissions en faveur de Polytechnique étaient effectivement nombreuses. Ce n'est plus le cas. »* D'autant que les postes d'allocataires moniteurs normaliens (AMN), proposés depuis l'an dernier, offrent désormais un débouché attractif aux élèves (la quasi-totalité de chaque promotion) qui veulent faire leur thèse. En 1990, tous les normaliens qui ont demandé un poste d'AMN l'ont obtenu.

Diversifier les concours

Ce redressement des secteurs scientifiques fait ressortir de façon d'autant plus sensible les difficultés ou les incertitudes des littéraires. C'est dans ce secteur que la fusion Ulm/Sèvres de 1985-1986 a été la plus laborieuse. Comme le note avec humour Mme Bastid-Bruguière, directrice adjointe de l'ENS, *« la différence d'esprit entre les dames du boulevard Jourdan et les messieurs de la rue d'Ulm était beaucoup plus profonde en lettres qu'en sciences. Pendant très longtemps on a beaucoup moins poussé les filles vers la recherche »*.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 14

REPÈRES

AGRÉGATION. Les inscriptions pour les concours de l'agrégation 1991 seront prises entre le 17 septembre et le 12 novembre, soit par Minitel (3614 EDUTEL), soit en retirant un dossier au rectorat de l'académie. Les épreuves écrites auront lieu les 17, 18 et 19 avril pour la philosophie, les sciences sociales, le génie civil, le génie électrique, l'économie et la gestion, et l'éducation physique et sportive. Dans les autres disciplines, l'écrit se *déroulera du 22 au 26 avril.*

BRETON. L'association des professeurs de langue bretonne organise des cours gratuits de langue bretonne ainsi que des stages intensifs destinés aux élèves et étudiants. Renseignements à l'APLB : 10, rue Poincaré, 75020 Paris. Tél. : (1) 42-64-24-47.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. Le retrait, en juillet dernier, sur pressions syndicales, du projet de l'éducation nationale consistant à introduire le *contrôle continu des connaissances* au baccalauréat technologique (séries F, G et H) fait sourire les responsables de l'enseignement agricole. Le ministère de l'agriculture a en effet introduit un « contrôle en cours de formation » au brevet de technicien agricole depuis 1987. 10 480 lycéens l'ont obtenu cette année, soit 75,3 % des candidats, à comparer au taux de réussite des baccalauréats généraux et technologiques : 73,1 %.

ETUDIANTS – CHERCHEURS. La Fédération nationale des étudiants chercheurs (FENEC) vient d'être créée à l'initiative de l'UNEF-ID, principal syndicat étudiant français. Cette nouvelle organisation a pour ambition de défendre et d'informer les quelque cent cinquante mille *étudiants* qui poursuivent un troisième cycle ou s'apprêtent à y entrer et qui rencontrent des problèmes sensiblement différents des étudiants de premier ou deuxième cycle. La FENEC prépare une plate-forme regroupant ses propositions concernant la recherche en France et le statut des étudiants chercheurs. *Elle* préconise notamment l'augmentation du nombre d'allocations de recherche et l'amélioration du système d'aides existant.

PHYSIQUE-CHIMIE. L'Union des physiciens, qui regroupe des professeurs de physique et de chimie, et le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC ; CSEN) estiment dans un communiqué commun que *« la disparition des sciences physique et chimique en 6e* (à la rentrée 1991) *et 5e* (un an plus *tard) constitue une grave atteinte à l'équilibre de la formation des jeunes Français »*. Les deux structures craignent que cette décision *« ne soit l'amorce d'une politique plus générale de réductions systématiques des horaires et des contenus des autres disciplines pour masquer la crise de recrutement des enseignants »*. Ils veulent engager ensemble des *« actions spécifiques »* pour en obtenir l'abrogation.

SYNDICATS. Une nouvelle fédération syndicale d'enseignants vient d'être créée : la Fédération autonome de l'éducation nationale. Elle regroupe le Syndicat national des collèges (SNC), issu d'une scission du SNI (FEN) en 1960, qui revendique 20 000 adhérents, et deux autres petits syndicats récemment fondés dans la mouvance du SNC, le Syndicat national des lycées (SNL) créé en septembre 1988, et le Syndicat national des écoles publiques (SNEP) fondé en juin 1990. M. Marc Geniez, secrétaire général du SNC, est le secrétaire général de la FAEN, *qui sollicite son adhésion à la* Fédération générale autonome des fonctionnaires.

Premier de la classe

Les grandes lignes du budget de l'éducation nationale pour 1991

En dépit des coupes claires opérées depuis la crise du Golfe, le projet de budget de l'éducation nationale pour 1991, adopté par le conseil des ministres du 12 septembre, s'affiche fièrement, pour la première fois depuis dix ans, comme le tout premier de l'Etat, devant celui de la défense (*le Monde* du 14 septembre). Son montant total s'élève à 245 828 millions de francs, soit une augmentation de 9 % par rapport au budget 1990 au lieu de 8,8 % l'an passé. Cette progression se répartit entre les secteurs primaire et secondaire (+ 8,5 % contre + 8,6 % en 1990), d'une part, et l'enseignement supérieur (+12,2 % contre 10,2 % l'année passée), d'autre part.

Le million de salariés de l'éducation nationale absorbe l'essentiel du budget. Celui-ci prévoit la création de 14 758 *emplois, destinés principalement* à accompagner la progression des effectifs d'élèves dans les lycées et d'étudiants dans les universités, et à assurer la création des instituts universitaires de formation des maîtres.

■ **REVALORISATION.**

Le plan de revalorisation de la *condition enseignante, négocié* en 1989, connaîtra l'an prochain sa deuxième année de mise en œuvre. Il se traduira par une dépense supplémentaire de 644 millions de francs en 1991.

A la rentrée de 1991, 12 000 des 300 000 instituteurs accéderont au nouveau corps de « professeurs des écoles », statut qui leur permettra, à terme, d'être rémunérés comme des professeurs du second degré. Ces derniers verront leur rémunération et leurs perspectives de carrière améliorées, tandis que seront instaurées de nouvelles primes pour les enseignants débutants ou affectés dans des zones *difficiles, ou responsables d'activités* périscolaires. D'autre part, 2 400 enseignants pourront bénéficier d'un congé de mobilité rémunéré de un an afin de préparer un concours ou un changement d'activité professionnelle.

■ **CRÉATION DE POSTES.**

L'enseignement primaire paraît privilégié, avec la création de 400 emplois d'instituteurs, alors que l'on prévoit un effectif d'élèves en diminution de 10 900. Les nouveaux postes devraient permettre de maintenir des écoles rurales et de faire face à la croissance démographique de certaines villes nouvelles.

Les collèges seront moins gâtés puisqu'aucun emploi nouveau n'y sera créé, alors que 21 000 élèves supplémentaires y sont attendus. Il est vrai que l'horaire d'enseignement sera allégé dans ces établissements, avec la suppression de l'enseignement de la physique et de la chimie en classe de sixième dès la rentrée 1991. Cette *mesure, étendue à la classe de cinquième* en 1992, se traduira par une économie que le ministère évalue entre 1500 et 3 000 postes.

Dans les lycées, où l'administration attend 31 000 élèves supplémentaires en septembre 1991, 4 040 postes sont créés.

■ ***INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE FORMATION DES MAITRES (IUFM).***

Mis en place à titre expérimental cette année dans trois académies, les nouveaux IUFM seront généralisés l'an prochain. Trente établissements de ce type seront créés pour former tous les enseignants de la maternelle au lycée, après recrutement au niveau de la licence. Les étudiants titulaires du DEUG qui se porteront candidats pour le métier d'enseignant bénéficieront d'une allocation de 49 000 francs pour un an. A partir de la rentrée 1991, ils seront 4 000 pour le premier degré et 1900 pour les mathématiques *et la physique dans le second degré.* En première année d'IUFM, à l'issue de laquelle ils passeront un concours de recrutement, les étudiants seront rémunérés environ 68 000 francs par an. 3 300 futurs instituteurs et 2 500 futurs professeurs du second degré bénéficieront de cette allocation dès 1991.

14 000 postes seront ouverts, en 1991, aux concours de recrutement du second degré. 3 600 formateurs encadreront les étudiants des IUFM, soit 3 300 enseignants du second degré et 300 enseignants-chercheurs (dont une centaine venant des actuels centres pédagogiques régionaux et écoles normales), auxquels s'ajouteront l'équivalent de 200 emplois de professeurs agrégés, sous la forme d'heures supplémentaires pour des intervenants extérieurs.

■ **VIE DES ÉTABLISSEMENTS.**

La relance de la politique des zones d'éducation prioritaires (ZEP) se traduit par un *crédit supplémentaire* de 20 millions de francs. Mais l'effort sur les langues vivantes à l'école élémentaire est freiné (+ 17 millions contre + 44 millions en 1990) ainsi que le « plan lecture » (+ 4 millions au lieu de + 9).

■ **ENSEIGNEMENT PRIVÉ.**

Ses crédits s'élèvent globalement à 25 milliards, soit une progression de 640 millions comprenant la création de 1 096 postes et l'application du plan de revalorisation des carrières.

■ **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.**

C'est le secteur qui connaît la plus forte progression. Le nombre des créations de postes d'enseignants s'y élève à 2 880, soit près du double de l'augmentation enregistrée au budget 1990 (1 500), tandis que 700 créations d'emplois de non-enseignants sont prévues, dont 140 dans les bibliothèques. Près de 200 millions supplémentaires seront consacrés à la revalorisation des carrières (*« repyramidage »* des carrières, extension des primes, rénovation de la grille de la fonction publique).

Le projet de loi de finances prévoit la première tranche du plan quinquennal de constructions universitaires, qui se traduit par 2,56 milliards d'autorisations de programme, soit une progression de 1,082 milliard. *Les crédits* destinés aux bourses d'études pour étudiants progressent de 6 %, et un crédit de 60 millions est inscrit, hors budget de l'éducation nationale, pour financer le système de prêt aux étudiants prévu par le gouvernement. Un crédit de 115 millions figure au budget du ministère de l'équipement, permettant la construction de 6 000 logements par an, au lieu de 2 000 actuellement. Enfin, les crédits de la recherche universitaire augmentent de 8,6 %, contre 3,4 % l'an dernier.

■ **RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES.**

Le ministère de l'éducation nationale refuse de confirmer l'information donnée de bonne source selon laquelle la crise du Golfe se traduirait par la disparition de 800 millions de francs dans son projet de budget. Il a seulement annoncé la suppression de l'allocation de scolarité (dite « crédits Barangé ») versée depuis 1951 aux conseils généraux comme participation de l'Etat au fonctionnement des écoles et collèges, soit une économie de 406 millions (*le Monde* du 13 septembre). Cette allocation, d'un montant de 13 francs par trimestre de scolarité et par élève, n'avait pas été réévaluée depuis 1965. Considérée par le ministère comme *« résiduelle »*, elle *représente cependant une* part non négligeable des ressources des établissements. Les syndicats d'enseignants assurent d'autre part que des crédits ont été rognés sur les bourses d'études aux élèves, l'informatique pédagogique, la coopération internationale, et l'aménagement des rythmes scolaires. Le fonds d'aide à l'innovation, qui n'augmentera pas, aurait aussi été victime de la rigueur.

Ph. Be.

Le redressement inachevé de Normale sup'

Suite de la page 13

Aujourd'hui encore, 85 % des normaliens littéraires estiment *indispensable* de passer l'agrégation et, si la volonté de poursuivre vers le doctorat est de plus en plus générale, elle est encore récente et obéit surtout à la volonté d'échapper à l'enseignement secondaire.

En dehors de ces problèmes de débouchés, qui conduisent régulièrement bon *nombre de normaliens* à changer de voie et à préparer Sciences-Po et l'ENA, c'est également dans le secteur littéraire que les interrogations sont les plus nombreuses sur l'organisation de la scolarité à l'Ecole. Presque exclusivement calé sur la préparation à *l'agrégation, le cursus des littéraires* manque, aux yeux du groupe Touraine comme pour le Comité d'évaluation, d'un cadre assez structuré préparant notamment les élèves à la recherche, à l'image des magistères scientifiques. Enfin Alain Touraine souligne que la *conception même de la culture littéraire* qui prévaut, à ses yeux, à l'ENS risque de *« marginaliser »* l'Ecole, malgré la création, en 1983, du concours « S » beaucoup plus axé sur les sciences sociales.

Pour sortir de ces incertitudes, les deux groupes d'experts *proposent donc une série de remèdes qui* provoquent déjà de vives réactions à Normale sup', parmi les élèves comme auprès de la direction. Alain Touraine, comme le Comité d'évaluation, propose ainsi de diversifier le profil intellectuel des normaliens en créant un autre concours d'entrée, ouvert en particulier à des étudiants en droit ou en sciences politiques et qui ne piocherait donc pas dans le vivier classique des classes préparatoires.

La seconde proposition consiste à sortir beaucoup plus nettement d'une logique *« professionnelle »* pour suivre désormais une logique *« scientifique »*. *« L'école doit considérer comme sa fonction principale la formation par la recherche à la recherche, et la formation de ses élèves ne doit être considérée comme vraiment achevée que lorsque ceux-ci ont présenté une thèse de doctorat »*, préconise Alain Touraine. *« Il faut conforter la vocation des normaliens à préparer une thèse »* note en écho le CNE, en déplorant *« l'anarchie partielle »* qui règne actuellement, à cet égard, chez les littéraires. Enfin les médecins du CNE ou du groupe Touraine suggèrent, mais de manière encore floue, la réorganisation de la scolarité des littéraires et en particulier le renforcement du tutorat.

Une image désuète

Dès qu'elles ont commencé à filtrer, ces propositions iconoclastes ont provoqué une réaction très vive de la part des normaliens *littéraires regroupés dans un « comité de réflexion »*. Pas question, à leurs yeux, de toucher aux classes préparatoires qui assurent *« mieux que nulle part ailleurs dans le système universitaire français une formation générale et interdisciplinaire »*.

Pas question non plus, pour les élèves, de remettre en cause le principe d'un véritable concours d'admission, garant de justice et d'objectivité. Enfin pas question de contester le principe de liberté qui préside aux cursus : *« Une orientation contraignante, trop précoce, détournerait de l'Ecole nombre d'élèves brillants qui seraient définitivement perdus pour la recherche. »*

Cette réaction vigoureuse est partagée, sur le fond sinon dans la forme, par Mme Bastid-Bruguière. *« Cette image désuète est très peu charitable. Elle oublie l'extraordinaire diversité des centres d'intérêt de l'Ecole. De même l'idée d'un concours ouvert aux juristes n'est pas raisonnable. Au contraire nous incitons nos élèves à s'engager dans des études juridiques, et l'accord que nous avons déjà avec Paris-I dans ce domaine devrait être étendu à Paris-II. »* Enfin la directrice adjointe de l'Ecole souligne la volonté de développer, à Normale, un grand centre d'études du monde contemporain. Ainsi l'arrivée rue d'Ulm comme professeur, cette année, du sociologue Christian Baudelot devrait permettre de repenser la formation de base en sociologie. Quant au département des antiquités, qui vient d'être réorganisé et doté de nouveaux locaux, il s'agit d'un secteur de recherche très dynamique associant les langues anciennes, l'archéologie, la linguistique et l'histoire, et utilisant des techniques de plus en plus pointues.

Malgré ces projets et ces réalisations, il reste que les diagnostics dressés par Alain Touraine et les experts du CNE sont sévères et convergents. Y remédier sera, à n'en pas douter, la première tâche du prochain directeur de l'Ecole.

GÉRARD COURTOIS

L'UNESCO contre l'analphabétisme

GENÈVE

de notre correspondante

La 42e conférence internationale de l'éducation organisée par l'UNESCO et le Bureau *international de l'éducation (BIE)* s'est tenue du 3 au 8 septembre en présence de six cents experts. Placée sous le signe de l'Année internationale de l'alphabétisation, la conférence a dressé un bilan alarmant, sinon surprenant : du fait de la démographie galopante, de la misère et de la pénurie d'enseignants, plus de cent millions d'enfants dans le monde ne vont pas à l'école. D'autre part, le nombre d'adultes analphabètes est estimé à plus de 948 millions de *personnes. 35 % de la population* féminine mondiale ne sait ni lire ni écrire et, dans les quarante deux pays les plus pauvres, cette proportion atteindrait 80 %. Les pays industrialisés eux-mêmes ne sont pas à l'abri de cette forme plus feutrée d'analphabétisme qu'est l'illettrisme.

Dans l'espoir de renverser la tendance, l'UNESCO s'est fixé pour objectif, d'ici à l'an 2000, de scolariser tous les enfants *du globe et de diminuer de moitié* l'analphabétisme dans le monde. La réalisation de la première partie de ce programme représente un investissement estimé à 5,8 milliards de dollars... soit l'équivalent de deux jours de dépenses en armement dans les pays industrialisés.

La conférence de Genève a donc adopté une ambitieuse *« recommandation aux ministres de l'éducation »*. Rompant avec la démagogie ambiante des années 70, qui opposait à l'alphabétisation obligatoire la sagesse des traditions orales et des coutumes locales, ce texte entre en effet dans le détail des remèdes nécessaires : recours, dans certains cas, à l'alphabétisation en deux langues ; recours aux techniques éducatives les plus récentes ; évaluation des résultats ; formation et revalorisation des enseignants, notamment. Enfin l'UNESCO et le BIE sont chargés d'organiser la coopération entre les Etats membres pour que la recommandation ne reste pas lettre morte. Un exemple encourageant a été donné par le Japon, qui contribue, à hauteur de 700 000 dollars, aux programmes d'alphabétisation entrepris en Asie et dans le Pacifique.

ISABELLE VICHNIAC

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

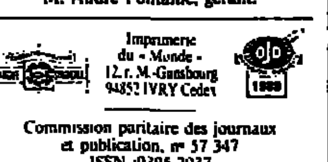
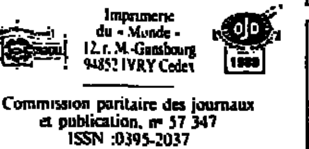
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication
Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)
Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**
Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**
Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Après le somm

la RDA

RELIGIONS

Le quatre cent cinquantième anniversaire de la Compagnie de Jésus

Les jésuites des hommes du siècle

Suite de la première page

Tout place les jésuites à part dans l'Eglise. Leur formation avant tout, qui dure *entre neuf et treize ans.* C'est là le cœur de leur secret, si *secret il y a. Deux* ans de noviciat dispensé dans un îlot de verdure des Monts d'or lyonnais, l'Arbaletière, où les «apprentis-jésuites» se frottent aux Exercices spirituels ignaciens, à six *«expériments»*, c'est-à-dire six épreuves : connaissance de soi (trente jours passés en solitaire), connaissance du monde (travail en hôpital, en milieu ouvrier) et surtout formation au redoutable *«compte de conscience»* cher au jésuite, qui est l'ouverture *sans faille* de son âme à son supérieur et le creuset de l'obéissance *légendaire.* Après cela, *ils* sont scolastiques, étudient à Paris la philosophie et la théologie et choisissent leur voie, en accord avec leur supérieur. Le *«troisième an»*, en fin d'apprentissage, les aidera à faire le point.

Tout les distingue. Leur ordre, dispensé de l'office de chœur (1), leur répartition dans la société civile, leurs idées, allant de la stricte orthodoxie au libéralisme, et surtout ce vœu spécial d'obéissance au pape. Un vœu mal compris, qui en fait, dans la bouche de leurs détracteurs, les porte-parole du Vatican. *«Nous ne sommes pourtant pas des zouaves pontificaux!»*, s'exclame le Père Paul Valadier, professeur d'éducation morale au Centre Sèvres. *Leur* vœu d'obéissance porte essentiellement sur leur envoi en mission, leur *«affectation»* pouvant être choisie *«arbitrairement»* par le pape.

La justice et la foi

Imagerie d'Epinal, encore : celle de l'armée des jésuites – la Compagnie, – armée de l'ombre, *redoutée autant qu'aimée, une «Eglise dans l'Eglise»* pour certains, avec *son général, le Père Kolvenbach,* surnommé le «pape noir», habile diplomate qui a entretenu, à la manière de l'Orient qu'il connaît si bien, le souffle libéral de son prédécesseur, le Père Pedro Arrupe.

Mais en fait de général, la *Societatis Jesu* n'a qu'un *«préposé général»*, élu à vie, qui lui-même nomme des *supérieurs provinciaux.*

Ils sont aujourd'hui 25 000, disséminés à travers le monde, constituant le premier ordre missionnaire. Ils sont 4 800 aux Etats-Unis, plus de 9 500 en Europe, 1 100 en Afrique, 3 500 en Amérique du Sud, 4 800 en Asie, où ils connaissent leur plus forte progression. L'Inde, curieusement, y arrive en tête avec 3 500 membres pour 50 millions de catholiques *minoritaires. Soit trois fois* plus en proportion qu'en France!

Ils sont partout et dans tous les secteurs d'activité. Au grand jour ou en filigrane dans la vie politique : en Amérique latine, où ils épousent les principes de la théologie de la libération et paient parfois de leur vie leur engagement auprès des plus pauvres. Au Salvador en novembre 1989, six jésuites ont été assassinés à l'Université *centro-américaine.* Aux *Philippines,* ils participent à la rédaction *de la nouvelle constitution.* En *Inde,* certains s'attaquent à la question des castes. Partout, ils gardent en mémoire le «quatrième décret» issu de la 32e congrégation générale de 1975 : *«la justice fait partie intégrante de la foi»* et restent attachés, comme au temps de la mission de François-Xavier en Chine, à l'idée d'«inculturation». *«Un jésuite,* explique le Père Valadier, *est quelqu'un qui toujours cherchera ce qu'il y a au-delà des frontières de l'Eglise. Il n'est pas tourné vers les sacrements, la liturgie. Ce qui compte pour lui, c'est la compréhension du monde.»*

La clandestinité est souvent leur lot. Interdits dans les pays de l'Est, ils réapparaissent aujourd'hui, ex-clandestins formés dans les jardins de Prague, prêtres le jour, veilleurs en usine la nuit. Ils sont nombreux *dans les pays baltes, mais encore* inconnus dans le reste de l'Union soviétique, formés peut-être par l'un des trois évêques ordonnés secrètement après guerre par un évêque français. Des évêques jésuites sont soumis au silence en Chine. Sauf pour l'un d'eux, à Shanghaï, évêque de l'Eglise «officielle» non reconnue par le Vatican. Partout sur le globe, partout dans les secteurs d'activité. Balayeurs ou moralistes, conseillers de gouvernement ou scientifiques, travailleurs manuels ou enseignants, parfois, mais plus rarement, vicaires ou curés de paroisse.

Jaruzelski, de Gaulle, Castro...

C'est avec l'éducation qu'ils se sont taillé et forgent leur réputation. Transmettre est une notion vieille comme l'ordre. Deux jésuites sur cinq sont dans l'enseignement. Aux Etats-Unis, ils ne comptent pas moins de cinquante collèges et vingt-cinq universités. Il y a 3,7 millions d'anciens élèves de leurs établissements dans le monde. Autant sont en classe aujourd'hui. Des noms issus de leurs bancs aussi illustres que variés : Molière, Lamartine, Lyautey, Hitchcock, de Gaulle, Jaruzelski, Fidel Castro... et une pédagogie à l'épreuve des années, fondée sur la tradition, l'oralité, l'autodiscipline, le travail en équipe, mais soucieuse d'être toujours dans l'air du temps.

Une pédagogie à double tranchant, conservatrice sur la forme, exigeante, rigoureuse, avec la displine pour maître-mot, et progressiste sur le fond, avec une tendance à l'exhaustivité. *«Chez les jèses»*, il n'y a pas si longtemps, on apprenait tout aussi bien à manier la varlope que les arguties philosophiques. Et les tentatives pédagogiques sont légion dans ces *«maisons d'éducation chrétienne»* : l'introduction du théâtre à l'école, le travail en binôme (le plus fort avec le plus faible)...

Mais, depuis 1970, les structures ont changé. Les Pères-directeurs de collèges sont en voie de disparition, tout comme les enseignants jésuites. En France, sur la douzaine d'établissements «tenus» par la Compagnie (dont trois d'enseignement supérieur), un quart seulement est encore dirigé par un membre de la Compagnie. Désormais, ils jouent plus un rôle d'inspiration qu'un rôle de pouvoir. Les enseignants laïcs et les parents sont étroitement associés aux jésuites dans la gestion et le choix des directeurs d'établissement.

«Former un homme» reste une tâche essentielle. Mais la culture contemporaine, dans les années 70, a aussi fissuré le vieux modèle gréco-latin. *«Les procédures,* rappellent-ils, *restent plus importantes que les contenus.»* La mixité a gagné les collèges (exception faite du collège Saint-Joseph à Reims). Et aux Etats-Unis, un prospectus n'hésite pas à vendre ainsi les mérites d'une école jésuite pour filles : *«Nous formons spécialement les femmes qui gagnent!»*

Par nature, les jésuites sont comme des *«éclaireurs»*. Pour les uns, il n'y a *«aucune volonté concertée»*. Pour d'autres, le déploiement *de forces obéit à une «stratégie».* A Rome, ils «tiennent» Radio-Vatican et l'Université grégorienne qui a formé les quatre prédécesseurs de Jean-Paul II. En France, on les trouve dans les aumôneries des grandes écoles (Polytechnique, Centrale, HEC). *Ils publient des revues* prestigieuses, *Etudes, Projets.* Leur faculté – le Centre Sèvres, rue de Sèvres à Paris – accueille chaque année près de 2 300 auditeurs libres. Ils sont chercheurs, professeurs de sciences humaines. On les retrouve au Mouvement des cadres chrétiens (MCC), fréquenté par les grands noms des affaires. Au risque, pour certains d'entre eux, *«de tomber parfois trop vite dans le stéréotype du bon humaniste, du bon manageur, qui veut que si l'on s'occupe de personnel, c'est chrétien».*

La Compagnie n'est pas à l'abri de critiques internes et d'une légendaire liberté de pensée. En Europe, elle aurait tendance à *«ronronner».* L'âge *moyen des jésuites (soixante-quatre* ans) et la crise des vocations suscitent des interrogations. L'enthousiasme et la rigueur seraient moins grands. L'affaire Valadier (2) se digère plus ou moins bien. Elle est perçue comme un signe de reprise en *main de l'ordre dans le droit chemin* romain. Souple comme le roseau, la Compagnie plie toujours sous les critiques, mais ne rompt pas. Les *Provinciales* de Pascal et l'interdit jeté en 1773 et levé en 1814 en font foi.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) *Obligation est faite aux autres ordres* religieux de célébrer les offices quotidiens *en commun.*

(2) En mars 1989, le supérieur de la province de France, le Père Jacques Gellard, avait annoncé le remplacement anticipé du Père Valadier, qui dirigeait alors la revue *Etudes,* connu pour ses positions favorables à une ouverture du catholicisme à la société moderne.

Des stéréotypes en recul

Un sondage CSA pour le Monde - la Vie

Quand on dit de quelqu'un : «C'est un jésuite», cela évoque pour vous...

	OUI	NON	N.R.
• Une personne intelligente qui sait discuter et argumenter ?	41	43	16
• Un personnage hypocrite et faux jeton ?	25	61	14
• Une «éminence grise» ?	27	54	19
• Un religieux de choc ?	40	44	16

Au sens strict, un jésuite, c'est...

• Un prêtre qui s'engage à obéir au pape sans conditions ?	35	36	29
• Un missionnaire qui travaille dans le tiers-monde ?	43	37	21
• Un religieux spécialisé dans la formation des élites ?	45	31	24

Avez-vous, dans l'ensemble, des jésuites, une opinion...

	%	
• Très positive	3	41
• Plutôt positive	38	
• Plutôt négative	17	23
• Très négative	6	
• Ne se prononcent pas	36	

Diriez-vous que les jésuites, dans le domaine politique et social, sont plutôt...

	%
• Des conservateurs ?	45
• Des personnes favorables aux changements ?	16
• Des révolutionnaires proches du marxisme ?	7
• Ne se prononcent pas	32

Selon vous, les jésuites sont-ils favorables ou non...

	OUI	NON	N.R.
• A la liberté de discussion et de critique dans l'Eglise ?	41	28	31
• A la soumission sans réserve à toutes les décisions du pape et des évêques ?	29	34	37

Selon vous, les jésuites sont-ils favorables ou non...

• A l'usage de la contraception par les couples ?	13	53	34
• A la lutte pour la défense des pauvres et des exclus ?	63	15	22
• Aux prises de position de l'Eglise en matière économique et politique ?	39	22	39

Si vous aviez des enfants d'âge scolaire, penseriez-vous les mettre dans une école dirigée par les jésuites ?

• Oui	23
• Non	68
• Ne se prononcent pas	9

Sur 100 personnes pensant mettre leurs enfants d'âge scolaire dans une école dirigée par les jésuites : Parce que ?

	OUI	NON	N.R.
• Les jésuites forment des élites	64	33	3
• La discipline est stricte	86	12	2
• Les jésuites donnent une solide éducation chrétienne	75	22	3
• Les anciens élèves des jésuites se soutiennent professionnellement	59	20	21

Sondage exclusif CSA-La Compagnie de Jésus-*le Monde-la Vie* réalisé du 27 au 30 août 1990 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 004 personnes âgées de dix-huit ans et plus. Méthode des quotas.

Malgré leur passé, leur autorité intellectuelle (dans l'éducation et l'édition), leur rôle dans l'Eglise et leurs réseaux, notamment celui des anciens élèves, l'image des jésuites dans la société française reste floue. Les résultats de ce sondage CSA frappent par la faiblesse des écarts enregistrés et le pourcentage des non-réponses à la plupart des questions posées.

Le plus réconfortant pour les *jésuites est sans doute l'usure des stéréotypes négatifs attachés à leur nom. «L'antijésuitisme» apparaît, dans ce* sondage, comme un phénomène de *génération, politiquement typé. Il* n'y a plus que 17 % de jeunes (18-24 ans) *à penser que le jésuite est «un personnage hypocrite et faux-jeton»*, contre 34 % des Français de plus de 65 ans qui ont cette opinion. Ce sont les sympathisants communistes et socialistes qui s'accrochent le plus aux vieux préjugés. Autre poncif en voie de disparition : l'*«influence»* prêtée aux jésuites. Plus de la moitié des Français interrogés dans ce sondage (53 %) pensent que les jésuites sont *«peu ou pas du tout influents»* et, là encore, ce sont les jeunes générations qui se montrent les plus sceptiques quant au pouvoir, supposé ou réel, des jésuites dans la société.

La réputation des jésuites apparaît aujourd'hui, dans l'ensemble, plutôt flatteuse : les opinions positives à leur égard sont très supérieures aux opinions négatives, surtout dans les catégories de cadres moyens et supérieurs (48 % d'opinions très et plutôt positives) et chez les catholiques pratiquants réguliers (60 %).

Subissant l'effet de l'image globale de l'Eglise catholique, ils sont considérés comme des *«conservateurs»* par près d'un Français sur deux, mais dans une proportion moins élevée au sein du public catholique : 34 % des pratiquants réguliers pensent que les jésuites sont *«conservateurs»*, 26 % qu'ils sont *«favorables aux changements».*

Leur rôle intellectuel, notamment dans la *«formation des élites»*, est assez largement reconnu, surtout dans le public masculin, d'âge mûr, de cadres et de classes moyennes, celui qui, sans doute, a fréquenté les «bonnes écoles». De même, leur *engagement dans le tiers-monde ou* auprès des pauvres et des exclus est *favorablement accueilli par les jeunes* (72 % des 18-24 ans affirment que les *jésuites sont favorables à la lutte pour* la défense des pauvres et des exclus) *et chez les catholiques pratiquants* réguliers (80 %). La fidélité au pape *n'exclut pas «la liberté de discussion et de critique dans l'Eglise»*, admettent même plus de la moitié des pratiquants réguliers (55 %).

L'image des jésuites est ainsi en pleine mutation. L'opinion catholique, y compris chez les pratiquants traditionnels, leur est plus favorable que les jésuites eux-mêmes ne l'auraient soupçonné. Mais la contrepartie est qu'une certaine distance, voire une méfiance, est peut-être sur le point de s'installer. Ainsi les trois quarts des Français interrogés dans ce sondage (68 %) refusent-ils la perspective d'inscrire leur enfant à l'école des jésuites : si, à cet égard, la réponse négative des sympathisants communistes ne surprend pas (à 100 %, ce qui est tout de même un record pour un sondage, contre 54 % des sympathisants du Front national qui aimeraient confier leur enfant à la stricte discipline des Pères), *on trouve des* pourcentages de refus de 65 % et *même de 70% dans des «clientèles»* traditionnelles ou potentielles (chez *les cadres supérieurs et dans les* classes moyennes). Les efforts de rectification d'image n'ont pas encore produit tous leurs effets.

H. T.

Un entretien avec le Père Peter-Hans Kolvenbach

« La raison d'être de la Compagnie demeure le service de l'Eglise » nous déclare le supérieur général de l'ordre

« Quatre cent cinquante ans après l'approbation de la Compagnie, pensez-vous que les jésuites sont restés fidèles à l'inspiration initiale de leur fondateur, et de quelle manière ?

– Chez mes confrères, je décèle les mêmes passions qui ont mû Ignace de Loyola au moment où il fondait la Compagnie de Jésus. D'abord, une passion pour les Exercices spirituels, *cette expérience qu*'Ignace a faite et qui est maintenant encore à la disposition de *tout* homme désireux de laisser Dieu transformer sa vie de *tous les jours,* grâce à l'Evangile, en une vocation personnelle et en une mission d'Eglise.

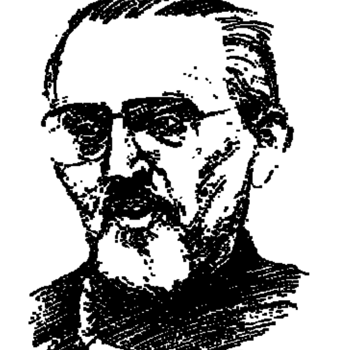
» Ensuite, une passion pour « aider les personnes » à devenir ce qu'elles sont au plus profond d'elles-mêmes. La Compagnie garde une étonnante disponibilité et mobilité. Elle refuse, aujourd'hui encore, de s'identifier avec une seule dimension de l'homme – matériel ou spirituel, – avec une seule classe de la société humaine ou avec un seul type de travail. Il faut bien reconnaître que cette fidélité exigeante n'est pas toujours appréciée, ni comprise.

» Finalement, une passion pour l'Eglise, cette passion amoureuse qui a parfois conduit des jésuites à dénoncer plus qu'à annoncer, à manifester une certaine impatience plutôt qu'à œuvrer avec la patience évangélique. La raison d'être de la Compagnie de Jésus demeure le service de l'Eglise, dans un rapport loyal avec celui qui assume le ministère de Pierre.

– Quel est l'état actuel des relations entre la Compagnie et Jean-Paul II ?

– Tout est mis en œuvre afin que les relations entre le Saint-Siège et la Compagnie soient effectivement et affectivement loyales. Je suis reconnaissant de la confiance que Jean-Paul II n'a cessé de nous témoigner.

» *Ce que vous appelez* la crise de 1980 n'était qu'un prolongement de l'incompréhension *déjà* manifestée lors de la Congrégation générale de 1974. Paul VI y avait posé la question *« où allez-vous ? »* et, selon toute vraisemblance, la réponse *donnée par* la Compagnie ne coïncidait pas totalement avec celle que le Saint-Siège se croyait en droit d'attendre d'elle. Ces crises inévitables, dans une famille religieuse qui a comme vocation de travailler dans des situations complexes et dans des postes de frontière, ont finalement apporté à la Compagnie des fruits positifs pour son service de l'Eglise.



– Partagez-vous les craintes d'un certain nombre de théologiens occidentaux sur le « recentrage » ou sur l'« autoritarisme » qui, selon eux, surtout dans les questions de doctrine, dominerait l'Eglise ?

– Ce qu'on appelle les phénomènes de « recentrage » ou d'« autoritarisme » me paraît provenir d'impressions causées par le souci qu'a le magistère de l'Eglise d'annoncer avec clarté la foi dans un monde où règnent parfois la confusion dans les idées ou une connaissance partielle ou partiale de la doctrine chrétienne.

» L'Eglise ne dispose d'aucun pouvoir *pour imposer sa vérité, mais* elle doit, à temps et à contre-temps, proclamer la Vérité. Ce qu'énonce le magistère ne peut être réduit à une opinion parmi tant d'autres, une voix parmi tant d'autres voix.

» Les théologiens catholiques, dont le travail et la recherche sont indispensables au peuple de Dieu, savent bien que leur liberté se situe à l'intérieur du service qu'ils veulent offrir à une vérité dont ils ne disposent pas. En ce domaine traditionnellement très délicat, le durcissement des positions ou les luttes de pouvoir ne peuvent conduire à une collaboration juste au service de la vérité révélée et – en tant que telle – reçue.

– Quelle signification donnez-vous à cette « nouvelle évangélisation » de l'Europe, dont parle le pape ?

– Etant donné la profonde sécularisation du monde occidental et le besoin largement répandu de possession et de consommation, la faim de Dieu et la soif de sa justice paraissent parfois inexistantes. Il faut un langage neuf pour les susciter à nouveau. Sans une telle « inculturation » de notre foi, la Bonne Nouvelle risque de rester une parole vaine. Lentement mais sûrement, se dessinent certains contours de cette « nouvelle évangélisation ». *Le* chrétien désire prendre une place personnelle dans une communauté ecclésiale à taille humaine. Les nombreux mouvements qui sont nés récemment dans l'Eglise répondent à ce désir.

» Il faut y ajouter les formes nouvelles que prend aujourd'hui l'amour préférentiel pour les pauvres, les victimes ou les laissés-pour-compte de la société industrielle, ainsi qu'un authentique désir de mettre fin au scandale de la désunion des chrétiens, dans une Europe que les hommes politiques semblent parvenir à unifier malgré des siècles de haine.

– Compte tenu des changements en cours, quelles missions assignez-vous aujourd'hui aux jésuites des pays d'Europe de l'Est ? Et à ceux du Proche-Orient où vous avez accompli une grande partie de votre ministère ?

– Si les jésuites d'Europe de l'Est peuvent témoigner aux jésuites du monde entier de leur foi crucifiée et de leur espérance éprouvée, ils auront à leur tour à apprendre comment traduire dans une réalité sociopolitique nouvelle le commandement de l'amour chrétien. Concrètement, comment peut-on dire une parole d'Evangile dans les défis d'une société aujourd'hui à construire ? Ils auront aussi à servir la foi dans une rencontre œcuménique avec les Eglises orthodoxes qui sont majoritaires dans la plupart des pays de l'Est européen. S'agissant du Proche-Orient, ayant eu le privilège d'y vivre pendant vingt-cinq ans, j'ai pu connaître le ministère difficile, bien qu'enrichissant, qui consiste à témoigner auprès des musulmans et à susciter auprès des chrétiens la compréhension de ce que vit, au fond de son cœur, le musulman croyant.

– Beaucoup de jésuites en Amérique latine sont liés à la théologie de la libération. Quel jugement portez-vous sur leur action, à l'heure où la désintégration du communisme conduit à nombre de révisions idéologiques ?

– C'est moins le passé de la théologie de la libération qui me préoccupe que sa capacité, à l'heure de la désintégration d'un certain communisme, de répondre aux enjeux nouveaux qui se présentent à tous ceux qui ont à cœur, avec l'Eglise, la *« sollicitude des causes sociales »,* pour reprendre le début d'une encyclique de Jean-Paul II. En rendant visite récemment à des jésuites en Amérique latine, j'étais heureux d'entendre leur désir d'une véritable réorientation, étant donné les changements qui ont lieu en cette région du monde. Il me semble que seule une adhésion franche à l'enseignement social de l'Eglise peut sauver l'inspiration et l'efficacité de la théologie de la libération au service des pauvres et de la justice dans le monde. »

Propos recueillis par
HENRI TINCQ

A lire : Les jésuites, histoire de pouvoirs, d'Alain Woodrow, avec la collaboration d'Albert Longchamp, Ed. Jean-Claude Lattès. Une réédition largement revue, *actualisée et augmentée* d'un livre paru en *1984.*

A paraître le 17 octobre : Les jésuites ou la gloire de Dieu aux Editions Stock/Antébi. Un livre d'art sur la Compagnie richement illustré par quatre cents photos originales et inédites.







CULTURE

ROCK

Les Pixies, un triomphe par mégarde

Le groupe de Boston, qui donne au rock un nouveau sursis, entame une tournée en France

Sur scène, Black Francis fait peur à voir. Le cheveu blond et ras, un peu trop grassouillet, vêtu d'un jean approximatif et d'une chemise de bûcheron à carreaux qui pendouille lamentablement, c'est le portrait-robot du psychopathe anonyme tel qu'on a appris à le redouter dans les films d'épouvante. Sans jamais daigner adresser la parole à la salle, il plaque des accords sur sa guitare avec une violence homicide, et passe sans prévenir du murmure au braillement étranglé.

Autour de lui, les trois autres Pixies font du bruit, plus et mieux que la plupart des groupes de rock actuellement en activité. Avec le succès, le groupe a pu s'acheter un show : cernés par des draperies translucides, ils sont éclairés par en dessous ou par derrière, comme dans une version BCBG de *la Nuit des morts-vivants*, un spectacle à peine décalé par rapport aux lois du genre, et quand même une exception, un concert de rock qui donne à bouger et à penser.

Bossanova (titre parfaitement antithétique, il n'est ici question que de rock), le troisième album des Pixies, s'est classé parmi les cinq meilleures ventes de disques en Grande-Bretagne. En France, le groupe a vendu 30 000 exemplaires de *Bossanova* et 18 000 de *Doolittle*, le disque précédent. Il s'apprête à remplir le Zénith sans plus de peine que beaucoup de superstars.

A part une apparition dans «Rapido», les Pixies ne sont jamais passés à la télévision, et les radios FM les programment peu ou pas du tout. Leur seul soutien dans les médias est venu de la presse écrite. Ce succès, qui se reproduit sur le même mode à travers toute l'Europe (et, en second lieu, chronologiquement aux États-Unis) est un constant sujet de perplexité pour les gens de marketing et d'émerveillement pour les autres.

A la ville, Charles reprend ses bonnes manières de jeune Américain. L'image psychotique qu'il projette en concert est un moyen de défense. Charles Michael Kitteridge Thompson IV, dit Black Francis, ne se voit pas encore tout à fait en rock-star. « *Sur scène, je ne parle pas, parce que je n'ai rien à dire. Je vais quand même pas me mettre à crier : « Vous voulez du rock? » pour faire hurler la salle? Ce serait nul. Kim* (Deal, la bassiste) *parle. Elle dit des banalités écœurantes, au début, on avait honte pour elle. Et puis nous nous sommes résignés, tant qu'à faire autant aller jusqu'au bout.* »

Kim Deal, Black Francis, Joey Santiano (guitare) et Dave Lovering (batterie) se sont rencontrés à Boston il y a à peu près cinq ans. Seul Lovering avait un peu d'expérience musicale, Kim Deal avait répondu à une petite annonce qui fait maintenant partie de la légende des Pixies : *« Groupe genre Husker Dü/Peter Paul and Mary cherche bassiste. »*

Au bout de six mois, ils avaient réalisé des maquettes, et le label britannique 4AD a été suffisamment impressionné pour les sortir telles quelles sur un mini-album intitulé *Come On Pilgrim*. Vinrent ensuite *Surfer Rosa*, qui établit la réputation du groupe dans le premier cercle, presse spécialisée et circuits indépendants des deux côtés de l'Atlantique, et *Doolittle*, ou le passage dans la cour des grands. Les Pixies sont de ces groupes, comme les Who, qui expriment collectivement la vision d'un seul. Sans la guitare énorme, agressive, mais gracieuse et précise de Santiano, la batterie omniprésente de Lovering et la basse métronomique de Deal, les visions de Black Francis n'auraient sans doute pas dépassé la baie de Boston. « *Mais, pour l'instant, c'est moi qui écrit, ce sont mes chansons que l'on joue. Peut-être qu'un jour je sécherai, alors on verra ce que font les autres* », dit Charles avec son charme et son absence de tact habituels. Sans doute parce que c'est un gentil garçon qui raconte des choses horribles, on a souvent fait de Black Francis le David Lynch du rock.

Fasciné par la surf music californienne (Laura Dern) et les mutilations en tout genre (le couple Dennis Hopper-Isabella Rossellini), Black Francis écrit des chansons d'une grâce naïve qu'il s'est jusqu'ici acharné à masquer d'un habillage métallique et cahotique. Ce jour-là, à Berlin, il reconnaissait qu'il s'agissait aussi de faire semblant : « *Quand on ne maîtrise pas tout à fait sa matière, on se cache dans l'obscurité. Aujourd'hui, nous le faisons encore, mais moins systématiquement parce que nous n'en avons plus besoin.* » *Bossanova* est fait de vraies ballades doucement mystérieuses *(Allison, Havalina)* et aussi de passages à tabac frénétiques *(Hangwire* et *Rock Music*, parfaite tautologie).

Sans synthétiseurs, sans chercher à casser le format, les Pixies ont entrepris de chambouler le rock classique (guitares, basse, batterie; refrain-couplet) de l'intérieur, d'abattre les cloisons, de mettre à nu les circuits électriques. Et au moment où tout le monde s'attend à voir la bête s'écrouler, les Pixies lui ont donné un nouveau sursis.

THOMAS SOTINEL

►Le 20 septembre à Grenoble, au Summum; le 21 à Paris, au Zénith; le 22 à Nantes au CRDC. Discographie 4AD/Virgin.

ARCHITECTURE

Une refonte de l'enseignement

Michel Delebarre présente au Conseil des ministres un important plan de réforme de l'enseignement de l'architecture

Augmentation sensible des crédits, création d'un doctorat, titularisation progressive des enseignants contractuels, M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement et des transports devait présenter mercredi 19 septembre un important plan de réforme pour l'enseignement de l'architecture.

Ce plan devrait faire accéder l'enseignement de l'architecture au niveau de l'enseignement supérieur de l'Université, d'ici à 1993. Il fait notamment suite au rapport du député Jacques Floch, remis récemment au ministre, et qui préconisait une adaptation pour le moins conséquente des structures françaises, sans toutefois aborder le contenu même des études.

C'est par un *mea culpa* que devrait commencer tout projet de *réforme de l'enseignement de l'architecture*. Défenseurs virulents de la notion de qualité architecturale, et souvent familier des plus prestigieux maîtres d'œuvre, il est vrai gâtés par la commande publique, les socialistes avaient quasiment laisser sombrer cet enseignement. La transmission du savoir architectural était même si déconsidérée qu'elle avait été dévaluée sur le plan financier : depuis 1985, les crédits alloués à la formation des jeunes architectes, déjà dérisoires par rapport à ceux des disciplines de l'Université, ont stagné en francs constants, c'est-à dire qu'ils ont diminué...

La réforme des études, en 1984, n'avait été qu'un faux-semblant. Avec sagesse, l'équipe de M. Delebarre a d'abord voulu se préoccuper des structures, et d'abord de leur financement.

Bénéficiant du souffle des priorités, tout ce qui est fonctionnement, investissement et vacations va augmenter d'un peu plus de 10 %. Les crédits des bourses sociales pour les étudiants, particulièrement ridicules, vont, dès 1991, augmenter de plus de 30 %. Cette croissance devrait continuer jusqu'en 1993, année où nos jeunes diplômés seront directement confrontés à leurs homologues européens.

Elle permettra aussi une remise à niveau, dans tous les sens du terme, de la situation du personnel enseignant. Aux contrats à indice unique sont substitués des statuts de titulaires. Progressivement, le recrutement sera réaménagé à travers des concours nationaux, sur la base d'un doctorat. Le temps plein de l'enseignement, dans la mesure où cela se révélera souhaitable, sera généralisé et remplacera des obligations de service, tout à fait fantaisistes au regard des besoins des élèves. On assure au ministère avoir agi avec assez de concertation pour éviter les coups de sang des grandes gueules de la profession.

Faux-semblant

Puisque la notion de doctorat devient la référence pour mesurer la compétence des professeurs, un doctorat sera créé, pour sanctionner cet enseignement. Sans modifier les niveaux de compétence professionnelle entre les architectes diplômés par le gouvernement (DPLG), il devrait mettre la profession au niveau des meilleurs «produits» de l'Université, et produire les chercheurs et les professeurs nécessaires à l'heureux épanouissement de l'architecture du futur.

Dans le même esprit, une filière de formation professionnelle permettra à divers amateurs d'accéder au statut, jusqu'à présent vérrouillé, de DPLG. Or, le nombre d'architectes en France (40 pour un million d'habitants), est l'un des plus faibles d'Europe (51 en Espagne, 53 en Grande-Bretagne, 80 en Italie, et 100 en RFA).

On notera enfin la création de deux écoles nouvelles qui trouveront leur place au sein du campus de l'Université (Nanterre) ou parmi d'autres écoles supérieures (Marne-la-Vallée).

En revanche, les centres de Tolbiac, Villemin et la Défense fermeront. Quant aux élèves architectes survivant à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, ils continuent d'être présentés comme inexpugnables. On attend là encore un projet «constructif»...

FREDERIC EDELMANN

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 SEPTEMBRE

« Une heure au cimetière de Passy », 12 h 30, 2, rue du Commandant-Schloessing (D. Fleuriot).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles-Garnier », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Tourisme culturel).

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (S. Rojon-Kern).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 30, métro Latour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

« Ruelles du village de Passy, de l'hôtel de Lamballe à la maison de Balzac », 14 h 30, métro Passy (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les grilles (C. Merle).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul/Marais (Lutèce-Visites).

« L'église royale du Val-de-Grâce et ses bâtiments conventuels », 14 h 30, 277-*bis*, rue Saint-Jacques (Arts et Cætera).

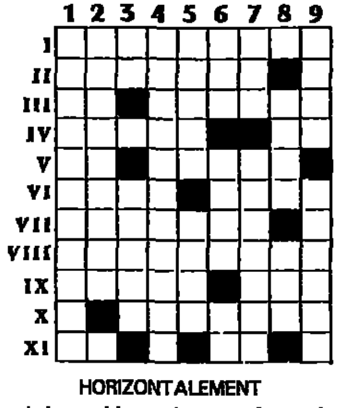
« Promenade dans le quartier chinois », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (M. Pohyer).

CONFÉRENCES

31, rue Jean-Goujon, 20 h : « La croix et la bannière. Images et clichés français sur la Pologne », débat animé par M. Frybes, avec la participation de H. Wozniakowski (sous réserve) et E. Wallon (Institut polonais).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5351



HORIZONTALEMENT

I. Les cultiver, c'est une façon de faire du commerce. – II. Peut être provoquée par une bonne claque. – III. Au Soudan. Apprécie tout ce qui est vaseux. – IV. Être très coulant. Terme musical. – V. Qui a donc pu nous enrichir. Evoque une classe à la hauteur. – VI. A de solides mâchoires. Adverbe qui vaut mieux qu'un autre. – VII. Tour de chant. – VIII. Une chose qui arrive. – IX. Comme la place quand on a fait le vide. Sur une côte bretonne. – X. Grande bataille. – XI. Qui a donc circulé. Ont de solides racines.

VERTICALEMENT

1. Des bruits dans la nuit. – 2. Qui n'est donc pas arrêtée. – 3. Base d'accord. Sent l'anis. – 4. Comme d'heureuses circonstances. – 5. Portée par Joad. Crier comme dans un bois. – 6. N'a pas son compte d'électrons. Une question. Qui a tout quitté. – 7. Adverbe. Traiteras trop bien. – 8. S'exprimer comme un duc. Femme de lettres. – 9. Une direction pour le navigateur. Donnait le jour.

Solution du problème n° 5350

Horizontalement

I. Caméraman. – II. Ovinés. Le. III. Lésa. Emir. – IV. Ers. Ire. – V. Osées. Glu. – VI. Pelletier. – VII. Bu. Sue. – VIII. Ecrêtés. – IX. Ré. Mie. – X. Etoffée. – XI. Sic. Atres.

Verticalement

1. Coléoptères. – 2. Averse. Cati. – 3. Missel. Oc. – 4. ENA. Elbeuf. – 5. Ré. Iseut. Fa. – 6. Aser. Emet. – 7. Mégissier. – 8. Ali. Leu. – 9. Nervures. Os.

GUY BROUTY

AGENDA

AUTOMOBILE

Nissan Primera : bons baisers de Grande-Bretagne



D.R.

La Primera, membre éminent de la « nouvelle famille de voitures nées pour l'Europe. »

Les constructeurs japonais ont décidément le vent en poupe. Ils attaquent dans le haut de gamme avec succès (*le Monde* des 6 juin et 9 août) ; ils battent des records de diffusion (la Honda Accord a été le modèle le plus vendu en 1989 aux Etats-Unis) ; ils préparent avec soin, et patience, l'ouverture du grand marché européen.

Ainsi Nissan vient-il de présenter une nouvelle gamme de voitures moyennes, visant haut, dont l'assemblage se fait – sauf pour une version break – dans son usine de Sunderland, en Grande-Bretagne.

« Cette nouvelle famille de voitures est née pour l'Europe », dit le constructeur japonais qui *a fait bâtir depuis peu, à* Bruxelles, son nouveau centre de planification des modèles de *la marque destinés à cette partie* du monde. *« C'est normal car il s'agit là de voitures destinées à un réseau routier et à des clients exigeants »*, ajoute le commentaire « marketing ».

De fait, par sa ligne, les Primera – nom de baptême donné aux diverses versions de la gamme, – l'Europe apparaît bien être l'objectif.

Outre la silhouette, les Primera se révèlent être bien placées dans un marché particulièrement encombré et quelque peu livré à une surenchère parfois profitable, enfin, à ceux qui conduisent les voitures.

Trois types de motorisation *sont proposés, tous des* groupes à 4 cylindres en ligne montés transversalement et agissant sur les roues avant. La version de base est un 1 600 cm3 (96 ch au moteur). Suivent deux moteurs de 2 litres de cylindrée à injection électronique qui sortent, pour l'un 122, pour l'autre 155 ch selon le système d'alimentation, monopoint ou multipoints. Tous ces groupes ont un double arbre à cames en tête et 16 soupapes. Enfin, un diesel, qui sort 75 ch sans l'ajout d'une turbine, peut être monté.

Les suspensions pour toutes les versions sont à bras multiples à l'avant et à bras tirés à l'arrière, avec quatre freins à disque sur les 2 litres. Ces nouvelles voitures de type berlines à 2 ou 3 volumes seront commercialisées en France, dans la foulée du Salon de Paris, donc fin octobre. La version break sera directement importée du Japon, sans doute aux mêmes dates.

La fourchette des prix devrait aller de 87 000 francs à 150 000 francs (pour le break, 2 litres).

C. L.

Du 21 au 23 septembre

Angoulême : le rendez-vous des gentlemen-collectionneurs

Pour trois jours, les 21,22 et 23 septembre, Angoulême, par la magie du Grand Prix des remparts, sera la « Mecque des vieilles gloires ». Un Grand Prix qui, depuis sa résurrection en 1978, est devenu le rendez-vous privilégié des gentlemen-collectionneurs. Le grand chic des « Remparts » est de s'y rendre au volant de sa propre auto, si cotée soit-elle, puis de participer entre collectionneurs au rallye à travers la campagne angoumoisine. Côté course, l'esprit est là aussi. Les diverses épreuves du Grand Prix, organisé par l'ACOCRA (Association charentaise pour l'organisation du circuit des remparts d'Angoulême), verront s'affronter nombre de stars du macadam d'hier et même d'avant-hier : Bugatti 35 (1929), Delahaye Grand Prix ou Aston Martin DB4 (1964).

G. D.

► **Renseignements : ACOCRA, tél. : (16) 45 38 98 44.**

CARNET DU Monde

Naissances

– Deborah GRJEBINE-PENAUD,
Vicky GRJEBINE,
Pascal PENAUD,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Victor,

le 14 septembre 1990.

11, rue Jules-Chaplain,
75006 Paris.

Mariages

– Mona WARD
et
Alain René SCHOOFS,

sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré le 15 septembre 1990.

Tour Gambetta,
1 et 2, rue Henri-Régnault,
92400 Courbevoie.

– Emmanuel et Céline WIENER,
Roger et Jeannine ESPOSITO,

ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Eric et Pascale,

qui a eu lieu le 4 août 1990.

Décès

– M. Yves Barbé,
son mari,
Pascale et Eric Beaudonnet,
Marion, Maxime, Guillemette,
Anne et Patrick Huscenot,
Marin, Tessa, Manon,
Christophe et Véronique Barbé,
Loyse, Cédric, Thibault Barbé,
ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Claude BARBÉ,
née Cros,

endormie dans la paix de Dieu, le 17 septembre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 septembre, à 9 heures, en l'église *Notre-Dame de Versailles et* l'inhumation au cimetière d'Autun.

Cet avis tient lieu de faire-part.

119, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

– Mme Lucien Barrière,
son épouse,
M. et Mme Dominique Desseigne
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien BARRIÈRE,
chevalier du Mérite agricole,
président des hôtels et casinos
Lucien Barrière,

survenu le 17 septembre 1990, à l'âge *de soixante-sept ans.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 septembre, à 15 heures, en l'église de Rosières par Joyeuse (Ardèche).

*La famille ne recevra pas de condo*léances.

Hôtel Royal,
14800 Deauville.

(Le Monde du 19 septembre.)

– Fatma,
son épouse,
Mohamed et Tahar,
ses fils,
Dounia, Nabila, Hicham et Myriem,
ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Hassan BEN JELLOUN.

– Mme Jacques Dufrien-Blaisse
et les enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BLAISSE,

survenu à Colombes (Hauts-de-Seine), le 18 septembre 1990, à l'âge de soixante-quatre ans.

La levée de corps se fera le jeudi 20 septembre, à 15 h 15, en la salle de repos de l'hôpital Louis-Mourier, 178, rue des Renouillers, à Colombes.

L'inhumation aura lieu le vendredi 21 septembre, à 15 heures, au cimetière central de Bandol (Var), avenue du 11-Novembre-1940.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue de Sèvres,
92100 Boulogne.

– Le docteur Michaël Bornhausen
et Mme, née Nicole Caillé,
Mme Catherine Caillé,
ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Aurore CAILLÉ,

survenu le 2 septembre 1990, à Boulon (Calvados).

Ils lui diront adieu le vendredi 21 septembre, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

Rendez-vous à la porte principale.

14220 Thury-Harcourt.

– Jean Fourquet,
professeur honoraire,
Maurice et Bernadette Fourquet,
Antoinette Fourquet,
Hélène, Etienne et Sébastien Fourquet,
ses frère, neveux et petits-neveux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Madeleine FOURQUET,
professeur honoraire
du lycée Marie-Curie de Sceaux,

enlevée à leur affection le 14 septembre *1990.*

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale, le 19 septembre.

95, boulevard Pasteur,
94260 Fresnes.
18, impasse de Chartres,
91300 Massy.

– Claude Gille,
Hélène Jinchat,
Michel, Geneviève Jinchat
et leurs enfants,
Daniel, Dominique Zucchi
et leurs enfants,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude JINCHAT,

survenu le 8 septembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Vallauris (Alpes-Maritimes).

« Il s'est absenté jusqu'à l'infini. »

– Alger. Saïda. Boussaada. Marseille. Tiaret. Sidi-bel-Abbes.

Les docteurs Kahloula, Abderrahmane
son épouse,
leurs enfants,
Kahloula Mohamed,
son épouse,
leurs enfants,
Le docteur Kahloula Mourad,
son épouse, née Santoni,
Me Kahloula Latifa,
avocate au barreau,
Mlle Kahloula Kheira,
directrice d'école,
La famille Kahloula, Benselama, Hadji, El-Kebiche, Arras, Bensoukhal, Mendili, Santoni, Hachemi,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père, grand-père,

Hadj KAHLOULA Mourad,
ancien élève de la medersa d'Alger,
lauréat de la faculté de droit,
ancien conseiller à la Cour,

survenu le 8 septembre 1990, à Saïda *(Algérie).*

Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux.

« Ceux qui se présentent aux anges en état de pureté au moment de leur mort.
» Que la paix soit sur vous, leur diront les anges, entrez dans l'Eden en récompense de vos œuvres. »
Sourate 16, *les Abeilles*, verset 32.

– Mme Madeleine Kohn,
son épouse,
Dov et Yfa Cohen (Kohn),
Netty et Bernard Vaisbrot,
Roger Kohn et Shulamit Magnus,
Pierre Kohn,
ses enfants,
Mathias, Jonathan, Gabriel et Mic'al,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Emeric KOHN,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,
directeur honoraire de l'ACIP,
membre du conseil d'administration
du CASIP,

survenu le jeudi 13 septembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Colmar.

4, square du Pont-de-Sèvres,
92100 Boulogne.

– M. le cardinal Lustiger,
archevêque de Paris,
Et les évêques auxiliaires de Paris,
Mgr Paul Guiberteau,
recteur de l'Institut catholique de Paris,
M. Joseph Doré,
directeur de l'UER de théologie et de sciences religieuses,
Les enseignants,
Les personnels,
Les étudiants,
La famille,
font part du décès du

Père Georges KOWALSKI,
professeur à l'UER de théologie
et de sciences religieuses,

survenu le dimanche 16 septembre 1990.

La messe de funérailles aura lieu en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e (métro : Rennes, Saint-Placide), le jeudi 20 septembre à 10 h 30.

– *La Commission des anciens du* journal *le Monde*
a le regret de faire part du décès de

M. Maurice PRUVOST,
ancien rotativiste au journal.

L'inhumation a eu lieu le 5 septembre 1990, au cimetière d'Argenteuil.

– Sœur Hélène du Rosaire,
dominicaine,
Mme la générale Van Sprang,
ses sœurs,
M. et Mme Alain Gambart de Lignères
et leurs enfants,
M. et Mme François Gambart de Lignières
et leurs enfants,
ses petits-neveux et arrière-petits-neveux,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Elisabeth RAVAULT,
née Péduzy,

endormie dans la paix du Seigneur, le 17 septembre 1990, à Compiègne.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce *mercredi 19 septembre, à 10 h 30,* en l'église Saint-Jacques de Compiègne (Oise).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

8, avenue Thiers,
60200 Compiègne.

– Michèle Smolkin et Jean Louis Rechtman,
Lyne Berda et Sam Rechtman,
Suzane Rechtman,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, frère et époux,

Moszko RECHTMAN,

survenu le 29 juillet 1990, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu le 1er août, au cimetière de Carnoux-en-Provence.

– Clairac (Lot-et-Garonne).

M. Georges ROCHER

s'est éteint sereinement à la veille de son quatre-vingt-huitième anniversaire, le 18 septembre 1990.

De la part de
Mme Georges Rocher,
son épouse,
Claude Rocher,
sa fille,
Des familles Rocher, Risler, Pfender, Stroh, Laget, Vergniol.

Parents et alliés.

Le service religieux aura lieu jeudi 20 septembre, à 15 h 30, au temple de Clairac, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Oran. Mascara. Sarcelles.

M. et Mme Aimé Sidoun,
M. et Mme Lucien Sidoun,
Mme Marie-Jeanne Bettan,
née Sidoun,
M. et Mme André Sidoun,
M. Jules Benhamour
et Mme, née *Yvette Sidoun,*
M. André Touboul
et Mme, née Simone Sidoun,
M. et Mme Gilbert Sidoun,
M. Edouard Dayan
et Mme, née Paulette Sidoun,
M. et Mme Isidore Sultan,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa fidèle Mme Deslandes,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jacques SIDOUN,
née Fortune Messaouda Benhaïm,

survenu le mardi 18 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu ce mercredi 19 septembre, à 15 heures, au cimetière de Sarcelles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, boulevard Maurice-Ravel,
95200 Sarcelles.

– Mme Paul Theodon,
son épouse,
Mme Pierre Veillon,
sa belle-sœur,
Les familles Bessirard et Veillon,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul THEODON,
architecte général honoraire
de l'Assistance publique de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaillé militaire 1914-1918,
croix de guerre *1914-1918,*

survenu le 15 septembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, *à Paris-17e, le vendredi 21 septembre* 1990 à 14 heures, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

167, boulevard Pereire,
75017 Paris.

Remerciements

– Mme Jewel Lebhar,
son épouse,
Mme Yvonne Lebhar,
sa sœur,
Mme et M. Raymond Levy,
Lorraine, Marc et Roselyne Levy,
ses neveux et nièces,
M. Claude Foucault,
profondément touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. André LEBHAR,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur.

Anniversaires

– Pour l'anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

M. Jean ROYBIER.

Communications diverses

– Le prochain dîner-débat organisé par la revue *Passages*, sur le thème : « Les profs sont-ils malheureux ? », *aura lieu le 25 septembre, à 20 h 30, à* l'Espace Hérault, 8-10, rue de la Harpe, Paris-5e. Y participeront : C. Melman, P. Moscovici, A. Prost, N. Tenzer, A. Touraine, E. Malet et son équipe.

Pour l'inscription, adresser un chèque de 150 F à l'Association des amis de *Passages*, 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris. Tél. : 45-86-30-02.

Soutenances de thèses

– Université René-Descartes Paris-V (Sorbonne), le lundi 24 septembre à 15 heures, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin. Mme Yvonne Depersin, épouse Venon : « Relations entre image mentale et pensée opératoire : une étude comparative entre un échantillon d'enfants de classes primaires et un échantillon d'enfants en difficulté scolaire ».

– Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le jeudi 27 septembre à *16 heures, salle des thèses, bâtiment P,* M. Damien Schoevaert-Brossault : « Analyse et modélisation dynamique : application à l'étude du mouvement des cellules flagelles et ciliées ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), le jeudi 27 septembre à 13 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne. M. Henri Morsel : « Les premiers pas de l'économie électrique : la production électrique en France de 1880 à 1919 ».

– Université Paris-IV, le mardi 2 octobre à 14 heures, salle des actes, *centre administratif, 1, rue Victor-Cousin.* M. Vincent Berdoulay : « Histoire de la géographie en France et les problèmes épistémologiques correspondants ».

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE

Renseignements : 40-65-29-94

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris.
Télex : 206 806 F.
Télécopieur : 45-66-77-13.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communications diverses 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mardi 18 septembre 1990 :

DES ARRETES

- du 31 août 1990 relatif au stud-book français du cheval anglo-arabe ;

- du 16 août 1990 portant fixation des tarifs des services maritime, fluvial et maritime par satellite de correspondance publique, des redevances relatives aux installations de radiocommunications des stations de bord et des stations portuaires et du mouvement des navires.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

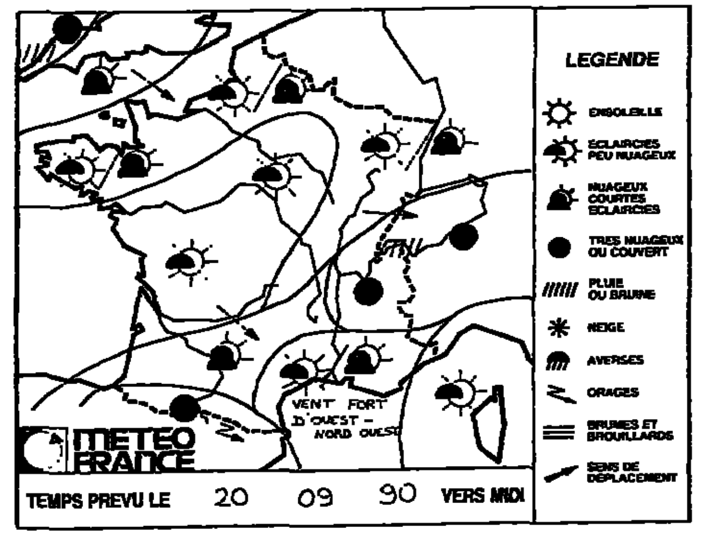
Le Monde
DES LIVRES

AGENDA

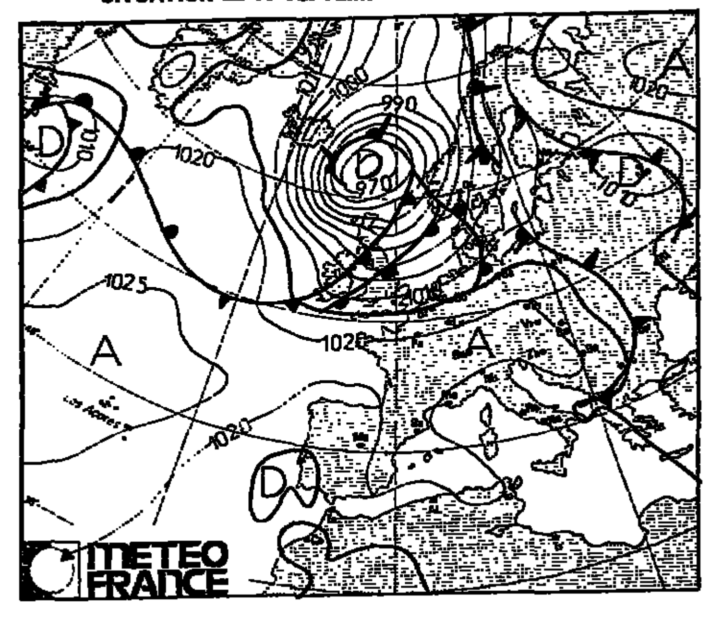
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 20 septembre

Amélioration sur le Sud, nouvelles pluies au Nord.



SITUATION LE 19 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Avec l'arrivée d'une perturbation vendredi par le nord-ouest, le temps sera très nuageux et même pluvieux sur la moitié nord. Samedi et dimanche, cette perturbation s'enfoncera vers les régions méridionales et laissera quelques averses derrière elle.

Vendredi 21 septembre : pluies au nord-ouest.

Quelques brumes et brouillards matinaux sur le Sud-Ouest.

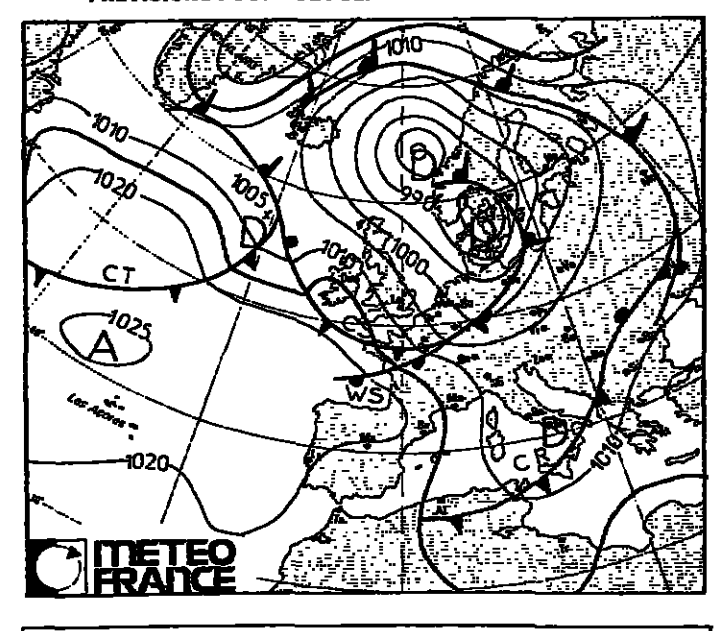
La Bretagne et la Normandie se réveilleront sous un ciel couvert. Les pluies y arriveront à la mi-journée et gagneront dans l'après-midi les pays de Loire, l'Ile-de-France et les Ardennes.

A l'avant, les nuages s'épaissiront progressivement sur une grande partie du pays. Toutefois, sur les régions méditerranéennes, les éclaircies seront très belles. La Corse sera affectée par un passage nuageux dans la matinée. Le mistral et la tramontane se lèveront le matin et atteindront 45 km/h.

Les températures minimales iront de 9 à 12 degrés sur la moitié nord, de 8 à 10 degrés, localement 6, sur la moitié sud, sauf 11 à 14 degrés près de la Méditerranée.

Les maximales atteindront 17 à 20 degrés au nord de la Loire, 21 à 24 degrés au sud jusqu'à 25 près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-9-90 à 6 heures TU et le 19-9-90 à 6 heures TU — le 19-9-90

FRANCE

AJACCIO	25	13	D
BIARRITZ	23	14	D
BORDEAUX	26	11	D
BOURGES	21	8	N
BREST	20	10	C
CAEN	21	9	C
CHERBOURG	18	13	C
CLERMONT-FER.	21	9	N
DIJON	21	6	D
GRENOBLE-SM-H	25	9	N
LILLE	16	12	C
LIMOGES	20	10	D
LYON	22	9	N
MARSEILLE-MAR.	25	12	D
NANCY	19	8	D
NANTES	23	8	B
NICE	25	18	D
PARIS-MONTS	30	13	N
PAU	26	13	D
PERPIGNAN	28	14	D
RENNES	22	8	D
ST-ETIENNE	21	9	N
STRASBOURG	19	7	D
TOURS	21	8	N
TOULOUSE	26	12	D
POINTE-A-PITRE	33	26	D

ÉTRANGER

ALGER	33	22	D
AMSTERDAM	15	15	P
ATHÈNES	26	22	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	27	18	D
BELGRADE	14	8	D
BERLIN	16	10	P
BRUXELLES	16	13	C
LE CAIRE	30	20	D
COPENHAGUE	16	10	P
DAKAR	31	26	D
DELHI	34	27	C
DJERBA	34	24	D
GENÈVE	23	8	D
HONGKONG	29	28	N
ISTANBUL	22	14	D
JERUSALEM	26	14	N
LISBONNE	28	20	D
LONDRES	23	15	P
LOS ANGELES	24	19	D
LUXEMBOURG	16	9	D
MADRID	28	18	P
MARRAKECH	32	20	C
MEXICO	23	13	B
MILAN	29	15	N
MONTRÉAL	13	5	D
MOSCOU	11	10	P
NAIROBI	28	15	C
NEW-YORK	19	9	D
OSLO	15	10	P
PALMA-DE-MAJ.	30	16	D
PÉKIN	24	14	D
RIO-DE-JANEIRO	23	19	D
ROME	25	17	D
SINGAPOUR	31	23	A
STOCKHOLM	16	5	N
SYDNEY	18	9	D
TOKYO	31	25	A
TUNIS	33	22	D
VARSOVIE	12	5	B
VENISE	24	15	C
VIENNE	14	7	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 19 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Avec Gilbert Montagné, Demis Roussos, Lorca, Mark Boys, Vaya con Dios, Sydney Youngblood, Jean-Pierre Mader.
22.35 Série noire : Pas de vieux os. *La dure réalité des matches de boxe truqués.*
0.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur. De François Velle, avec Louis Velle, Diane Bellego (1er épisode). *Une brillante juriste épouse un milliardaire.*
21.35 Série : La loi est la loi.
22.30 ▶ Documentaire : De mémoire d'homme. Solidarnosc, la vie interdite, de Jean-Michel Meurice (1re partie).
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

20.35 Magazine : La marche du siècle. En direct du Parlement européen à Strasbourg. Thème : Les voix de la liberté. Avec Elena Bonner, Marek Halter, Doïna Cornea, Robert Badinter, Mario Soarès, Vladimir Boukovski, Simone Veil, Catherine Lalumière, Alexandre Dubcek (sous réserve).
22.15 Journal.
22.35 Magazine : Faut pas rêver. Bulgarie : le monastère de Rila ; Japon : le pays des geishas ; France : les ailes du délire.
23.30 Série : Chroniques de France. Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (2e partie, rediff.).
0.35 Musique : Carnet de notes. Concerto en la majeur de Vivaldi.

CANAL PLUS

20.05 Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions : Marseille-Dinamo Tirana, en direct de Marseille.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : La fille de quinze ans. ■■ Film français de Jacques Doillon (1988).
0.05 Cinéma : Un homme parmi les loups. ■■ Film américain de Carroll Ballard (1983). (v.o.).
1.45 Cinéma : La fin du jour. ■■■ Film français de Julien Duvivier (1938).

LA 5

20.40 Histoires vraies. Droit de tuer, téléfilm de John Erman. *Deux adolescents tuent leur père.*
22.20 Débat : Le parricide. Animé par Gilles Schneider.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Danger à l'université. *Pour sauver l'école.*
22.10 Téléfilm : Un saphir pour des jumelles. Nouvelle enquête du « Saint ».
0.00 Six minutes d'informations.
2.00 Rediffusions

LA SEPT

21.00 Documentaire : Klaus Fuchs, espion atomiste. De Fosco Donatello Dubini.
22.30 Cinéma : Los olvidados. ■■■ *Film mexicain* de Luis Bunuel (1950).
23.40 Court métrage : L'île des fleurs. De Jorge Furtado.
23.55 Court métrage : Churrascaria Brasil. De Fred Confalonieri.
0.10 Court métrage : Voyage vers la naissance.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Naissance.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Symphonie nº 3, d'Ives ; Concerto pour alto et orchestre, de Bartok ; Mathis le peintre, symphonie de Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Tabea Zimmermann, alto.
23.05 Poussières d'étoiles. Jazz club, en direct du Petit Journal à Paris : le saxophoniste Guy Lafite avec Jean Rabeson, piano et Pierre Boussaguet, contrebasse.

Jeudi 20 septembre

TF 1

14.25 Série : Commissaire Moulin.
16.00 Série : Tribunal.
16.35 Tiercé à Maisons-Laffitte.
16.40 Club Dorothée.
17.35 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Sport : Football. Coupe des vainqueurs de coupe, en direct de Montpellier. Montpellier/PSV Eindhoven.
22.40 Ex libris. A l'Est, tout peut arriver. Invités : Hélène Carrère d'Encausse, Victor Eroveev, Léna Constante, Marie Cardinal, Amir Taheri.
23.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.30 Journal, Météo et Bourse.
0.50 Série : Mésaventures.
1.15 TF 1 nuit.

A 2

14.35 Série : Sentiments. La lettre perdue, de Jean-Louis Bertucelli, avec Michel Galabru, Eva Darlan.
16.00 Variétés : Ça va tanguer... Emission présentée par Michel La-Rosa.
17.00 Magazine : Giga. La fête à la maison ; Reportages.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Cabrol.
18.00 Magazine : Eve raconte. Edith Piaf (4e partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.45 Série : Mac Gyver.
19.40 Divertissement : Drôles de têtes.
20.00 Journal et Météo.
20.40 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Le camp Padelton ; La guerre des ondes ; La ville noire.
21.45 Cinéma : Cadavres exquis. ■■■ Film franco-italien de Francesco Rosi (1975). Avec Lino Ventura, Fernando Rey.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Documentaire : Des trains pas comme les autres. Japon : Les trains obus.

FR 3

14.05 Série : Chroniques de France. Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (2e partie, rediff.).
15.10 Feuilleton : L'or et le papier (8e épisode).
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Les incroyables ; Mon truc en plus ; Cette année-là ; Des sens dessus-dessous ; Ça bouge chez vous ; Play back... chiche : Vidéo look ; Bruits de couloir.
17.30 Allô Bibizz. Bouli ; Kimboo.
17.45 Série : La famille Fontaine.
18.15 Magazine : C'est pas juste. Présenté par Vincent Perrot.
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Cinéma : La fille de Ryan. ■■ Film britannique de David Lean (1970).
23.50 Journal et Météo.
0.10 Documentaire : David Lean. De Louis J. Horviez (v.o.).
1.45 Musique : Carnet de notes. Œuvres de Gossec.

CANAL PLUS

15.20 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.30 Cinéma : L'invité surprise. □ Film français de Georges Lautner (1989). Avec Eric Blanc, Victor Lanoux, Jean Carmet.
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top albums. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma : Fair game. □ Film italien de Mario Orfini (1988).
21.45 Flash d'informations.
21.55 Cinéma : L'arme fatale. ■ Film américain de Richard Donner (1987). Avec Mel Gibson, Danny Glover (v.o.).
23.40 Cinéma : Australia. ■■ Film belgo-franco-suisse de Jean-Jacques Andrien (1988). Avec Fanny Ardant, Jeremy Irons, Agnès Soral.

LA 5

14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.30 Dessins animés.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Secrets de femmes, les confessions de la nuit. De Richard Pearce
22.25 Magazine : Reporters. Présenté par Patrick de Carolis.
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Série : Thriller.

M 6

14.40 Musique : Boulevard des clips (et à 0.15).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.50 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Expresso. Emission présentée par Fatine.
18.05 Série : Campus show.
18.30 Jeu : Zygomusic. Animé par Laurent Petitguillaume.
18.54 Informations : M 6 info.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : Ils sont grands ces petits. ■ Film français de Joël Santoni (1979). Avec Claude Brasseur, Catherine Deneuve, Claude Piéplu.
22.10 Téléfilm : Les anges noirs. De Barry Shear, avec Angie Dickinson, James Darren. *Une femme dans la brigade.*
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Midnight chaud.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.30 Cours d'italien (17).
16.00 Théâtre : Oh ! les beaux jours. Pièce de Samuel Beckett.
17.30 Le Concertgebouw d'Amsterdam : James Galway.
18.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (2). D'Alejandro Vallejo (v.o.).
18.30 Série : Objectif amateur (2).
19.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (7).
19.50 Série : Grafic (Harry Clarke).
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (3) (v.o.).
20.30 Série : Objectif amateur (2).
21.00 Musique : Perahia joue Beethoven (Concerto nº 5 pour piano et orchestre).
22.30 Musique : Johannes Brahms.
23.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (8).
23.55 Série : Grafic (Alfred Kubin).

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. L'arbre généalogique, de Pierre Léaud.
21.30 Profils perdus. Jean Maitron ou le gardien de la mémoire ouvrière.
22.40 Nuits magnétiques. Naissance.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

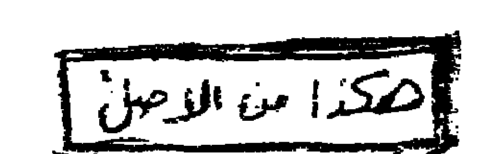
20.00 Opéra (donné le 4 juillet à l'Opéra-Théâtre de Vichy) ; Idoménée, opéra en trois actes K 366, de Mozart, livret de l'abbé Varesco, par l'English Bach Festival Baroque Orchestra et l'English Bach Festival Singers, dir. Antonio de Almeida ; sol. : Rudiger Wohlers, Christopher Gillett, Nicholas Buxton, ténors, Lucile Beer, Valérie Masterson, Françoise Pollet, sopranos, Michaël Neill, basse.
23.05 Poussières d'étoiles.

Audience TV du 18 septembre 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48,4	Santa Barbara 16,5	Mac Gyver 9,4	Actu. rég. 15,8	Football 4,5	Je compte... 1,4	Fête... 1,0
19 h 45	52,7	Roue Fort. 20,2	Drôles... 9,1	19-20 Info 12,4	Football 4,7	Journal 2,3	Roseanne 3,8
20 h 16	66,6	Journal 24,6	Journal 17,4	La Classe 10,3	Football 4,4	Journal 4,2	Mad. servie 5,8
20 h 55	68,1	Football 22,8	Etoffe... 16,9	Bouvard... 9,4	Homme loups 2,7	Le choc 11,9	Larmes enf... 5,9
22 h 08	61,5	Football 21,0	Etoffe... 17,6	Bande ann. 4,7	Homme loups 2,3	Le choc 12,4	Larmes enf... 5,2
22 h 44	33,1	Ciel... 12,2	Débat 8,7	Chroniques... 4,6	Faux témoin 0,8	Pub 3,0	SOS otages 3,7





Le Monde

SECTION C

ARTS SPECTACLES

FESTIVAL D'AUTOMNE

MARC ENGUERAND

LE XVIII[e] FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS

D'un esprit fidèle

Un diable sur une balançoire dans un décor d'arbres au fusain, c'est du Bob Wilson tout pur, c'est le spectacle qu'il a créé au Théâtre Thalia de Hambourg, *The Black Rider (Voir notre photo ci-dessus)*, et qui sera présenté au Châtelet par le Festival d'automne.

Dans cette dix-huitième édition, on retrouvera Peter Zadek, venu il y a deux ans avec une *Lulu* explosive et qui cette fois montre sa dernière version, la quatrième, surprenante, cinglante, dérangeante vraiment, du *Marchand de Venise*.

L'Allemagne, d'avant-hier et d'hier, se retrouve au cinéma, avec la rétrospective d'une star de l'underground des années 70, Ulrike Ottinger et surtout, pour la première fois, avec la version intégrale des *Nibelungen* de Fritz Lang. Claude Régy, lui, a délaissé Botho Strauss et Peter Handke pour le Soviétique Victor Slavkine. Il met en scène *le Cerceau*, révélé, dans sa version originale, par Vassiliev, en 1988. Cette année, bien sûr, il y a des vrais spectacles de l'Est, tchèques et yougoslaves, avec un «sous-titrage» français, accessibles à tous, donc.

Et le plus européen des Polonais, Kantor, en janvier, l'automne du Festival se moque des saisons.

D'Est, également, viennent les musiques, populaires et savantes : de Hongrie. Il ne s'agit pas seulement d'offrir un panorama, mais de donner la parole – musicale – à des compositeurs hongrois, de confier le choix du programme à Peter Eötvös et peut-être, ainsi, de définir une identité autre que géographique. La Hongrie est encore chez les chorégraphes, de façon plus lointaine, comme un souvenir, une influence, un rêve. Et puis Merce Cunningham revient. Il était là au premier Festival, comme Bob Wilson.

Il y a bien d'autres noms, habituels ou tout à fait nouveaux : ce dix-huitième Festival reste fidèle à l'esprit de Michel Guy, qui s'est toujours beaucoup fié à ses élans du cœur. Quand on fait le point, on s'étonne de tout ce qu'il a permis de connaître et d'aimer, et on se dit qu'il a eu bien raison.

COLETTE GODARD

THÉATRE 20

Zadek l'implacable



ROSWITHA HECKE

Il sourit mais on ne doit pas s'y fier. Peter Zadek porte un regard amusé mais sans indulgence sur les comportements. Il tire acteurs et spectateurs dans un monde brutal et burlesque. Il pratique en maître l'art de la dérision, aime faire rire et mettre mal à l'aise. Témoins son *Marchand de Venise*.

CINÉMA 23

Le retour de Siegfried



CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Invisible dans son intégralité depuis 1933, une œuvre majeure de Fritz Lang enfin retrouvée : les deux parties de la saga allemande des *Nibelungen, la Mort de Siegfried et la Vengeance de Kriemhild*, déplient les fastes d'un maître cinéaste capable de fondre tous les styles dans le creuset de sa vision.

MUSIQUES 24

Eötvös le Hongrois



GUY VIVIEN.

Partagé entre l'Allemagne et la France, compositeur, chef d'orchestre, Peter Eötvös a composé le programme de treize concerts, brossant le portrait musical de son pays, de Liszt, Kodaly et Bartok à la génération post-cagienne. Un hommage à l'Anglais Brian Ferneyhough suivra en décembre.

LIRE PAGES 25 A 28
LES SÉLECTIONS CINÉMA,
THÉATRE, MUSIQUES ET ARTS

FESTIVAL D'AUTOMNE/THÉATRE

« LE MARCHAND DE VENISE », DE SHAKESPEARE, MIS EN SCENE PAR PETER ZADEK

Shylock à Wall Street


MARC ENGUERAND

Peter Zadek, spécialiste de l'ironie.

Pour la quatrième fois, Peter Zadek monte *le Marchand de Venise*, et, pour l'occasion, transpose Shakespeare dans un Wall Street cinématographique. Le metteur en scène le plus grinçant de la scène allemande sait éblouir, faire rire et viser juste le « point de malaise ».

AU dernier Festival d'automne, Peter Zadek frappait un grand coup avec la *Lulu* de Wedekind (*le Monde* des 17 février 1988 et 29 octobre 1988). Une Lulu jeune, Suzanne Lothar, qui n'avait plus rien à voir avec le mythe Louise Brooks. Une fille très indépendante, sauvage, dangereuse simplement parce qu'elle renversait tous les obstacles pour vivre sa vie. Une victime qu'on n'avait pas envie de plaindre, on l'enviait. Et les spectateurs se trouvaient rejetés parmi les rapaces qui l'entouraient. Cette année, Zadek amène un *Marchand de Venise* contemporain. tout aussi explosif, tout aussi dérangeant, qui se passe à Wall Street. Plus exactement dans le stress, dans le climat de guerre sans merci mais sans cadavres du film d'Oliver Stone. Le plus étonnant est que ça fonctionne sans effet d'anachronisme anecdotique. Zadek connaît parfaitement Shakespeare (dont il va mettre en scène, en français, pour le Théâtre de l'Europe *Mesure pour mesure*), il retrouve dans son théâtre la vitalité agressive du cinéma américain.

Le monde de Zadek est rude, râpeux, brutal. Sa vision est impitoyablement logique, lucide, et son humour n'adoucit rien, son rire est vraiment noir : non seulement Peter Zadek est juif, mais ses parents ayant dû fuir Berlin. il a vécu en Angleterre depuis l'âge de cinq ans jusqu'à trente-deux ans. Ce spectacle est sa quatrième mise en scène du *Marchand de Venise*.

« *Il n'est pas nécessaire*, dit-il, *d'expliquer longuement les raisons pour lesquelles je m'intéresse à cette pièce. Je l'ai montée pour la première fois dans les années 50. en Angleterre, pour une tournée. C'était pratiquement mon premier travail important. une proposition que je n'ai pas refusée, mais c'est tout. Franchement* « LE » *problème ne me préoccupait pas du tout. Mes parents étaient concernés. bien sûr. pas moi. Je voulais être anglais. Je ne crois pas que le spectacle ait amené quelque chose de spécial. J'avais un bon comédien traditionnel. qui a donné un Shylock classique, mélodramatique. avec les gestes pseudo-juifs...*

» Là-bas. je m'intéressais surtout aux auteurs contemporains. aux absurdes français. à Sartre. A Genet. J'ai fait la première mondiale du Balcon. *J'avais déjà monté* les Bonnes *en français. puis en anglais au Royal Court. Genet avait aimé. et m'avait accordé la priorité sur Peter Brook. Après la générale. il m'attendait avec un revolver. furieux. parce que j'avais montré un bordel réaliste...*

L'EXPÉRIENCE DU TEMPS ALLEMAND

» Je suis parti pour l'Allemagne en 1958. je n'y étais jamais revenu depuis mes cinq ans. Je suis parti parce que je me sentais mal dans le système anglais. Je suis lent, je dois penser. repenser. changer. j'ai besoin de beaucoup de temps pour préparer un spectacle. Ce n'était pas possible à Londres. ça ne l'est toujours pas. Je savais qu'en Allemagne les théâtres sont suffisamment riches pour que l'on puisse prendre son temps. A Londres. j'étais le « continental » bavard. avec sur l'art dramatique des discours abstraits qui n'intéressent personne. En Allemagne. j'étais l'Anglais. avec une réputation de « légèreté », on acceptait mon humour.

» Ma première mise en scène allemande du Marchand de Venise *était à Ulm. dans un petit théâtre dirigé par Kurt Hübner. un type magnifique, qui a fait travailler tout le monde. Stein, Grüber, Ganz, Fassbinder... La ville avait une grande tradition artistique mais peu de moyens. Comme bâtiment. nous disposions d'une salle dans une école de filles. Nous étions bien obligés d'inventer pour compenser le manque de confort. A ce moment-là. monter* le Marchand de Venise *était pour moi une façon de régler mon problème avec l'Allemagne et les juifs d'un côté. avec l'Angleterre et Shakespeare de l'autre.*

» Pour Shylock, j'avais un acteur délirant, merveilleux. Je voulais un personnage réellement avaricieux, horrible avec sa fille. rien du charmeur à la Dustin Hoffman. Je pensais. je pense toujours que s'obstiner à donner mauvaise conscience n'est pas une solution. provoque la haine. fausse les données du problème. En ce temps-là. un très grand acteur allemand. qui avait travaillé avec Max Reinhardt et était revenu en Allemagne, avait créé le Shylock définitif. la référence absolue : il en faisait un Christ.

» Tout de suite après la guerre, la conception était certainement nécessaire, mais plus au début des années 60. Mon comédien n'était pas juif. Nous avons eu d'épouvantables discussions sur le thème : « En tant qu'Allemand, je ne peux pas jouer un juif antipathique, ça me rend malade. » Je voulais ça, je voulais ce malaise, qui devait devenir celui des spectateurs, marqués par cette image gênante. Quand un acteur éprouve un malaise réellement profond, étouffant, sincère, il le transmet. Non, ce n'est pas de la perversité, c'est le point juste à viser. Sur le moment, je n'en étais pas totalement conscient. Avec les années j'ai compris.

ALLER JUSQU'AU BOUT DE L'IMAGE

» J'ai monté une nouvelle fois le Marchand de Venise *en 1974 à Bochum. Je ne sais pas pourquoi.* «LE» *problème n'était pas particulièrement aigu, j'étais tranquillisé, un peu... Mais il y avait dans la troupe un grand acteur assez âgé, qui pouvait aller jusqu'au bout de cette image ébauchée. Et un autre grand acteur, de la même génération, capable de jouer Antonio. Un rôle essentiel, mais qui ne porte pas. Je voyais un chrétien libéral. tolérant. malheureux de reconnaître les méfaits de ce juif. son ami dit-il. que finalement il escroque et accuse...*

» Là encore, nous nous sommes empoignés avec les acteurs. Ils ne comprenaient pas que pour moi qui suis juif, Shylock n'apparaisse pas comme un héros, une victime. Il n'est pas un héros : il fait partie d'une minorité, a tiré sa richesse de la société qui le méprise, le brime, l'humilie. Naturellement, il est victime. Mais il est également tout près de devenir un assassin. Juif ou pas juif, je n'approuve pas. Peu importe d'ailleurs : avec cette pièce, quoi qu'on fasse, à la fin, le personnage sympathique demeure Shylock.

» Le spectacle a très bien marché. mais peut-être parce que le côté comique a pris le pas sur le reste. La pièce peut faire beaucoup rire, si on le veut. Quand même, je croyais en avoir fini avec cette histoire, et puis à la fin de mon mandat à Hambourg (1). j'y ai repensé. Je me sentais Shylock, me trouvais environné de marchands, vraiment. Cette ville est peuplée de marchands chrétiens, qui ne m'aimaient pas du tout. Je me sentais isolé. Au théâtre je me comportais de façon trop raide. j'avais perdu mon sens de l'humour. J'avais dans l'idée de transposer les personnages aujourd'hui, avec Gert Voss, le plus non-juif de tous les acteurs. Il est blond, avec les yeux bleus. il est froid, exact. précis et sans beaucoup d'ironie : un Allemand. L'Allemand. J'ai commencé à imaginer son Shylock en face d'un Antonio métèque...

» D'une manière générale. je n'aime pas ce que j'appelle la Shakespeare-conception : Troïlus et Cressida *au Liban,* Hamlet *en 1920 à Chicago, un Shylock-Disraëli... De telles bases de départ sont forcément réductrices car la valeur de Shakespeare est dans son ouverture, dans la gamme immense des interprétations possibles. Si une représentation de* Troïlus *peut vous amener à penser au Liban, tant mieux. Le préciser empêche de rêver. Pourtant, cette fois, j'avais vraiment envie d'un lieu, d'un temps strictement définis : Wall Street aujourd'hui. Le réalisme bien entendu serait absurde – par exemple, il est impensable à présent de perdre en mer des navires qui ne sont pas assurés. Finalement, c'est sans importance. Mon pari est de resserrer l'intrigue à l'extrême, en laissant venir autant de rêves chez les spectateurs, parce que tout est centré sur les comédiens, sur ce qui se passe entre eux.*

» Donc, ici, Shylock est un juif intégré, pareil aux autres, dans son physique, dans son comportement. Et voilà que sa fille, Jessica, est amoureuse d'un chrétien. Comme il n'est pas d'accord, elle le rejette, se plaint, devient antisémite. Dans la même situation, elle serait musulmane qu'elle deviendrait antimusulmane... Elle se révolte contre son père, contre la tradition, et ça c'est intéressant. Elle a reçu une autre éducation, fait partie déjà d'un autre milieu, veut s'arracher à sa famille. Voilà où la pièce tombe juste aujourd'hui.

» On m'a une fois de plus reproché ma vision de Shylock. Je l'aime bien pourtant, parce qu'il n'est pas vaincu. Il paie, distribue ses chèques, il trouve ça juste. Il a perdu, mais il va revenir, mettre sur pied un nouveau business. Il n'est pas fini. j'en suis sûr. Le monde entier, c'est vrai, n'accepte les juifs que victimes. Mais pourquoi accepter cette situation malsaine ? Si on se comporte en victime, on développe un désir de revanche, on veut brûler la ville. on colle aux schémas de ceux qui ont peur et pensent que vous allez brûler la ville. Quand le mécanisme se met en marche, l'arrêter est difficile. Je n'espère pas changer quoi que ce soit, on ne change jamais rien. Sauf au théâtre, pendant deux heures et demie. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD

(1) Peter Zadek a été intendant (directeur) de la Schauspielhaus de Hambourg de 1985 à 1988 où *Lulu* a été son dernier spectacle. Il a créé *le Marchand de Venise* au Burg Theater de Vienne (*le Monde* du 24 décembre 1988).

DOMINIQUE HORWITZ JOUE DANS

Histoire d'un diable

Dans le spectacle de Bob Wilson, *The Black Rider* sur un texte de William Burroughs et avec des chansons de Tom Waits, présenté par le Théâtre Thalia de Hambourg, il y a un diable très canaille, Dominique Horwitz, qui parle allemand, chante en anglais, et il se trouve qu'il est né en France. Diabolique vraiment !

LE Cavalier noir, *The Black Rider*, spectacle de Bob Wilson, texte de William Burroughs, musique de Tom Waits, par le Théâtre Thalia de Hambourg, c'est le *Freischutz* de Weber. Tout au moins l'histoire s'inspire d'une même légende, reprise par Thomas de Quincey, qui raconte comment un étudiant, amoureux de la fille d'un garde-chasse, doit traverser plusieurs épreuves pour obtenir la main de sa belle. Il rencontre quelques personnes étranges, dont le diable, qui lui fait don – un don piégé bien entendu – de balles magiques...

Comme on peut s'y attendre, c'est lui qui mène le jeu et manipule tout le monde. Diable boiteux aux oreilles rouges, à la face blême, aux lèvres ricanantes. Le Malin dans toute la splendeur de sa ruse, et de son exotisme. Parmi ces comédiens allemands, Dominique Horwitz est français et habite Hambourg. Il y travaille, aime cette ville qu'il dit tranquille, vivante comme peut l'être un grand port, moins brutale que Berlin, plus familiale, plus accueillante.

Si Dominique Horwitz est né en France, il est né de père berlinois. Il a vécu jusqu'à treize ans dans une banlieue parisienne où il ne se sentait pas tellement bien (« *J'étais soit le boche. soit le juif*, dit-il. *De toute façon j'étais différent.* ») Son père est revenu habiter Berlin voilà vingt ans. Là, Dominique était le « juif français » objet de toutes les curiosités. Il a suivi des études, a travaillé comme vendeur, a fait ses débuts de comédien à la télévision, parce qu'il avait un copain lui-même comédien qui l'a mis sur un coup et ça a marché, et ça a continué. Contrairement à la plupart de ses confrères allemands il n'a pratiquement pas suivi de cours, sinon des cours techniques. « *Voix, respiration, chant, et des trucs corporels*, dit-il. *C'était en 1976. En 1978, j'ai fait un peu de cabaret, puis je suis parti pour Tübingen. une ville étudiante de 60 000 habitants avec deux théâtres qui à l'époque étaient exceptionnels.*

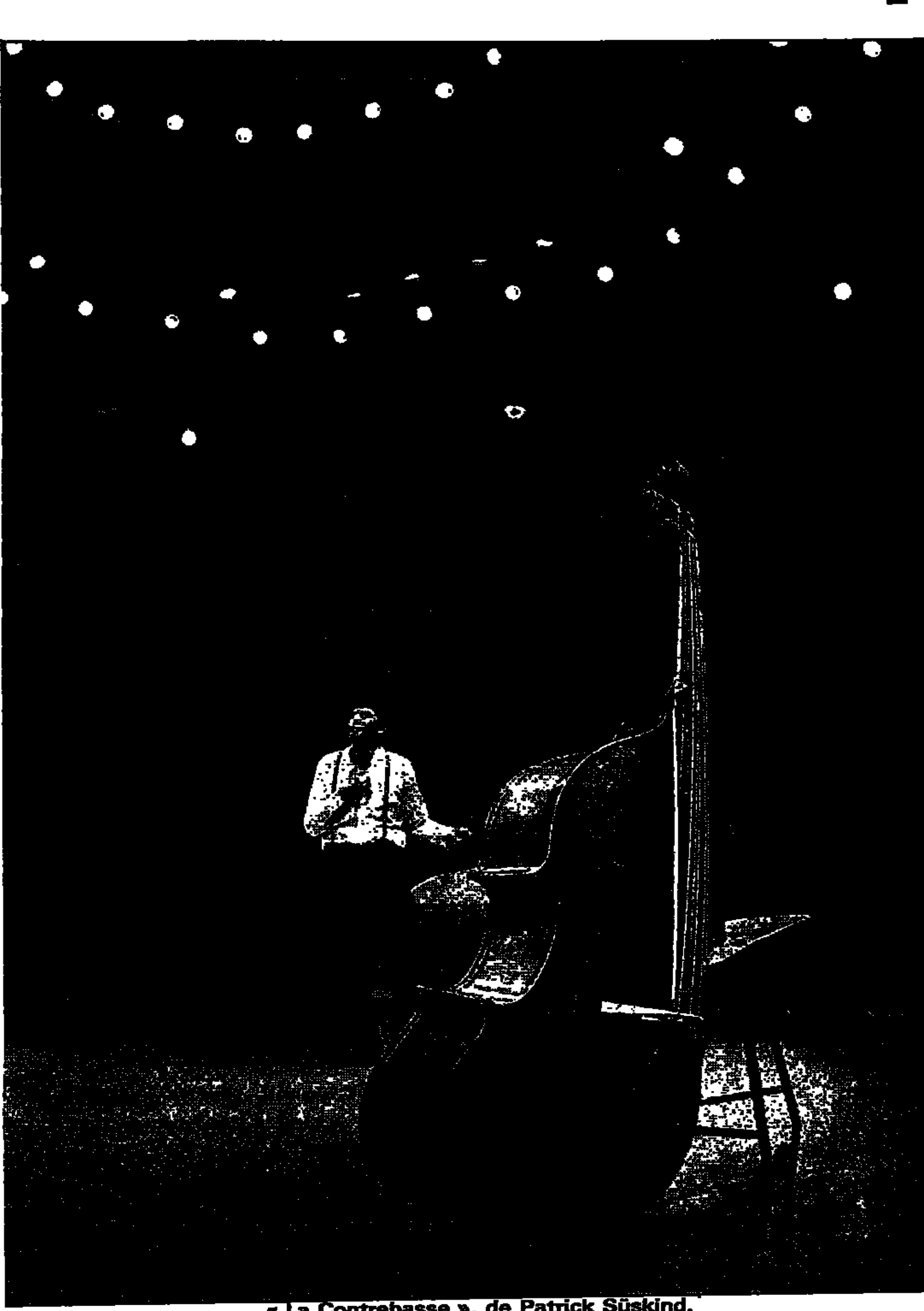
LES EFFETS DE L'IMPATIENCE

» J'ai joué un spectacle Brel. Puis je suis allé à Munich, ensuite au Thalia où je suis resté trois ans. Mais je travaillais de la même façon depuis dix ans. j'en avais assez. Quand on est dans une pièce du répertoire, on la joue environ cinquante fois en deux ans et demi. C'est tuant. Je veux arriver sur le plateau, savoir ce que j'ai à faire, aller jusqu'au bout et ensuite passer à autre chose. Je suis rarement satisfait du résultat. donc quand je suis parvenu à un certain stade, je veux aller ailleurs.

» Le théâtre reste la base de tout. Ce que j'en attends ? Je ne sais pas. Il me permet d'apprendre. Mais après ces dix années, je voulais connaître le cinéma, la télévision. Changer. Je ne suis pas instable. Impatient, oui sans doute.

AUTEURS VENUS DE L'EST

Ces nations qui s'éveillent


OLGA BLEYOVA/KONTRABAS

« La Contrebasse », de Patrick Süskind.

Aucun festival ne peut faire l'économie des artistes de l'Est. Quatre spectacles venus de Tchécoslovaquie et un de Yougoslavie démontrent que le théâtre s'est donné la parole de la liberté. Ils racontent le foisonnement des cultures et des identités nationales dans cette Europe en mouvement.

BIEN que la Tchécoslovaquie se soit dotée d'un président dramaturge, elle n'envoie pas les pièces de Vaclav Havel dans les festivals. D'ailleurs, le prudent auteur des *Satires* accorde rarement ses droits de représentation. Il n'ignore pas que ses Tchèques bien-aimés sont capables d'opportunisme. C'est donc un ensemble équilibré qui vient à Paris, et qui regroupe des auteurs de Bohême (Prague), de Slovaquie (Bratislava) et même de Moravie (Brno). Ainsi, dans l'actuel contexte des éveils nationaux, est posée la question des autonomies.

Le Cinoherni Klub (le club dramatique) de Prague, fondé en 1955, ressemble aux «petites salles rive gauche» des années 50, mais a fonctionné plutôt à la façon du Royal Court de Londres : dans les difficiles périodes du réalisme socialiste dogmatique, comme lors des brefs épisodes de détente, il a révélé des textes tchèques, dont ceux de Ladislas Smocek, grand satiriste et metteur en scène. Plusieurs cinéastes célèbres – Jiri Menzel entre autres – y ont également travaillé. Avec les ruses du soldat Schweik, le théâtre a survécu aux pires moments d'avant et d'après Dubcek, tout en parlant à un public composé principalement d'intellectuels de leurs misères quotidiennes. A travers le *Candide* de Voltaire par exemple, mais le plus souvent avec des pièces contemporaines traitant directement le sujet.

Ainsi *l'Etrange Après-midi du Dr Zvonek Burke*, de Ladislas Smocek – un «classique maison», depuis deux décennies déjà au répertoire du Cinoherni Club, – avec Boleslav Poliska, qui présente également son propre spectacle, *Séance*. Physiquement, il rappelle les saltimbanques médiévaux, danseurs de corde ou ménestrels : un Till Eulenspiegel, un fantastique *entertainer*. Il s'exprime avec ses gestes, ses mimiques et ses improvisations insolentes.

Les Slovaques ne parlent pas la même langue que les Tchèques, mais les Français n'auront pas le loisir de s'en apercevoir avec le spectacle sans paroles du Studio Nova Scena qui vient de Brno : *la Contrebasse*, de Patrick Süskind, mise en scène de Martin Huba et Martin Porubjak. De Brno également vient une production Divadlo na provazku, certainement la plus spectaculaire de tout le programme, avec le titre le plus imprononçable, *Rozvzpominani*, d'après le roman de Bohumil Hrabal *Moi qui ai servi le roi d'Angleterre*.

Le programme semble vouloir montrer ce qui a pu être fait en dépit des circonstances, car tous les spectacles ont été créés aux pires moments du réalisme socialiste. Les metteurs en scène et comédiens de l'ère havelienne n'ont sans doute pas eu le temps de réaliser des œuvres dignes de leur liberté nouvelle. La « révolution de velours » a commencé à la Laterna magica, et soir après soir s'est étendue à d'autres scènes, aujourd'hui abandonnées à l'art du théâtre, et tout se passe comme si comédiens tchèques et slovaques se demandaient comment les utiliser.

Le président Vaclav Havel a récemment ouvert le Festival de Salzbourg en compagnie de Kurt Waldheim. Lech Walesa lui a reproché de ne pas avoir d'abord visité la Pologne où l'on jouait ses pièces pendant qu'il était en prison. Les artistes yougoslaves se sont également étonnés de ne pas avoir reçu sa visite, car eux aussi l'ont joué, lui ont même envoyé en prison les programmes et les photos de leurs spectacles.

La Yougoslavie contribue au Festival avec un spectacle sans paroles de l'Obala (la Rive) qui porte un titre étrange : *Théâtre tatoué*. Basée à Sarajevo, la troupe est parfaitement représentative de cette Yougoslavie en réduction, décrite par notre seul prix Nobel, Ivo Andric, comme un mélange d'orthodoxes, de catholiques, de musulmans, et de juifs. Métissage fécond qui a donné à l'Europe un Emir Kusturica *(Papa est en voyage d'affaires, le Temps des gitans)* et au pays même des groupes rock extrêmement populaires, qui s'inspirent des vieilles musiques bosniaques, et appartiennent au mouvement appelé «nouveau primitivisme».

Au moment où l'Europe de l'Est s'est en grande partie débarrassée du réalisme socialiste, au moment où la Yougoslavie abandonne son socialisme gestionnaire, au moment où les situations économiques frôlent le désastre, il serait bon de se poser des questions sur l'art de ces pays, qui s'est développé à l'inverse des libertés – à l'exception de l'Albanie et de la Roumanie, cas extrêmes de pauvreté, et de l'URSS, un cas à part et qui n'a pas encore renoncé entièrement à son réalisme socialiste.

JOVAN CIRILOV

(Directeur artistique du Festival international de Belgrade (BITEF), directeur du Théâtre dramatique yougoslave.)

« THE BLACK RIDER », DE BOB WILSON

aux oreilles rouges

Je ne sais pas, c'était la crise des trente ans, vous savez : « Mon Dieu, qu'est ce que je fais, qu'est ce que je deviens » ... *J'étais à Munich quand quelqu'un a donné à Bob Wilson une cassette de mon spectacle Brel, et il m'a engagé.* »

Au naturel, Dominique Horwitz, trente-trois ans, marié, deux enfants, a une dégaine de gamin aux grandes oreilles, avec une bouche large et un regard astucieux. Le genre voyou de charme, casquette et bretelles minces dans un film de René Clair. D'autant plus qu'il a gardé des traces d'intonations bien parisiennes, mêlées à un très léger accent allemand. On l'imagine mal se pliant à la fameuse organisation, à la discipline des théâtres.

LE PRINCIPE DES INCERTITUDES

« Non, ça ne me gêne pas du tout, j'y suis habitué. Comme je suis moi-même très chaotique, j'ai besoin du confort de cette organisation. Je n'entre pas dans le système des recherches dramaturgiques. J'ai seulement besoin que le metteur en scène m'indique comment se situe mon personnage et vers quoi il évolue. Bob Wilson ne procède pas de cette manière. Quand il demande quelque chose, il faut prendre le temps de traduire ce qu'il cherche. On ne peut pas copier ses mouvements, ce serait absurde.

» En principe, au théâtre, on sait à peu près ce qui se passe, ce que l'on fait. Avec Bob, on n'en a aucune idée. Il indique d'aller de gauche à droite, de tourner trois fois et voilà. On se dit : «quoi, c'est toute ma répétition aujourd'hui ?» *De plus, il n'est pas du genre à approuver* « C'est très très bien ». *Et s'en inquiéter ne sert à rien. Il répond que oui, ça va, mais on ne sait pas s'il est sincère ou s'il se débarrasse de la question. Il vous laisse dans l'incertitude. Pendant qu'on répète, on le voit griffoner des dessins pour un truc qu'il doit faire dans deux mois. En même temps, ça avance. Un jour, on se rend compte que les éléments disparates se sont mis en place. Comme il le souhaitait, je crois. On se demande alors pourquoi on s'est cassé la tête pendant des semaines.*

» Il nous a laissé une grande liberté, il nous a même laissé improviser. Nous avons amené pas mal d'idées, qu'il a modelées. Au départ quand je cherchais comment bâtir mon personnage, il m'a dit qu'il devait être sensuel et dangereux et m'a parlé de Marlène Dietrich. Et au boulot !

» Il s'agit d'une comédie musicale, avec des personnages pas tous très clairs, et une intrigue simple – un début, un milieu, une fin : il aime la fille, elle l'aime, papa ne veut pas, et puis il veut... Et douze chansons. On ne peut rien modifier, on ne peut pas chambouler la chronologie. Tom Waits était là pendant toutes les répétitions. Si une idée ne fonctionne pas, il en cherche une autre. Il nous a écoutés, il a travaillé en fonction de nous. Il possède évidemment une vision du théâtre différente de la nôtre. De la vie aussi. Il est très enthousiaste. Le duo avec Wilson était vraiment étonnant. Tous deux se respectent, ils ne se sont pas marché sur les pieds, pas du tout. Il n'y a eu entre eux aucun conflit d'autorité. De toute façon, même si The Black Rider *est son premier spectacle d'humour, Bob en est vraiment l'auteur.* »

C. G.

Dominique Horwitz, un Français à Hambourg.

CLAUDE RÉGY MONTE SLAVKINE

Le choc des corps étrangers

Si Claude Régy a monté Marguerite Duras, *Nathalie Sarraute ou*, dernièrement, *Huis-Clos*, de Jean-Paul Sartre, il a surtout aimé des auteurs anglais ou allemands et aborde aujourd'hui la dramaturgie soviétique avec *le Cerceau*, de Victor Slavkine.

« Vous avez monté Pinter, Saunders, puis Botho Strauss, Peter Handke, aujourd'hui Slavkine, pourquoi cette attirance vers le théâtre étranger ?

– Je n'ai jamais bien compris l'idée de nation, de patrie. Je pense l'écriture comme un territoire sans frontières. Précisons : ce n'est pas tant la littérature étrangère que la littérature contemporaine qui m'attire. J'essaie d'écouter ce que les auteurs de notre époque ont envie de dire, d'écrire, et sous quelle forme. Il est vrai que j'ai un intérêt particulier pour la traduction. Dans le travail, on perçoit, on entend des choses, on cherche le vocabulaire, la couleur, la sensibilité, la longueur, le rythme, la coloration. On a le sentiment évidemment subjectif de trouver le matériel de mots équivalent. Il y a bien sûr déperdition, mais par ailleurs rencontre avec l'inconscient du langage.

» La recherche d'une traduction permet *« à ce qui est sous la mer de la langue de transparaître à travers d'autres signes et d'autres sons »*, comme le dit Goldschmidt qui a beaucoup réfléchi au sujet. La langue française quand elle est traversée par une langue étrangère, se pare d'étrangeté Se crée alors un espace qu'on ne peut pas combler vraiment. Cet espace m'intéresse.

– Vous sentez-vous étranger ?

– Je me sens un peu étranger au monde du théâtre. Le cinéma m'a beaucoup influencé, je lui ai emprunté sans doute une manière de faire bouger les acteurs qui remplace les mouvements de caméra, et des silences, des scènes muettes, des présences très développées, un autre rapport entre la quantité du texte et celle de l'image. J'essaie aussi de ne pas uniquement délivrer le sens des mots, mais de faire résonner tous les échos qu'une phrase peut susciter. L'écriture a sa propre musique, qu'il ne faut pas oblitérer, elle est première pour moi. *Trois voyageurs regardent un coucher de soleil*, de Wallace Stevens, ou *le Criminel*, de Leslie Kaplan, ce n'était plus tout à fait du théâtre, et c'est ce vers quoi je tends. Je travaille sur les limites, sur un domaine instable, sans beaucoup de règles. Il s'agit de se mettre dans un espace vide, en état de liberté ; attendre ce qui veut se produire avec des êtres humains qu'on a réunis, en écoutant une écriture. Il est plus important de faire entendre le cri que de faire entendre du théâtre.

– Pourtant vous réunissez souvent les mêmes acteurs. Avec eux, vous ne recherchez donc pas l'« écart » ?

– Ma manière de pratiquer le théâtre, en essayant de faire autre chose que du théâtre, mon rapport à l'écriture exigent de l'acteur plus que le jeu habituel. Beaucoup pensent que ça ne sert à rien, que c'est ennuyeux, voire nuisible. Donc il faut des gens libres, disponibles, assez courageux pour sortir des habitudes du métier. Même si je fais appel à de nouveaux acteurs, je ne rassemble jamais une troupe où je ne connais personne. Car si je ne communique pas avec un acteur, c'est catastrophique : je ne peux pas travailler avec le matériau qu'il me propose, je suis forcé de le détruire, et si je n'arrive pas à le reconstruire, l'échec est total... J'ai besoin d'une troupe qui joue ensemble la même chose, comme un orchestre. La matière doit circuler sans aucune interruption. Un seul blocage et tout est complètement détruit, je n'ai aucun moyen de sauvetage. Mais, bien sûr, les résistances, les contradictions sont utiles.

– De même, choisissez-vous des textes qui vous sont proches ?

– Au contraire, je recherche ce qui me semble presque inaccessible ! C'est une façon de me mettre en danger. Ensuite, je ne peux travailler qu'en ramenant énormement les choses à moi, pour repartir d'un noyau central intimement personnel. J'ai besoin d'être très en communication avec un texte, au point d'avoir l'impression que j'aurais pu l'écrire, si je savais écrire. D'où sans doute mon attirance pour le travail sur la traduction. Comment se rejoignent ce noyau intime et ce monde étranger ? Je ne sais. Mais cet écart entre les deux devient une étendue libérée et sans limites.

– Qu'est-ce qui vous est étranger dans la pièce de Slavkine ?

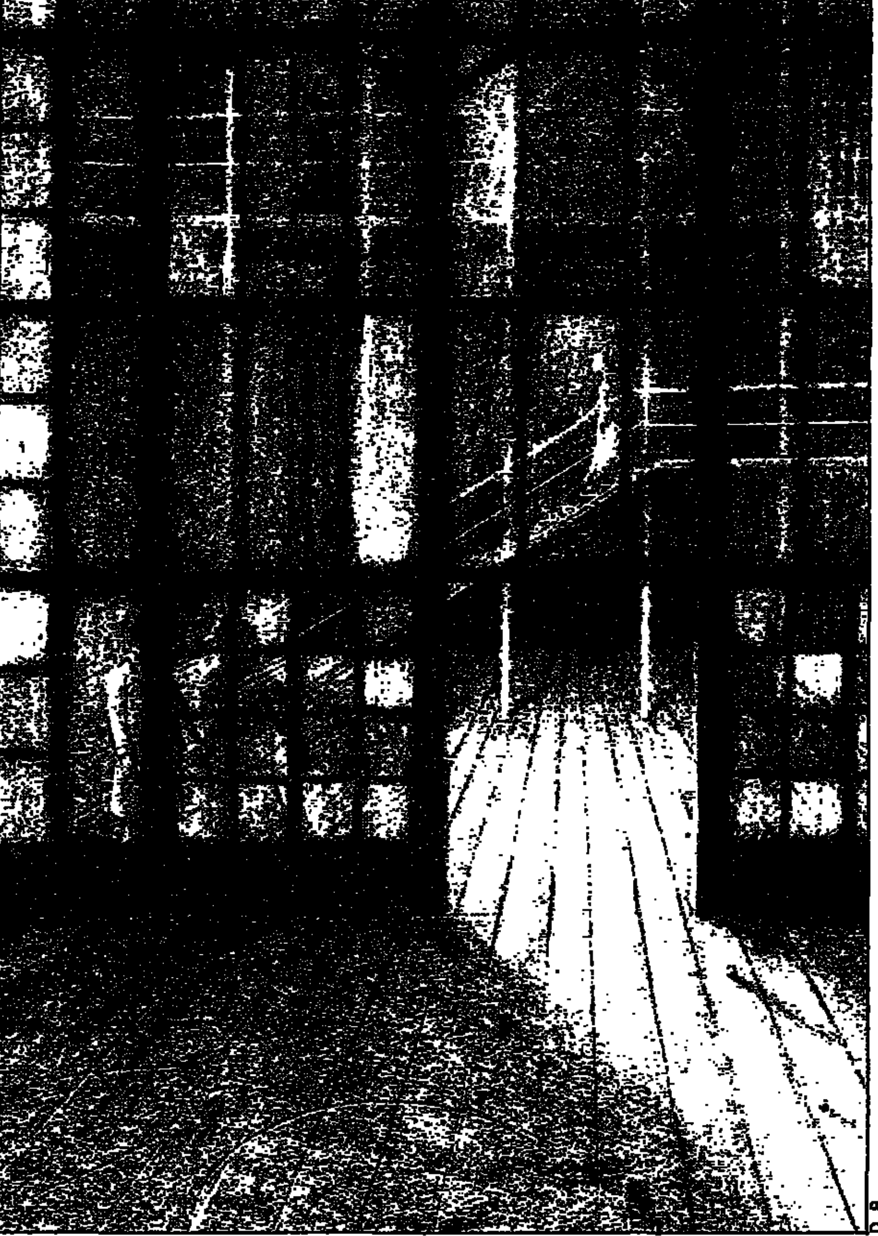
– L'idée de faire des numéros de music-hall, de danser, de chanter, et un certain retour au réalisme. La révolution politique de Slavkine – sa pièce date de 1982 – était de ne pas écrire sur le social, mais de revenir à une description de choses minuscules du quotidien, de travailler sur la nuance, qui, dit-il, est peut-être l'essentiel, et en cela il m'est *familier*. *Il écrit* une sorte de langue parlée qui ne semble pas contenir de significations souterraines, qui doit être dite de manière rapide, car c'est la somme des mots lâchés qui provoque une résonance sur le silence. Il n'y faut mettre aucune lenteur. Et les ruptures de tons sont très violentes.

» Slavkine a introduit dans sa pièce des pans entiers de citations, des lettres de Pouchkine, de Tchekhov, une réplique des *Trois Sœurs*, d'*Ivanov*... Ça vient *sans crier* gare, *mais rien n'*est *hasardeux*. Les poètes cités sont Alexandre Blok, Marina Tsvetaeva. Ils sont morts vers quarante ans, l'âge des personnages du *Cerceau*, avec un désespoir qui avait trait à la révolution. La pièce est une tapisserie où tout est lié par une trame d'une richesse infinie. Et ainsi, comme je l'évoquais à propos de la traduction, un espace, un vide se crée, un *no man's script*. L'important n'est pas tel ou tel texte en lui-même, mais le territoire créé par leur rencontre. Ce territoire ne comporte aucun dépôt de signe, aucun mot. On a trop tendance à considérer que l'écriture, c'est ce qui est écrit. On ne pense jamais assez à ce qu'elle crée : cette matière vivante increvable, celle de l'esprit qui se transmet en dehors de l'idée de temps et de lieu.

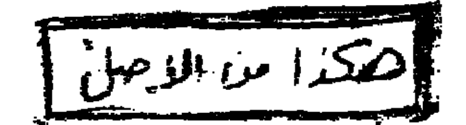
» A la fin du *Cerceau*, il y a non-lieu, comme on dit en termes juridiques, ni départ ni vie collective possibles. Chacun reste assis sur ses valises, en état de personne déplacée. Ces personnages en train de jouer dans un espace – la pièce de Slavkine est aussi une métaphore de l'écriture, de l'improvisation, donc du théâtre – rendent compte de ce que nous ressentons, tout en ayant l'air d'être aussi à l'aise que nous le pouvons, face à un temps qui va plus vite que nous, où ce que nous croyons futur est déjà passé, où nous mesurons ce que le mot progrès recèle de sauvagerie et de guerre. Il n'y a plus aucun moyen d'appréhender la réalité. Alors on vit par habitude, en s'activant ou en se racontant des histoires.

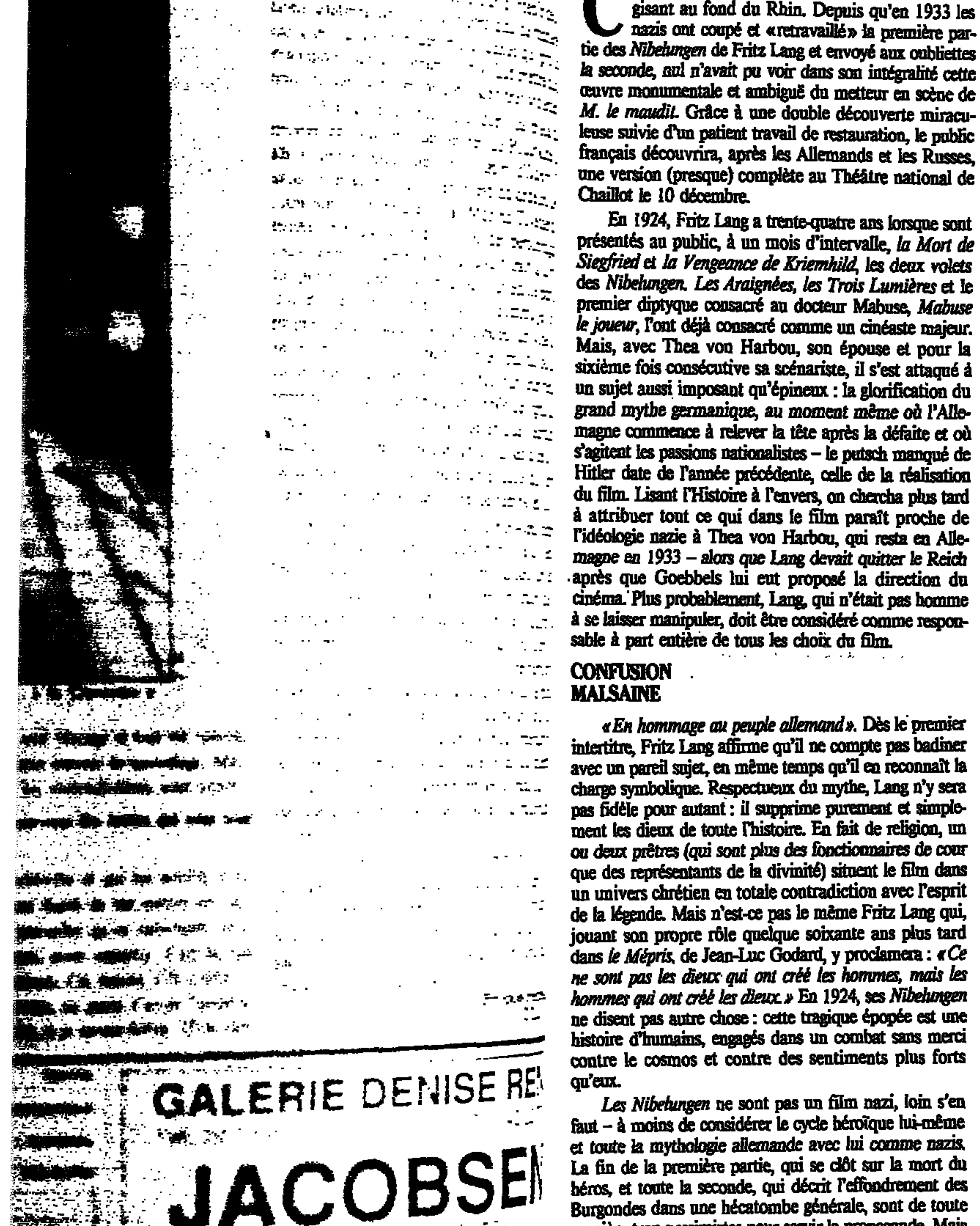
» Est-ce pessimiste ? Comment, s'interrogeait Alexandre Blok, peut-on être à la fois en joie et totalement dans le désespoir ? Dans *le Cerceau*, sous les souvenirs, les histoires d'amour ou de voyages, les guerres et les révolutions, bouillonne une matière formidablement vivante. »

Propos recueillis par ODILE QUIROT



Décor de Daniel Jeanneteau pour le spectacle de Claude Regy, « le Cerceau »





ABONNEZ-VOU
46.61.36.67
LES GEMEAUX

FESTIVAL D'AUTOMNE/CINÉMA

« LES NIBELUNGEN », DE FRITZ LANG

Résurrection d'un mythe

En partie mutilé, en partie perdu, le film-fleuve de Fritz Lang *les Nibelungen*, était invisible depuis près de soixante ans. Retrouvé et restauré, il témoigne des partis pris douteux du grand cinéaste allemand dans les années 20, et de son éblouissante maîtrise artistique.

C'ÉTAIT un trésor disparu, comme celui d'Alberic gisant au fond du Rhin. Depuis qu'en 1933 les nazis ont coupé et «retravaillé» la première partie des *Nibelungen* de Fritz Lang et envoyé aux oubliettes la seconde, nul n'avait pu voir dans son intégralité cette œuvre monumentale et ambiguë du metteur en scène de *M. le maudit*. Grâce à une double découverte miraculeuse suivie d'un patient travail de restauration, le public français découvrira, après les Allemands et les Russes, une version (presque) complète au Théâtre national de Chaillot le 10 décembre.

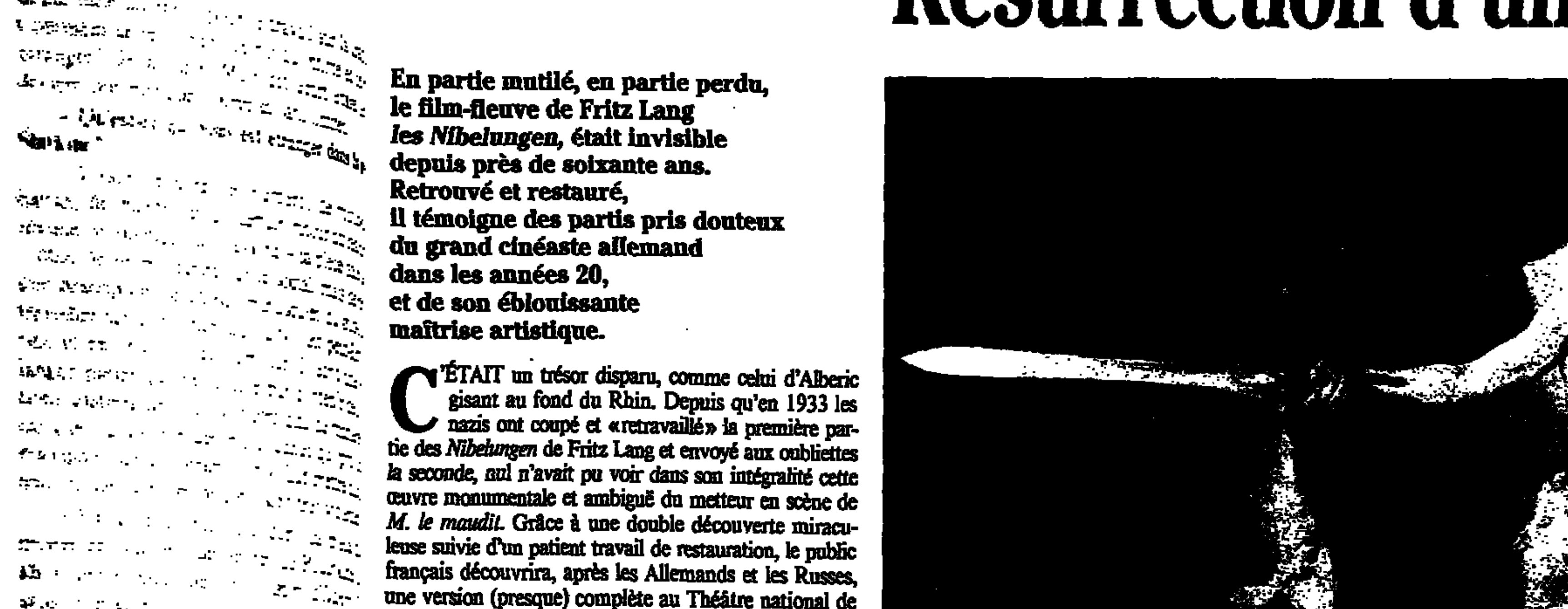
En 1924, Fritz Lang a trente-quatre ans lorsque sont présentés au public, à un mois d'intervalle, *la Mort de Siegfried* et *la Vengeance de Kriemhild*, les deux volets des *Nibelungen*. *Les Araignées, les Trois Lumières* et le premier diptyque consacré au docteur Mabuse, *Mabuse le joueur*, l'ont déjà consacré comme un cinéaste majeur. Mais, avec Thea von Harbou, son épouse et pour la sixième fois consécutive sa scénariste, il s'est attaqué à un sujet aussi imposant qu'épineux : la glorification du grand mythe germanique, au moment même où l'Allemagne commence à relever la tête après la défaite et où s'agitent les passions nationalistes – le putsch manqué de Hitler date de l'année précédente, celle de la réalisation du film. Lisant l'Histoire à l'envers, on chercha plus tard à attribuer tout ce qui dans le film paraît proche de l'idéologie nazie à Thea von Harbou, qui resta en Allemagne en 1933 – alors que Lang devait quitter le Reich après que Goebbels lui eut proposé la direction du cinéma. Plus probablement, Lang, qui n'était pas homme à se laisser manipuler, doit être considéré comme responsable à part entière de tous les choix du film.

CONFUSION MALSAINE

«En hommage au peuple allemand». Dès le premier intertitre, Fritz Lang affirme qu'il ne compte pas badiner avec un pareil sujet, en même temps qu'il en reconnaît la charge symbolique. Respectueux du mythe, Lang n'y sera pas fidèle pour autant : il supprime purement et simplement les dieux de toute l'histoire. En fait de religion, un ou deux prêtres (qui sont plus des fonctionnaires de cour que des représentants de la divinité) situent le film dans un univers chrétien en totale contradiction avec l'esprit de la légende. Mais n'est-ce pas le même Fritz Lang qui, jouant son propre rôle quelque soixante ans plus tard dans *le Mépris*, de Jean-Luc Godard, y proclamera : *«Ce ne sont pas les dieux qui ont créé les hommes, mais les hommes qui ont créé les dieux.»* En 1924, ses *Nibelungen* ne disent pas autre chose : cette tragique épopée est une histoire d'humains, engagés dans un combat sans merci contre le cosmos et contre des sentiments plus forts qu'eux.

Les Nibelungen ne sont pas un film nazi, loin s'en faut – à moins de considérer le cycle héroïque lui-même et toute la mythologie allemande avec lui comme nazis. La fin de la première partie, qui se clôt sur la mort du héros, et toute la seconde, qui décrit l'effondrement des Burgondes dans une hécatombe générale, sont de toute manière trop pessimistes pour servir la propagande. Mais certains aspects, comme le méchant Albéric montré sous les traits d'un juif de caricature (Lang s'en est expliqué en disant qu'il s'était inspiré des masques du théâtre juif russe Habimah, ce qui ne justifie rien) ou les envahisseurs étrangers présentés comme un grouillement de métèques frénétiques et abrutis, témoignent à tout le moins d'une confusion malsaine entre mythe national et nationalisme à la sauce de l'époque.

Mais, beaucoup plus que les problèmes politiques ou philosophiques, c'est le défi esthétique qui semble avoir attiré le cinéaste. En ce domaine, le film n'est pas seulement un tour de force et une splendeur, il marque un sommet. L'ensemble décrit une courbe qui part du chaos originel (la grotte du forgeron difforme Mime, dans laquelle le preux Siegfried n'a pas seulement forgé son épée mais s'est formé lui-même), s'élève vers le domaine policé et épuré du château de Kriemhild pour redescendre, après la mort du héros, se précipiter dans l'abîme de l'anéantissement général. Dramaturge démiurge, Lang parvient à donner à chaque partie une tonalité particulière, hiératique pour la première, terriblement agitée pour la seconde, et à diviser chacune d'elle en sept chants que relient de subtiles assonances. Simultanément, il crée des univers visuels totalement différents, qui sont les contrepoints esthétiques de la narration. Il faut un véritable génie de la mise en scène pour que la forêt où rôde le dragon, le palais glacial des Burgondes, le château de flammes de Brunhild et l'antre fortifié d'Attila ne paraissent pas appartenir à des films différents.





COLL. CHRISTOPHEL

D.R.

Siegfried (Paul Richter), le héros germanique par excellence *(ci-dessus)*. Kriemhild (Margarete Schön) et Attila (Rudolf Klein-Rogge) : l'affrontement de deux mondes *(ci-contre)*.

Depuis la sortie des *Nibelungen* on s'est demandé s'ils représentaient un aboutissement de l'expressionnisme, école dont Lang était jusqu'alors un maître avéré, ou sa trahison. En fait, le cinéaste parvient à s'arracher au systématisme d'un mode de représentation pour fondre au service de sa vision une mosaïque de styles. Les poses outrées et le regard halluciné des acteurs dans les scènes de violence ou de grande tension, et l'usage intensif des contrastes de lumière, viennent effectivement de l'expressionnisme. Mais les costumes géométriques des Burgondes paraissent empruntés au Jugendstil, l'architecture minimale du château de Kriemhild évoque le Bauhaus, les paysages de nature ont été inspirés par la peinture de Böecklin... Tout concourt à un «expressionnisme supérieur», qui ne se réduit pas aux figures de la distorsion telles que *le Cabinet du docteur Caligari* en a fixé l'archétype, mais fait effectivement de chaque élément de décor et de costume ou de chaque geste l'*expression* de la situation dramatique.

Les Nibelungen sont un film entièrement sous contrôle : pas un plan dont la structure ne semble étudiée au millimètre, dont l'espace ne soit réglé jusque dans son moindre détail par un cinéaste formé à l'école de l'architecture. Et Lang impose le même traitement aux personnages, foules ou individus – traitement qu'il systématisera dans son film suivant, *Metropolis*. Régnant sur le film comme un dieu sur ses créatures, il les manipule avec la science d'un joueur d'échecs : témoin la célèbre scène sur les marches de la cathédrale, dans laquelle s'affronte la reine blanche (Kriemhild) et la reine noire (Brunhild), chacune suivie de la procession des «pièces» à sa couleur. A cette puissance de grand capitaine, Lang ajoute celle de la magie (magie du cinéma au service de la magie du conte) : *les Nibelungen* sont un véritable festival d'effets spéciaux, souvent inventés au fur et à mesure du tournage.

Seul maître de son film (serait-ce pour cela qu'il a supprimé les dieux ?), Lang se devait d'échapper à la tutelle de Wagner. Aussi commanda-t-il une partition originale au musicien Gottfried Huppertz, qui refusa d'abord de concurrencer l'homme du *Ring*. Mais Fritz Lang savait être persuasif, et au terme d'une coopération passionnée et orageuse le musicien livra une partition, parfois finement allusive mais souvent bien illustrative, qui fut interprétée par un orchestre symphonique lors des projections de gala.

C'est cet ensemble, les deux films et la partition, qui devait être mis à mal moins de dix ans plus tard. Dès 1928, et pour des motifs commerciaux – *les Nibelungen* durent près de cinq heures, – il subissait quelques coupes. En 1933, les nazis raccourcissaient considérablement le film, y ajoutaient la musique de Wagner mélangée à celle de Huppertz, et couronnaient le tout d'une voix off au commentaire «bien orienté». Interventions dues à des raisons commerciales ici aussi (la longueur toujours, et l'arrivée du parlant, qui avait démodé le cinéma muet) au moins autant qu'idéologiques : Hitler et Goebbels avaient adoré le film à sa sortie, mais étaient furieux contre Lang depuis qu'il avait refusé de se mettre à leur service et s'était enfui d'Allemagne.

Longtemps, on crut copies originales et partition musicale perdues à jamais. Jusqu'à ce que le travail de Huppertz soit retrouvé par hasard au fond d'une malle, dans un grenier. Puis, il y a cinq ans, une version du film beaucoup plus complète que celles connues à ce jour était découverte à l'Académie du cinéma de Moscou. Nul ne sait comment elle était arrivée là. L'ensemble fut récupéré par le directeur du Filmmuseum de Munich, Enno Patalas – déjà responsable des restaurations de *Metropolis* et de *Nosferatu*, – qui se mit aussitôt au travail. En utilisant les copies venues d'URSS et quatre autres versions incomplètes mais comportant des éléments manquant à la copie de référence, il reconstituait, au prix d'un long labeur de documentation et de comparaison l'intégralité de *la Mort de Siegfried* et presque toute *la Vengeance de Kriemhild* (ne manque qu'un plan important, celui où la veuve de Siegfried, après avoir tué Hagen l'assassin de son époux, est poignardée dans le dos par Hildebrand). Sur les six mille sept cent quatre-vingt-douze mètres que mesurait le film d'origine, ne manquent plus que deux cent seize mètres.

Il fallut encore nettoyer les copies des moins irréparables outrages du temps, les transférer sur support moderne ininflammable, reconstituer le texte et la forme graphique des intertitres. Restait la question de la vitesse de projection : «*A l'époque*, explique Patalas, *Fritz Lang avait fait accompagner chaque bobine d'un carton indiquant un rythme particulier de défilement dans l'appareil, plus lent pour les scènes solennelles afin de souligner la majesté des démarches, plus rapide pour les batailles. Ces cartons ayant, eux, irrémédiablement disparu, nous avons dû nous résoudre à opter pour une vitesse moyenne : vingt images seconde.*»

Une vitesse qui avait aussi l'avantage de convenir à l'accompagnement musical. Puisqu'il n'était évidemment pas question de montrer l'œuvre rénovée sans sa musique. L'interprétation fut confiée au DEFA Symphonie Orchester, la formation des studios est-allemands, dirigée par Berndt Heller. Elle donnera probablement son dernier concert public sous cette appellation, le 10 décembre à Chaillot.

Auparavant, et par un bizarre clin d'œil de l'Histoire, cette exaltation de la grandeur germanique que sont *les Nibelungen* aura été projetée lors des cérémonies de la réunification allemande, les 2 et 3 octobre prochain. Plutôt que d'y voir un inquiétant présage, mieux vaut en aller admirer l'impressionnante splendeur.

JEAN-MICHEL FRODON

FESTIVAL D'AUTOMNE/MUSIQUES

UN ENTRETIEN AVEC PETER EÖTVÖS

L'accent tonique des compositeurs hongrois

Compositeur et chef d'orchestre, attaché à l'Ensemble InterContemporain, Peter Eötvös a établi, de Liszt à la génération post-cagienne, le programme « Musique-Hongrie » du Festival. Ligeti père et fils, Kurtag, Bartok, Balassa, Istvan Marta... En quoi tous ces musiciens parlent-ils la même langue ?

« Vous partagez votre vie entre Cologne et Paris, vous menez une carrière de chef international, vous êtes l'auteur d'une œuvre intitulée *Opéra chinois* (1). En quoi pouvez-vous encore vous dire musicien hongrois ?

– A force de voyager d'un pays à l'autre, je parle beaucoup de langues, mal. Mais je parle toujours le hongrois correctement. C'est vrai que je partage ma vie entre la France et l'Allemagne : je ne vis nulle part, c'est fatigant. Mais je n'ai jamais quitté la Hongrie, je ne suis pas un dissident. Je me suis simplement rendu en Allemagne, en 1966, pour étudier, et je n'ai jamais eu de difficultés, depuis, pour rentrer. Je suis en cela *un mouton à cinq pattes, l'un des très rares Hongrois* itinérants ; sans exercer de fonctions officielles là-bas, j'y écris beaucoup de musiques de film, je compose pour la télévision. Alors que tant d'artistes ont été contraints, dans les années 60 et 70, de s'exiler pour exister, j'ai eu la chance d'échapper à cela.

» Donc, je me sens absolument un musicien hongrois. Par mon langage, j'appartiens à cette famille-là. Et il ne faut pas croire que tous les langages musicaux se mélangent tant que ça. Ce n'est pas parce qu'ils se rencontrent, s'écoutent et se lisent plus qu'autrefois que les compositeurs s'internationalisent. Une oreille un peu exercée reconnaît immédiatement l'œuvre d'un Français, d'un Anglais, d'un Allemand. Car la langue (toute musique venant du chant et donc de la parole) détermine l'articulation musicale. En allemand, une certaine façon d'articuler la seconde syllabe après un premier temps faible : c'est la levée, l'*Auftakt*. En français, une certaine douceur d'élocution, avec des syllabes détachées, *staccato*. En hongrois, on accentue toujours la première syllabe, on part sur un temps fort. D'où cette langue abrupte, décidée.

– D'où cette musique véhémente ?

– Avant Bartok, la musique hongroise était sous influence exclusivement allemande. Liszt, seul, sut se faire un style à lui, celui d'un musicien non pas hongrois mais européen. Bartok fut, lui-aussi, influencé dans un premier temps par la musique allemande. Mais en travaillant sur le folklore, il allait découvrir la prosodie hongroise et se forger par là même un style typiquement hongrois.

» Non qu'il ait un seul instant imité la musique populaire. Mais sa connaissance du folklore lui donna la force de résister aux influences étrangères. Bartok était un roc, un arbre dont les racines plongeaient profond dans la terre, il réussit là où Kodaly échoua. Tout en s'intéressant lui aussi de très près au folklore, ce dernier ne put se dégager de l'influence française, debussyste en particulier.

– Chaque musique tire, dites-vous, sa spécificité de la langue maternelle du compositeur. Que dire alors d'une œuvre comme *les Messages de feu Demoiselle R.V. Troussova*, de Kurtag, cycle de mélodies sur des poèmes chantés en russe (2) ?

– Les poèmes sont en russe, il est vrai, mais l'accentuation musicale, la couleur des voyelles, restent typiquement hongroises. Kurtag est un cas très particulier. Il parle plusieurs langues. Adulte, il a appris le russe pour lire dans le texte Dostoïevski. Et il s'est découvert de grandes affinités avec cette langue. Kurtag a toujours composé des épigrammes, énoncé ses idées musicales sans trouver la nécessité de les développer. L'œuvre terminée se présente ainsi comme un assemblage fermé et cohérent d'énonciations lapidaires sans développements. Les sources de Kurtag sont bien sûr Bartok, mais aussi Berg, et Webern très souvent.

– Son style s'appuie-t-il volontairement sur ces références et sur leur mélange ?

– Non. On ne peut pas, dans son cas, parler d'influences. Pour lui, comme pour Ligeti, la culture est un *tout intemporel qui inclut aussi bien Beethoven et* Mozart que les modernes. A l'inverse d'un Stockhausen, qui voudrait que tout commence et que tout se termine avec lui, Kurtag et Ligeti acceptent que la musique ait existé avant eux, évolué sans eux, ils ne se considèrent pas comme des entités isolées. C'est toute une philosophie.


LUCIEN HERVÉ

Peter Eötvös, Hongrois « itinérant ».

– Peut-on parler d'école à propos de la jeune musique hongroise ?

– Dans la génération qui a suivi celle de Bartok, beaucoup, comme Andras Szöllössy, sont allés travailler à Rome auprès de Petrassi. Leur approche de la culture italienne leur a donné une sensibilité particulière, un sens esthétique plus développé. Mais on ne peut pas parler d'école.

» La génération des quarante-cinquante ans a été, elle, très influencée par John Cage. Ce sont de très bons compositeurs dans l'ensemble. Ils forment un petit cercle à Budapest. Mais on a l'impression en écoutant leur musique que, si ce qu'ils veulent dire est spécifiquement hongrois, la langue qu'ils emploient est spécifiquement américaine. Ainsi Laszlö Sary. Il vit dans un village. Ses thèmes émanent de son existence quotidienne : bruit d'une pierre dans l'eau, animal s'enfuyant dans les fourrés. Cependant, son langage est minimaliste, cagien. Quant au fils de Ligeti, Lukas, ou quant à Istvan Marta, ils regardent du côté de Steve Reich.

– Ligeti est, parmi les compositeurs hongrois vivants, le plus connu et le plus joué à l'étranger.

– Si Kurtag compose une musique de gestes, d'impulsions dynamiques, Ligeti écrit des œuvres qui explorent le fonctionnement de systèmes mécaniques. Le premier s'intéresse au « quoi », le second au « comment ».

» Ligeti a fondé un langage musical à lui, mais seulement pour lui. Il n'a ni épigones ni disciples. Il enseigne à Hambourg : Hambourg est loin de la Hongrie. Il y est beaucoup moins connu que Kurtag (qui est – légitimement – une vraie célébrité là-bas, au point de susciter quelque jalousie au sein des autres *compositeurs non émigrés*). *Mais Ligeti était cet été* au Festival Bartok de Szombathely (3) avec Kurtag, Kocsis, moi-même. Pour la première fois, je crois, le public s'est intéressé à lui.

» Ligeti a dû quitter la Hongrie en 1956. Culturellement, spirituellement, mentalement, il se sentait en prison. Il voulut s'intégrer à la culture occidentale, il chercha le *contact à tous les niveaux. Il désirait établir* les bases d'un langage musical européen, un langage qui, simultanément, lui fût propre. Or on voit bien que ce langage reste spécifiquement hongrois.

– Bartok a donc son festival en Hongrie ?

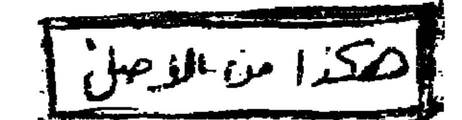
– Le pays n'aurait pas trouvé son identité nationale sans son courage, son intransigeance entre les *deux guerres. Dans l'exil, sa solitude fut totale.* Et cette solitude, son humanité, la noblesse de sa personnalité, ont fait qu'il est devenu aujourd'hui une idole, un symbole pour les artistes et les intellectuels. Cette rigueur protestataire a bien existé plus tard, en littérature, chez le poète Sandor Weöres par exemple, dont Kodaly et Ligeti ont mis tant de textes en musique, et qui est mort il y a deux ans à l'âge de *soixante-dix ans. Mais* le génie poétique de Weöres, la hauteur de ses vues philosophiques, n'ont jamais pu être reconnus internationalement : sa langue est si particulière qu'elle est impossible à traduire. Heureusement que les Hongrois ont la musique pour passer les frontières... »

Propos recueillis par ANNE REY

(1) Peter Eötvös : *Chinese Opera ; Intervalles intérieurs*, par l'Ensemble InterContemporain, dirigé par l'auteur. Un disque compact Erato ECD 7554.

(2) Gyorgy Kurtag : *Messages de feu Demoiselle R.V. Troussova* (avec *AGM*, de Birtwistle, et *Modulations*, de Grisey), par l'Ensemble InterContemporain, direction Boulez. Un disque compact Erato ECD 88263.

(3) International Bartok Seminar and Festival, Interart Festival Center, H-1366 Budapest, P.D.B. 80, tél. : 19-36-1-1179-910.







CINÉMA



Dans l'arène de *S'en fout la mort*, ce n'est pas seulement les coqs de combats qui s'affrontent : devant la caméra hypersensible de Claire Denis, Isaach de Bankolé, Alex Descas, Jean-Claude Brialy et Solveig Dommartin dansent une superbe, vertigineuse et inquiétante pavane.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans le Monde du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

L'Autrichienne

de Pierre Granier-Deferre,
avec Ute Lemper,
Patrick Chesnais,
Daniel Mesguich,
Jean-Pol Dubois,
Frédéric Van Den Driessche,
Christian Charmetant.
Français (1 h 37).

Evocation sombre et méticuleuse des derniers jours de Marie-Antoinette, affrontant dignement la mauvaise foi du tribunal révolutionnaire et la vindicte de la populace au cours de son procès truqué. On la suivra jusqu'au dénouement, qui ne donne par vraiment lieu à suspense.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Bad Influence

de Curtis Hanson,
avec Rob Lowe,
James Spader,
Christian Clemenson,
Lisa Zane,
Rosalyn Landor,
Tony Maggio.
Américain (1 h 40).

Variation juvénile et branchée du mythe de Faust, la très morale histoire d'un agent de change qui sera tenté par un voyou dont la puissance semble illimitée pour satisfaire les désirs de son protégé. Découvrant que ses souhaits sont exaucés par des moyens peu recommandables, le jeune homme bien se retourne contre son mentor, sans être prêt à utiliser les mêmes méthodes.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, dolby, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Bienvenue au paradis

d'Alan Parker,
avec Dennis Quaid,
Tamlyn Tomita,
Sab Shimono,
Shizuko Hoshi,
Stan Egi,
Ronald Yamamoto.
Américain (2 h 10).

Reconstitution des malheurs subis par la communauté japonaise vivant aux Etats Unis, après Pearl Harbour. Parqués de force dans des camps, ils subissent des conditions de vie difficiles qui amènent certains d'entre eux à adopter le parti du Soleil Levant contre leur patrie d'adoption. C'est dans ce cadre que se noue et se développe une idylle entre une jolie Japonaise et un Américain anticonformiste.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Docteur Petiot

de Christian de Chalonge,
avec Michel Serrault,
Pierre Romans,
Zbigniew Horoks,
Bérangère Bonvoisin,
Aurore Prieto,
André Chaumeau.
Français (1 h 42).

Tout le talent et toute l'énergie de Michel Serrault pour brosser à grands traits furieux le portrait du célèbre criminel qui, pendant l'Occupation, s'enrichissait sur le dos de ceux qui devaient fuir, avant de les assassiner. Entre reconstitution historique et cauchemar ; fantastique, un regard inhabituel sur cette période sombre.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Ils vont tous bien

de Giuseppe Tornatore,
avec Marcello Mastroianni,
Michèle Morgan,
Marino Cenna,
Roberto Nobile,
Valeria Cavalli,
Norma Martelli.
Italien (2 h).

Les enfants de Matteo se sont dispersés à travers l'Italie tandis qu'il vieillissait en Sicile. Lorsqu'il décide de partir leur rendre visite, il ignore les surprises, les déceptions, mais aussi la nouvelle sagesse qui le fera sortir, lui le septuagénaire, de son état d'éternel enfant.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SÉLECTION

Les Affranchis

de Martin Scorsese,
avec Robert de Niro,
Rey Liotta,
Joe Pesci,
Lorraine Bracco,
Paul Sorvino.
Américain (2 h 21).

Le réalisateur de *Mean Streets* retrouve la communauté italo-américaine pour une plongée dans l'univers de la Maffia au ras du bitume. Dans ce film, thriller éblouissant et documentaire exhaustif, Scorsese s'inspire de la vie réelle du gangster repenti Henry Hill pour faire du cinéma, et du grand, occasion aussi de retrouver son acteur favori, Robert De Niro.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, Dolby, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, Dolby, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, Dolby, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, Dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, handicapés, Dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Gobelins, Dolby, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; U.G.C. Convention, Dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Alberto Express

de Arthur Joffé,
avec Nino Manfredi,
Marie Trintignant,
Marco Messeri,
Thomas Langmann,
Michel Aumont,
Jeanne Moreau.
Français (1 h 30).

Le trépidant voyage ferroviaire entre Paris et Rome d'un jeune homme qui doit rembourser une dette énorme à son père avant que le train arrive et que lui-même devienne papa. Devant la caméra gourmande de filmer d'Arthur Joffé, Sergio Castellitto se démène comme un beau diable au milieu d'une galerie de personnages qui paraissent sortis d'un rêve, ou d'un cauchemar.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).

L'Amour

de Philippe Faucon,
avec Laurence Kertekian,
Julie Japhet,
Nicolas Porte,
Mathieu Bauer,
Sylvain Cartigny,
Guillaume Briat.
Français (1 h 20).

Injustement passé inaperçu cet été, la très simple et très chaleureuse histoire de quelques adolescents de banlieue qui compensent l'absence de vacances par les jeux de la tendresse et la découverte de la séduction. Premier film interprété par des inconnus, *l'Amour* possède la fraîcheur d'une romance sans chichi et l'acuité d'un reportage sans effets de manche.

Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Attache-moi !

de Pedro Almodovar,
avec Victoria Abril,
Antonio Banderas,
Francisco Rabal,
Loles Leon,
Julieta Serrano,
Maria Barranco.
Espagnol (1 h 40).

De ce scénario (un beau jeune homme veut le cœur d'une belle fille volage), n'importe qui aurait fait un mélo. Pas Pedro Almodovar ! Entre la perversité rigolarde des situations, la rapidité virtuose de la narration et le délire très maîtrisé des décors, le cinéaste espagnol sort une fois de plus des sentiers battus.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

Cry Baby

de John Waters,
avec Johnny Deep,
Amy Locane,
Susan Tyrrell,
Polly Bergen,
Iggy Pop,
Ricki Lake.
Américain (1 h 25).

Dans un coin perdu de l'Amérique des années 50 s'affrontent les jeunes gens de bonne famille et ceux qu'on n'appelle pas encore les loubards. La sympathie du réalisateur est toute acquise aux seconds, dans ce face-à-face raconté sur le ton d'une comédie musicale, qui multiplie les personnages folkloriques et grotesques mais restera surtout pour la qualité de ses numéros chantés et dansés.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, Dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, handicapés, Dolby, 8e (45-74-93-50).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

Daddy Nostalgie

de Bertrand Tavernier,
avec Dirk Bogarde,
Jane Birkin,
Odette Laure,
Emmanuelle Bataille,
Charlotte Kady,
Michèle Minns.
Français (1 h 45).

Dans la froideur ensoleillée d'une Côte d'Azur hivernale, un vieux dandy à la veille de mourir s'essaie à parler enfin avec sa fille venue le découvrir autant que le réconforter. Les mots de tous les jours, quelques rêves fanés et le goût de la vie suffisent à faire de *Daddy Nostalgie* un beau moment de douceur amère et juste.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Le Décalogue

de Krzysztof Kieslowski

Les dix films réalisés par le grand cinéaste polonais à partir des Dix Commandements ne constituent pourtant pas un monument. Mais une suite de variations sur le mal de vivre, le regard des humains sur eux-mêmes et les autres, la solitude, le désespoir sans pathos. Kieslowski filme ces chroniques du malheur quotidien avec un doigté et une assurance qui sont d'un grand maître.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Kill me Again

de John Dahl,
avec Val Kilmer,
Joanne Whalley-Kilmer,
Michael Madsen,
Jonathan Gries,
Duane Tucker.
Américain (1 h 34).

Un privé, une femme fatale, des coups tordus et de sanglants retournements de situation : tous les ingrédients du polar américain de série B tel qu'on savait le fabriquer dans les années 40 et 50 retrouvés avec brio et un humour très noir, lui aussi.

VF : Paris Ciné I, handicapés, 10e (47-70-21-71).

Nouvelle Vague

de Jean-Luc Godard,
avec Alain Delon,
Domiziana Giordano,
Roland Amstutz,
Laurence Cote,
Jacques Dacqmine,
Christophe Odent.
Franco-suisse (1 h 25).

Sur une trame très simple (une femme riche s'entiche d'un vagabond lymphatique puis le laisse mourir ; le même homme, devenu énergique et entreprenant revient et cette fois sauve la femme), les mille finesses et les innombrables degrés que Godard sait insinuer dans des œuvres dont chaque plan est, aussi, une splendeur visuelle.

Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

Rêves

de Akira Kurosawa,
avec Akira Terao,
Mitsuko Baisho,
Toshie Negishi,
Mieko Harada,
Mitsunori Isaki,
Toshihiko Nakano.
Japonais (1 h 57).

Huit rêves du vieux maître japonais pour dire la douceur ou la cruauté de ses souvenirs, la condition de l'artiste, sa peur de la destruction des beautés de la nature. Une mise en image éblouissante au service de contes philosophiques à la sagesse universelle.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

S'en fout la mort

de Claire Denis,
avec Isaach de Bankolé,
Alex Descas,
Jean-Claude Brialy,
Solveig Dommartin,
Christopher Buchholz,
Valérie Monnet.
Français (1 h 31).

Voir notre photo légendée ci-contre.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60).

Susie et les Baker Boys

de Steve Kloves,
avec Michelle Pfeiffer,
Jeff Bridges,
Beau Bridges,
Ellie Raab,
Jennifer Tilly,
Xander Berkeley.
Américain (1 h 53).

Quand deux frères musiciens dans des boîtes minables rencontrent une péronnelle qui cache sous une dégaine impossible une beauté torride et une voix envoûtante, c'est l'occasion d'une délicate et réjouissante dérive musicale et sentimentale, où Michelle Pfeiffer révèle bien d'autres talents que son impeccable plastique.

VO : Grand Pavois, Dolby, 15e (45-54-46-85).

REPRISE

Brève Rencontre

de David Lean,
avec Celia Johnson,
Trevor Howard,
Cyril Raymond,
Stanley Holloway,
Joyce Carey,
Margaret Barton.
Britannique, 1945, noir et blanc (1 h 25).

Evocation douce-amère de la rencontre, de l'attirance et de la séparation d'un homme et d'une femme dont la vraie vie est ailleurs. Il y a quarante-cinq ans, celui qui allait devenir le spécialiste du grand spectacle avec *le Pont de la rivière Kwaï* et *Lawrence d'Arabie* prouvait qu'il savait aussi manier la demi-teinte et la délicatesse des sentiments.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

La sélection « cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

GUIDE/THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

L'Absolu naturel

de Goffredo Parise,
mise en scène
adaptation Simone Benmussa,
avec Arielle Dombasle,
Facundo Bo,
Martine de Breteuil
et Dominique Ehlinger.

Familier de Svevo et de Moravia, qu'il a adaptés pour la scène, scénariste de Fellini, Ferreri, Bolognini, Goffredo Parise, disparu en 1986, était aussi auteur dramatique comme en témoigne ce duel amoureux inquiétant et drôle, servi par une distribution tous azimuts qui pourrait bien surprendre.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 25 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-56-60-70. De 80 F à 150 F.

Le Clan des veuves

de Ginette Beauvais-Garcin,
mise en scène
de François Guérin,
avec Jackie Sardou,
Ginette Garcin,
Mony Dalmes,
Jean-Claude Lande,
Marie Garcin,
Véronique Demonge
et Nicole Gueden.

Tout le monde connaît Ginette Garcin qui a écrit cette pièce sur mesure pour un certain nombre de ses amies. Après une tournée en province qui paraît avoir rempli les salles, les voici à Paris pour un spectacle dans la veine populaire française dont on ne sait plus très bien aujourd'hui ce qu'il faut penser.

Fontaine, 10, rue Fontaine, 9e. A partir du 20 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-74-40. De 136 F à 200 F.

L'Ecole des femmes

de Molière,
mise en scène
d'Alain Ollivier.

La très créative maison de la culture de Bobigny ouvre sa deuxième saison sous la direction d'Ariel Goldenberg avec un classique ou plutôt la « relecture » de l'une des pièces de Molière les plus jouées et les plus lues. Après Gérard Desarthe qui, dans le même lieu, s'était attaqué au *Cid*, c'est Alain Ollivier, acteur (prix de la critique en 1977), directeur du Studio-théâtre de Vitry et metteur en scène, qui tente l'aventure.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 25 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 90 F et 120 F.

Les Enfants Tanner

de Robert Walser,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec Philippe Demarle,
Marief Guittier,
Virginie Michaud,
Michel Raskine,
Christian Ruché,
Yvette Theraulaz
et David Stavisky.

Le spectacle le plus tentant de cette rentrée théâtrale à l'enseigne du Festival d'automne. Pour plusieurs raisons : la qualité du texte de Robert Walser, auteur suisse du tournant du siècle ; le talent d'adaptateur et de mise en scène de Joël Jouanneau à qui l'on doit quelques-uns des meilleurs moments de théâtre de ces dernières années ; une famille d'acteurs épatants emmenée par David Warrilow et Marief Guittier.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 20 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Entrée perpétuelle

de Valère Novarina,
mise en scène
de Pascal Omhovère,
avec Laurence Mayor.

Une très bonne actrice, malheureusement peu distribuée par les « grands », décide de se prendre en charge et adapte l'un des plus beaux textes produits ces dernières années, *le Drame de la vie*, de Valère Novarina.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 19 septembre. Les mardi, mercredi et vendredi à 19 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène
de Claude Régy,
avec Michel Aumont,
Christine Fersen,
Muriel Mayette
et Jean-Yves Dubois.

Reprise d'une mise en scène discutée mais passionnante de Claude Régy pour l'entrée l'an passé au répertoire du Français de la pièce la plus célèbre de Jean-Paul Sartre. Où l'on retrouve un quatuor d'acteurs excellents.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 20 septembre. Les 20, 22 et 24 septembre, 20 h 30 (et les 26 et 30 septembre). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Io

de Dido Lykoudis,
d'après Prométhée enchaîné,
mise en scène
de Nico Papatakis,
avec Dido Lykoudis.

Reprise d'un spectacle très singulier créé lors du dernier Festival d'Avignon. Une adaptation en grec ancien d'Eschyle par une jeune et très belle actrice grecque dans la mise en scène d'un cinéaste trop rare, Nico Papatakis.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 19 septembre. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. De 45 F à 65 F.

La Légende de Jimmy

de Michel Berger,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Diane Tell,
Nanette Workman,
Renaud Hantson,
Tom Novembre,
huit danseurs
et trois choristes.

Starmania I et II (la reprise) : qui aurait pu prédire le succès de cette comédie musicale signée Michel Berger et Luc Plamondon, crée au début des années 80 et reprise à la fin de la même décennie? Le public bien sûr, essentiellement adolescent, qui devrait faire le même accueil à la nouvelle production du tandem qui donne un peu de saveur – et de talent– aux habitués du Top 50.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. A partir du 22 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-75-00. De 120 F à 250 F.

Love Letters

de A.R. Gurney,
mise en scène
Lars Schmidt,
avec Anouk Aimée
et Bruno Cremer.

Cela fait des années qu'un certain nombre de ses admirateurs espéraient approcher Anouk Aimée, en chair et en os, enfin libérée de la pellicule et de son statut de star intouchable. C'est fait. La voilà qui reprend le chemin du théâtre en compagnie de Bruno Cremer pour un échange de correspondance qui s'annonce brûlant de passions et d'humour.

Marigny (Petit), carré Marigny, 8e. A partir du 21 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures, le dimanche à 18 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. De 26 F à 220 F.

Marcel Marceau

avec Marcel Marceau,
Blanca del Barrio,
Jean-Luc Galmiche,
K. Scott Malcolm,
Bogdan Nowak
et Fosco Perinti.

Le plus grand mime que la planète ait jamais produit s'installe au cœur de Paris en compagnie des meilleurs élèves de sa prestigieuse école.

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. A partir du 25 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-46-79-79. De 70 F à 220 F.

Salut vieil Océan!

de Knut Hamsun,
mise en scène
d'Anne Wiazemsky,
avec Laurence Mayor.

En alternance avec le spectacle annoncé ci-dessus, Laurence Mayor s'attaque sous la direction d'Anne Wiazemski, l'une de nos actrices les plus singulières, à la transposition dramatique d'un roman de Knut Hamsun qui raconte la dérive solitaire d'un homme. Une gageure donc, à la mesure du talent de ces deux femmes.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 20 septembre. Les jeudis et samedis à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Drame, mélodrame, comédie ? *1000 F de récompense* est tout cela, une pièce que Victor Hugo écrivit sur la corde raide. Le metteur en scène suisse Benno Besson s'en empare salle Gémier, à Chaillot, et restitue le ton équivoque de Hugo dans les décors spendides de Jean-Marc Stehlé.

MICHEL SARTI/ENGUERAND

Tartuffe

de Molière,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Aude Briant,
Maria Casarès,
Philippe Faure,
André Marcon,
Michèle Oppenot,
Nicolas Pignon
et Dominique Reymond.

La distribution imaginée par Bernard Sobel pour l'ouverture de sa saison à Gennevilliers est de l'ordre de l'exception : André Marcon (le Danton de Grüber), Maria Casarès (l'Hécube de Sobel), Aude Briant (la découverte de Jacques Nichet pour *le Baladin du monde occidental*) et tous les autres... On ne pouvait rêver meilleurs compagnons pour ces retrouvailles avec l'homme le plus souvent maltraité du répertoire classique.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 25 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 47-93-26-30. 80 F et 110 F.

Une répétition au théâtre du crime

de Jacques Mauclair,
mise en scène
de Belkacem Tatem,
avec Roger Jacquet,
Odette Barrois,
Amanda Langlet
et Philippe Rigot.

Rentrée pour la « troupe » de Jacques Mauclair et du Théâtre du Marais, qui reprend une pièce créée avec succès la saison passée. Quelques vérités bonnes à entendre sur les difficultés de faire du théâtre aujourd'hui.

Marais, 37, rue Volta, 3e. A partir du 24 septembre. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 1 h 15. 80 F et 100 F.

Le Vol nuptial des mouches mâles sous les lustres

de Pierre Debauche,
mise en scène
de l'auteur,
avec Françoise Danell,
Nadine Darmon,
Mireille Joris,
Anouche Setbon
et Carlo Trombetta.

Une pièce écrite par le metteur en scène Pierre Debauche, directeur malheureux de la Maison de la culture de Rennes, qui retrouve enfin la liberté. Un regard d'homme sur la difficulté de jeunes femmes à entrer dans la carrière d'actrice.

Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, 6e. A partir du 25 septembre. Du lundi au samedi à 20 h 30, le samedi à 22 h 30 et 22 h 30. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F.

SÉLECTION PARIS

La Cuisse du steward

de et mise en scène par
Jean-Michel Ribes,
avec Jacqueline Maillan,
Henri Virlogeux,
Roland Blanche,
Philippe Khorsand
et Eric Laugérias.

Jean-Michel Ribes s'est consacré au burlesque, au non-sens, aux tête-à-queue de langages et de situation. Il a bousculé la télévision avec « Salut Bernard » et « Palace », émissions dans lesquelles des vedettes venaient jouer des sketches. Il a écrit spécialement pour Jacqueline Maillan une histoire d'anthropophagie. Qu'on se rassure, il n'y a rien là de sociologique.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 2 h 30. De 100 F à 260 F.

L'Eté

de Romain Weingarten,
mise en scène
Gildas Bourdet,
avec Isabelle Main,
Loïc Houdré,
Daniel Langlet
et Dominique Pinon.

L'histoire se passe au solstice d'été, dans un jardin. Un garçon et une fille parlent. Ils s'aiment. Ils ont des témoins : deux chats hargneux, jaloux, peureux, voyous. *l'Eté* est la deuxième pièce de Romain Weingarten. Elle a été créée en France en 1966 et a connu un triomphe.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 30. 130 F.

Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui

de Molière,
mise en scène
de Dario Fo,
avec Dominique Rozan,
Marcel Bozonnet,
Claude Lochy,
Loïc Brabant,
Christian Blanc,
Isabelle Gardien,
Céline Samie,
Catherine Hiégel,
Richard Fontana
et Philippe Torreton.

Dario Fo est venu d'Italie *diriger les comédiens-français*. Il leur a fait faire des acrobaties, des grosses blagues, des trucs de saltimbanques, le tout sur un rythme frénétique. Ils s'amusent comme des fous et les spectateurs encore davantage.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Le 23 septembre, 21 heures (et les 26, 28, 29 et 30 septembre). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Mille francs de récompense

de Victor Hugo,
mise en scène
de Benno Besson,
avec Thomas Belmowski,
Pascal Bongard
et Juliana Samarine.

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 21 heures. Matinée samedi à 14 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

L'Officier de la garde

de Ferenc Molnar,
mise en scène
de Jean-Pierre Miquel,
avec Ludmila Mikael,
Jacques Toja,
Robin Renucci,
Louba Guertchikoff,
François Rossello,
Isabelle Moreau
et Yvette Ferreol.

Un couple d'acteurs célèbres se joue les affres de la jalousie. A vrai dire, elle est coquette et lui est masochiste. On pourrait attendre un drame extrême à la Strindberg, mais ce serait sans compter sur l'humour aigu de Molnar, sa science du théâtre et des personnages, du jeu, du vrai et du réel.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24 de 14 h à 18 h sf sam-dim. De 100 F à 240 F.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec François Beaulieu,
Roland Bertin,
Marcel Bozonnet
et Claude Lochy.

Les démêlés de Galilée avec l'Eglise. La dernière mise en scène d'Antoine Vitez qui voyait là une métaphore de ce qui se passe dans les partis communistes. Une réussite totale avec des comédiens magnifiques : Roland Bertin, Redjep Mitrovitsa, Jean-Yves Dubois...

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Les 19, 21 et 25 septembre, 20 h 30 ; le 23, 14 heures (et les 27 et 29 septembre). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

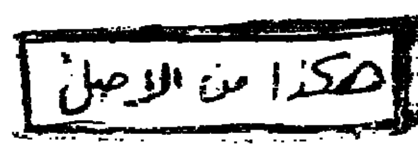
Zazou

de Jérôme Savary,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jacques Alric,
Chris Campion,
Michel Dussarat
et Maria de Medeiros.

Pendant l'Occupation, la jeunesse dorée se révoltait à sa manière en affichant un dandysme insolent. Les zazous refusaient les interdits de l'époque, s'habillaient excentrique et ne juraient que par le swing. Savary ne cherche pas à faire œuvre d'historien. Il fait mieux. Il retrouve la sensibilité, les désirs, les espoirs, la rage et la gaieté de ces adolescents insoumis. Et c'est épatant.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. 100 F et 140 F.

La sélection théâtre a été établie par Colette Godard et Olivier Schmitt.



GUIDE/MUSIQUES

SÉLECTION PARIS

Mercredi 19

Ives
Symphonie n° 3 « the Camp meeting »

Bartok
Concerto pour alto et orchestre

Hindemith
Symphonie Mathis le peintre
Tabea Zimmermann (alto).
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Le *Concerto pour alto* de Bartok, très rarement joué, est une œuvre posthume, sommairement orchestrée, et terminée par l'ami du compositeur, Tibor Serly. Au sein d'une programmation à haute teneur pédagogique (pour l'orchestre et pour le public), de celles dont Marek Janowski a le secret, cette page peut-être bien inédite en France permettra en cet automne hongrois d'écouter de très près l'altiste Tabea Zimmermann, une Allemande de vingt-quatre ans couverte de lauriers.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Berlioz
Roméo et Juliette, version concert
Béatrice Uria-Monzon (mezzo-soprano).
Jean-Philippe Courtis (basse).
Jean-Luc Viala (ténor).
The Philharmonia Orchestra.
Chœur du Théâtre du Châtelet.
John Eliot Gardiner (direction).

Il est loin le temps où Berlioz passait pour la chasse gardée des grands chefs français ou naturalisés (Munch, Cluytens, Markevitch), une musique dont le « son » spécifique n'appartiendrait qu'aux orchestres hexagonaux. Propagandiste des *Troyens* avant tout le monde, *Colin Davis*, l'Anglais, a mis fin à toute tentation nationaliste en matière d'interprétation berliozienne. Gardiner, autre Britannique, marche désormais sur ses brisées en dirigeant coup sur coup au Châtelet, à la tête du très british Philharmonia, *la Damnation de Faust* (version scénique, à partir du 18) et *Roméo et Juliette*. La passion berliozienne est en lui.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 335 F.

Samedi 22

Auber
Manon Lescaut
Elizabeth Vidal,
Catherine Estourelle (sopranos).
Alain Gabriel,
Alexandre Laiter (ténors).
René Massis/
Michel Philippe,
André Cognet (barytons).
Brigitte Lafon (mezzo-soprano),
Le Sinfonietta orchestre régional de Picardie,
Chœurs du Théâtre français de la musique,
Patrick Fournillier (direction),
David Freeman (mise en scène).

Auber a sa rue, sa station de métro à Paris. Admiré par Wagner puis rejeté par lui pour excès de légèreté, ce représentant du grand opéra français du milieu du dix-neuvième siècle eut aussi sa *Manon*, comme Massenet, Puccini, Henze... L'œuvre de l'abbé Prévost est de celles qui ont le plus inspiré les auteurs en mal de livret.

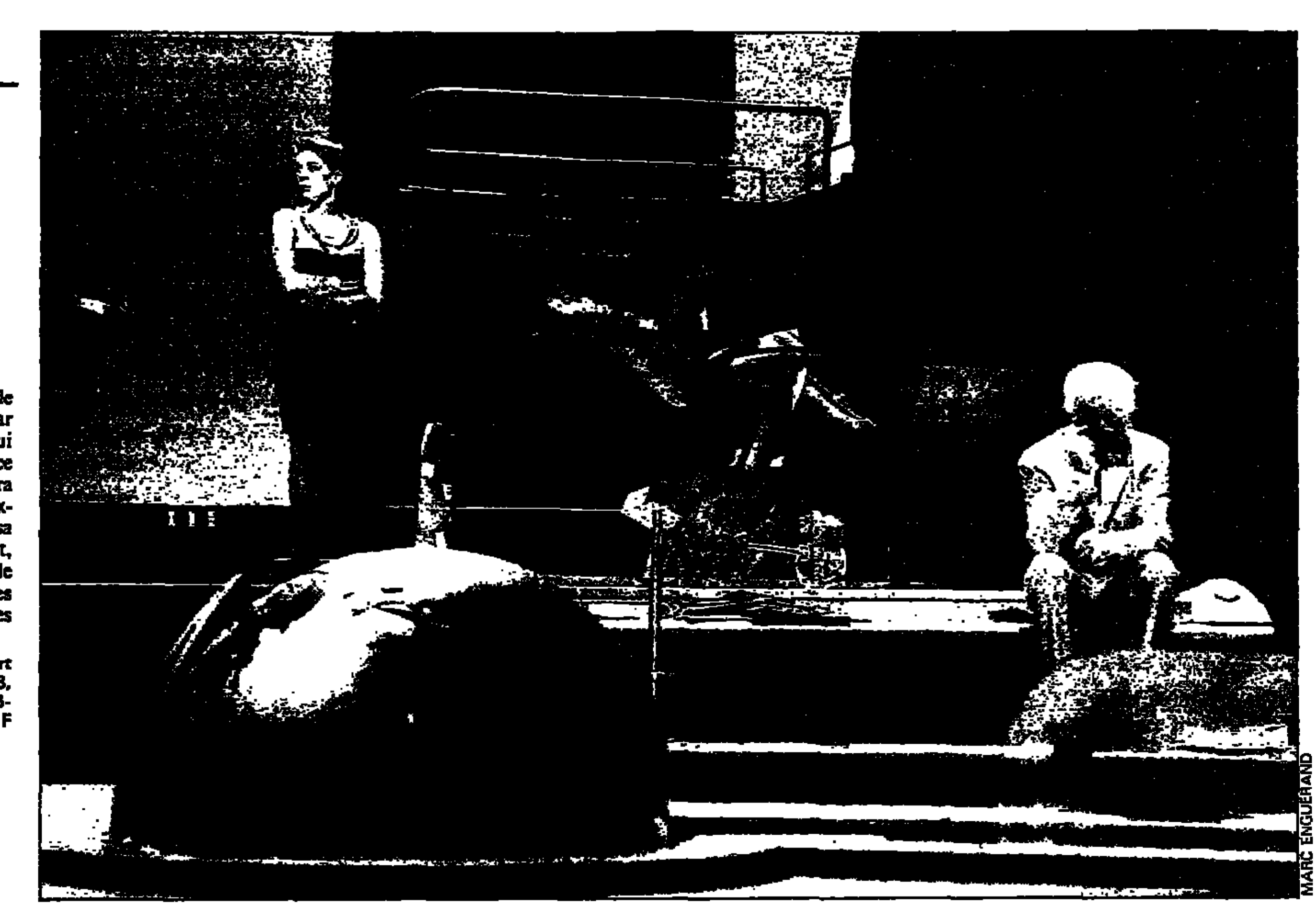
***Opéra-Comique. Salle Favart* (les 22 et 25, 19 h 30 ; le 23, 17 heures). Tél. : 42-86-88-83. Location Fnac. De 40 F à 400 F.**

Mardi 25

Hommage à Rolf Liebermann
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction),
Orchestre de l'Opéra de Paris,
Pierre Boulez (direction),
Orchestre de chambre de Zürich,
Paul Sacher (direction),
Georges Gruntz Band.

Comme Nadia Boulange une génération plus tôt en France, Paul Sacher conquit d'abord sa Suisse natale par ses travaux de musicologue, de défenseur des exécutions sur instruments anciens (il est le fondateur de la Schola Cantorum Basiliensis) avant de devenir, *mutatis mutandis*, le Pierre Boulez helvétique, créant des partitions à la pelle, en commandant sans compter et sans discrimination d'école, soit une centaine de commandes et deux cents créations à l'actif de son Collegium Musicum de Zurich. Cette formation de chambre, et lui-même, seront là pour fêter les quatre-vingts ans de Rolf Liebermann, personnalité qu'il n'est plus besoin de présenter. Il y aura aussi Pierre Boulez et l'Orchestre de l'Opéra de Paris (une rencontre à surveiller), Marek Janowski et le Philharmonique... Toutes personnalités qu'on ne s'attendait pas à voir ensemble.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 350 F.



Opéra de chambre dont l'argent constitue la métaphore centrale, cette *OPA* créée à Avignon cet été a gagné en actualité avec la crise du Golfe et l'augmentation du prix du baril. Et puis, les jugements radicaux qui ont exécuté dans le même élan l'interprétation, la partition et les décors de Bilal, dans la foulée d'une grosse actualité théâtrale estivale, méritent peut-être d'être revus, sinon corrigés. D'autant qu'une reprise est prévue ultérieurement dans la capitale.

MARC ENGUERAND

RÉGIONS

Ambronay

Lalande
Te Deum
Grands motets
Les Arts florissants,
William Christie (direction).

La Chapelle royale de Philippe Herreweghe et les Arts florissants de William Christie se seront partagé le week-end Lalande à Versailles. Puis départ en tournée pour les grands motets et le *Te Deum*, et gloire assurée pour Michel Richard de Lalande, troisième compositeur grand siècle honoré par le Centre de musique baroque de Philippe Beaussant, après Lully et Charpentier

Le 22. Abbaye, 20 h 30. Tél. : 74-35-08-70. De 50 F à 230 F.

Strasbourg

Levaillant
O.P.A. Mia
Vincent Le Texier (baryton),
Claudine Le Coz (soprano),
Yann Collette,
Irina Dalle (comédiens),
André Engel (mise en scène),
Ars nova-musiques en scène,
Ensemble instrumental national du Poitou Charente et de La Rochelle,
Philippe Nahon (direction).

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Le 19, 20 h 30 ; le 20, 22 h 30. Palais des Fêtes. Tél. : 88-75-19-88. 140 F.

Toulouse

Bach
Suite française n° 6 BWV 817

Beethoven
Sonate pour piano n° 2 op. 10

Schumann
Arabesque pour piano op. 18
Papillons pour piano op. 2

Chopin
Nocturne n° 2 op. 9
Impromptu pour piano op. 36
Valse n° 2 op. 64
Boléro op. 19
Mieczyslaw Horszowski (piano).

Des générations de grands pianistes, Schnabel en tête, ont reconnu leur père dans ce Polonais de la génération de Casals dont Paris (qui s'est pris en matière de piano d'une passion pour les bibelots anciens) a fait ces dernières années sa coqueluche. Pourquoi ne pas accourir lorsqu'Horwszowski, à quatre-vingt-dix-huit ans, joue les *Papillons* de Schumann ? Parce que le récital « Piano aux Jacobins » a le tort de ne pas se passer à La Roque d'Anthéron ou sur la côte basque ? Que nenni.

Le 21. Halle aux Grains. 21 heures. Tél. : 61-23-32-00. De 100 F à 130 F.

JAZZ

Barney Wilen Quartet

L'élégance et l'assurance au ténor. Une souveraineté détachée. De Miles Davis au répertoire des grandes chansons françaises traitées en « standards », en passant par l'Afrique, Barney Wilen se balade dans l'univers des grands saxophonistes avec son style propre. Cadre « clubissime » (le Sunset) : cave des Halles, jeunesses resplendissantes, foule serrée, musiciens de passage, écoute religieuse, baisers langoureux ou bavardages *intempestifs*.

Du 19 au 22. Sunset, 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Daniel Huck François Rilhac Patrick Diaz

Saxophoniste au talent étendu, amuseur patenté, excellent improvisateur vocal, historien solide, mémoire active du jazz, Daniel Huck (*Jazz O'Maniacs*, *Slapscat*, *Orphéon*, *Celesta*, Eddy Louiss) se présente en trio avec François Rilhac et Patrick Diaz. De bonnes heures en perspective. Une vision drolatico-analytique du jazz.

Les 21 et 22. Petit Opportun, 23 heures. Tél. : 42-36-01-36.

ROCK

Aztec Camera

Roddy Frame est un grand faiseur de chansons, une pointure en dessous d'Elvis Costello, mais bien plus habile et sincère que la plupart de ses confrères. Il n'a jamais trouvé l'environnement idéal pour ses compositions. Aztec Camera, structure mouvante, finira bien par faire le point sur la matière première que fournit inlassablement Frame.

Le 19. New Morning, *20 heures. Tél.* : 45-23-51-41.

Johnny Hallyday

Il revient en deuxième semaine, légende vivante nationale, l'inimitable imitateur des mythes d'outre-Atlantique.

Les 19, 20, 21 et 25, 20 h 30 (et les 30 septembre et les 2 et 3 octobre) ; le 22, 21 heures ; le 23, 17 heures *(et les 30 septembre et les 2* et 3 octobre). Palais omnisports de Paris-Bercy. Tél. : 43-46-12-21. Location FNAC, Virgin Megastore. De 135 F à 235 F.
Jusqu'au 3 octobre.

Dave Stewart and the Spiritual Cow-boys

Annie Lennox s'étant mise en réserve d'Eurythmics, Dave Stewart a pris la tête d'un groupe de cow-boys de studio et essaie de s'en sortir tout seul. Sur disque, ses dons de caméléon stylistique laissent une impression pas désagréable de flâneur hyperactif. Reste l'épreuve de la scène.

Le 20. Locomotive, 23 heures. Tél. : 42-57-37-37.

Nick Kamen

Après avoir accédé à la célébrité grâce à une marque de pantalon en toile bleue, Nick Kamen s'est lancé dans la pop dansante, pour laquelle il fait preuve de dispositions certaines.

***Le 21. Elysée-Montmartre*, 19 h 30. Location FNAC. 100 F.**

Pixies

On a déjà dit (et l'on redira) beaucoup de bien des Pixies et du spectacle qu'ils promènent en ce moment. On profitera donc de cette notule pour attirer l'attention des spectateurs du Zénith sur les Pale Saints, qui, en première partie (prière donc d'arriver à l'heure), donnent trois quarts d'heure de musique compliquée et excitante à base de mélodies sinueuses, de basses percussives et de guitares lancinantes.

Le 21. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 110 F.

Then Jerico

C'est déjà un vieux groupe, qui n'a pas tenu ses promesses d'il y a trois ou quatre ans. Mais le rock héroïque-romantique de Then Jerico bouge encore.

Le 22. Locomotive, 0 heure. Tél. : 42-57-37-37.

Hothouse Flowers

Groupe irlandais qui est allé chercher son inspiration du côté de Van Morrison plutôt que de U2, et on leur sait gré. Un peu trop sérieuses *pour être tout à fait* honnêtes, ces fleurs de serres sont pourtant destinées à de grandes choses, ne serait-ce que parce qu'elles sont convaincues de leur grandeur.

Le 22 septembre à 20 heures, à La Cigale, 120, boulevard de Rochechouart, Paris 18e. Location FNAC, Megastore.

OTH

Revoici les barbares de Montpellier aux portes de Paris. Après avoir consacré quelques mois à l'intermède nautique des Naufragés, *OTH reprend la route, rock* lourd et puissant, convoi exceptionnel.

Le 22. Ris-Orangis. Le Plan, 21 heures. Tél. : 69-43-03-03.

MUSIQUES DU MONDE

Senem Diyici Sextet

Elle est turque et sait chanter le jazz avec une fougue toute méditerranéenne. Après un premier album très remarqué (*Takular*, La Lichère), Senem Diyici et son sextet clôturent, ou presque, « L'été chaud » consacré aux « musiques sans frontières » du Sentier des Halles.

Le 22, Tago Mago, du jazz arrangé à la mode de l'Afrique, des Caraïbes, et du Brésil avec des musiciens venus de là-bas, essaiera de pousser les murs de la petite salle parisienne. On s'amusera beaucoup.

Senem Diyici, le 20. Tago Mago, le 22. Sentier des Halles, 22 h 30. Tél. : 42-36-37-27.

Evan Lurie

Du tango, triste comme un long soupir, nostalgique comme s'il fallait en jouir, et avec cette touche de rythme, d'improvisation et de distance qui permettent de l'avaler sans sombrer dans le vague à l'âme. Avec Evan Lurie (frère de John Lurie des Lounge Lizards) au piano, et Marc Ribot à la guitare.

Le 20. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Tulle (Corrèze) *Nuits de nacre*

Deux musiciens, un Français né à Hyères, Miqueu Montanaro et un Burkinabé, Konomba Traore, ont décidé d'allier leurs talents avec un conteur limousin, Claude Alranq : *le Petit Maugein et le Baobab*, et un conte musical inspiré par les instruments (le petit maugein, un petit accordéon fabriqué dans le Limousin, le balafon et le djimbé africains). Une création du Festival de Tulle, où le même soir (le 20 septembre) on pourra se régaler des facéties du groupe Bratsch, à mi-chemin entre le jazz et la musique tsigane. Le tout est placé sous le signe de l'accordéon, avec les jours suivants, Richard Galliano et son quartet.

Du 18 au 23 septembre. Tél. : 55-26-89-60.

DANSE

Mercredi 19

The Joffrey Ballet
Parade,
L'Après-midi d'un faune,
Le Sacre du printemps.

Sur les lieux mêmes de sa création en 1913 – un scandale historique, – la version originale de Nijinski reconstituée après sept ans d'enquête policière. Un bouleversant chef-d'œuvre qui confirme que Nijinski fut le premier chorégraphe moderne de ce siècle. Les costumes et les décors de Nicolas Rœrich, eux aussi retrouvés, ajoutent leur splendeur à celle, toujours intacte, de la partition de Stravinsky. En première partie, le Joffrey Ballet propose deux autres legs des Ballets russes : *Parade* (Cocteau, Satie, Picasso, Massine) et *l'Après-midi d'un faune* (Debussy, Bakst, Nijinski).

Théâtre des Champs-Elysées (les 19, 20 et 21, 20 h 30 ; le 22, 15 heures et 20 h 30). Tél. : 47-20-36-37. De 70 F à 330 F.

Vendredi 21

Jan Fabre
Das Glas in Kopf wird vom Glas.

Une femme nue, des chevaliers en armure, huit filles en bikini et chaussons de pointes, force paires de ciseaux : un bizarre rituel capillaire, dont la chorégraphie minimaliste et répétitive peut fasciner ou exaspérer.

Théâtre de la Ville, 20 h 30 (+ le 22). Tél. : 42-74-22-77. De 70 F à 120 F.

Mardi 25

Merce Cunningham Dance Company
Inventions,
Fabrications,
Field and Figures.

Le « précurseur incorruptible aux yeux de mer » revient avec deux programmes dans le cadre du Festival d'automne. Trois œuvres de 1989, *Inventions*, *fabrications*, *Field and Figures*, constituent le premier.

Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 145 F.

Angelin Preljocaj Amer America à Brest

La nouvelle création du talentueux Preljocaj, en résidence depuis un mois à Brest. Dans les brumes d'un quai d'embarquement d'une Europe début de siècle, ils y croyaient tous au Nouveau Monde.

Quartz. Les 21 et 22 septembre, à 20 h 30. Tél. : 98-44-08-07.

La sélection « Musiques » a été établie par : Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Domela

Les œuvres en relief d'un vieux routier de l'abstraction construite, qui aime manipuler lignes et plans, droites et courbes, et associer peinture, métal et plexiglas.

Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne, Paris 5e. Tél. : 40-46-24-97. Tous les jours de 10 heures à 17 h 45. Du 21 septembre au 28 octobre.

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Voir notre photo légendée ci-contre.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. les lundi à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Du 21 septembre au 31 décembre. 25 F.

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avaient trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en en couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lés de papier peint. Presque du cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Du 19 septembre au 21 janvier 1991. 20 F.

Passages de l'image

Soit une exposition réunissant seize artistes internationaux producteurs d'images issues de la photographie, du cinéma, de la vidéo et des nouvelles technologies. Dont les œuvres amènent à s'interroger sur la nature et le rôle des images dans notre société.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Du 19 septembre au 19 novembre. 24 F.

XVe Biennale internationale des antiquaires

Côte à côte sous la verrière du Grand Palais, une centaine d'antiquaires de Paris, de province, de l'étranger, présentent leurs trésors : meubles, bibelots, tableaux, livres et bijoux rares.

Grand Palais, nef, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tous les jours de 11 heures à 23 heures, dimanche de 10 heures à 20 heures. Du 21 septembre au 7 octobre. 60 F.

Antibes

Rétrospective Julio Gonzalez

Gonzalez fut l'un des pères de la sculpture en fer, et, par là même, de la sculpture tout court. C'est lui qui initia Gargallo aux techniques du martelage, du repoussage et de la soudure, avant de travailler « à quatre mains » avec Picasso. Le Musée d'Antibes a donc quelques bonnes raisons de le saluer par une importante rétrospective (150 sculptures et dessins de 1902 à 1942).

Musée Picasso, château Grimaldi, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 1er juillet au 30 septembre de 15 heures à 19 heures. Du 20 septembre au 31 octobre. 20 F.

Chambord

Le bel âge

Supports/Surfaces entre au château, et quel château ! – Chambord, à l'occasion, paraît-il, de ses vingt ans. Ainsi l'a voulu notre ministère de la culture qui, ayant passé onze commandes à onze artistes ayant participé au mouvement, a tenu à les présenter dans un cadre prestigieux.

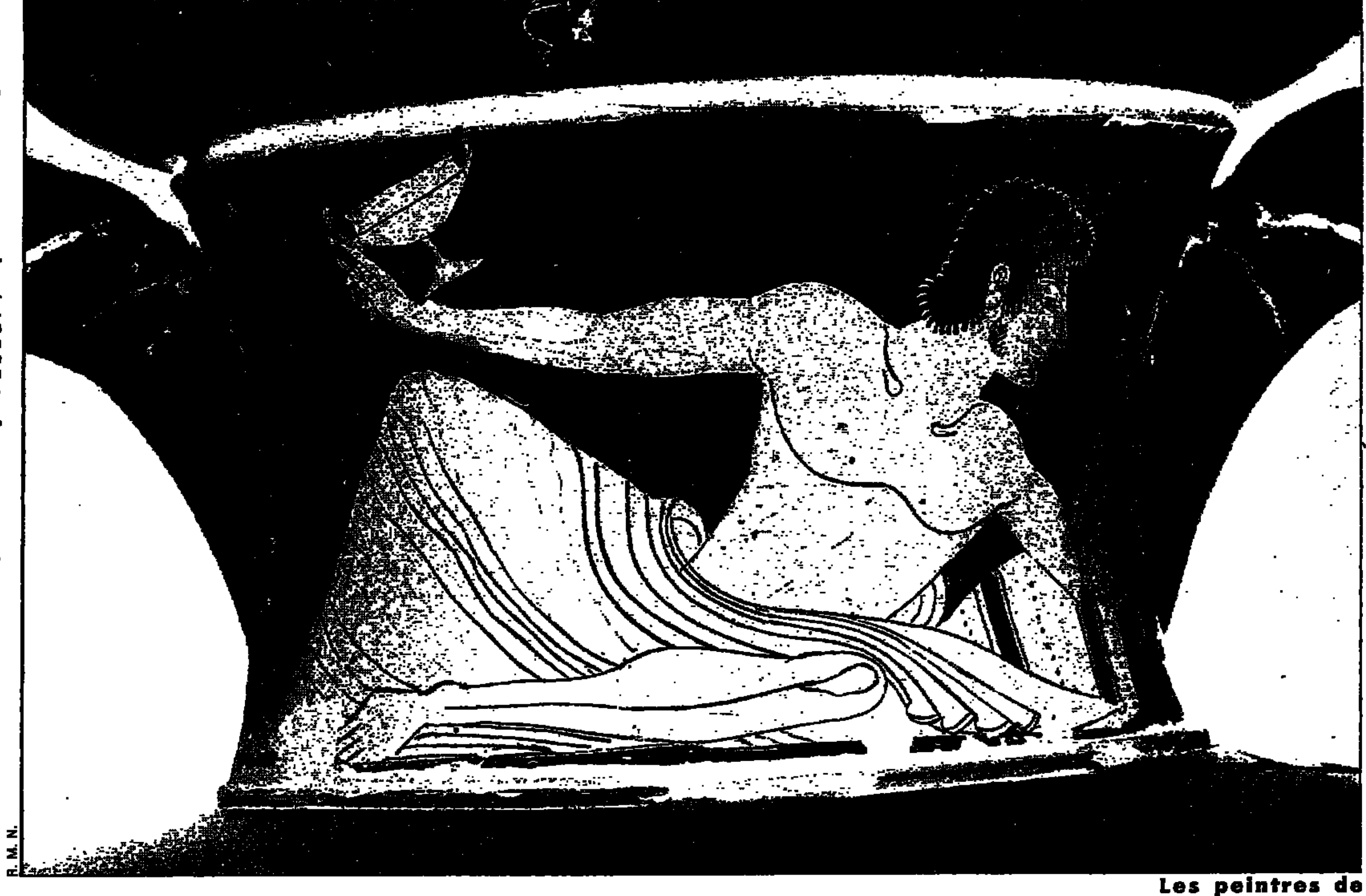
Château de Chambord, 41250. Tél. : 54-20-31-32. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Du 21 septembre au 15 novembre.

Lyon

Edouard Vuillard

Une grande rétrospective à l'occasion du cinquantenaire de la mort du peintre, que trois villes, Lyon, Barcelone et Nantes, ont organisée. Tous les aspects de l'œuvre y sont évoqués depuis la période nabi : la peinture des intérieurs bourgeois, les scènes de rue, les portraits, les natures mortes, les dessins, les travaux pour le théâtre...

Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Du 19 septembre au 19 novembre.



R. M. N.

Les peintres de vases grecs avaient des noms. Euphronios était parmi les plus célèbres. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique. Et le Musée du Louvre n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

SÉLECTION PARIS

Albert Kahn et le Japon

L'exposition (cent quarante documents et films sélectionnés) est l'occasion de découvrir la passion du banquier et mécène pour le Japon. Mais aussi la fraîcheur de ce merveilleux jardin de Boulogne où Albert Kahn avait juxtaposé les paysages, les arbres et les fleurs qu'il aimait.

Espace départemental Albert Kahn, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances, Boulogne, 92100. Tél. : 46-04-52-80. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures (jusqu'au 30 septembre) de 11 heures à 18 heures (à partir du 1er octobre). Jusqu'au 30 décembre. 10 F.

Rodolphe Bresdin

Ce maître de l'eau-forte, rêveur et visionnaire, fut ignoré de ses contemporains. Ce qui le laissait d'ailleurs parfaitement indifférent. Une soixantaine de planches, choisies parmi les cent cinquante qu'il a laissées, composent l'exposition-dossier du Musée d'Orsay.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 7 octobre. 27 F.

Harry Callahan

Première rétrospective en France de ce vétéran de la photographie américaine dont l'œuvre se répartit en trois pans : les portraits de sa femme Eléonore, hymne à l'amour semblable à celui de Stieglitz pour Georgia O'Keefe, les recherches en couleur, les paysages urbains et naturels, formalistes et rigoureux, proches des allègres calligraphies de Twombly.

Centre Georges-Pompidou, galerie du forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 octobre.

En train

Première des quatre expositions sur les moyens de transport, cette évocation retrace cent cinquante ans d'histoire du chemin de fer. De l'architecture à la technologie, du mouvement à la mythologie, cet engin fantasmagorique, indissociable du progrès, a été traité dans tous les styles, sous forme de relevé topographique ou d'expérimentation plastique, pour la mode ou la publicité, par une nuée de photographes.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 5 novembre. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Joseph Hornecker

Joseph Hornecker, illustre inconnu? Inconnu, il l'était, malgré une exposition sur l'architecture 1900 à Nancy, en 1976. Illustre, il le devient grâce à cette exposition qui, à travers ses archives, révèle la « carrière idéale » d'un architecte de province au tournant du siècle.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 7 octobre. 27 F (billet d'accès au musée).

Le Guerchin

Vingt tableaux et trente-six dessins du Guerchin, « *le plus moderne* » et « *le dernier des grands peintres* », selon Stendhal, sont présentés au pavillon de Flore pour fêter, en avant-première, le quatrième centenaire de la naissance de l'artiste. Toutes les œuvres proviennent des collections publiques françaises.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Visites-conférences les samedis à 15 h 30. Jusqu'au 12 novembre. 27 F (ticket d'entrée au musée).

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-cinéma* de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F, (dim. : 16 F).

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl Andre, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 11 novembre. 28 F.

GALERIES

Larry Bell

Cet Américain de la Côte ouest, peu connu en France, a fait ses débuts dans les années 60, au temps du minimal. Il exposait alors de simples cubes de verre. La modulation de la lumière et l'irisation des couleurs sur des surfaces planes, qui étaient au centre de ses préoccupations, sont restées les fils conducteurs de ses recherches autour des feuilles de plastique et de papiers recyclés.

Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 43-54-85-30. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre.

Marc Devade

Un hommage au peintre disparu prématurément. A l'occasion de la publication de ses *Ecrits théoriques* (Archives des arts modernes, Ed. Minard, 2 tomes), qui furent un outil de réflexion pour bien des artistes de la génération du groupe Support/Surface. En France, mais aussi en Italie ou en Espagne.

Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4e. Tél. : 42-77-19-61. Tous les jours sauf lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 11 octobre.

Jules Olitski

Que la peinture s'affirme par la couleur, et rien qu'elle, tel est, depuis trente ans, l'objectif de Jules Olitski, l'une des figures principales du « Color Field » américain. Dont la galerie Montaigne propose, pour la première fois en France, une exposition de caractère rétrospectif. Des œuvres de l'artiste sont aussi exposées à la galerie Di Meo.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne, Paris 8e. Tél. : 47-23-32-35. Tous-les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 octobre.

Mark Di Suvero

Après Valence, où durant l'été ses sculptures monumentales ont peuplé les jardins et les places de la ville : Paris, et l'espace d'une galerie. Pour quelques pièces, dont l'une, de très grande envergure, de poutrelles d'acier occupe presque toute la salle du rez-de-chaussée. Avec force. Mais non sans mesure. Une belle prestation.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 octobre.

Richard Texier

Deux galeries – Bernard Davignon et Hadrien Thomas – exposent simultanément les peintures récentes de Richard Texier, un de nos bons artistes de la génération des années 80. Qui, dans ses œuvres riches de terres ocre et brunes, croise images et signes secrets, parfois confus, comme les traces d'une rêverie lointaine.

Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre, Paris 4e. Tél. : 42-76-03-10. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 octobre.

Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 48-04-52-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 13 octobre.

RÉGIONS

Caen

Les Vanités dans la peinture au XVIIe

Au Musée des Beaux-Arts de Caen, on aime explorer la peinture du dix-septième siècle, en éclairer les images, montrer les sens cachés. Bref s'occuper d'iconologie, par exemple de l'allégorie de la Charité ou de la symbolique des fleurs. Ou encore, comme cette fois, présenter les tableaux de Vanités.

Musée des Beaux-Arts, le Château, 14000. Tél. : 31-85-28-63. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre. 6 F.

Dijon

Claus Sluter en Bourgogne

Dijon rend enfin hommage à Claus Sluter, l'un des plus formidables sculpteurs de la fin du Moyen Age. Qui travailla pour le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, au chantier de la chartreuse de Champmol, et lui fit son tombeau.

Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 h 45 et de 14 h 15 à 18 heures. Jusqu'au 3 décembre.

Lyon

Jean Le Moal

Vingt-cinq ans de peintures, depuis 1965. Soit un bon bout de chemin en compagnie d'un peintre de la génération des abstraits de l'après-guerre, qui n'a jusqu'à aujourd'hui cessé d'œuvrer, de tendre vers toujours plus de radicalité. Dans l'indifférence aux modes, solitairement.

Espace lyonnais d'art contemporain, centre d'échanges de Perrache, 69002. Tél. : 78-42-27-39. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 12 novembre.

Oiron

La guerre de Troie n'aura pas lieu

Pour la deuxième année consécutive, le beau château d'Oiron accueille des œuvres du Fonds national d'art contemporain (de Richard Baquié à Jeff Wall, en passant par Daniel Buren, Toni Grand, Richard Long...). Quant au titre de l'exposition, c'est une façon de rappeler l'existence, à Oiron, de l'exceptionnelle décoration maniériste traitant de la guerre de Troie. Tout en confirmant qu'il ne saurait être question d'instaurer des rapports d'hostilité entre l'art contemporain et l'art ancien.

Château d'Oiron, 79100. Tél. : 49-96-57-42. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 16 F.

Perpignan

Visa 90 pour l'Image

Capitale du reportage, Perpignan propose durant huit jours un cocktail d'une trentaine d'expositions. A noter plus particulièrement, les célèbres chasseurs de miel d'Eric Valli, une collection critique de sourires politiques, les derniers travaux de Susan Meiselas, les clichés choc sur la guerre de Patrick Hauvel, et un hommage au grand photographe allemand Alfred Eisenstaedt, sans oublier six soirées accueillies au Palais des rois de Majorque.

Couvent des Minimes, Le Castillet, chapelle Saint-Dominique, Hôtel Pam's, C.C.I., Musée Rigault, Palais des congrès, 66000. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 octobre.

Saint-Paul-de-Vence

Joan Miro

Une très grande rétrospective faite d'œuvres majeures venues de partout, qui prend Miro à ses racines terriennes et catalanes, le montre au mieux de sa forme, crevant le plancher des étoiles, plongeant sans filets dans le bleu, le vide, l'infini et la nuit, tarabustant les monstres de ses pensées sauvages, pour en tirer des formes et des couleurs inénarrables.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Toulon

Vienne aujourd'hui

Le Musée de Toulon a entrepris de faire le tour des capitales européennes pour en présenter l'art d'aujourd'hui. Après Berlin et Lisbonne, c'est le tour de Vienne, dont les plasticiens sont d'ailleurs assez mal connus en France. A l'exception d'Arnulf Rainer, l'héritier le plus direct de Schiele et Kokoschka.

Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerq, 83000. Tél. : 94-93-15-54. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

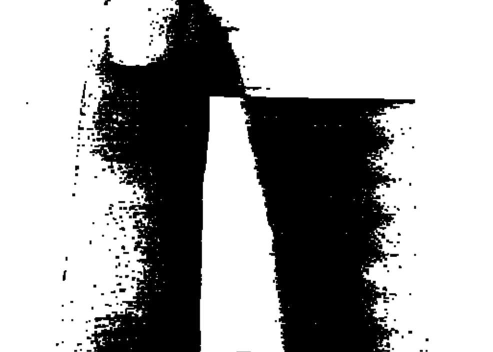
Vernon

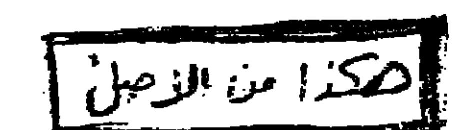
L'art allemand de l'expressionnisme au néoréalisme

Dix, Feininger, Grosz, Heckel, Kirchner, Macke, Munch, Nolde, et quelques autres. En une bonne centaine d'estampes, dessins et aquarelles venues du Musée des Beaux-Arts d'Oldenburg. Pour le Festival d'automne en Normandie.

Musée municipal A.-G. Poulain, 12, rue du Pont, 27200. Tél. : 32-21-28-09. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 5 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette
Sélection « Photo » : Patrick Roegiers







HONGRIE ENCORE...

Feu noir des musiques tziganes



PHILIPPE GRAS

Le groupe Kalyi Jag (Feu noir) est hongrois et tzigane (ci-dessus). Ses musiciens chantent des airs lancinants, jouent des chansons à danser, à faire danser les paysans. Ils s'inspirent de leurs musiques, qu'ils influencent en retour. On a pu s'en rendre compte grâce notamment à Zsigmond Karsaï (ci-contre), septuagénaire alerte, qui a recueilli et transmis des centaines d'œuvres traditionnelles : un trésor vivant.

Un programme de musique hongroise sans Tziganes ne se conçoit pas. Mais, attention, les amateurs de chemises brodées et de violons sanglotants vont s'étonner. La musique des Tziganes exprime la rudesse de leur existence et le raffinement de leur culture.

SOIRÉE en deux temps, deux mouvements, aux Bouffes du Nord, dont le décor cru ne peut que servir cet aspect du programme : une première partie de musique populaire de Transylvanie avec Ferenc Sebo et Zsigmond Karsaï, soixante-dix ans *(voir la photo)* pour commencer. Ensemble de Tziganes hongrois Kalyi Jag (Feu noir) ensuite.

Circulant en Hongrie depuis le début du XVe siècle, les Tziganes s'y sont musicalement comportés comme ailleurs : absorbant les sons et les rythmes qu'ils entendent, les liant à ceux glanés ailleurs ou fixés depuis la nuit des temps, pour jouer en retour un rôle étrange de conservation et de transmission des pratiques culturelles de leurs «hôtes».

Les autres musiciens, ces nomades de l'inconscient, ont compris les tout premiers cette étrange force créatrice d'un groupe humain qui ordinairement inspirait la crainte et subissait. Béla Bartok et Zoltan Kodaly ont en ce sens valeur d'emblèmes. Leur action vient de loin.

Fondé en 1973, Kalyi Jag est un des jeunes groupes qui participent au renouveau de la musique populaire tzigane. Ses membres ne viennent pas de familles de musiciens de métier. Ils transmettent la musique des campements, la musique précieuse des non-musiciens. Ils pratiquent, en les accompagnant instrumentalement, ce qui est la seule nouveauté formelle, les deux genres qui sont au fond de leur culture : les airs lents, lancinants, voilés de cette mélancolie à laquelle on les rattache un peu sommairement. Et, en contrepoint, les chansons à danser aux paroles lestes ou folâtres.

Outre une parenté évidente avec toutes sortes de formes voisines – les Tziganes sont d'origine indienne et enregistrent les traces de tout ce qu'ils traversent, – leur art s'est identifié, en Hongrie à la fin du XVIIIe siècle, lors de l'éveil d'une conscience nationale, à la musique savante.

Variation des mots et des musiques, improvisation. Interprétation *parlando-rubato* des chanteurs, échelle pentatonique, modes majeur, mineur, myxolydien, ces traits caractéristiques sont connus et bien analysés par les musicologues.

Ce qui surprend est ailleurs : dans l'exigence poétique dont ils font loi, l'exigence de «dire le vrai», «d'être vrai», de pousser à la «pensée vraie», hors du code, sous le code, dans l'allusion ou pas. Cette exigence est curieusement relayée par une recréation des ensembles instrumentaux au moyen de la voix. Sans imitation, d'ailleurs, par des «roulements» de solistes : les *pergetés*, ces jeux d'onomatopées ou de découpages syllabiques, comme par le *szajbogo*, surprenant effet de contrebasse vocale qui résonne comme un souffle ou une pulsation. Rythmique? Des instruments ménagers, des claquements de mains et de doigts, des cuillères jumelles que l'on frappe dos à dos comme ailleurs, le rythme accentué à contretemps de la musique européenne.

Et la musique paysanne hongroise, que Bartok décrit en 1933 comme *«la partie de la musique populaire la plus importante du point de vue tant esthétique que numérique»*? Plus ancienne, redécouverte récemment, *«elle est sans aucun doute un reste de l'ancien patrimoine culturel commun à toute la nation hongroise»*.

Aux Bouffes du Nord, sont invités à ce titre, distincts donc du Feu noir mais issus des mêmes contrées géographiques ou imaginaires, deux phénomènes : Ferenc Sebo, *architecte, musicologue, compositeur,* qui a remis en marche l'antique vielle à roue. Il poursuit l'édition de chants populaires entreprise par Bartok et établit leur classement et leur typologie par les moyens informatisés.

Quant à Karsaï, né en 1920 dans un petit village du sud de la Transylvanie, à Lorincrève, il est à lui seul une bibliothèque, une discothèque, la mémoire d'un monde, une mine pour ethnographe.

Petit paysan qui rêvait de devenir peintre, il a transmis plus de huit cents chants traditionnels, plus de cent figures de danse, un trésor d'observations linguistiques et gestuelles. Le puissant mouvement de *tanchaz* (les maisons de danse), inspiré par Ferenc Sezbo, le tient évidemment pour un monument et une source vive.

Et les violons de restaurants? Les regards langoureux? Les jabots de dentelle? Le pittoresque groupe Bratsch? Tout ce qu'on va nous servir en guise de grande variété folklo-européenne? Très bien, très bien. Tout à fait dans le ton. C'est exactement à Karsaï, Seboe et Kalyi Jag, ce que les Gipsy Kings sont au flamenco et Vanessa Paradis à Edith Piaf.

FRANCIS MARMANDE



PHILIPPE GRAS

THÉATRES DU MONDE :

L'insolite continuité



« La Dispute », par Patrice Chéreau (1973).



« Lettre à la reine Victoria », par Bob Wilson (1974).

Depuis la première année le théâtre a tenu un rôle d'entraînement, a lancé la « saison parisienne ». Il a aussi beaucoup contribué à donner une identité à ce festival mastodonte. Michel Guy, pourtant, était éclectique dans ses goûts, dans ses enthousiasmes. Avec le recul, on se rend compte qu'il obéissait à une certaine logique.

POUR son premier Festival, en 1972, Michel Guy demande à Bob Wilson une exposition au Musée Galliera – étrange bestiaire de grands jouets fanés dans un jardin de feuilles mortes où jouent les anges du bizarre – et un spectacle, qui s'est donné une seule fois Salle Favart, mais il a duré vingt-quatre heures. Il s'appelait *Ouverture*. On retrouvait là, dans des lumières lunaires, le silence des personnages, la lenteur onirique du temps, le doux envol d'objets, l'esthétique sulfureuse, la féerie du *Regard du sourd* découvert l'année précédente, et qui a frappé au cœur Michel Guy, comme la plupart des spectateurs de ce spectacle-référence.

Le premier Festival fait la part belle à cette avant-garde qui, à New-York, repliée sur son quartier de Soho, *« travaillant pour soi, entre soi »*, a influencé la vieille Europe tout entière, grâce justement à des gens comme Michel Guy, qui savent imposer leurs passions.

Ouverture, c'est le mot juste. Ouverture sur un rêve américain sans aucun rapport avec celui des gagneurs de Wall Street, ou de maison-gazon-famille. Un rêve qui colle aux utopies des années 70 d'un monde de paix, débarrassé des ambitions carriéristes, peuplé d'artistes vivant pour leur art – c'était le temps de la créativité pour tous.

« Quelque part », comme on disait alors, cette utopie trouvait écho chez Michel Guy. Il s'est emballé, a fait venir régulièrement quelques purs produits de cette avant-garde, marginale dans le sens où elle travaillait non seulement « off off » Broadway, mais hors syndicats : Richard Foreman qui, entre des cordes tendues, enfermait et fragmentait les tintamarres, les gestes éclatés de la schizophrénie new-yorkaise ; Robert Anton, un si doux jeune homme qui pour vingt spectateurs habillait ses doigts d'énigmatiques poupées minuscules dont il fendait la tête d'un mouvement ; les Mabou Mines, les plus intellectuels, les plus européens peut-être, avec la sombre beauté, le surréalisme raffiné de spectacles inspirés par notre Colette et avec eux David Warrilow, apparu comme l'incarnation-acteur de Beckett – et qui, cette année encore, est présent...

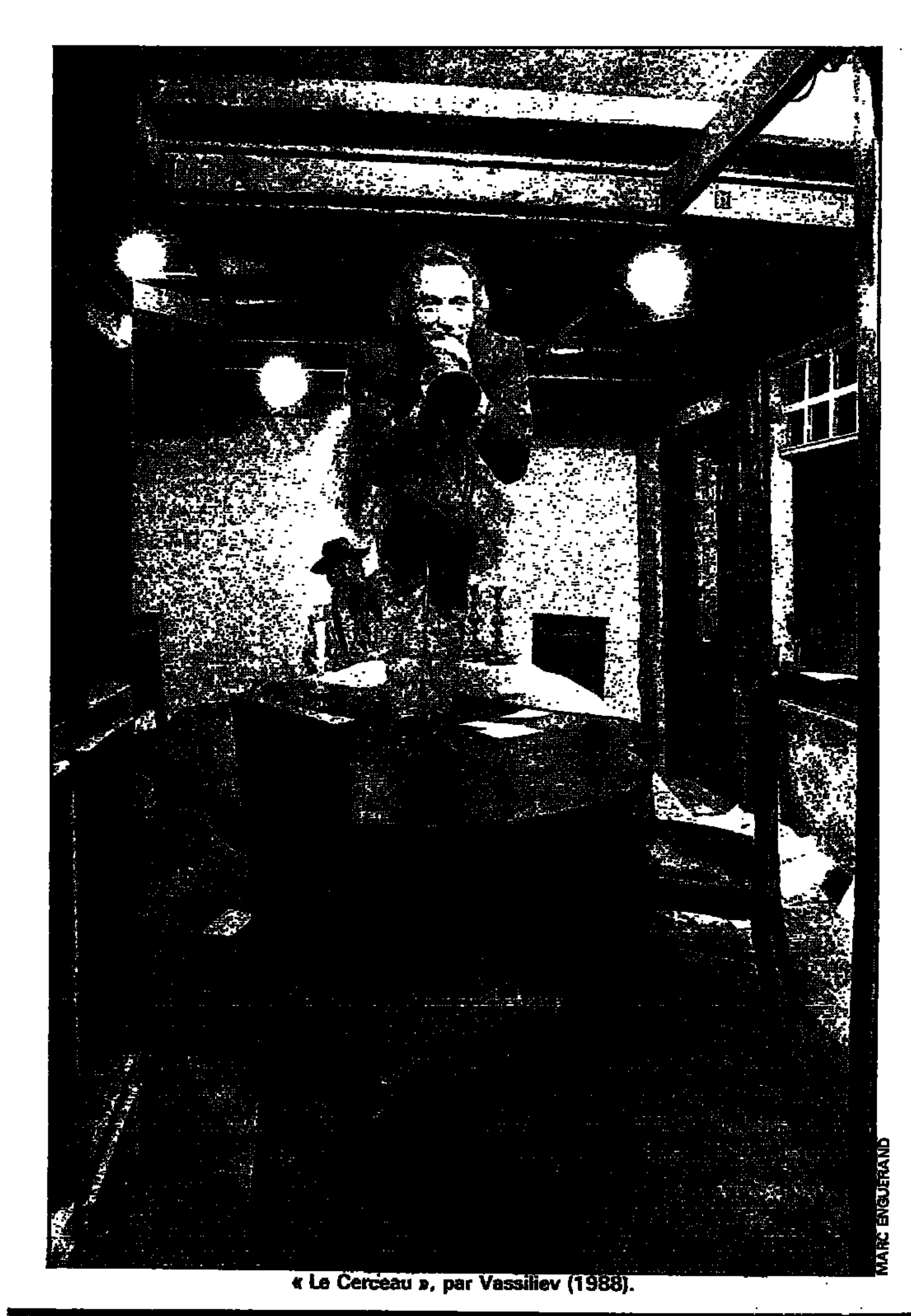
Et, surtout, Michel Guy est resté fidèle à Bob Wilson, qui pendant des années a conçu pour le Festival des spectacles de plus en plus sophistiqués. La magie candide d'*Ouverture* devenait une aventure technologique complexe. Bob Wilson pouvait passer une après-midi à régler le dessin d'une lumière sur un bras plié, et il est vrai que *la Lettre à la reine Victoria*, *Edison*, mieux encore *Einstein on the Beach* en coproduction avec le Festival d'Avignon, faisaient défiler des images insolites, magnifiquement simples, dont la naïveté apparaissait de plus en plus pour ce qu'elle est : un parti pris stylistique.

Dans *Einstein on the Beach*, la musique originale de Phil Glass tient une place essentielle. Toujours, les spectacles de Wilson ont rassemblé sur scène un nombre considérable d'acteurs, de danseurs, de musiciens, et si *I Was Sitting on my Patio* ne comportait que deux personnages, c'était dans un environnement féerique d'effets sonores et lumineux, redoublés par des écrans vidéo... Il est vrai aussi que cette époque représente une sorte d'âge d'or chez Wilson, qui ensuite a monté des opéras, a beaucoup travaillé et travaille beaucoup en Allemagne, où les institutions sont riches – il en a parfois fait profiter le Festival. Ainsi, cette année.

Michel Guy aurait voulu pouvoir se conduire en protecteur des arts, en mécène, ne pas compter. Mais un directeur de festival, et même un secrétaire d'État à la culture, doit calculer ses budgets et s'y tenir. En tout cas, ne pas faire sauter la banque. L'argent manque toujours, c'est une constante quand il s'agit de présenter pendant trois mois à Paris – qui n'est pas un désert artistique – des spectacles particuliers, prestigieux, et de préférence inédits.

Et comme il n'écoutait que ses coups de cœur, il s'est obstiné, s'est débrouillé – coproductions, échanges, parrainages, sponsoring, label « Festival d'Automne » accordé à des spectacles ambitieux, – a participé au rêve avorté de Bob Wilson d'un opéra mondial cofinancé par six pays, *The Civil Wars*... Il a tenu son pari de donner une identité au Festival d'Automne, ce mastodonte foisonnant autant que disparate. On a pu lui reprocher de proposer d'une année sur l'autre les mêmes noms, mais peut-être cette fidélité a-t-elle justement permis de définir l'identité du Festival.

Dans le domaine du théâtre, la ligne n'est pas immédiatement évidente. Elle est tortueuse, mais elle a sa logique. On ne peut pas éliminer complètement les questions matérielles. Par exemple, Michel Guy est souvent allé à Milan, Venise ou Rome voir des spectacles de Luca Ronconi, a rêvé de les faire venir, a buté sur leur coût, sur leur complication technique – il a

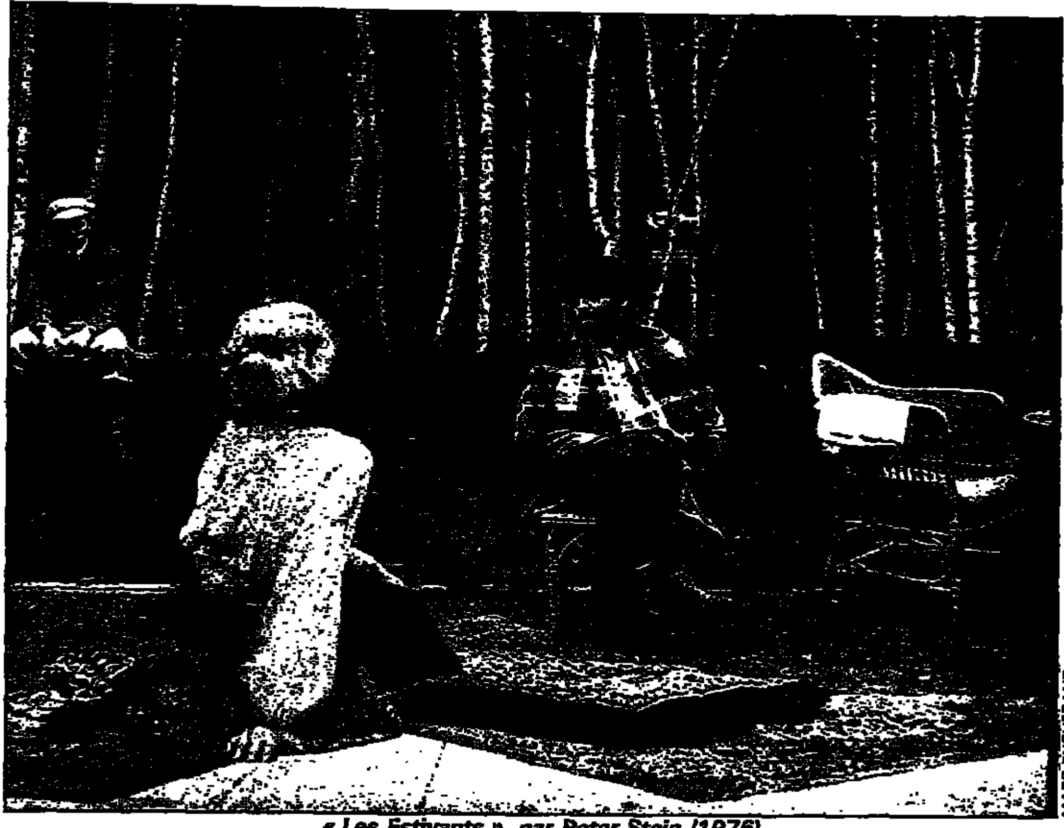


« Le Cerceau », par Vassiliev (1988).

هكذا من الاصل

UNE SEULE IDENTITÉ

d'une logique tortueuse



« Les Estivants », par Peter Stein (1976).

MARC ENGUERAND

« Sur la grand'route », par Klaus Grüber (1984).

RUTH WALZ

fallu une vingtaine de voitures des années 50 en état de marche pour une adaptation des *Oiseaux*, d'Aristophane, *Utopia*, – s'est heurté au fait que les représentations étaient terminées en automne... Les théâtres, en Italie comme en France, n'ont pas de troupes permanentes. Lorsque les acteurs sont dispersés, les décors mis en tas dans un hangar, mieux vaut créer un nouveau spectacle plutôt que de reconstituer l'ancien.

En revanche, les Allemands ont des troupes et des répertoires. Ayant connu la Schaubühne de Berlin, Michel Guy a convaincu les deux principaux metteurs en scène de venir chez lui. Il y a eu d'abord à Nanterre *les Estivants*, de Gorki, par Peter Stein – ombres frileuses dans un bois de bouleaux – et *Empédocle*, de Hölderlin, par Klaus Grüber – Bruno Ganz devant un mur de lumière, tandis que sur le côté des Parques en chignon gris filent les jours de sa vie dans un décor de gare désaffectée... On se souvient de l'*Orestie*, le chef-d'œuvre de Stein après lequel il devint difficile de monter les tragiques grecs ; on revoit Edith Clever, Clytemnestre éclaboussée de sang, et Juta Lampe, Minerve ironique casquée d'or...

Il y a eu *les Nègres*, de Genet, *les Trois Sœurs* en même temps qu'une autre pièce moins connue de Tchekhov, par Klaus Grüber, *Sur la grand'route* – un amas de voyageurs aux regards perdus, devant un mur crayeux criblé de balles... *L'Affaire de la rue de Lourcine*, de Labiche, le cauchemar d'un matin de gueule de bois, avec un trou de mémoire qui pourrait bien refouler un crime. Enfin, surtout, *la Mort de Danton*, de Büchner, hymne à la mort, visages encerclés de lumière, corps égarés dans la nuit, et le vide hanté de la scène...

Le Festival d'Automne a pu provoquer des chocs, par exemple avec les rudes danseurs canailles, les chanteuses très blondes du *Tango argentino* qui, d'abord venu pour six jours, a carrément explosé et relancé une mode. Mais l'important, pour Michel Guy, c'était de faire connaître les artistes quels qu'ils soient – et ça ne se fait pas en une seule fois, – de faire du chemin avec eux. Jean-Marie Patte ou Syberberg, Kantor ou Bernard Sobel, Jérôme Deschamps ou Carmelo Bene, il les a suivis autant qu'il a pu. Sa logique est là, et non pas dans un parti pris esthétique, encore moins idéologique. C'était sa force, mais aussi sa limite. Il a laissé passer des gens qu'il n'a pas voulu voir, s'est parfois trompé dans ses enthousiasmes, l'a d'ailleurs reconnu, n'a pas toujours réussi à s'attacher ceux qu'il souhaitait – l'argent et le temps, encore et toujours. Il aurait voulu plus souvent Peter Brook qui, pour le Festival, avec *Timon d'Athènes* a ouvert les Bouffes du Nord, dont pour la première fois les murs calcinés exerçaient leur envoûtement. Ou Patrice Chéreau qui a créé pour le second Festival *la Dispute*, de Marivaux – les femmes en robe du soir, les hommes en habit trébuchant, traversant sur une poutre la fosse d'orchestre vide d'où s'élevait la musique d'un orchestre fantôme, le jardin de l'amour où des enfants sauvages découvraient le désir et la déchirure.

Un spectacle enchanté à la Gaîté lyrique disparue. Le Festival ne possède pas de lieu propre. Seul avantage : pouvoir investir des endroits comme cette chapelle qui donnait au dernier spectacle théâtral de Grotowski *Apocalypsis cum figuris* une dimension d'opéra sacré... Quand il a rêvé son Festival, c'était l'une des utopies de Michel Guy que de transformer ainsi la Ville Lumière en Ville Théâtre. Après quoi, on se heurte à des interdits administratifs...

En nombre, les projets fous de Michel Guy n'ont jamais diminué. Ils ont seulement changé. Il fallait bien s'adapter. On ne voit pas qui, dans ce domaine, aurait pu faire autre chose, car on connaît peu d'hommes aussi obstinés pour ne pas dire têtus.

Un exemple : depuis qu'en France on avait entendu parler du théâtre le plus «subversif» de Moscou – le plus aimé de l'intelligentsia en tout cas, la Taganka – et de son fondateur, Youri Lioubimov, et du rythme sec de ses spectacles, de ses rampes de lumière dirigées vers le public, tout le monde le voulait. Jean-Louis Barrault, directeur du Théâtre des Nations, avait failli réussir, mais c'était en 1968. Michel Guy s'est démené, a pu faire venir à Chaillot une sorte de rétrospective – la Taganka est un théâtre de répertoire, avec une troupe, – le fameux *Dix jours qui ébranlèrent le monde* sur la révolution d'Octobre, *Hamlet, la Mère*, un Cabaret Maïakovski mal à l'aise sur le grand plateau de Chaillot.

En fait, une partie du public parisien l'a pris de haut, a montré un manque de curiosité consternant, n'a pas voulu comprendre l'intérêt historique, pédagogique, et théâtral, d'un tel ensemble. Dommage pour ceux qui se sont privés de la présence intense de Vissotzki, de sa voix rocailleuse qui renvoie Tom Waits parmi les Petits Chanteurs à la croix de bois...

Michel Guy a fulminé mais ne s'est pas découragé. Dès que perestroïka et glasnost l'ont permis, il est parti avec son équipe pour négocier – négociations très très longues – la venue de spectacles dont l'Europe de l'Ouest avait été privée. Différents festivals, dont ceux d'Avignon et de Berlin, ont participé à l'aventure. Une vraie aventure et quelques révélations : des comédiens puissants, capables, semble-t-il, de prendre en charge n'importe quelle situation, et qui, d'une réplique à l'autre, passent de l'abattement à la nervosité. Des textes épiques, des pièces qui décrivent avec rigueur, avec une ironie assez dure l'interaction du social et du privé. Ainsi *le Cerceau*, de Slavkine, par Vassiliev – le plus médiatique des metteurs en scène, – pièce que Claude Regy reprend cette année...

Michel Guy s'est une fois de plus emballé : sur *Frères et Sœurs*, d'Abramov, par Lev Dodin, qu'il envisageait de faire revenir pour monter des opéras... S'il avait eu le temps, il y serait parvenu.

C. G.

DANSE : UNE PASSION

Savoir « lire » un ballet

Avant de s'intéresser au théâtre, Michel Guy se passionnait pour la danse. Contemporaine et classique. Il a largement contribué à faire connaître en France et en Europe les Américains, Merce Cunningham en particulier, à qui il est resté fidèle.

Parce qu'il reconnaissait la danse comme un art majeur, Michel Guy était un spectateur exigeant. Il aimait l'originalité et la fluidité dans le mouvement, mais aussi la performance technique chez les beaux corps entraînés. Il appréciait plus rarement la violence dans l'expression et fuyait la vulgarité. Il disait : *« C'est plus facile de saisir Cunningham si l'on a bien regardé Kandinsky et Bram Van Velde. »*

La netteté de ses engagements le précipita dans des batailles qui tantôt le distrayaient et tantôt le faisaient enrager. Mon plus ancien souvenir remonte au 10 mai 1952, quand George Balanchine présenta pour la première fois à Paris et au palais Garnier le New York City Ballet. Les « pour » dont il était, avec Olivier Merlin, gagnèrent la partie haut la main. On savait désormais qu'il existait aux États-Unis une nouvelle danse classique, très pure, très nerveuse.

Deux ans plus tard, il vécut la chute de Martha Graham au Théâtre des Champs-Élysées. La revanche viendra vingt-deux ans plus tard dans le même lieu.

En 1962, il avait vu, à New-York, Merce Cunningham et, totalement conquis, vint le soutenir au Théâtre de l'Est parisien face à un public abasourdi et même haineux (juin 1964). Viola Farber se souvient avoir reçu un œuf sur la figure, lancé par une spectatrice des premiers rangs. Ni l'œuf ni les sifflets n'empêchèrent Michel Guy de proposer à Jean Robin le nom de Cunningham pour la programmation 1966 du Festival international de la danse de Paris. Ce fut pire qu'au TEP. John Cage montait le son, avec ivresse, pour couvrir les cris des mécontents. Qu'il agisse comme directeur du Festival d'Automne ou comme ministre (1974-1976), Michel Guy ne cessa d'encourager un chorégraphe assez inventif pour transporter dans la danse son idéal délicat de la vie.

En 1973, Rolf Liebermann accepta de monter au palais Garnier un ouvrage de près de deux heures avec le trio Cunningham, John Cage et Jasper Johns (pour le décor et les costumes). Ce sera *Un jour ou deux*. On s'aperçut alors que les danseurs de l'Opéra pouvaient tout danser. Michel Guy s'est battu pour bien d'autres artistes contemporains avant qu'ils n'acquièrent la notoriété. A la Cité universitaire, on vit, grâce à lui et à Bénédicte Pesle, le début parisien de Twyla Tharp. Ce soir-là, je l'avoue, je ne fus pas du petit nombre qui reconnut le talent de la future chorégraphe de *Hair*.

Michel Guy ne limitait pas son engagement à la défense de la *modern dance*. En 1963, lors du premier Festival de danse de Paris, il assista aux sept représentations du *Lac des cygnes* données par le Royal Ballet de Londres. On peut sourire, mais c'est ainsi que l'on apprend à « lire la danse ». En 1972, le jeune Ballet de Marseille, créé par Gaston Defferre pour Roland Petit, présenta au Festival d'Avignon un ouvrage intitulé *Allumez les étoiles*. Une évocation brillante de la vie du poète soviétique Maïakovski. Politiquement, l'ouvrage était, on s'en doute, tout à fait modéré. Eh bien, le ballet fut salué par des cris du genre *« Ne touchez pas à la révolution d'Octobre ! »* (c'était, en effet, un peu tôt). Roland Petit comptait ses partisans : *« Je n'oublierai jamais*, dit-il, *Michel Guy, en veste blanche, debout, applaudissant à tout rompre... »*

En 1973, l'an II du Festival d'automne, il présenta, outre Cunningham, la mise en scène audacieuse de Maurice Béjart pour *la Traviata*, de Verdi. Nous étions allés à Bruxelles voir le spectacle. Je lui demandais son avis à l'entracte. J'eus droit à deux mots de réponse : *« Festival d'Automne »*.

Secrétaire d'État à la culture, sans grands moyens, Michel Guy doubla la subvention du Ballet de Marseille, relança la saison chorégraphique d'été dans la cour Carrée du Louvre, renforça l'aide aux jeunes compagnies françaises et créa, à la stupeur du ministère des finances, une inspection générale de la danse.


MARC ENGUERAND

Merce Cunningham (1988).

En juillet 1989, souffrant, il se rendit à Arles pour voir son cher Cunningham décoré de la Légion d'honneur. En novembre, il était à l'Opéra pour l'hommage à Diaghilev. Il regretta l'absence (volontaire) de Rudolf Noureïev dans *Petrouchka* et fut enthousiasmé par la présentation des *Noces*, le chef-d'œuvre de Stravinsky et de Bronislava Nijinska. La Sept et son partenaire britannique NVC Arts ont réalisé un film superbe de cette soirée. *« Ça, il faut le faire et bien »*, avait recommandé Michel Guy.

Car cet homme, qui était, comme Stendhal, *« vraiment heureux au théâtre »*, avait compris le rôle de l'audiovisuel dans la diffusion de la culture, et notamment l'art chorégraphique. C'est un combat qu'il avait engagé en 1974 rue de Valois, sous les sarcasmes, et qu'il poursuivit jusqu'à ses derniers jours avec Georges Duby et Jérôme Clément au sein de la jeune chaîne culturelle.

Michel Guy parlait avec le ton juste aux artistes. Il était aussi à l'aise dans les villages de Bali, où il allait à la découverte de musiciens et de danseurs, que dans les coulisses des théâtres parisiens. Un ancien de l'Opéra, Max Bozzoni, me confiait il y a peu de jours : *« Michel Guy, on était toujours content de le voir à Garnier. Il savait ce qu'il regardait. »*

IGOR EISNER

MUSIQUES :

Vendanges

On a écouté des musiciens qui étaient venus de très loin. On a admiré des instruments exotiques. On a découvert et appris à connaître des compositeurs, créateurs en rupture d'écoles. Les programmes du Festival sont liés d'abord à une infinie curiosité.

NARCISO Zecchinel, vous connaissez ? Sans la truelle providentielle de ce maçon, le Théâtre des Bouffes-du-Nord ne serait jamais devenu le terrain des aventures les plus folles du Festival d'Automne, celles qui hantent à jamais la mémoire du spectateur. Cette salle de quartier devenue cinéma, puis redevenue théâtre, puis fermée, puis redécouverte et subtilement dépouillée par Peter Brook, devint le lieu de célébration des rituels les plus bouleversants : lancinant bourdon des voix des moines tibétains de Gyuto, mélopées intimes des griots nigériens, psalmodies des muezzins d'Alep, tournis mystique des derviches de Damas, rondes hallucinées des aborigènes d'Australie. Autant de témoignages des cultures extra-occidentales, que le dénuement du lieu évite de réduire à des objets-spectacles.

Une initiation d'oreille et de cœur au continent des sons prolonge la réussite la plus spectaculaire du Festival : la Galerie Sonore, inventée en 1973 par les Jeunesses musicales de France et Maurice Fleuret. Sifflets des bergers de Haute-Volta, tambours d'aisselles du Togo, calebasses géantes du Niger, zarbs iraniens, plus de cinq cents instruments d'Afrique et d'Asie seront touchés par plusieurs centaines de milliers d'enfants. Le souci pédagogique suppose une démarche de longue haleine. L'*ostinato* seul retient le public.

Homme de fidélité autant que de découverte, Michel Guy s'acharne à imposer les réalisations des artistes qu'il estime véritablement novateurs, quitte à « enfoncer le clou ». Le début des années 70 voit proliférer les festivals de musique contemporaine, à Metz en 1972 et à La Rochelle en 1973. *Michel Guy choisit* un projet pluridisciplinaire, reflet de l'art vivant dans toutes ses composantes.

هكذا من الاصل

ARCHITECTURE : UN RÉVÉLATEUR

De la vague, à l'art

L'architecture vivait un rude hiver. Le printemps des penseurs et des créateurs était long à venir, malgré des signes encourageants. C'est le moment qu'a choisi le Festival d'Automne pour apporter quelques belles et solides surprises. Et quelques déceptions.

A voguer prudemment au plus près des modes, sans s'y engager vraiment mais en faisant *comme si*, on risque fort de se planter. A surfer sur la crête des modes, le risque est plus grand *encore, mais, quand on touche, on touche vraiment.* C'est ce qui aura fait la spécificité et l'originalité du Festival d'Automne depuis qu'il a inscrit l'architecture à l'ordre du jour, à l'ordre des arts. Cela n'a pas toujours été vrai. Il y a eu des expositions molles, des expositions sans le sou, d'autres récupérées, presque soldées, et qui n'avaient au fond pour but que de montrer toujours – pour qui en doutait, mais Michel Guy était payé pour savoir que beaucoup en doutaient – que l'architecture existait à côté du théâtre, de la musique, des arts plastiques, et de la danse.

La danse contemporaine, et plus précisément la danse américaine, c'est un fait entendu : Michel Guy *et son entourage auront largement contribué à la faire* émerger sur la scène française, à l'intégrer à la culture de base du Parisien branché *puis des maisons* de la culture. Pour l'architecture, il est plus difficile de cerner l'apport spécifique du Festival d'Automne à la culture française. Plusieurs expositions monographiques, tout à fait convenables pour le narcissisme du créateur présenté, se sont révélées d'un intérêt limité ou très spécialisé.

L'IMPÉNÉTRABLE SOURIRE DU JAPON

Pour Zanine, l'architecte brésilien présenté l'an *dernier aux Arts décoratifs, il manquait certainement* les éléments contextuels qui auraient expliqué son éventuelle importance sur la scène internationale. Cela ne retirait rien, pour quelques spécialistes, au plaisir de découvrir un créateur oublié du courant transatlantique des revues d'architecture. A l'inverse, que pouvait apporter une exposition Renzo Piano, en 1988, à la chapelle de la Sorbonne? Rien aux spécialistes qui connaissent parfaitement le tout et le détail de ce professionnel largement médiatisé. Et sans doute pas grand-chose au grand public, confronté à l'empilement – par Piano lui-même – de documents techniques et de réflexions d'atelier.

Mais le Festival d'Automne – remontons largement dans le temps, – ce fut *a contrario* l'une des plus *somptueuses tentatives pour faire découvrir tout* à la fois l'architecture, les arts plastiques et quelque chose du sourire prétendument impénétrable du Japon.

L'espace *MA* japonais.

SHINOYAMA KISHIN

C'était en 1978, au Musée des arts décoratifs. Un thème avait été choisi et confié à l'architecte Arata Isozaki, alors beaucoup moins connu qu'il ne l'est à présent à travers le monde. Ce thème, le *ma*, n'était pas des plus simples : la distance ou la tension entre deux ou plusieurs éléments séparés, dans l'espace ou *dans le temps.*

Mais, si compliquée que fût une telle notion, et *quand bien même elle restait largement étrangère au* public, elle faisait sourdre deux idées désormais com*prises comme essentielles : la complexité, et la charge* symbolique que doit ou devrait avoir toute architecture. Très certainement, le choix par un jury du projet de l'Arche de la Défense aura directement ou indirectement profité des effets d'une telle exposition.

L'idée que l'architecture est complexe pouvait venir du Japon. Elle pouvait aussi venir d'autres pays, dans cette France où les professeurs et les élèves d'architecture assistaient, médusés, au naufrage de leur profession.

Elle pouvait venir des États-Unis, où des esprits comme Venturi, Moore et quelques autres inventaient sans le savoir le postmodernisme – terme sous lequel Jenks devait regrouper ce qui, par définition, échappait à toute classification. Elle pouvait aussi venir d'Italie, où la nécessité de classer les formes prend des aspects plus luxuriants. En 1980, la Biennale de Venise avait ainsi présenté une exposition-spectacle, organisée par Paolo Portoghesi, dans les anciennes corderies. Un titre sobre et explicite : « Présence de l'histoire » (« Presenza del Passato »). On était manifestement au cœur des problèmes, au cœur des conflits, et sans doute à l'instant où l'architecture sortait du mythe de la formule « boîte à chaussures » pour demander sa réintégration dans les rangs de la culture. L'équipe du Festival d'Automne ne se fit pas prier. En octobre 1981, elle importait l'élément central de l'exposition vénitienne, la « Strada novissima » (traduire : « la rue de toutes les nouveautés »), qu'elle *installait à la croisée du chœur et du transept de la* chapelle de la Salpêtrière.

En passant de Venise à Paris, on passait ainsi de la rue à la place... Et sur cette place des plus publiques, *on vit s'affronter les convictions et les écoles* françaises, les « modernistes » – il est vrai absents de la sélection italienne, ce qui est tout de même vexant – contre les « post » et *tutti quanti.*

DES CONFLITS D'ÉCOLES AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

La réaction n'allait pas se faire attendre. C'est le Festival d'Automne qui, tout seul, ou presque (il s'associa à la Biennale de Paris), produisit l'exposition réponse à celle de la Salpêtrière. L'année suivante en effet, en 1982, les Beaux-Arts présentèrent « La modernité, un projet inachevé », titre ambigu s'il en est, mais qui signifiait en premier lieu que les « modernes » – assimilés pour l'occasion aux vrais producteurs d'architecture sociale (*la majorité* est alors passée à gauche depuis plus d'un an) – étaient *loin d'avoir tout dit, et même, quel culot! qu'ils* avaient encore des idées fraîches. Les mauvais esprits, *eux, auraient pu vouloir comprendre que ladite* modernité était restée inachevée pour des raisons trop claires, et qu'il y avait lieu d'en laisser le projet en l'état.

Et puis tout le monde se réconcilia. Ceux qui s'étaient détestés s'entendirent pour s'accorder des *récompenses.* Le temps des grands concours étant venu, les jeunes penseurs de l'architecture se sont accordés pour envisager de passer des conflits d'écoles aux conflits d'intérêts. Le Festival d'Automne, ayant fait ce qu'il avait à faire – redonner la parole aux créateurs, – est revenu à des procédés plus classiques – choisir tel ou tel créateur dans une cohorte désormais assez médiatisée. D'où Piano, d'où Zanine... Et puis, pour rester dans l'air du temps, il s'est intéressé, au détour d'une saison, à ce que faisait l'Inde. De l'exposition, encore aux Beaux-Arts, il est ressorti Le Corbusier, ce qui, pour être passionnant, n'était pas vraiment neuf.

FRÉDÉRIC EDELMANN

VOYAGES

Vendang tardives

Il annexe les Semaines musicales internationales de Paris (SMIP), créées en 1968 par Maurice Fleuret, qui en démissionne six ans *plus tard au grand* dam d'un jeune public enthousiaste, acquis aux *grands noms de l'avant-garde, de Cage à Boulez,* de Bussotti à Stockhausen. Un public qui se *presse, trois mois durant,* sous les jeux de lumière des deux *Polytopes* de Xenakis, et participe, de la *voix et du corps,* aux *Maulwerke* – pièces pour la gueule – de Schnebel.

Si le grand objectif de *Michel Guy – établir* des passerelles entre les arts – n'a pas été complè*tement atteint selon ses propres dires,* l'axiome a pourtant trouvé un début de réalisation grâce aux envies réciproques des gens de théâtre et de musique. Figure de proue du Festival, Kagel multiplie les variations sur la théâtralité du geste musical, tandis qu'un Peter Brook explore à l'infini la petite musique des voix.

Avide de combler les lacunes de la diffusion *contemporaine,* Michel Guy a programmé aussi bien les papes de la musique répétitive américaine, que les *performers* new-yorkais, Aperghis et Berio, Bryars et Eloy, Nono et Messiaen, Lachenmann et Dusapin. *Tous créateurs en rupture* d'écoles, par ailleurs délabrées.

L'an dernier, pour ce qui devait être son dernier Festival, Michel Guy avait passé commande à une trentaine de compositeurs, *toutes générations* et tendances confondues. Des étoiles de première *grandeur, invités permanents du Festival* – Kagel, Boulez, Ligeti, Bussotti, Eloy, Berio, Xenakis, Nono, Aperghis – aux *novae* émergeant d'une avant-garde sans dogmes - Krawczyk, Tanguy, Strauch, Demierre, Guerero. Une manière de Panthéon, bâti à coups de cœur par un amateur éclairé, préférant aux dosages subtils les erreurs, rançons des engouements passagers.

Au risque d'être accusé d'académisme, Michel Guy a choisi une certaine politique des auteurs, misant sur le long terme plus que sur la découverte. Une option en adéquation avec les panoramiques de la vie artistique tracés, saison après saison, par le Festival. Peut-être la meilleure part devant le constat général d'inanité des responsables de festivals de musique contemporaine, lancés à la poursuite des ombres de l'avant-garde.

MARCEL WEISS

1990 FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS



L'EUROPE DU THEATRE
AUTRICHE, POLOGNE, TCHECOSLOVAQUIE, YOUGOSLAVIE, ANGLETERRE
FRANCE
CREATIONS ET PREMIERES PRESENTATIONS A PARIS

THEATRE DE LA BASTILLE
20 SEPTEMBRE – 28 OCTOBRE
JOEL JOUANNEAU
ROBERT WALSER
LES ENFANTS TANNER

CENTRE GEORGES POMPIDOU
3, 4, 5 OCTOBRE
IVO KROBOT
BOHUMIL HRABAL
MOI QUI AI SERVI LE ROI D'ANGLETERRE

CENTRE GEORGES POMPIDOU
6, 7, 8 OCTOBRE
LADISLAV SMOČEK
L'ETRANGE APRES-MIDI DU DR ZVONEK BURKE

CENTRE GEORGES POMPIDOU
10, 11, 12 OCTOBRE
BOLESLAV POLIVKA
SEANCE

CENTRE GEORGES POMPIDOU
13, 14 OCTOBRE
MARTIN HUBA
MARTIN PORUBJAK
PATRICK SUSKIND
KONTRABAS

THEATRE DE L'ATHENEE
9 OCTOBRE – 17 NOVEMBRE
CHANTAL MOREL
M. AGUEEV
UN JOUR AU DEBUT D'OCTOBRE

THEATRE DE LA BASTILLE
du 23 au 28 OCTOBRE
ANTONI LIBERA
DAVID WARRILOW
SAMUEL BECKETT
KRAPP'S LAST TAPE

THEATRE DE LA BASTILLE
30 OCTOBRE – 18 NOVEMBRE
THIERRY BEDARD
EMMANUELLE RODRIGUES
ALAIN NEDDAM
MICHEL LEIRIS JEAN PAULHAN
AMBROISE BIERCE ROGER CAILLOIS
PATHOLOGIE VERBALE III

THEATRE DES AMANDIERS
6 NOVEMBRE – 16 DECEMBRE
CLAUDE REGY
VICTOR SLAVKINE
LE CERCEAU

THEATRE DE LA BASTILLE
du 13 au 18 NOVEMBRE
MLADEN MATERIC
THEATRE TATOUE

THEATRE DES AMANDIERS
20 NOVEMBRE – 21 DECEMBRE
MARC FRANÇOIS
HERMAN UNGAR
LES MUTILES

THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT
21 NOVEMBRE 1990 – 9 FEVRIER 1991
JEROME DESCHAMPS
MACHA MAKEIEFF
LES FRERES ZENITH

THEATRE DE LA BASTILLE
du 6 au 22 DECEMBRE
WLADYSLAW ZNORKO
LA CITE CORNU

THEATRE DES AMANDIERS
7, 8, 9 DECEMBRE
PETER ZADEK
SHAKESPEARE
DER KAUFMANN VON VENEDIG

CENTRE GEORGES POMPIDOU
21 JANVIER – 4 FEVRIER 1991
TADEUSZ KANTOR
AUJOURD'HUI C'EST MON ANNIVERSAIRE

MUSIQUE

HONGRIE

THEATRE DES CHAMPS ELYSEES
24 OCTOBRE
PETER EÖTVÖS
GYÖRGY LIGETI
GYÖRGY KURTAG

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR D'ART DRAMATIQUE
26, 27 OCTOBRE
GYÖRGY KURTAG

AUDITORIUM DU CHATELET
7 NOVEMBRE
GYÖRGY SZABADOS
MIHALY DRESCH

THEATRE DES CHAMPS ELYSEES
9 NOVEMBRE
FRANZ LISZT
ZOLTAN KODALY

THEATRE DES CHAMPS ELYSEES
10 NOVEMBRE
ANDRAS SZÖLLÖSY
BELA BARTOK
SANDOR BALASSA

THEATRE DES CHAMPS ELYSEES
12 NOVEMBRE
ANTON DVORAK
FRANZ SCHUBERT
ZOLTAN KODALY
SERGUEI RACHMANINOV
ERNÖ VON DOHNANYI
JEAN SIBELIUS
CLAUDE DEBUSSY
ANTON WEBERN
FRANZ LISZT
BELA BARTOK

AUDITORIUM DU CHATELET
13 NOVEMBRE
LUKAS LIGETI
JOHN CAGE
ZOLTAN KOCSIS
LASZLO VIDOVSZKY
ISTVAN MARTA
KARLHEINZ STOCKHAUSEN
LASZLO SARY

SALLE PLEYEL
28, 29 NOVEMBRE
FRANZ LISZT
GYÖRGY LIGETI
IGOR STRAVINSKY

THEATRE DES CHAMPS ELYSEES
11 DECEMBRE
GYÖRGY KURTAG
LUCIANO BERIO

SALLE PLEYEL
23, 24 JANVIER 1991
GYÖRGY LIGETI
BELA BARTOK

THEATRE DES BOUFFES DU NORD
du 2 au 11 NOVEMBRE
MUSIQUE POPULAIRE HONGROISE
ZSIGMOND KARSAI
FERENC SEBÖ
MUSIQUE DES TSIGANES HONGROIS
KALYI JAG

ENSEMBLE DE PERCUSSIONS AMADINDA ORCHESTRE DU FESTIVAL DE BUDAPEST CHŒUR NATIONAL DE HONGRIE ORCHESTRE DE PARIS ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN ENSEMBLE MODERN BBC SINGERS KING'S SINGERS ENSEMBLE A VENT DE BUDAPEST.
DIRECTION PÉTER EÖTVÖS IVAN FISCHER KENT NAGANO.
SOLISTES KALMAN BERKES PHYLLIS BRYN-JULSON SACHKO GAWRILOFF JACQUES GHESTEM ANDRAS KELLER QUATUOR KELLER ZOLTAN KOCSIS ILDIKO KOMLOSI ANDRAS MOLNAR MIKLOS PERENYI SANDOR SOLYOM NAGY.

AMPHITHEATRE DE L'OPERA BASTILLE
2, 3 OCTOBRE
JOHN CAGE

AUDITORIUM DU CHATELET
6, 7 DECEMBRE
BRIAN FERNEYHOUGH

CENTRE GEORGES POMPIDOU
du 11 au 16 JANVIER
PIERRE BOULEZ

THEATRE MUSIQUE

THEATRE DES CHAMPS ELYSEES
du 8 au 14 OCTOBRE
NAKAMURA UTAEMON VI
KIYOMOTO SHIZUTAYU
YOSHIMURA GORO II
LE GRAND KABUKI

THEATRE DU CHATELET
du 7 au 14 OCTOBRE
ROBERT WILSON
TOM WAITS
WILLIAM BURROUGHS
THE BLACK RIDER

DANSE

THEATRE DE LA VILLE
MERCE CUNNINGHAM DANCE COMPANY

DANIEL LARRIEU

CENTRE GEORGES POMPIDOU
BRIGITTE FARGES

THEATRE DE LA VILLE
JOSEF NADJ

CINEMA

INTEGRALE DE
ULRIKE OTTINGER

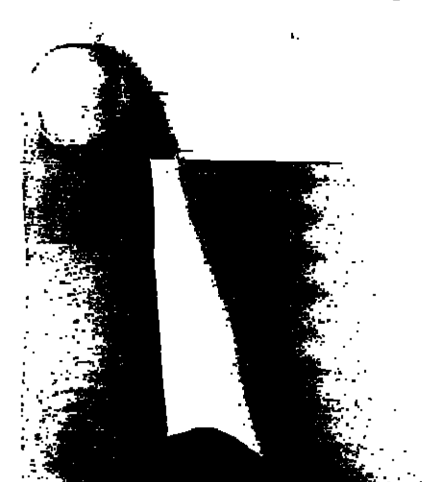
RETROSPECTIVE
MRINAL SEN
SELECTION D'INEDITS ET D'AVANT-PREMIERES

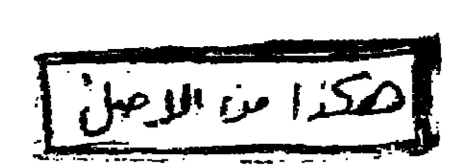
THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT
DIE NIBELUNGEN
DE FRITZ LANG
VERSION INTEGRALE ACCOMPAGNEE PAR L'ORCHESTRE

Le Festival d'Automne à Paris est subventionné par le Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, le Ministère des Affaires Etrangères, Association Française d'Action Artistique, Département des Affaires Internationales, la Ville de Paris.
Avec le soutien du : Ministère de la Culture Autrichien, Ministère de la Culture Hongrois, Goethe Institut, British Council.
Avec le concours de : Caisse des Dépôts et Consignations, Fondation de France, Fondation Mercedes-Benz France, la Baronnie, Midland Bank, Banque Worms, Crédit Commercial de France, Air France, Yves Saint-Laurent, Sacem, Alpha Fnac, Le Printemps.

RENSEIGNEMENTS
42.96.96.94

LOCATION DANS LES THEATRES PAR CORRESPONDANCE AU FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS 156 RUE DE RIVOLI PARIS 1er





ÉCONOMIE

Lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et abaissement du coût du travail

Paradoxes

La continuité affichée *par le troisième* plan pour l'emploi, adopté le 19 septembre en conseil des ministres, signifie deux choses. Depuis son arrivée à la tête du gouvernement, M. Rocard persiste dans une *direction unique* pour lutter contre le chômage et mise sur la *durée* en abaissant le coût du travail. La méthode a valeur de pédagogie à l'intention des acteurs économiques.

***Même la crise du Golfe* – et c'est la deuxième leçon – ne modifie en rien cette orientation, bien au contraire. Tout au plus admet-on que les décisions ont été cette fois-ci plus faciles à prendre en raison des événements.**

Cela entraîne deux *conséquences. L'essentiel du* plan est simplement affiné, toiletté. Ce qui revient à dire que les techniques, de l'exonération de charges sociales à l'aide aux PME/PMI, sont de mieux en mieux maîtrisées. Ensuite, ralentissement de la croissance aidant, le gouvernement table officiellement *sur* une stabilisation du chômage et abandonne temporairement l'objectif d'une diminution volontariste.

Selon certaines thèses, on peut s'attendre en *1991* à la création de 170 000 emplois supplémentaires qui correspondront à l'arrivée de nouveaux demandeurs, quels que soient les soubresauts mondiaux. Ce minimum étant considéré comme acquis, le reste ne ferait que venir en plus, qui serait fourni par le plan *emploi, chargé d'entretenir* la possibilité d'une divine surprise. A ce stade, un emploi soutenu par des mesures bien étudiées peut représenter un chômeur de moins.

Dès lors, l'ensemble des dispositions tente d'apporter une réponse à deux paradoxes. *Le premier, qui commence à* être connu, porte sur la coexistence d'un nombre élevé de chômeurs et d'offres d'emplois non satisfaites. On cherche cette année à réduire la pénurie de main-d'œuvre. Le *second, que M. Soisson,* ministre du travail, met maintenant en lumière, réside dans l'état de la formation professionnelle. Ce sont les PME qui embauchent mais ces entreprises, proportionnellement, forment moins que les grandes. D'où le maintien d'une main-d'œuvre *sous-qualifiée et l'accent mis* sur l'aide aux PME.

A. Le.

Le troisième plan emploi de M. Rocard privilégie les aides aux petites entreprises

M. Michel Rocard devait présenter au conseil des ministres, mercredi 19 septembre, son troisième plan en faveur de l'emploi (*le Monde* du 19 septembre). Les mesures proposées visent à nouveau à abaisser le coût du travail et à aider les PME-PMI. Difficile à déterminer du fait de la grande diversité des dispositions prises, *son coût global* peut être évalué à 8 milliards de francs.

Le plan-emploi, en dehors des mesures proprement sociales (*le Monde* du 19 septembre), est d'abord un plan de soutien des petites et moyennes entreprises françaises (PME). MM. Bérégovoy et Fauroux, qui ont participé à son élaboration, soulignent de concert que les mesures adoptées vont certes faciliter des créa*tions d'emplois, mais qu'elles vont* d'abord soutenir la compétitivité des PME et PMI (industrielles), dont la place dans l'économie nationale est primordiale. *« Nous avons décidé pour la première fois d'un plan de vaste ampleur, cohérent de mesures financières, fiscales, juridiques et sociales en faveur des PME »*, explique le ministère de l'industrie.

Que la conjoncture soit désormais plus maussade et l'horizon obscurci par la crise du Golfe sont des raisons *supplémentaires d'aider des PME qui* souffrent déjà de handicaps structurels. D'une certaine façon, le souci du premier ministre à l'égard de l'emploi a servi de véhicule pour faire passer des crédits qu'il aurait été beaucoup plus difficile de dégager autrement.

Relevés par de très nombreux rap*ports, dont le dernier en date est celui* écrit par M. Gérard Constant, de la direction générale de l'industrie, les handicaps des PME sont désormais connus. Les 2 millions de petites entreprises (de moins de 500 salariés) ont surtout une structure financière *déséquilibrée par des fonds propres* insuffisants qui freine leur investissement (4,6 % du chiffre d'affaires en moyenne contre 5,2 % pour les grandes) et leur effort de recherche-développement.

Les créations d'entreprises sont nombreuses (21 000 par an) mais trop fragiles : 40 % meurent avant l'âge de quatre ans. Le recrutement de *personnel qualifié est difficile.* Enfin, le moment de la transmission reste délicat.

Les nombreuses mesures gouvernementales ont pour philosophie de lisser ces difficultés une à une. Le révolutionnaire est en apparence repoussé, au profit, ici aussi, de la méthode Rocard. Pourtant trois types d'engagement sont nouveaux.

Trois innovations

D'abord, souligne-t-on au ministère des finances, les mesures de portée générale d'aide aux entreprises proposées autant dans le cadre du budget que dans celui du plan-emploi profitent en premier lieu aux PME et par*ticulièrement aux PMI. L'Etat com*mence en effet à essayer de *« cibler »* sa politique économique : agir non plus seulement *« en faveur des entreprises »*, sans distinction, mais essayer de privilégier les intérêts de l'industrie qui est responsable, on le sait, du fort déficit commercial du pays.

Ainsi de la baisse de l'impôt sur les sociétés de 37 % à 34 % : les entreprises de moins de 50 salariés recevront 39 % de cet allègement alors qu'elles ne représentent que 29 % de la valeur ajoutée. Ainsi encore du plafonnement de la taxe professionnelle *qui bénéficiera à l'industrie, la catégo*rie la plus chargée par cet impôt.

La deuxième nouveauté est le *recentrage opéré des* CODEVI *en* faveur des PMI. Ce type d'épargne, créé en octobre 1983 pour financer l'industrie, a été ensuite capté par les banques et banalisé. *En 1991, 16 mil*liards de francs seront prêtés aux PME et, surtout, les institutions *gérantes* (Caisse d'équipement des PME,...) devront consentir 3 milliards de prêts à un taux d'intérêt de 1 point plus favorable que lors des prêts bancaires usuels. Il ne s'agit pas d'un retour à une bonification des taux, s'empresse-t-on d'expliquer : le gouvernement *ne versera rien mais « pincera d'un point »* le bénéfice des intermédiaires.

Dernière initiative de taille : les délais de paiement des factures interentreprises. En France, les paiements se font à 90, voire, 120 jours, ce qui pénalise le haut de la chaîne, des PME en général. Pour redresser ce tort et pour se mettre en conformité avec de *futures directives* européennes de paiement à 45 jours, le gouvernement obligera à des accords interprofessionnels en menacant d'intervenir par règlement en cas d'echec des discussions. La nouveauté est ici dans la démarche.copiée sur les accords sociaux.

ÉRIC LE BOUCHER

Les principales mesures

Voici l'essentiel des mesures qui ont été arrêtées pour le troisième plan emploi (*le Monde* du 19 septembre) et qui concernent tout autant la lutte contre le chômage que le soutien aux PME/PMI ou que *la formation pour réduire* la pénurie de main-d'œuvre. Certaines avaient été annoncées avec la présentation du budget (*le Monde* du 13 septembre).

□ ***Alléger le coût du travail.*** L'effort de déplafonnement des cotisations sociales est poursuivi. *Comme prévu depuis un* an, celui des cotisations d'accident du travail s'accompagnera d'un allégement, grâce aux excédents disponibles (3 milliards de francs). Le versement transport sera également déplafonné et les taux seront réduits d'environ 20 % *en région parisienne,* de 10 % dans les autres agglomérations.

□ **Exonération de charges pour l'embauche d'un premier *salarié.*** *La mesure est à nou*veau reconduite pour un an en 1991. 70 000 employeurs en ont bénéficié et 25 000 emplois supplémentaires ont été créés.

□ **Dispositions en faveur des PME.** Les revenus des comptes courants bloqués des associés personnes physiques, dans la limite de 200 000 francs, peuvent bénéficier d'un prélèvement libératoire de 17 % s'ils sont incorporés dans le capital dans *les cinq ans (130 millions de* francs). Le statut du capital risque sera rénové, notamment pour son régime fiscal. L'incitation aux augmentations de capital, sous forme de déduction à 53,4 % du montant des dividendes pendant les six premiers exercices sera prorogée jusqu'au 1er janvier 1993 (100 millions).

□ **Prêts aux PME.** *Une enve*loppe de 4 milliards de francs permettra l'attribution de prêts *bancaires à un taux inférieur à* 9,25 % aux entreprises de moins de 100 millions de chiffre d'affaires (au lieu de 500 millions de francs).

□ **Activité économique des zones rurales.** L'aide à l'investissement industriel créateur d'emplois dans les zones à dominante rurale sera dotée de 100 *millions par l'Etat* et de 10 % de la répartition intercommunale de la taxe professionnelle (15 millions). Une autre dis*position prévoit une aide au der*nier commerçant exerçant son activité dans une commune rurale.

□ **Temps de travail.** La loi affirmera le principe d'un droit à la compensation des horaires de nuit, soit sous forme salariale, soit sous forme d'un repos compensateur, à définir dans les conventions collectives. Le droit au temps de travail partiel choisi figurera dans le code du travail avec deux cas de figure, l'un à l'initiative de l'employeur, l'autre à l'initiative du salarié, selon des modalités à définir dans les conventions collectives.

□ **L'intervention de l'ANPE.** Dans le cadre de son contrat de progrès, l'ANPE devra améliorer ses performances. Elle signera *un accord cadre de coopération* avec l'AFPA. Coût : 270 millions en 1991.

□ ***Stages d'accès à l'emploi.*** Les stages de mises à niveau sont remplacés par ce dispositif. *Leur nombre passe de 30 000 à* 50 000 places. Ils permettront d'adapter les compétences d'un *chômeur à un emploi identifié ou* de former un salarié de l'entreprise qui sera remplacé par un chômeur dans son ancienne fonction. L'action pourra être individuelle ou collective. Coût : 257 millions en année pleine.

□ **Engagement de placement pour les chômeurs.** Les organismes de formation pourront s'engager par convention sur le placement des chômeurs. En contrepartie, 6 000 contrats de *retour à l'emploi pourront suivre* (134 millions en année pleine).

□ **Crédit d'impôt formation.** *L'option est à nouveau ouverte à* compter du 1er janvier 1991 et sera simplifiée, essentiellement pour les PME. Une majoration de 35 % pour celles-ci, les salariés âgés et les salariés non qualifiés sera appliquée (160 millions environ).

□ **Remplacement des salariés en formation dans les PME.** L'Etat financera, après convention, le coût du remplacement, par recrutement externe, du salarié parti en formation dans les entreprises de moins de 50 salariés et pour un minimum de cent vingt heures de stage. L'aide forfaitaire sera de 3 000 francs par mois (100 millions en 1991).

□ ***Le crédit formation étendu* aux adultes.** Actuellement de 100 000, pour les seuls jeunes, le crédit formation est porté à 200 000 places réparties entre 125 000 pour les jeunes, 30 000 pour les salariés adultes et 45 000 pour les chômeurs. Au total, 1,112 milliard de francs seront affectés à ce développement.

□ **Soutien aux entreprises d'insertion.** Différentes améliorations sont apportées au statut des entreprises d'insertion des chômeurs de longue durée par l'économie. Coût : 20,5 millions.

□ ***Relance de la création d'en*treprises.** L'aide minimale aux chômeurs créateurs d'entreprise *est portée* de 10 750 à 16 125 francs. Elle est étendue aux bénéficiaires du RMI et aux *salariés qui pratiquent l'essai*mage. Coût : 81,9 millions.

□ **Guichet unique des services publics de l'emploi.** Dans le cadre de la réorganisation des services publics de l'emploi, entreprise depuis deux ans, le directeur départemental du travail deviendra l'interlocuteur commun, et un guichet unique départemental sera institué pour toutes les formules. Cinquante missions locales supplémentaires seront créées (92,6 millions), et des maisons de la formation implantées dans les quartiers en difficulté (15 millions).

□ **Mobilité géographique.** Une aide à la mobilité géographique des chômeurs, pour participer aux frais de déménagement, est décidée. Elle suppose une négociation pour que l'UNEDIC participe également à son financement.

□ **Contrats de retour à l'emploi.** La formule est complétée par de nouvelles dispositions et s'ouvre à de nouveaux publics, dont les handicapés. Coût : 86 millions. Par ailleurs, une aide *est apportée pour le développe*ment de la formation des cadres au chômage. 7 000 actions sont *prévues pour 35,5 millions de* francs.

La restructuration du pneumatique européen

Continental propose à Pirelli d'ouvrir des négociations

Le groupe allemand Continental dont l'italien Pirelli envisage de prendre le contrôle à la faveur d'une fusion de leurs activités pneumatiques respectives (*le Monde* du 19 septembre) n'entend *pas se livrer sans réagir à son* assaillant.

La direction générale du groupe *a fait savoir mardi 19 septembre* que la proposition de Pirelli était toujours à l'étude mais qu'un accord de cette importance ne pouvait se faire *« en deux ou trois jours »*. Continental se donne ainsi le temps de fourbir des contre-propositions.

Sans rejeter totalement l'offre de l'italien (l'ensemble Pirelli-Continental dans les pneumatiques pèserait 14 % du marché mondial), le groupe allemand espère trouver une solution de compromis préservant la fusion mais lui évitant de ne pas passer totalement sous la coupe de Pirelli.

Le groupe italien, qui détient 5 % du capital du groupe ouest-allemand affirme *avoir* eu l'assurance d'une majorité d'actionnaires d'accepter son offre. La *Deutsche Bank, qui possède 5 %* du capital de Continental, s'est déclarée *« neutre »* dans cette affaire.

Accélération de l'inflation, déficit commercial accru

La conjoncture américaine se détériore nettement

Les nuages s'accumulent sur une économie américaine dont le *rythme de croissance s'est très* nettement ralenti depuis plus d'un an. Coup sur coup, des indices importants, publiés mardi 18 septembre, concernant l'inflation et le commerce extérieur ont montré que la situation était – momentanément, du moins – en train de se dégrader. Signes d'autant plus inquiétants que la crise du Golfe et la flambée des prix du pétrole qu'elle provoque, si elles expliquent l'accélération de l'inflation en *août, ne sont pour rien dans la* surprenante détérioration du commerce extérieur en juillet.

L'indice des prix de détail a augmenté de 0,8 % en août, soit deux fois plus vite qu'en juillet (+ 0,4 %). Cette accélération n'a rien de surprenant : elle s'explique pour presque moitié par la hausse des tarifs pétroliers. Le prix de l'essence a *augmenté* de 7,6 % en un mois, celui du fioul de 15,4 %. Si l'on ne tient pas compte de ces hausses, l'indice des prix de détail a augmenté un peu moins vite en août qu'en juillet : + 0,4 %, contre 0,5 %. Les services statistiques américains calculent un indice *excluant* les prix de l'alimentation et de l'énergie, considérés comme trop fluctuants pour avoir une idée du rythme réel de l'inflation : celui-ci serait tout de même de 5,4 % sur un an, soit nettement plus élevé que les 3,9 % enregistrés en 1989 à la même époque.

Quoi qu'il en soit de ces calculs, le rythme annuel de hausse des prix atteint – tout compris – 6,2 % sur les huit premiers mois de 1990, contre 4,8 % au cours de la même période *de 1989 et 4,6 % pour l'ensemble* de l'année dernière.

Malgré un ralentissement notable des hausses des prix alimentaires, les prochains indices seront encore très mauvais, rendant plus difficile la décision, tant attendue aux Etats-Unis, d'une baisse des taux d'intérêt ; rendant de plus en plus inconfortable aussi la position du Fed et de son *président*, M. Greenspan, *pris entre la* nécessité de lutter contre l'inflation par une politique monétaire restrictive et l'urgence de détendre les taux pour éviter la récession qui se profile.

Dans cette conjoncture extrêmement difficile, l'annonce d'un déficit du commerce extérieur plus important que prévu a fait une très mauvaise impression. En juillet – c'est-à-dire avant l'ascension des prix pétroliers, – la balance commerciale a été *déficitaire de 9,3 milliards* de dollars (une cinquantaine de milliards de francs) soit une aggravation de 4,3 milliards de dollars par rapport à juin.

Ce n'est pas tant le niveau du déficit qui est inquiétant que la façon dont il s'est creusé. Depuis la fin de 1987, où il se situait aux alentours de 165 milliards de dollars en rythme annuel, le déséquilibre commercial américain n'a cessé de se réduire, revenant à 105 milliards de dollars au début de cette année. L'amélioration est donc nette, et le mauvais résultat de juillet pourrait ne pas avoir plus de signification que le chiffre exceptionnel de juin : un déficit de seulement 5,1 milliards de dollars correspondant à un déséquilibre de la balance com*merciale d'une soixantaine de mil*liards de dollars l'an...

Le ralentissement des exportations

En dehors même d'une poussée des importations, un peu surprenante pour un pays en phase de ralentissement conjoncturel accentué (1), l'inquiétude vient du ralentissement des exportations, qui restaient le seul moteur de la croissance. Certes ces *dernières sont restées à un niveau* élevé (32 milliards de dollars) : il n'en demeure pas moins vrai que, par rapport à juin, le recul est de 6,7 %. En un an, c'est-à-dire par rapport à la même période de l'année dernière, la progression est tout de même de 8,1 %. *La* question qu'on doit maintenant se poser est de savoir si les exportations vont reprendre leur course en avant, stimulées par un dollar qui s'est replié par rapport au deutschemark, mais s'est apprécié par rapport au yen.

A moins d'une baisse de la demande mondiale entraînée par un troisième choc pétrolier plus grave qu'on ne l'a imaginé jusqu'à présent, la réponse devrait être positive, les produits manufacturés américains bénéficiant actuellement d'un taux de change réel inférieur de presque 20 % à ce qu'il était il y a dix ans.

Al. V.

(1) L'année dernière, les importations de biens de consommation ont stagné alors que les importations de biens d'équipement augmentaient fortement. Mais les achats de produits pétroliers ont augmenté de 30 % en valeur et ont représenté la moitié du déficit commercial, contre un tiers seulement en 1988.

Le financement de l'unité allemande

Le gouvernement de M. Kohl n'exclut plus une hausse des impôts

Cent milliards de deutschemarks, soit 335 milliards de francs, tel est le montant de l'endettement supplémentaire *de l'Allemagne en 1990* du fait de l'unification. Cette somme devrait d'ailleurs s'accroître l'an prochain.

En donnant ces ordres de grandeur, mardi 18 septembre, devant *un parterre de banquiers à Hambourg*, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, a averti qu' *« un recours sans limite au crédit »* n'était pas acceptable et qu'il fallait s'attendre à une *« restructuration énergique »* des finances publiques.

En Allemagne, l'idée qu'il faudra un jour ou l'autre augmenter les impôts pour financer l'unité a fait son chemin, y compris dans l'opinion. Le chancelier Kohl et surtout *son ministre des finances*, M. Theo Waigel, ont longtemps affirmé que les réserves de l'Allemagne et des économies réalisées sur d'autres postes du budget seraient suffisantes pour faire face aux coûts de l'unification. Le chancelier serait aujourd'hui prêt à faire volte-face, pour la bonne raison que les sondages le donnent gagnant aux prochaines élections interallemandes, en tout état de cause. Il a laissé à ses adversaires sociaux-démocrates le soin de préparer l'opinion à l'idée que l'unité coûterait cher, et *qu'il faudrait la payer sous forme* de nouveaux impôts. En reprenant maintenant le thème à son compte, *il se délie les mains sans grand ris*que électoral.

Dans son récent rapport sur l'Allemagne, *l'Organisation de coopé*ration et de développement économiques (OCDE) laissait entendre que des hausses d'impôts seraient nécessaires. Mais elles pourraient n'être que limitées, *« étant donné l'ampleur de l'assiette fiscale »*.

Ajoutons que le budget 1990 de la RFA était fondé sur une estimation de croissance de 3 %, alors que la performance réelle sera plus proche des 4 %. Ce qui se traduirait, selon l'OCDE, par une amélioration automatique de 12 milliards de marks (40 milliards de francs) du solde budgétaire.

INSOLITE

La querelle du saumon

Le célèbre *Financial Times* a-t-il l'exclusivité de la couleur saumon ? Arguant de son antériorité et de son image, le vénérable quotidien a tenté, en vain, par voie de justice, d'interdire à un journal londonien du soir, l'*Evening Standard*, d'utiliser sa couleur distinctive. Mais le juge londonien saisi du dossier a estimé que l'*Evening Standard* n'avait manifestement pas usurpé la couleur saumon et pouvait donc continuer à l'utiliser en attendant l'audience sur le fond. L'*Evening Standard* se justifie en expliquant que cette couleur permet de repérer plus facilement les pages économiques.

ÉCONOMIE

Les conséquences de la crise du Golfe

L'Inde confrontée à un grave déficit de liquidités

NEW-DELHI

de notre correspondant

La position extrêmement prudente adoptée par l'Inde dès le début de la crise du Golfe avait un double but : préserver les chances d'un rapatriement rapide de ses ressortissants, réduire autant que possible l'impact sur son économie de l'embargo commercial décrété contre l'Irak et le Koweït.

Cette attitude frileuse de la diplomatie indienne, qui allait jusqu'à une certaine naïveté de la part de New-Delhi s'agissant du respect de la «parole» donnée par le régime de Bagdad, s'est révélée infructueuse. L'Inde n'a obtenu aucun traitement de faveur des Irakiens, qui se sont livrés – avec succès – à un chantage humanitaire : vivres contre réfugiés. Mais l'Irak ayant fait mine de privilégier les réfugiés indiens (pendant les deux premières semaines de la crise), ceux-ci sont aujourd'hui victimes de mesures d'ostracisme de la part de la population koweïtienne.

Dans les pays du Golfe, et peut-être au-delà, l'image de l'Inde s'est, en outre, dévalorisée. A terme, cette baisse d'influence pourrait se payer en termes de marchés. L'Inde subit de plein fouet les conséquences économiques des événements du Golfe, notamment parce que 40 % de ses importations pétrolières (1) provenaient de l'Irak et du Koweït (2), et aussi en raison du poids déterminant des envois de fonds (devises) des Indiens expatriés sur l'équilibre de sa balance des paiements. Pour les quelque 175 000 Indiens (dont environ 90 000 sont originaires de l'Etat du Kerala, dans le sud de l'Inde) qui travaillaient en Irak et au Koweït, les solutions – rester ou rentrer en Inde – sont également mauvaises.

Rester et risquer le pire ou partir et être ruiné ?

Demeurer, c'est choisir d'attendre la fin de la crise, accepter les risques d'une guerre pour tenter de sauvegarder les rares biens qui n'ont pas été pillés par l'armée irakienne. Rentrer, c'est de toute façon perdre tout ce que l'on possède sur place, voir son pactole réduit à presque rien à cause de la dépréciation vertigineuse du dinar koweïtien, retrouver un pays qui n'a que faire de milliers de chômeurs supplémentaires. Dans le Kerala, où le taux de chômage est l'un des plus élevés du pays, la crise du Golfe représente une catastrophe.

Partir pour l'un des pays du Moyen-Orient, c'était partir pour une sorte d'eldorado : les salaires y sont de trois à cinq fois plus élevés, ce qui signifie qu'un seul expatrié peut faire vivre une nombreuse famille, grâce à une épargne représentant souvent 50 ou 60 % de ses gains.

La réinsertion a toujours été difficile : avant la crise, la moitié de ceux qui rentraient ne retrouvaient pas d'emploi. Ce retour massif a eu des effets positifs (mais limités dans le temps) pour les réserves de change. Un nombre important de travailleurs émigrés ont, en quelques jours, rapatrié leurs économies, ce qui a eu pour effet de gonfler brusquement les réserves en devises des banques indiennes, d'autant plus que les Indiens non-résidents (NRI) installés dans d'autres pays du Golfe (Arabie saoudite, Emirats, etc.), anticipant une aggravation de la crise, ont transféré leurs fonds.

A terme cependant, l'Inde est confrontée à une grave crise de trésorerie : sur les 20 milliards (3) de roupies que représentent en moyenne les remises de fonds des 1 200 000 Indiens travaillant dans le Golfe, près de 7 milliards de roupies, soit environ 400 millions de dollars, proviennent d'Irak et du Koweït. Ce «manque à gagner» s'ajoute à une dette commerciale dépassant 400 millions de dollars (on peut supposer que Bagdad n'est pas près de rembourser), à l'interruption des exportations indiennes vers ces deux pays (pour une valeur d'environ 185 millions de dollars), enfin à l'arrêt probable de quelques grands contrats, notamment celui des chemins de fer irakiens. Dans ce projet, qui devait être réalisé en collaboration avec l'Union soviétique et la Turquie, pour un coût total de 5 milliards de dollars, la part de l'Inde est d'environ 2 milliards de dollars.

L'arrêt des livraisons de pétrole en provenance de l'Irak et du Koweït signifie, selon les économistes indiens, que la facture des importations de l'Inde va s'alourdir de près de 30 milliards de roupies. New-Delhi recherche activement d'autres fournisseurs (la Malaisie, l'Indonésie et l'Arabie saoudite ont répondu positivement), mais ces approvisionnements devront être payés en devises. En outre, cette évaluation est provisoire. Une progression de 3 dollars par baril de brut signifie pour l'Inde un surcoût de 20 milliards de roupies. Or, rien n'indique que le prix du baril est stabilisé. Comment financer la facture?

Au début de l'année – donc avant la crise actuelle, – le ministère du pétrole avait chiffré à 86 milliards de roupies le coût des importations pétrolières, et le Trésor avait répondu que l'état des finances publiques ne permettait pas de dépasser 64 milliards de roupies. Aujourd'hui, il est probable qu'il faille tabler sur une facture pétrolière totale voisine de 100 milliards de roupies. Cette crise énergétique souligne la fragilité de l'économie indienne, en particulier la pénurie endémique de liquidités (moins de cinq semaines de réserves de financement d'importations). Le déficit budgétaire atteint 10 % du PNB (117,5 milliards de roupies), en augmentation de près de 30 % par rapport à l'année précédente.

Faut-il faire appel au FMI ?

Le poids de la dette extérieure (environ 63 milliards de dollars) ne cesse également de s'alourdir (elle a triplé en dix ans), le service de la dette représentant 25 % des recettes d'exportation. Enfin, le taux de l'inflation, longtemps modéré, a tendance à croître (8 % environ). Parmi les indicateurs favorables figurent la production industrielle, la progression des exportations et surtout le bon niveau de l'activité agricole. Grâce à une très bonne mousson – pour la troisième année consécutive, – la production céréalière va franchir tous les records cette année et s'établir à environ 176,5 millions de tonnes.

Le financement de la facture pétrolière nécessite malgré tout des rentrées importantes de devises. Comme il est illusoire de tabler sur une augmentation suffisante des exportations, et que le volume des importations ne peut être réduit de façon significative, force est d'envisager une diminution des dépenses de l'Etat et (ou) le financement de ce déficit par l'emprunt. Mais la dette commerciale de l'Inde est déjà lourde, et le crédit de New-Delhi auprès de nombreux bailleurs de fonds privés, sans être épuisé, ne peut pas être beaucoup sollicité.

Reste l'appel au Fonds monétaire international. En Inde, il n'a jamais été très populaire de préconiser le recours au FMI, qui, ici, signifie aliéner l'indépendance nationale, en raison *de la forte conditionnalité* attachée à ces prêts.

Le gouvernement de M. V. P. Singh, déjà confronté à une situation politique aléatoire, à la merci d'un renversement de majorité, prendrait là une décision risquée : le parti du Congrès de M. Rajiv Gandhi exploiterait évidemment cet aveu de mauvaise gestion économique. Mais bien des économistes estiment que la crise du Golfe constitue l'occasion idéale devant permettre à l'Inde de sauter le pas et d'accepter maintenant un prêt du FMI (d'un montant compris entre 1,5 et 3 milliards de dollars), que justifiait déjà, avant la crise, la situation préoccupante de la balance des paiements.

Le premier ministre s'est pour le moment engagé dans la voie des économies budgétaires, en annonçant notamment le principe d'une réduction de 10 % de certaines dépenses de l'Etat. S'agissant de la consommation des produits pétroliers, des mesures de rationnement et d'augmentation des tarifs sont à l'étude. Certaines économies ont déjà été réalisées sur la consommation de l'essence, mais celle-ci ne représente que 6 % de la consommation totale de pétrole. A terme, il semble donc difficile que le gouvernement de M. V. P. Singh ne soit pas obligé de prendre des mesures beaucoup plus radicales.

LAURENT ZECCHINI

(1) Sur une consommation d'environ 54 millions de tonnes, l'Inde a importé 19,5 millions de tonnes en 1989-1990.

(2) Par un système de troc triangulaire, L'URSS fournit du pétrole à l'Inde, via l'Irak (voir *le Monde* du 22 août).

(3) Un franc français vaut environ 3 roupies.

Aux premières loges, Djibouti est frappée de plein fouet

C'est dans une indifférence quasi générale que l'Afrique s'apprête à subir les très dures retombées de la crise du Golfe. Djibouti, qui a l'honneur et le malheur d'être située aux premières loges, est frappée de plein fouet.

Les boutres et les navires marchands qui sillonnent la mer Rouge et le Bab-el-Mandeb sont désormais livrés à forte concurrence : les bâtiments de guerre occidentaux ont envahi la place. Djibouti ne goûte que très modérément cette arrivée d'armadas qui la transforme en « zone à risque ». Le trafic maritime commercial, augmentation des assurances oblige, est en chute libre. Et le spectre des pénuries, opportunément agité par le président Hassan Gouled Aptidon lors de son récent séjour au Japon, inquiète une population pauvre.

On évoque l'éventualité d'une rupture des stocks de riz – principale denrée de base – et de ciment. Un bateau yéménite, le *Sadah*, qui arrivait de Jordanie et transportait vers Hodeida (Yémen) quelque 25 000 tonnes du précieux matériau, a ainsi été dérouté inopinément sur Djibouti en début de semaine. Plus de 9 000 tonnes de ciment ont été débarquées. Dans les échoppes, les prix sont à la hausse, et le gouvernement envisage une intervention de l'Office national d'approvisionnement et de commercialisation (ONAC) pour tenter de freiner la valse des étiquettes. Celle-ci semble pourtant inévitable. Les tarifs du fret sur Air France devraient, en effet, augmenter de 6,5% à 7,5% à partir du 1er octobre. Le billet-passager a *déjà grimpé de 6% à 10%. Quant* au prix du carburant, il a doublé.

Au total, les pertes subies par Djibouti du fait de la crise du Golfe s'élèveront, selon le ministère du plan, à environ 218 millions de dollars. Un véritable cataclysme pour l'économie de ce minuscule pays dont les seuls espoirs de développement résident dans l'amélioration des liaisons aériennes et de l'activité portuaire. Or, dans ce domaine comme dans d'autres, l'ensemble des projets conclus avec les pays du Golfe sont bien évidemment gelés depuis le 2 août.

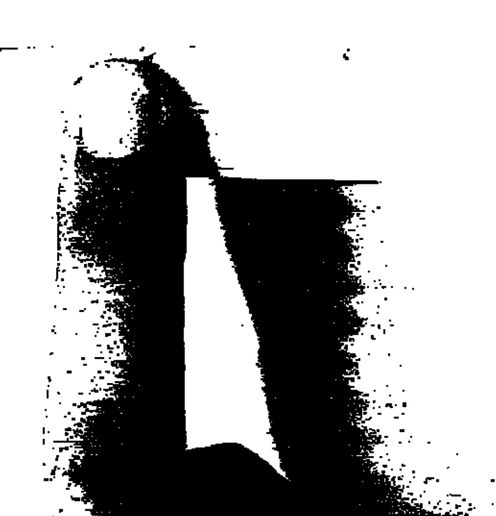
La réhabilitation du port et l'extension du terminal à containers de l'aéroport, qui devaient être en grande partie financées par les *fonds d'aide koweïtien et saoudien*, se trouvent reportées aux calendes irakiennes. La construction d'un lycée technique dans le quartier de Balbala est également remise. Quant aux 150 logements sociaux et aux 55 000 palmiers-dattiers que des dons de Bagdad devaient permettre de voir fleurir, les Djiboutiens peuvent raisonnablement en faire leur deuil.

Générosité nipponne et mission d'études

Le blocus imposé à l'Irak depuis l'annexion du Koweït - que Djibouti a condamnée, conformément *à la Charte et aux résolutions des* Nations unies – équivaut à une *« guerre ouverte »* contre l'économie djiboutienne, a résumé, lors de son passage à Tokyo, le président Gouled. A l'accord d'assistance de 826 millions de yens (environ 5,9 millions de dollars ; ce montant avait été fixé avant la crise du Golfe) accordé par le Japon s'ajoutera une aide exceptionnelle d'urgence, dont le volume n'a pas été précisé.

La générosité nipponne, quelle que soit son ampleur, ne suffira pas à sortir Djibouti de l'ornière. La France, traditionnel bailleur de fonds, s'est engagée à envoyer une *mission d'études à Djibouti*, afin d'évaluer, sur place, et les dégâts et les besoins. Quant à l'Arabie saoudite, dont les alliés occidentaux font mouiller leurs bateaux de guerre dans le port de Djibouti, elle pourrait, espère-t-on, « faire un geste » en faveur de ce petit pays aux très gros avantages stratégiques.

CATHERINE SIMON



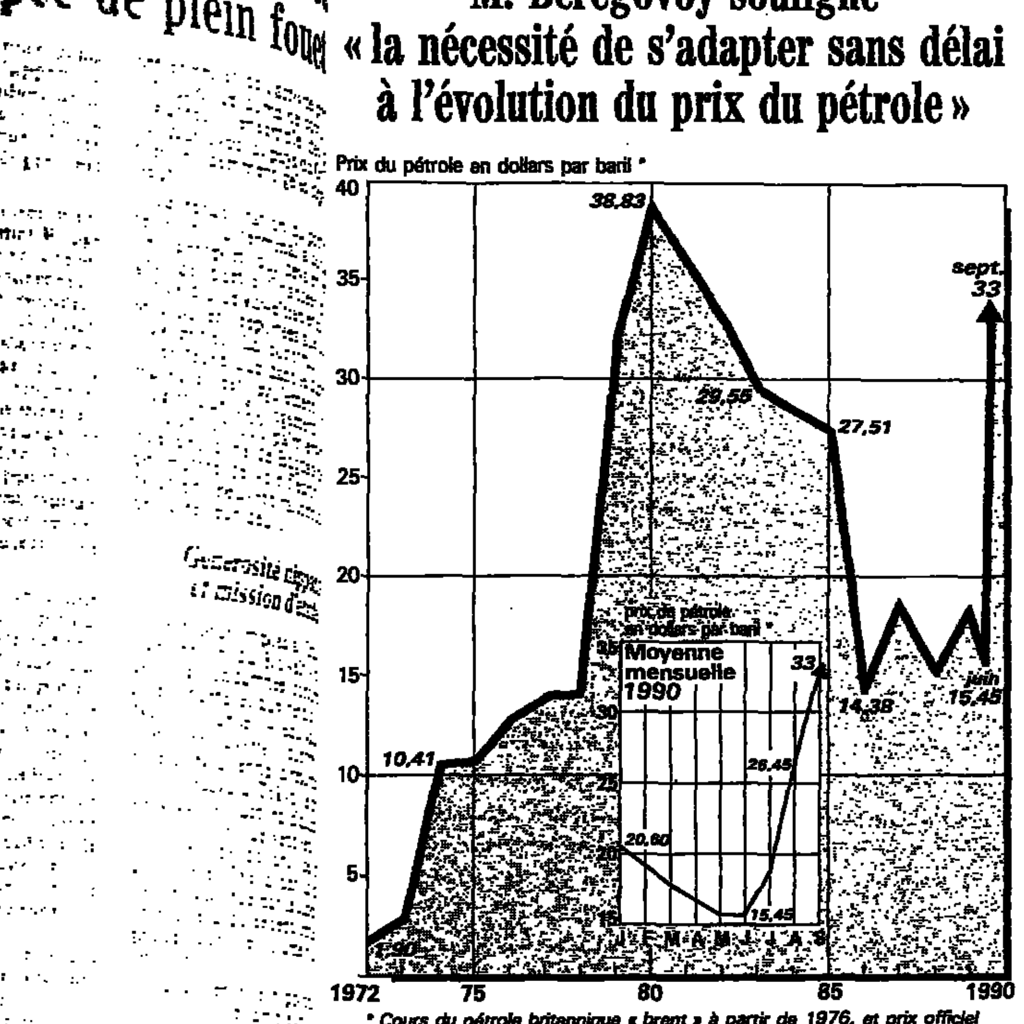
Golfe

Aux premières loges, Djibo
est frappée de plein fouet

ÉCONOMIE

Les conséquences de la crise du Golfe

M. Bérégovoy souligne « la nécessité de s'adapter sans délai à l'évolution du prix du pétrole »



* Cours du pétrole britannique « brent » à partir de 1976, et prix officiel de l'« Arabian light saoudien » de 1972 à 1975 inclus
Moyenne annuelle de 1972 à 1989 (Source : BP Statistical Review)

L'envolée du brut

Les cours du pétrole brut se sont stabilisés mardi 18 septembre à plus de 33 dollars (33,4 dollars à New-York, et 33,8 dollars à Londres) après leur forte hausse de la veille. A Paris, M. Bérégovoy, ministre des finances, a déclaré mardi, à l'occasion de la remise du prix de l'innovation financière à la société Pechiney, que le gouvernement « adaptera la politique économique et budgétaire à la réalité, en fonction de l'évolution de la situation », insistant sur la « nécessité de s'adapter sans délai à l'évolution des prix du pétrole ». A plus de 33 dollars, les cours du brut retrouvent leurs niveaux de la fin de 1982, juste après le second « choc » pétrolier de 1979-1980. La courbe ci-dessus retient comme base la moyenne annuelle des prix du brut – prix officiels jusqu'en 1975, cours du marché britannique depuis lors.

Elle n'indique donc pas, sauf pour 1990, les pointes extrêmes. Ainsi, le maximum historique avait été atteint en novembre 1980 à 39,25 dollars par baril. Le minimum avait été de 8,90 dollars en juillet 1986.

La mécanique française craint un ralentissement de l'effort d'équipement des entreprises

Les industriels français de la *mécanique* ont les yeux rivés sur les taux d'intérêt. Et pour cause : tout juste remis à flot par deux années de croissance mirifique (+ 8,1 % en 1988 et 6,1 % en 1989) entraînée par la reprise de l'investissement industriel, les mécaniciens redoutent par-dessus tout un relâchement de l'effort d'équipement des entreprises en raison des événements du Golfe. Craignant une dégradation de la situation économique générale, les industriels – dans la plupart des secteurs – commencent, semble-t-il, à modérer leurs appétits d'investissement.

L'industrie *mécanique* devrait enregistrer une croissance de 4 % de sa production en volume pour l'année 1990, selon les chiffres rendus publics lundi 17 septembre par la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux (FIMTM) lors de son traditionnel *point de rentrée*.

Cette progression se situe dans le bas de la fourchette d'estimations retenue par les industriels du secteur *au début* de l'année. Responsable : une conjoncture moins porteuse aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne qui a commencé à faire sentir ses effets dès le second trimestre 1990. Sans oublier une prudence de *mise tant* il est difficile d'appréhender les répercussions de la crise du Golfe sur l'activité économique générale.

Motif de satisfaction : en raison de la structure géographique de ses échanges, l'industrie mécanique ne devrait pas trop souffrir de l'embargo sur les exportations à destination de l'Irak et du Koweït. *La perte* de ces marchés coûtera 600 millions de francs au secteur au second semestre 1990 – soit 1 à 2 milliards de francs en année pleine – ce qui représente 1 à 2 % des exportations totales de la mécanique française, selon la FIMTM. Faiblement consommatrice d'énergie (en 1989 le coût direct du pétrole a représenté 0,6 % du coût de la production pour l'ensemble de la profession), l'industrie mécanique s'estime peu vulnérable au renchérissement du prix du pétrole. Ses représentants s'inquiètent bien davantage des *effets dommageables* de la baisse du billet vert.

Très exposés à la concurrence internationale (les importations couvrent 40 % du marché intérieur), les mécaniciens français craignent un redéploiement des industriels américains sur les marchés européens sous l'effet conjugué de la dépréciation du dollar et de *la contraction des marchés* outre-Atlantique. Cette offensive est particulièrement redoutée dans les secteurs du machinisme agricole et du matériel optique où l'offre américaine s'avère particulièrement compétitive.

« Les incertitudes actuelles et la pression à la hausse des taux d'intérêt risquent de peser sur les programmes d'investissement des entreprises », s'inquiète la profession. Pour éviter un tassement de la demande d'équipement, la FIMTM plaide pour une relance des crédits bonifiés aux petites et moyennes industries.

C.M.

INDUSTRIE

□ **La Ciotat : l'outillage des chantiers proposé à Lexmar-France.** – *Une offre de location-vente* d'un montant de 43 millions de francs sur huit ans et demi a été proposée le 18 septembre à la société Lexmar-France par UNIFAL, filiale de la banque Worms pour le rachat de l'outillage du chantier naval de La Ciotat, indispensable à la reprise de la production sur ce site dont la liquidation judiciaire a été prononcée le 27 février 1989. Tout en dénonçant *« les exigences infondées de plus-values de la part d'une banque nationalisée agissant à la demande de l'Etat »*. M. Barthe-rotte, PDG de Lexmar-France, se déclare *« prêt à traiter à ce prix... »*

AGRICULTURE

Les discussions de l'Uruguay round

Les réformes proposées par la Commission européenne risquent de mécontenter le monde paysan français

Dans le cadre des négociations en cours au GATT sur l'assainissement des échanges agricoles, la Commission européenne devait adopter mercredi 19 septembre un train de propositions qui devraient faire avancer les discusions avec les partenaires américains, mais mécontenter les agriculteurs, *notamment en France.*

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission européenne devait mercredi 19 septembre adopter un certain nombre de propositions de réforme de la politique agricole commune, dans la perspective de l'ultime phase de l'*Uruguay round du GATT. Ces* « offres » nourriront les dernières discussions des négociations commerciales multilatérales engagées en septembre 1986, qui se terminent en décembre. *Elles seront* examinées dans le cadre du volet agricole, jusqu'ici le plus conflictuel, dont l'objet est de parvenir à un assainissement des échanges, et par conséquent des conditions de production, par réduction des subventions distribuées aux agriculteurs par les pouvoirs publics.

Alors que la flambée de violence provoquée en France notamment par la chute des prix de la viande est à peine retombée, la Commission européenne, ignorant ainsi superbement l'air du temps, propose de baisser les prix, la protection, bref exactement tout ce que le *monde agricole récuse.*

Les « offres » de la Commission européenne s'articulent autour de quatre points :

– Elle propose de poursuivre au cours des six années à venir une réduction progressive du soutien dont bénéficie l'agriculture communautaire, de telle manière qu'en *1996 elle soit inférieure de 30 %* au niveau qu'il atteignait dix ans plus tôt, en 1986.

– Elle s'engage à diminuer la protection à l'importation dans la Communauté, notamment par le biais de la tarification, c'est-à-dire la transformation partielle des prélèvements mobiles aujourd'hui perçus en droits de douane fixes plus faciles à démanteler.

– Elle souhaite stabiliser, par l'instauration de *quotas* – c'est ce qu'on appelle le rééquilibrage – les importations dans la CEE de graines oléagineuses, de tourteaux et de produits de substitution des céréales (PSC), tous produits qui entrent actuellement sans aucune entrave, et contribuent à déstabiliser, en prenant leur place, le marché européen des céréales.

– Enfin, elle propose de modérer l'usage des subventions à l'exportation et accepter de ne plus conquérir de manière agressive, en particulier en ce qui concerne les céréales, de nouvelles parts des marchés mondiaux.

Sauver la politique agricole commune

Ces propositions paraissent très dures dans le contexte agricole actuel, notamment en France. L'exécutif bruxellois ne cherche évidemment pas la provocation : face à une pression internationale, en particulier américaine, considérable, à une chute des prix mondiaux qui provoque un accroissement *dangereux des dépenses de* soutien prises en charge par le budget européen (+15 % en 1991 par rapport à 1990), il lui faut faire la part du feu, évaluer les concessions pouvant être faites, si l'on veut sauver l'essentiel de la politique agricole commune (PAC), laquelle permet à la France, faut-il le rappeler, un excédent commercial de 50 milliards de francs par an, un matelas appréciable pour un pays à la production industrielle si fragile... *Cette offre ne constitue pas* une surprise, elle est la suite logique des précédentes péripéties de la négociation en cours, sans compter qu'en juillet, d'une manière passée, il est vrai, étonnamment inaperçue, M. Ray Mac Sharry, le commissaire chargé de la politique agricole, avait déjà annoncé cette réduction de *30 % du soutien sur* dix ans.

Il reste que les perspectives de rigueur accrue ainsi ouvertes ne *peuvent qu'inquiéter* les agriculteurs et leurs dirigeants, même si ceux-ci, dès lors qu'il s'agit de l'Uruguay round, un exercice que nombre d'entre eux jugent compliqué et peu crédible, ont tendance à se boucher les oreilles. Elles ne peuvent que relancer le débat sur l'opportunité de maintenir, sans réforme majeure, une PAC qui désormais cumule contre elle un maximum de critiques : celles de la masse des agriculteurs, celles de *plusieurs partenaires* de la France dans la Communauté, celles de nos partenaires commerciaux extérieurs, et en particulier des Etats-Unis.

PHILIPPE LEMAITRE

Les propositions

Voici les principaux éléments de la proposition de la Commission :

□ **La baisse du soutien de 30 % entre 1986 et 1996.** La Communauté, comme les autres pays participant à l'Uruguay Round, s'est engagée à promouvoir une réduction substantielle et progressive du soutien et de la protection. Le point de départ choisi, l'année de *lancement de l'Uruguay Round*, traduit la volonté de la CEE de faire prendre en compte ce qui a déjà été accompli par les Douze pour *assainir les marchés. L'offre* porte sur cinq catégories de produits : les céréales, les oléagineux et protéagineux, l'huile d'olive, le sucre, les produits animaux. Des mesures *particulières sont* prévues pour les fruits et légumes. La Commission estime que l'effort déjà consenti depuis 1986 se situe entre 10 % et 15 % (14 % pour les céréales, 11 % pour les produits animaux). Les réductions encore à opérer seraient donc en moyenne de 3 % par an et n'entraîneraient pas forcément une baisse des prix dans *la même proportion. Les céréaliers* du Bassin parisien, de la plaine du Pô, les grandes exploitations anglaises pourraient peut-être suivre, *mais* les autres...

□ **La protection aux frontières.** Aujourd'hui le prélèvement mobile perçu sur les importations excède souvent largement l'écart entre le prix intérieur de la CEE et le prix mondial, assurant une préférence communautaire démesurée. Le nouveau système – un élément fixe correspondant à cet écart de prix plus un élément mobile pour corriger partiellement les fluctuations constatées sur les marchés mondiaux et sur ceux des changes par rapport à des cours de référence (moyenne 1986-1988) – limiterait la préférence communautaire.

□ **Le « rééquilibrage ».** La Commission propose pour les produits visés (soja, PSC) de stabiliser les courants d'échanges en fixant des quotas à leur niveau actuel d'importation, *calculés sur* la *base des* données 1986-1988. Au-delà de ces seuils des taxes à l'importation seraient perçues.

□ **Les subventions à l'exportation.** La Commission s'engagerait à ce qu'elles ne dépassent pas l'écart entre le prix mondial et le prix intérieur. *Surtout elle* promettrait d'appliquer avec scrupule une clause du GATT disant que les subventions à l'exportation ne doivent pas permettre à un pays de dépasser sa part équitable de marché. Certains à Bruxelles considèrent cela comme un premier pas *vers un plafonnement de la part du* marché des céréales attribuée à la CEE. Cependant l'effort, si l'on plafonnait au niveau actuel, serait tout *relatif, cette part de marché, qui se* situait autour de 14 % en 1983, approchant aujourd'hui les 20 % !

SOCIAL

Le conflit de l'UCANSS

M. Jean Lavergne chargé d'une « mission de concertation » à la Sécurité sociale

En confiant à M. Jean Lavergne, *inspecteur général* des affaires sociales, une « mission de concertation », le gouvernement a renoncé dans l'immédiat à entamer une épreuve de force pour résoudre le conflit de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a donc obtenu satisfaction en évitant que les pouvoirs publics ne décident, comme ils en avaient l'intention, de nommer un administrateur provisoire.

En brandissant le premier la menace d'une démission de ses administrateurs, le leader de FO n'en a pas moins contribué à enclencher un processus qui donne les coudées plus franches à l'Etat. Qu'il s'agisse des revalorisations salariales qui seront appliquées aux 180 000 salariés de la Sécurité sociale ou de la *réforme* du conseil d'administration de l'UCANSS, FO devra composer.

Réuni mardi 18 septembre, le conseil n'a pu que constater son incapacité à délibérer en raison du départ de la CFDT et de la CFE-CGC après celui, en juin, des administrateurs du CNPF. Du coup, M. Blondel n'évoque plus la démission de son organisation, ni même son maintien dans les instances dirigeantes de l'UCANSS. Après le mutisme observé par FO à l'égard de l'accord interprofessionnel du 24 mars sur le travail précaire, la non-réponse devient une spécialité de la confédération de l'avenue du Maine.

M. Blondel reproche au gouvernement de chercher à *« étatiser »* la gestion de la Sécurité sociale et d'avoir *« mis le feu »* en refusant d'agréer les propositions salariales du conseil d'administration (2,75 % en augmentations générales et trois points d'indice à valoir sur de prochaines négociations sur les classifications). Le secrétaire général de FO s'en est également pris, quoique de façon moins virulente, au patronat.

M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, *qui s'exprimait* également mardi a critiqué le CNPF qui a *« bloqué »* la révision des grilles de classification et accusé l'Etat qui ravale les partenaires sociaux au rang de *« pantins »*. Des arguments qui ne doivent pas faire perdre de vue que les syndicats, à la fois employeurs et représentants des intérêts des salariés de la Sécurité sociale, sont constamment en porte-à-faux...

La répartition des pouvoirs

La mission de concertation confiée à M. Lavergne par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, aura un *triple objet. Il* s'agira en premier lieu de mettre au point un *« habillage »* des mesures salariales plus conforme au cadrage du gouvernement. Les dispositions proposées par l'UCANSS aboutissent à une hausse de 4,4 % en glissement alors que la norme gouvernementale est de 2,5 %, bien que l'inflation devrait atteindre 3,4 % cette année. Toutefois, elles recouvrent une progression de 5,4 % de la masse salariale, tout à fait comparable à celle prévue dans la fonction publique.

Sur le second dossier, celui des classifications, le gouvernement a beau jeu de souligner que les partenaires sociaux *ont été parfaitement* incapables d'améliorer le déroulement de carrière du personnel de la *« sécu »*, souvent bloqué après dix ans d'ancienneté. Cependant, le carcan salarial imposé *par l'Etat* n'a pas facilité leur tâche.

En troisième lieu, il faudra réfléchir à la répartition des pouvoirs au sein de l'UCANSS. Le CNPF a confirmé mardi que son retour dépend d'une répartition *« équilibrée »* des administrateurs (le patronat comptait jusqu'à présent six élus contre neuf aux syndicats) alors que la CFDT propose d'inclure les directeurs, nommés par l'Etat, des trois caisses nationales. Une solution de compromis paraît *se dessiner. Pour être crédible*, elle devra enfin délimiter le contenu de la tutelle gouvernementale sur la politique salariale de la Sécurité sociale.

JEAN-MICHEL NORMAND

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Le conseil régional construit et rénove des établissements de second cycle

Banco pour les lycées

Vingt nouveaux lycées ouvrent leurs portes cette année en Ile-de-France, région où la poussée démographique en second cycle représente 20 % du total de l'accroissement national. Le conseil régional, qui n'est pas peu fier de cet exploit, envisage de poursuivre son action : non content de construire, il rénovera et agrandira de nombreux établissements dès 1991. Un déploiement qui risque de coûter fort cher et dont le financement soulève des inquiétudes.

M. Paul Violet, vice-président RPR du conseil régional d'Ile-de-France et responsable des affaires scolaires, n'en finit pas de vanter les mérites de l'œuvre. Dans un feu d'artifice de chiffres, il explique que les nouveaux lycées accueilleront 13 000 élèves, dès cette année, et 18 800 lorsque tous les travaux seront terminés. Car dans deux tiers des établissements, seule une «première tranche» a été rendue opérationnelle à la rentrée et des chantiers sont toujours installés à côté des salles de classes qui fonctionnent déjà.

Loin d'y voir un handicap, M. Violet se félicite de la rapidité avec laquelle ont été menées les opérations. *«Au lycée d'Aubergenville, dans les Yvelines, le premier coup de pioche a été donné en janvier 1990»*, affirme-t-il. Un spécialiste du conseil régional observe en outre que les conditions de vie des élèves ne sont pas menacées, puisque les établissements ont reçu l'agrément des commissions de sécurité départementales.

Financement original

Dans leur souci d'efficacité, les responsables du conseil régional ont utilisé une procédure dite de «conception-construction» pour accélérer le cours des choses. Plutôt que de recruter successivement un architecte, puis une entreprise de travaux publics, la région a lancé des appels d'offres pour recruter des tandems associant ces deux partenaires. La nécessité d'aller vite s'explique par les besoins en matière de places, mais aussi par les ambitions du conseil régional, qui mise gros sur son action en faveur du second cycle, au détriment parfois d'autres secteurs comme les sports ou la culture. *«Le nombre des nouveaux lycées construits entre 1987 et 1992 sera de soixante-six»*, déclare M. Violet. A ces créations doit enfin s'ajouter la rénovation de 339 établissements jugés vétustes ou trop exigus.

Cette politique a son prix, bien sûr, et les sommes consacrées aux lycées se chiffrent en milliards. L'augmentation du budget de fonctionnement des établissements, qui engloutit 500 millions de francs chaque année, représente seulement une petite partie des dépenses de la région dans ce domaine. *«Pour la durée de notre mandat, qui s'achève en 1992, nous aurons consacré 14 milliards de francs aux travaux de construction, d'extension, de maintenance et d'équipement. Durant la même période, nous recevons 2,2 milliards de l'Etat»*, fait-on remarquer dans l'entourage du président, M. Pierre-Charles Krieg (RPR).

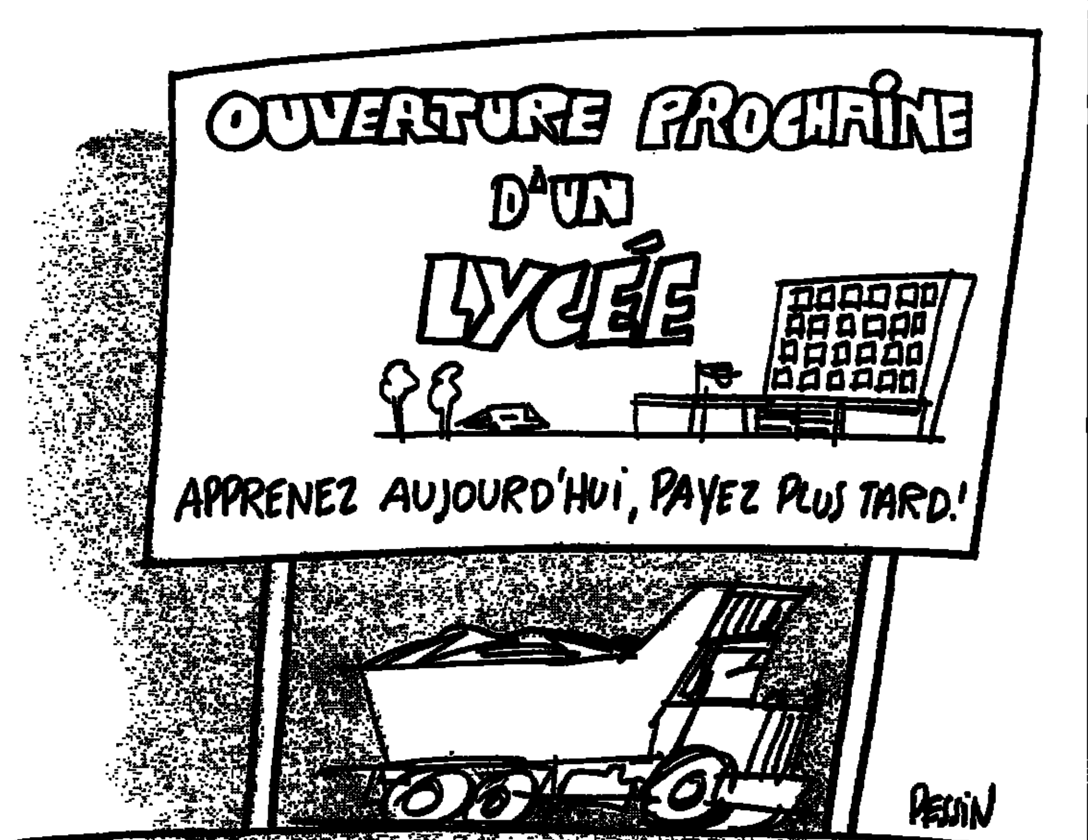
Encore ces sommes ne comprennent-elles pas les débours liés à la rénovation de grande ampleur qui sera lancée prochainement.

Pour éviter de creuser, à court terme, un trou trop profond dans le budget de l'Ile-de-France, qui se monte à neuf milliards de francs pour 1990, les responsables régionaux ont décidé de s'engager pour ces opérations dans un mode de financement original : le « Marché d'entreprises de travaux publics » (METP). Cette procédure leur permet de confier la rénovation des lycées à des sociétés privées qui avanceront une partie des sommes nécessaires, contre la promesse d'assurer elles-mêmes la maintenance des établissements qu'elles auront construits. L'ensemble doit coûter quelque dix milliards de francs, remboursables en dix ou quinze annuités.

Un tel système a le mérite d'éviter le recours traditionnel à des établissements de crédit, la région préférant conserver ses capacités d'emprunt pour le secteur-clef des transports.

Le conseil régional peut aussi, grâce au METP, se décharger sur les entreprises des coûts de mise en œuvre du dispositif. L'économie en personnel se superpose donc à un avantage financier : *«Avec les méthodes traditionnelles de financement budgétaire et au rythme actuel des opérations, il nous aurait fallu, au minimum, vingt ans pour obtenir un tel résultat»*, a affirmé M. Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président (UDF) chargé des finances, lors de la présentation en juin de ce dispositif. En dépit de toutes ses vertus affichées, la formule ne fait pas l'unanimité.

Si les constructions nouvelles sont considérées comme une bénédiction, tant par les rectorats que par la minorité socialiste du conseil régional, il n'en va pas de même pour le recours au METP. Le groupe socialiste, qui s'est abstenu de voter ce programme lors de sa présentation, reproche à la droite d'obéir à des considérations électorales. Selon lui, ce mode de financement risque de coûter suffisamment cher à terme pour grever les budgets futurs. *«Il s'agit d'une manipulation politique,* affirme M. Yannick Bodin, président du groupe socialiste. *On veut presque faire croire que tout pourra être fait sans emprunts et sans augmenter les impôts.»*



«Après nous le déluge»

Les gisements inexploités de fiscalité locale qui existent en Ile-de-France auraient pu, selon lui, servir à payer une partie des rénovations. M. Bodin rappelle que la Région dispose de conditions d'emprunt avantageuses qu'elle n'utilisera pas pour ces opérations. *«La droite fait un calcul qui consiste à dire en substance : après nous le déluge*, observe-t-il. *Or ce qui peut être affronté aujourd'hui, en période d'augmentation des recettes et de reprise économique, pourra-t-il encore l'être si la conjoncture change?»*

Les lycées sont donc aussi un enjeu politique. Héritant du second cycle en 1986, par le truchement des lois de décentralisation, la majorité du conseil régional avait commencé par rechigner. Aujourd'hui, les lycées sont un argument de poids et les élus n'entendent manifestement pas le passer sous silence.

RAPHAELLE REROLLE

Les pionniers de Rosny-sous-Bois

Les passants n'en reviennent pas. *«C'est un lycée, ça?»*, demande, incrédule, un chauffeur de taxi. Il est vrai que le nouveau lycée de Rosny-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, ne ressemble guère aux établissements de second cycle qu'on a coutume de voir dans bien des villes de France.

Ici, pas de façade triste, pas de fenêtres camuses derrière lesquelles pendent de vieux rideaux bleus ou rouges. Le bâtiment flambant neuf repose sa coque triangulaire sur une vaste esplanade, derrière les barreaux d'une grille de couleur vive. Ce «bateau», comme l'appellent ses occupants, est l'un des vingt lycées d'Ile-de-France qui ont ouvert leurs portes à la rentrée 1990. Il a été bâti, après concertation avec le rectorat et les élus locaux, dans une commune de 53 000 habitants qui ne possédait qu'un lycée professionnel.

A l'intérieur, des portes fraîchement peintes se détachent sur des cloisons impeccables, et de longs alignements de fenêtres déversent la lumière dans un espace qui semble à la fois gigantesque et bien proportionné.

Les élèves, encore peu nombreux cette première année, évoluent avec une sorte de timidité respectueuse dans ces locaux aérés.

Ils sont seulement 240 pour 800 places, le lycée n'accueillant en 1990 que les classes de seconde. *«C'est dans l'intérêt même des élèves pour qui il serait désagréable de quitter un autre endroit en cours de cycle sous prétexte de remplir celui-ci»*, explique M. André Thély, le proviseur. Le lycée se peuplera donc progressivement en trois ans. En attendant, les nouveaux arrivants s'installent avec délice. *«Je n'en croyais pas mes yeux,* déclare une petite brune. *Le collège d'où je viens était tellement pourri qu'il pleuvait dans les salles de cours.»* Une autre désigne les bureaux qui n'accusent pas une seule égratignure. *«Jusqu'ici,* dit-elle, *nous avions des tables tellement creusées qu'il fallait mettre quelque chose de rigide sous nos feuilles pour pouvoir écrire.»*

Comme beaucoup d'autres, elle vient des confins de la commune pour étudier dans son nouveau lycée. Certains ont été refusés dans des établissements plus proches de leur domicile, qui affichaient complet. Sans regrets, pourtant : *«Ici, on a plus envie de travailler et de respecter l'endroit pour le garder agréable»*, affirme un lycéen. Soudain, la vie routinière de l'élève leur paraît moins fastidieuse. *«On est un peu des pionniers»*, remarquent-ils en souriant.

Un sentiment éphémère

Un sentiment sans doute éphémère, mais largement stimulant. Dans cette bâtisse qui fleure encore bon la peinture, les élèves disposeront d'un espace de rencontre, de plusieurs salles d'informatique ou de jeux et d'un centre d'information et de documentation vaste de 213 mètres carrés. Les enseignants, eux, pourront s'isoler ou recevoir les parents dans quatre bureaux spécialement conçus à leur intention. Le proviseur, qui fait visiter son domaine avec une certaine fierté, insiste sur l'aspect partenarial de l'installation : les pièces en question seront meublées après consultation de leurs utilisateurs, dans la limite des finances disponibles.

Cette démarche novatrice est la suite logique de celle qui a présidé à la construction et à l'équipement de l'établissement lui-même. Comme les autres proviseurs des nouveaux lycées d'Ile-de-France, M. Thély a suivi les travaux de bout en bout. Nommé par anticipation à son poste en septembre 1989, il a assisté à toutes les réunions de chantier, donné son avis et demandé quelques modifications. *«J'ai aussi préparé la rentrée,* explique-t-il, *en ayant la charge de la totalité du budget d'équipement du lycée et en demandant au ministère les postes dont j'avais besoin.»*

Dans les couloirs tout neufs de ce lycée, qui est aussi un peu son œuvre, M. le proviseur ne cache pas sa satisfaction. Bien sûr, la mise en train de l'établissement lui a donné de la peine, notamment lorsqu'il a dû assurer seul les inscriptions, en l'absence d'un secrétariat qui n'existait pas encore en juillet.

Bien sûr, il doit encore se démener pour veiller aux finitions et pour parer à des avanies imprévues. Mais cet agrégé de génie mécanique, ancien chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique Robert Chapuis, se réjouit d'avoir la région comme interlocuteur unique pour les questions matérielles . L'autonomie, même relative, a souvent des conséquences sur l'enthousiasme de ceux qui en bénéficient.

R.R.

La percée des « résidences de tourisme »

En voyage comme chez soi

Dans une petite rue calme de Saint-Germain-des-Prés, une vieille maison réaménagée en 1988 : quarante-cinq appartements, surtout des chambres, avec un lit double, et des «studios», une banquette de chaque côté d'une table, et deux lits superposés dans l'entrée. Pour 450 ou 650 francs par jour, les installations confortables (une vraie salle de bains, un placard-kitchenette bien aménagé, le téléphone direct – et même un ascenseur) et le charme du site et du quartier font passer sur la simplicité un peu spartiate du mobilier, l'absence de salon et l'exiguïté des logements (13 m² pour la chambre, 20 pour le studio).

Dans le haut de gamme, près des Champs-Elysées, le studio de 40 m² coûte 1 250 francs par jour et les appartements (jusqu'au cinq-pièces) comportent, outre cuisine et salle de bains, salon ou bureau, avec une recherche de diversité dans l'ameublement luxueux. Ce n'est pas l'hôtel, ni l'appartement meublé, cela tient des deux. Si le linge est fourni, le ménage n'est fait qu'une fois par semaine et l'on fait soi-même son lit et son petit-déjeuner, sauf suppléments déclinables *ad libitum*, selon les desiderata des clients et la catégorie de l'établissement : du ménage quotidien à l'organisation de réceptions ou des visites touristiques en passant par les salles de réunion, le télex et le secrétariat, ou les repas à domicile. Avenue George-V, où le standing est au «top-niveau», même les femmes de ménage parlent anglais.

Les «résidences de tourisme», selon la terminologie administrative (la formule a ses normes depuis 1983) commencent à faire une percée à Paris, après avoir réussi en montagne, puis sur le littoral méditerranéen. Elles ont été en effet l'instrument de développement des stations de sports d'hiver, à l'incitation des promoteurs comme des collectivités locales. Elles offraient plus de liberté qu'à l'hôtel (surtout pour les repas), une installation plus commode et un coût moins élevé pour les familles, avec quelques services de plus que la simple location meublée. Ainsi se sont constitués de véritables empires, comme les 72 000 lits de Pierre et Vacances.

Dans la capitale, le démarrage a été lent. Un petit groupe d'investisseurs réuni sous l'enseigne Flatotel, qui possède aujourd'hui deux tours dans le quinzième arrondissement, a joué les précurseurs en achetant dès 1975 des ensembles d'appartements, est resté isolé jusque vers 1984. Aujourd'hui, l'Office de tourisme de Paris dénombre une trentaine de résidences, avec quelque 6 000 lits, soit 10 % de la capacité des hôtels classés (1). Un développement qui va de pair avec une standardisation, signe de l'arrivée des chaînes, dans la dimension des appartements (studio ou deux-pièces), dans leur aménagement (le lit transformable en canapé, une table, un fauteuil et deux ou trois chaises, la kitchenette dans un recoin : on a retenu la leçon des sports d'hiver), dans la catégorie (le «trois étoiles» semble le marché porteur, comme il l'a été dans l'hôtellerie).

Surtout les étrangers

La formule a trouvé ses clients. Surtout des étrangers – souvent plus des deux tiers de la clientèle – qui apprécient de pouvoir acheter leur baguette de pain et leur tranche de jambon, et de goûter une sorte de vie provinciale. Les Américains en particulier sont habitués au système des «all suite hotels». Mais les séjours «professionnels» (hommes d'affaires, cadres en formation ou en attente de poste, commerciaux venus pour les salons) relaient largement le tourisme familial : la différence de prix, même assez mince (les résidences fixent leurs tarifs un peu au-dessous des hôtels), permet de rester dans le cadre de la note de frais ou du *per diem*, ou de *«gagner une étoile»*. Sur un marché aussi favorable que Paris, l'investissement est sans risque : les résidences peuvent afficher des «taux d'occupation» de l'ordre de 85 %, voire davantage pour de plus anciennes.

La diversité des investisseurs reflète celle des clientèles. Plus de la moitié des lits sont entre les mains d'une demi-douzaine de groupes, avec chacun deux ou trois résidences, dont Pierre et Vacances, Orion, chaîne du groupe immobilier ISM réunissant les grandes compagnies d'assurance (UAP, Axa, les AGF, les AGP, Victoire et les Mutuelles du Mans) sous la houlette de Suez, Citadines, filiale de l'Immobilière Constructions de Paris, et un nouveau venu, Home Plazza, filiale d'un groupe financier néerlandais, qui a joué l'est de Paris. Mais le reste est fait de petits établissements isolés : signe qu'*«il y a encore de la place pour des commerçants ou des entrepreneurs individuels»*, comme le dit M. Armand Bouscal, ancien gestionnaire de patrimoine dans une banque qui a ouvert la résidence du Golf à Saint-Germain-des-Prés il y a un an.

Faut-il s'attendre que les résidences atteignent le même développement qu'à la montagne ou sur le littoral? En dépit de taux de rentabilité affichés approchant les 10 %, les promoteurs restent prudents. *«Il y a un créneau, mais il n'est pas extensible à l'infini. Les perspectives ne sont pas les mêmes que pour l'hôtellerie»*, souligne M. Christian Cogez, directeur général de Citadines, spécialisée dans les résidences urbaines, qui veut tripler le nombre de ses établissements à Paris.

D'autre part, la diversité de la clientèle (*«Des niches très ciblées»*, dit M. Cogez), rend la commercialisation plus complexe. Elle impose une recherchee tous azimuts : mairies, offices de tourisme, Maisons de la France à l'étranger, agences immobilières comme agents de voyage, entreprises. Les chaînes s'attaquent particulièrement à celles-ci : Orion ou Citadines, entre autres, ont des accords avec des firmes comme IBM, Rhône-Poulenc ou Dassault, qui réservent à l'année un nombre fixe de logements ou de nuitées. Mais le système ne se développe que lentement : à partir d'un certain volume, les entreprises préfèrent louer des appartements, voire se constituer un patrimoine.

GUY HERZLICH

(1) Sans compter quelques établissements «sociaux» comme la résidence Magendie de VVF, destinée aux familles de malades hospitalisés.

La culture au potager

Journée «portes ouvertes» des monuments historiques, dimanche 16 septembre. Il n'y a pas que les palais nationaux... Visite du potager du roi, à Versailles. Insolite.

«Regarde ces feuilles crênelées...» Les deux femmes âgées admirent, reculent, changent d'angle pour mieux apprécier les effets de la lumière. L'objet de leur émerveillement n'est pas la *Vue de Delft*, de Vermeer, mais plus prosaïquement un chou, un énorme chou épanoui dans son énormité de chou. Pour la journée des monuments historiques, les deux visiteuses ont préféré, aux lambris dorés, l'ancien potager de Louis XIV devenu dépendance de l'École nationale supérieure d'horticulture, à Versailles.

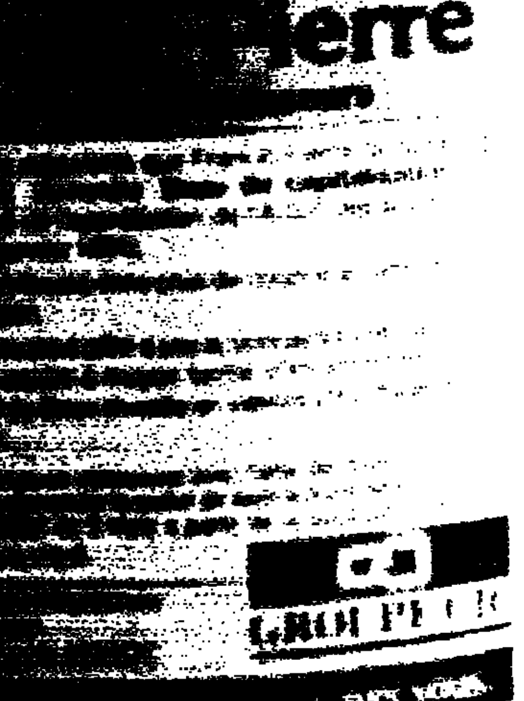
Nos deux dames admirent à leur guise légumes et fruits, qu'elles scrutent comme de véritables natures mortes. D'autres ont accepté le secours d'un guide officiel. M. Jean-Paul Vivier, conférencier de l'office du tourisme de Versailles, livre quelques confidences à ses élèves d'un jour : Jules Hardouin Mansart, leur chuchote-t-il, aurait trépassé d'une indigestion de petits pois, tant ceux qui poussaient en ce lieu étaient bons.

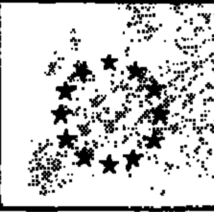
Férus de botanique, les visiteurs sont saisis par l'Histoire. Un panneau, à l'entrée, leur a appris que Jean de La Quintinie, créateur du potager, avait réussi, dès 1678, *«le tour de force de faire pousser des asperges en décembre, des choux-fleurs en mars et des fraises en avril»* ... Ici, on cultive la culture.

I. V.

هكذا من الأصل

En voyage comme chez





CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Arianespace, première société commerciale de transport spatial

recherche **ingénieurs.**

Au sein de la Division Production,
ils ont la responsabilité du suivi technique et financier des activités industrielles auprès des partenaires fournissant les différents éléments de la structure d'ARIANE.

1 Ingénieur mécanique propulsion

Département 3e étage du lanceur ARIANE

Environ 30-35 ans, Ingénieur ENSI ou diplômé d'une université européenne équivalente - option mécanique ou aéronautique -, vous possédez une expérience industrielle de 3 à 5 ans en production dans le domaine de la propulsion liquide cryogénique. Réf. 9152/M

1 Ingénieur électronicien

Département "Case à équipement"

Environ 30-35 ans, Ingénieur ENSI ou diplômé d'une université européenne équivalente -option électronique -, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans des activités de recherche et développement, avec une connaissance approfondie des "chaînes électriques", dans les domaines aéronautique ou spatial. Réf. 9153/M

Au sein de la Division Systèmes

1 Ingénieur exploitation

Vous êtes responsable de l'élaboration du diagnostic de fonctionnement de chaque lanceur en vol, de l'identification des causes d'anomalie et de l'initiation des actions correctives necessaires auprès des partenaires industriels.

Environ 30-35 ans, Ingénieur ENSI ou diplômé d'une université européenne équivalente - option mécanique ou aéronautique -, vous avez une expérience de 5 ans dans l'aéronautique ou les missiles (études ou essais). Réf. 9154/M

Ces trois postes sont destinés à des européens bilingues anglais-français. Leurs activités impliquent une réelle capacité à travailler en équipe et font appel à des qualités de rigueur, méthode et précision alliées à un sens relationnel développé. Vous serez mobiles et disponibles pour de fréquents déplacements en Europe et en Guyane.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV photo et prétentions), en indiquant la référence choisie à notre Conseil ACTIMAN, 251 boulevard Péreire, 75017 Paris qui vous garantit une entière discrétion.



MEDIA-SYSTEM

EUROMANAGERS FORUM '90

December 13th and 14th, 1990 — Brussels Sheraton Hotel

In co-operation with

Le Monde

LEADING CORPORATIONS PRESENT INTERNATIONAL CAREER OPPORTUNITIES

At "Euromanagers Forum '90", a selection of major corporations will present international career opportunities to high potential young professionals and young graduates from all over Europe. Each participating company will select candidates they wish to interview during this event.

After pre-screening by EMDS International, the head offices of these corporations will carefully examine applications from men and women between 22 and 30 years of age having a solid academic background, without or with professional experience (not more than five years), graduated before or in 1991 and having the following prerequisites:

- qualifications in engineering, sciences, business/economics, law, or any related subject;
- fluency in at least three languages (including English);
- leadership qualities;
- excellent intellectual and interpersonal skills;
- international experience (educational or professional);
- geographical mobility.

If you would like to be considered for this unique event, we will be glad to forward you an application form. Just send your name and address to :

Euromanagers Forum, P.O. Box 1, Schaerbeek 4, 1030 Brussels, Belgium.

COMMERZBANK



L'ORÉAL



• ABN (NL) • ALCATEL (F) • ALUSUISSE-LONZA (CH) • BERTELSMANN (D) • BMW (D) • BOSCH (D) • BOUYGUES (F) • BP (UK) • BULL (F) • COMMERZBANK (D) • CREDIT LYONNAIS (F) • DEUTSCHE BANK (D) • DRESDNER BANK (D) • ISTITUTO BANCARIO SAN PAOLO DI TORINO (I) • L'OREAL (F) • LUFTHANSA (D) • MARKS & SPENCER (UK) • MC KINSEY & COMPANY (USA) • OMV (A) • PHILIPS (NL) • PRICE WATERHOUSE (USA) • PROCTER & GAMBLE (USA) • RENAULT (F) • ROLAND BERGER UND PARTNER (D) • SCHINDLER (CH) • SKF (S) • SCREG ROUTES (F) • SOLVAY (B) • SWISS BANK CORPORATION (CH) • VOLKSWAGEN (D) • WEST LB (D) • AND OTHERS ..



CONCEPT ARTWARE

As part of the decentralisation of its Headquarter Operations, SUN EUROPE has decided to create several new functions based in PARIS and within this context wishes to recruit a

SYSTEMS SUPPORT TEAM LEADER and JUNIOR SYSTEM ADMINISTRATOR

His primary objective will be to establish and structure a team to provide all European subsidiary users with productivity tools, technical support, general system administration and training. Directly reporting to the European Information Ressources Department the team leader will also act as an internal consultant for the development and distribution of office support systems and will coordinate the subsidiaries systems group activities to develop and maintain European standards. As a negociator, he will write contract proposals and negociate with software vendors and developers. He will evaluate, recommend and select software applications and enhancements to meet end user office support needs.

The candidate will be a specialist with a minimum of 5 years experience or 3 years for the junior in UNIX system and environment preferably in applications relating to statistical analysis, electronic publishing systems, relational database management systems, financial planning systems and office support tools. His strong interpersonal skills should enable him to effectively organise and structure an efficient support team.

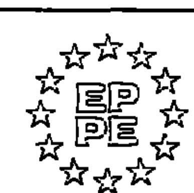
Perfect fluency in at least two European languages, including English, is required, nationality open.
Please reply in confidence to SUN Microsystems - Recruitments Services - 13, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

DESSEIN



Le Monde





Le Secrétariat Général du PARLEMENT EUROPÉEN à LUXEMBOURG

organise des concours généraux pour le recrutement d'

Interprètes

en langue française (f/m)

Principales conditions d'admission:

- ☐ formation universitaire sanctionnée par un diplôme ou expérience professionnelle garantissant le même niveau;
- ☐ formation ou expérience d'interprète de conférence;
- ☐ parfaite maîtrise de la langue française et connaissance approfondie de trois autres langues officielles de la Communauté européenne, soit:
  pour le concours n° PE/143/LA: langue danoise et deux autres langues officielles de la Communauté européenne;
  pour le concours n° PE/144/LA: langue grecque et deux autres langues officielles de la Communauté européenne;
  pour le concours n° PE/145/LA:
  1ère langue obligatoire: soit l'espagnol, soit le portugais;
  2ème langue obligatoire: soit l'allemand, soit le néerlandais;
  3ème langue: une autre langue officielle de la Communauté européenne. La connaissance d'une cinquième langue officielle de la Communauté européenne est souhaitable;
- ☐ être ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté européenne;
- ☐ âge: 40 ans maximum (être né après le 22 octobre 1949). Des dérogations pouvant aller jusqu'à six ans sont admises sous certaines conditions.

Le Parlement européen met en œuvre une politique dans le but de garantir l'égalité des chances entre femmes et hommes dans tous les emplois.

Lieu d'affectation: Luxembourg ou Bruxelles.

Le numéro du Journal Officiel contenant le formulaire obligatoire de candidature ainsi que toutes les informations utiles, peut être demandé, uniquement sur carte postale, en rappelant la référence «J.O. n° C 227»:
- au Bureau d'Information du Parlement européen, 288 boulevard St-Germain, 75007 Paris,
- ou au Parlement européen, Service du Recrutement, L-2929 Luxembourg.

Date limite de dépôt des candidatures: 22 octobre 1990.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE TRADUCTEURS-RÉDACTEURS DE LANGUE ARABE

Un concours pour le recrutement de traducteurs-rédacteurs de langue arabe aura lieu les 9 et 10 janvier 1991 dans des pays arabophones, à New York et à Genève, ainsi que dans d'autres centres, choisis en fonction du nombre de candidats admis à concourir. Ce concours doit permettre de dresser une liste de lauréats à qui il sera fait appel pour pourvoir les postes de traducteurs-rédacteurs de langue arabe qui sont ou deviendront vacants. Les lauréats dont le nom aura été inscrit sur cette liste seront normalement nommés à New York, à mesure que des postes deviendront vacants au service arabe de la division de traduction, au département des services de conférence du Secrétariat de l'Organisation des Nations unies. Ils pourront être affectés initialement dans d'autres bureaux de l'Organisation, en Afrique, en Asie et en Europe.

Les candidats doivent :

a) Avoir l'arabe comme langue principale ;

b) Avoir une parfaite maîtrise de l'arabe et une excellente connaissance de l'anglais ainsi que de l'espagnol, du français ou du russe ; la connaissance du chinois et de langues ne figurant pas parmi les langues officielles de l'ONU ainsi que l'expérience de la traduction seront considérées comme des atouts ;

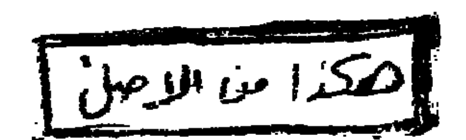
c) Etre titulaires d'un diplôme ou d'un certificat équivalent, délivré par une université ou un établissement d'enseignement supérieur où l'arabe est la langue principale d'enseignement. Le jury d'examen pourra accepter la candidature de diplômés d'une université où la langue principale d'enseignement n'est pas l'arabe s'ils ont fait des études secondaires satisfaisantes dans un établissement où la langue principale d'enseignement est l'arabe.

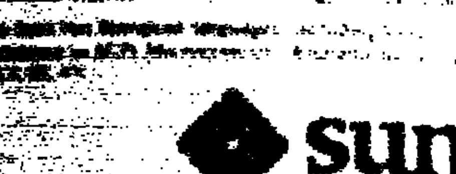
Le traitement de base brut est au départ de 35 831 dollars par an, plus une indemnité de poste (dont le montant net, qui est actuellement de 11 781 dollars par an, peut varier), et des indemnités pour charges de famille. Pour obtenir de plus amples renseignements et se procurer une formule de demande d'admission à concourir, prière d'écrire à l'adresse suivante :

Section de recrutement du Secrétariat
(Concours de recrutement de traducteurs-rédacteurs de langue arabe)
Bureau 266
Office des Nations unies à Genève
CH-211, Genève 10 (Suisse)

La date limite de réception des formules de demande d'admission à concourir dûment remplies est le 1er novembre 1990.







Le Monde de l'International

LE PARLEMENT EUROPÉEN

envisage de recruter, en qualité d'Agent Temporaire, sur la base d'un contrat de deux ans, renouvelable pour une année supplémentaire, un

Directeur

pour la Direction de l'Informatique et des Télécommunications (f/m)

Cet agent hautement qualifié, aux compétences pluridisciplinaires, sera chargé et aura la responsabilité:
- de l'application de la politique de l'Institution en matière d'informatique et de télécommunications;
- de la coordination de l'exploitation des différents systèmes, moyens et outils informatiques et des télécommunications opérationnels ou en cours d'implantation;
- du développement et de la gestion des investissements prioritaires d'infrastructure;
- de la sécurité des ressources informatiques et des télécommunications;
- des contacts, négociations et rapports avec des firmes extérieures, les fournisseurs et tout tiers;
- des contacts, accords et relations avec les Services correspondants des autres Institutions et des Parlements des Etats membres.

Principales conditions requises:
- études universitaires sanctionnées par un diplôme, de préférence en disciplines *polytechniques*, ou *expérience professionnelle* garantissant un niveau équivalent;
- connaissances approfondies dans le domaine de l'informatique et des télécommunications;
- expérience professionnelle confirmée de la gestion, également budgétaire, d'un service important, de préférence dans le domaine de l'informatique et des télécommunications, et expérience souhaitée au sein d'une entreprise ou d'une administration internationale;
- aptitude et expérience de la gestion de personnel informatique et des télécommunications;
- *connaissance approfondie d'une des langues officielles de la Communauté européenne et bonne connaissance de deux autres de ces langues.* Pour des raisons fonctionnelles, la connaissance des langues anglaise et française est souhaitable;
- avoir la nationalité d'un des Etats membres de la Communauté européenne.

Le Parlement européen met en œuvre, en faveur de son personnel, une politique dans le but de garantir l'égalité des chances entre hommes et femmes dans tous les emplois.

Dépôt de candidatures:
les candidats sont priés d'adresser leur lettre de candidature (en précisant la référence «avis n° PE/45/S»), accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et des documents justificatifs se rapportant à leurs études ainsi qu'à leur expérience professionnelle, à:
Monsieur le Secrétaire Général, Parlement européen, L-2929 Luxembourg.

Cette demande devra être expédiée, par envoi recommandé, au plus tard le 22 octobre 1990 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

LA BANQUE INTERNATIONALE DU CONGO
B.I.D.C.
recrute par voie de concours des

AGENTS D'ENCADREMENT

Ce concours est ouvert aux ressortissants congolais jouissant de leurs droits civiques et nés après le 1er/09/60.

Ce concours s'adresse aux diplômés de l'enseignement supérieur : les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable attestée par la détention d'un diplôme d'études supérieures délivré par une Université, un Institut d'Etudes Supérieures, une Ecole de Commerce ou de Gestion, un I.U.T.

Les dossiers et les programmes devront être retirés au département Formation de la B.I.D.C. à Brazzaville ainsi qu'à la SIFOR, filiale spécialisée de la B.I.A.O.

9 avenue de Messine - 75008 PARIS

jusqu'au 28 septembre 1990

Aucun envoi postal ne sera assuré.

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux *mêmes services*

le vendredi 5 octobre 1990, dernier délai.

amp

Brüel & Kjær

Entreprise de renommée mondiale sur le marché des instruments de mesure (bruit et vibrations), recherche:

JEUNE INGENIEUR DE LANGUE FRANÇAISE
Diplômé (e) Grande Ecole

pour un poste permanent dans son service de documentation technique au Danemark. Il rédigera la documentation en français relative aux divers appareils à partir de l'anglais et en collaboration avec les services d'étude et de vente.

Les qualités requises sont:
- Haut niveau technique
- Excellente maîtrise du français
- Aisance en anglais

L'ambiance et les conditions de travail sont agréables au sein d'un service international et pluridisciplinaire situé à proximité de Copenhague. De par sa taille, l'entreprise offre diverses orientations de carrière.

Adresser curriculum vitae détaillé et lettre à:
Brüel & Kjær - Bureau du personnel (Afd 3)
Linde Allé - 2850 Nærum - Danemark.
Tél.: (45) 42 80 05 00



L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

recherche un **TRADUCTEUR** (assistant) de langue maternelle française pour occuper un poste à son bureau régional pour le Pacifique occidental, à Manille, Philippines.

Fonctions : traduire et mettre au point des textes et documents de caractère général, tenir à jour et développer la base de données terminologiques et aider à organiser le travail de l'unité.

Qualifications : Diplôme délivré par une université ou une institution reconnue, par exemple licence ou BTS en langues vivantes ou en traduction. Aptitude à traduire des documents avec exactitude et à revoir les épreuves de ses propres traductions ; aptitude à faire la distinction entre le travail courant et ce qui revêt un caractère exceptionnel ; don de l'organisation et aptitude à entretenir des relations de travail harmonieuses avec des collègues nationaux et internationaux. Une certaine connaissance de la terminologie médicale et apparentée serait souhaitable. Expérience de fontions d'assistant bilingue au sein d'une administration ou d'une entreprise *dans un cadre international* privé ou public. Excellente connaissance du français parlé et écrit (langue maternelle) et de l'anglais.

Les candidats et candidates possédant les qualifications requises devront envoyer leur curriculum vitae avant le 2 octobre 1990 à l'Organisation mondiale de la santé, 1211 Genève 27, Suisse, en mentionnant la référence MPR/TRA/WPRO.

Il ne sera pris contact avec les postulants que si leur candidature est retenue.

Cabinet financier allemand

recherche pour ses activités internationales

Experts-Comptables
et Gestionnaires de Projets

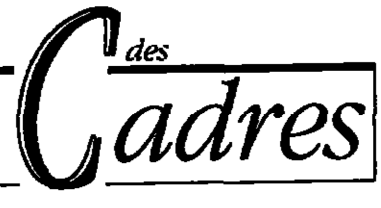
Formation grande école commerciale, expertise comptable ou DECS. Expérience souhaitée 3 à 5 ans.

Missions moyennes et longues durées Outre-Mer dans le cadre de projets internationaux de développement (pays francophones)

Merci d'adresser votre dossier complet à

Daniel Haemmerlin, 12, rue de Liège, 75009 Paris

Le Monde des Cadres



N° 1 de la Grande Distribution, *50 000 personnes, 1 830 points de vente, nous vous proposons de rejoindre notre* **filiale de formation** *en devenant :*

Formateurs Relations Humaines

A 30 ans environ, de **formation supérieure en relations humaines**, vous possédez aussi une **solide expérience** acquise en cabinet ou en entreprise, auprès d'un public cadre. Votre sens relationnel et vos qualités de pédagogue *sont reconnus.*

Au sein d'une équipe de professionnels, vous serez responsables après intégration, de l'animation de sessions de formation en relations humaines auprès de chefs d'entreprise et de cadres.

Déplacements fréquents toute France à prévoir.
Postes basés en Région Parisienne Sud.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et **prétentions sous réf. 429 à CONSEIL RECRUTEMENT COLLABORATEURS,**



Union Nationale des Mousquetaires,
6 av Georges-Boillot,
91310 Linas-Montlhéry.

LES MOUSQUETAIRES UNE FORCE QUI AGIT !

LETTRE RÉGIONALE D'INFOS ÉCONOMIQUES cherche

JOURNALISTE (H/F)

Ecrire : MCM, 5, rue de Clocheville, 37000 TOURS.

POLE AUDIOVISUEL CHERCHE CHARGÉ DEPT AUDIOVISUEL Régie générale, production, relations publiques, communication, négociation de financements, CAP rédact., exp. vidéo, chargé missions. C.V. directrice C.C.J. TATI, rue 8-mai 1945, 80090 AMIENS.

CHERCHE ÉTUDIANTE pour sortie d'école et surveillance des devoirs et jeux d'un garçon de 9 ans. De 16 h 30 à 18 h 30, 4 jours par semaine. Quartier Tuileries. Tél. de 19 h à 21 h : 42-66-08-58.

MAIRIE DE STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS ESSONNE
40 000-80 000 habitants
recrute d'URGENCE son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Adresser lettre et c.v. à : Monsieur le Maire Hôtel de ville Place Roger-Perriaud 91700 Ste-Geneviève-des-Bois.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
de haut niveau recherche
ENSEIGNANTS CONFIRMÉS
pour vacation 2 à 6 heures/semaine.

Physique-mathématiques
Biophysique-biochimie
Droit-Économie
Histoire-Géographie
Anglais...
Adresser c.v. + lettre à :

IPESUP
16-18, rue du Cloître-Notre-Dame, 75004 PARIS.

Petite mécanique de précision recherche TOURNEUR P2 P3 HQ Travail sur tour Cazeneuve HP × 360 Tél. : 60-08-19-76

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
Notre Faculté des Sciences sociales et politiques cherche un professeur ordinaire de sociologie des média, de la communication et de la culture. Titres requis : doctorat en sociologie, thèse d'État en sociologie ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er septembre 1991.

La lettre de candidature avec curriculum vitae, liste de publications et publications en 2 exempl. est à adresser au : Président de la Commission de présentation du poste de prof. de « sociologie des média, de la communication et de la culture », Faculté des SSP, BFSH 2, CH-1015 Lausanne-Dorigny. Tél. : 692-46-55. Le cahier des charges peut être obtenu sur demande à la même adresse.

Cherche LICENCIÉ de

MATHÉMATIQUES

Tél. : 30-41-58-42 ap. 19 h.

Quotidien départemental
150 km de Paris recherche son

RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

En liaison directe avec le rédacteur en chef, *il est garant de* la qualité éditoriale. C'est un animateur d'équipe. Attentif aux évolutions du métier, il est ouvert aux nouvelles techniques.

Adresser CV, lettre manuscrite et photo à : CINQ sur CINQ + MVA Ressources Management, 39, rue des Jeûneurs 75002 Paris.

---

deux-roues

Vds 1100 GSX/ES Suzuki modèle 84, t.b. état, 53 000 km, bleue et blanche, 16 000 F ferme. Visible à Brie-Comte-Robert 77. Tél. : H.B. (16) 64-44-72-93

capitaux propositions commerciales

Votre bureau ou siège social au G.D. de Luxembourg. Tous services domiciliation/cap.soc. Tél. : (19) 352-32-94-54

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX, BRILLANTS

Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens
4, Chaussée-d'Antin.
Achat tous bijoux ou échanges.
Autre magasin autre gd choix.
ETOILE
37, avenue Victor-Hugo.

Cours

COURS D'ARABE
JOURNÉE, SOIR, SAMEDI
AFAC, 42-72-20-88.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres indiv.
110 £ par sem., bon. cuis.
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44 71-703-4175

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME - BERLIN-EST

Diplômé sciences politiques internationales, docteur sciences sociales. Grande expérience du Maghreb et des autres pays africains. (Ex-ambassadeur/ex-ingénieur bâtiment). Trilingue allemand, français, anglais.

CHERCHE ENGAGEMENT

Actions humanitaires internationales, nationales, aide au développement, protocole, culture, tourisme, hôtellerie ou similaire.

Merci d'adresser offre à :
Prof. Docteur W. JANIK
Sporbitzer Str. 1
HEIDENAU/DRESDEN 8312 (RDA).

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- **INGENIEURS toutes spécialisations**
- **CADRES administratifs, commerciaux**
- **JOURNALISTES (presse écrite et parlée)**

CADRE AFRICAIN 45 ANS – 16 ans expérience réussie dans filiale multinationale française en Afrique noire francophone, secteur distribution de biens d'équipement : matériel (TP + mines – agri. – industrie – hydraulique, etc.).
RECHERCHE : poste cadre itinérant ou export base métropole pour développer force de vente en Afrique par ventes directes ou appels d'offres – grandes qualités relationnelles et mobilité.
(Section BCO/MFG 1787)

CADRE – 39 ans – Grande pratique des affaires internationales, Europe, USA, Asie – posté 3 ans UK – bilingue anglais-espagnol, italien CRT.
OFFRE : son expérience et son dynamisme aux entreprises recherchant le responsable de leur développement en dehors de France (vente, production, participations, sociétés mixtes), domaines : produits ou *systèmes industriels* à usage professionnel ou technique, logiciels. (Section BCO/JV 1788)

INGÉNIEUR.
PROPOSE : à PME ou PMI de créer, rentabiliser recherche et diversification en physique – Grande expérience infra-rouge, vide, cryogénie, microélectronique – nombreux contacts.
(Section BCO/HP 1789)

H. 44 ans – DESS affaires internationales Paris-Dauphine – 15 ans expérience dans l'import (financement des contrats) – espagnol, français, anglais courants.
RECHERCHE : poste à responsabilité dans une entreprise ou banque internationale basée à Paris – Accepte déplacement France-étranger. (Section BCO/HP 1790)

DIRECTION GÉNÉRALE : centre de profit – 43 ans – Formation supérieure gestion, 20 ans de carrière internationale dont 10 ans en Amérique dans les produits grand public et le conseil + politique commerciale et marketing, dans la distribution moderne – gestion financière et logistique – entrepreneur stratégie et terrain – anglais.
RECHERCHE : direction générale ou commerciale à développer – base Paris – RP. (Section BCO/HP 1791)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J.F. 25 ans, 3e cycle relations humaines, exp. fonctions personnel rech. poste assistante direction relations humaines. ILANA BENISTY 1, rue M. Utrillo, 78360 Montesson.

J. étud. all. (sc. économiques) prêt à participer toutes sortes de trav., voudrait améliorer s. français en vie fam. Conn. anglais. Immédiatement. Christian Haverkamp, Füchtener Strasse 19, D-5760 Arnsberg 1

Secrétaire polyglotte, langue mat. allemand, 23 ans, énergique et flexible, rech. emploi secrétaire à Paris, mid. octobre. Kräutler, Hans-Böckler-Str. 9, D-8940 Memmingen.

Vous recherchez :

CHARGÉE D'ÉTUDES DOCUMENTAIRES

avec capacité de recherche de données, d'analyse et de synthèse

4 ans d'exp. ds un groupe de *presse important*
Maîtrise de l'anglais et connaissances en informatique

Ecrire sous n° 8040
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

Journaliste ch. situation. Ecr. à M. A. BADIBANGA, 4, rue de la République, 92170 VANVES.

J.F. 29 a. licence lettres et certif. maîtrise exp. et réf. Ch. poste prof. ou surveillante sur Paris 43-72-33-65 urgent

---

Franco-tunisien 40 a., docteur ingénieur électro, ancien ICG quadrilingue, riche exp. Rech. poste gérant société en Tunisie. Ecrire sous n° 8043 *Le Monde Publicité* 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

---

J.F. 33 ans, dipl. Ecole de commerce + DECS, ch. emploi à temps partiel. 46-26-12-15 ap. 18 h 30.

J.H. 32 ans, nat. camerounaise, maîtrise AES gestion des entreprises, 1 an d'exp. prof, rech. place stable dans entreprise. 43-77-94-92.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS studio tt cft. sal. eau avec w.-c., kitch. équipée. 4e ét. s/rue, parties communes refaites. Digicode. 400 000 F Tél. : 42-71-87-24

Mo Arts-et-Métiers (3e) Idéal habitation ou p.-à-t. Duplex env. 65 m², living avec kitch. + chambre avec s. de bns. 1 650 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

4e arrdt

MARAIS
EXCEPTIONNEL 2 studettes 265 000 F l'une, tout cft. 48-04-35-35

MARAIS dans bel immeuble BEAU STUDIO, kitchen, douche, clair. 398 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

MARAIS
Neuf, livraison 92 Duplex 103 m², balcon 6 m² 3 900 000 F Tél. : 45-74-20-43

BASTILLE BEAU 3 P. PLEIN DE CHARME imm. XVIIe, 4e, dernier ét., 1 950 000 F. 47-83-43-99

PARIS 4e. SÉBASTOPOL 5/6 pces. Bel imm. pierre de t., 5e ét., asc. Terrasse. 6 000 000 F. 49-27-96-96.

5e arrdt

5e PRÈS QUAI, 3 P. DUPLEX TERRASSE
Liv. cheminée + 2 chbres. Appartement de charme. 3 000 000 F PLURIMMO 45-48-25-01

ST-JACQUES beau studio de caractère, clair, poutres, très bel imm. 17e. 835 000 F LA TRIBUNE. 45-66-43-43

RUE MOUFFETARD RARE BEAU 2 P tt cft clair, 3e ét., bel immeuble rénové 1 100 000 F. 45-66-43-43

Mo CENSIER – ATELIER 50 m², verdure, calme, soleil 45-46-26-25 – 43-26-73-14 s/pl. le 20 de 13 h à 16 h 54, r. LHOMOND

190 m² env. style maison duplex 2e et dernier ét., 4 chbres, toutes pièces sud, square, calme, verdure, parr. 45-87-27-92 répondeur

PANTHÉON Part. vend beau studio, charme, cft. 900 000 F 46-33-40-36 ou 34-51-17-62

CLUNY autour d'un patio, appt de caractère. Gd séjour s/rue, 3 fenêtres, 2 chbres, 2 bains. 3 500 000 F. Serge Kaiser. 43-29-60-60.

EXCEPTIONNEL Réhabilitation de luxe. Hôtel du XVIIe s. Neuf, jamais habité. Restent : appts 95 m² à 115 m². Haut de gamme. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

CONTRESCARPE (PRÈS)
Ptaire vd ds bel imm., beau studio, tt ct, ref. nf, asc., chf central. 43-45-37-00.

6e arrdt

SUPERBE VUE LUXEMBOURG 4 P.
BALCON, SOLEIL PLURIMMO 45-48-25-01

Mo DUROC, beau studio, entr. séj., cheminée, kitch., sal. d'eau, wc, r.-de-ch., très bel imm. 895 000 F. LA TRIBUNE. 80, r. de Sèvres 45-66-43-43

Studio 20 m² à rénover, 6e arrond., 850 000 F. Tél. : 60-66-11-80 entre 12 et 14 heures

EXCEPTIONNEL, rue de Médicis, imm. pierre de t. 4/5 P., sur jard. Luxembourg. soleil. 6 300 000 F. FRANÇ. FAURE 45-49-22-70

ODÉON, rue de l'Ancienne-Comédie, immeuble ancien, studio, 2 fenêtres, bains. 690 000 F. FRANÇ. FAURE 45-49-22-70

ST-SULPICE, imm. pierre de t., 6e ét., asc., BEAU 5 p., gd balc. d'angle + 2 chbres séparées. 7 000 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

7e arrdt

VANEAU, beau studio tt cft, bien situé, 2e ét., bel imm., poutres, charme 880 000 F. LA TRIBUNE. 80, r. de Sèvres. 45-66-43-43

Rue de Grenelle 6e ét. très clair, 6 P., parfait état, parking 45-55-43-59

INVALIDES
2/3 P. sur avenue, 4e ét. GERER 42-65-03-03

SQUARE DESAIX Imm. 1976, beau 2 pièces, excellent état. Parking. 1 680 000 F. FRANÇ. FAURE 45-49-22-70

VILLA SÉGUR 5e ét., asc., calme, bel appt rénové, séj., 3 chbres, bains, dche, gde cuis équip., vue dégagée, soleil 5 500 000 F SERGE KAYSER 43-29-60-60

ST-FRANÇOIS-XAVIER
SANS VIS-A-VIS
magnifique 6 p., 150 m² 42-78-68-56

8e arrdt

Mo COURCELLES (rue Daru) env. 228 m², serv., soleil, calme. 9 400 000 F ACTIM 42-54-44-54

CHAMPS-ÉLYSÉES (proche) idéal prof. lib., 210 m² env., bcp de charme, ent., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

9e arrdt

TRUDAINE STUDIO tt cft dans imm. pierre de t., 2e ét., digicode, gardienne. 390 000 F Tél. : 42-71-87-24

PROX. TRUDAINE
5 p., dans imm. pierre. possib. chbre service 2 350 000 F. 42-81-02-56

9e. Proche ts transports. Appt de qualité, 5 pces, dble réception, p. de t., étage élevé, cheminées, moulures, balcons. Tél. : 42-62-46-98.

10e arrdt

PROCHE CANAL ST-MARTIN exceptionnel imm. ravalé, 44 m², 2 P., entr., cuisine, sal. d'eau. w.-c. Prix : 699 000 F Crédit. 48-04-08-60

BARBÈS Superbe imm. refait neuf, 2 p. 45 m² env. 690 000 F
3615 IMMOB
43-87-86-76

11e arrdt

PLACE BASTILLE (près) BEAU STUDIO 2e ét. sur rue, coin cuis. tout conft. Px 420 000 F. crédit possib. 48-04-84-48

LOFT BASTILLE
Grande allure, 360 m² Vaste living, piscine, box 42-72-40-19

VOLTAIRE MAISON
200 m², gd liv., 5 chbres, 2 bns, cour privé, état neuf 4 800 000 F. 42-72-40-19

PÈRE LACHAISE
Ptaire vd ds imm. récent beau 2 p., tt cft, box s/sol. 43-45-37-00.

12e arrdt

BD BASTILLE PORT PLAISANCE
2 P tt cft, s. de bains, w.-c. Très clair, digicode, cave. 795 000 F 42-71-87-24

Mo FAIDHERBE-CHALIGNY URGENT, 2 PIÈCES IMPECCABLE, cuis., sal. de bains, w.-c., soleil, 720 000 F. Crédit. 48-04-85-85

BASTILLE
Beau 3 p., p. de t., 65 m², cuis. équipée, s. de b. 2 045 000 F Tél. : 43-73-33-31

REUILLY-DIDEROT
Beau 4 pces, cuis. s.d.b., park., clair. 3 000 000 F Tél. : 43-73-33-31

13e arrdt

GOBELINS
Imm. récent, beau studio + balc. VUE AGRÉABLE. 1 050 000 F. 43-54-25-70

VUE SUR SQUARE 120 m² STYLE ATELIER 2 900 000 F. 45-46-26-25

TOLBIAC stand. vue tt Paris, 5 p. 141 m². 3 550 000 GLACIÈRE à saisir, réc. rue et jar. 3/4 p., 72 m². 1 690 000 43-35-18-36

14e arrdt

MÉTRO PLAISANCE 2 P., entr., cuis., sal. eau, w.-c. A rénover. 569 000 F, crédit total. 48-04-08-60

VILLA ELMER
Rue de l'Eure Résidence de caractère Grand calme. 9 appts du 2 au 6 pièces Terrasses, caves, parkings. Livraison début 1992 ELMER DWIGHT EDOUARD
45-74-20-43

ALÉSIA, RUE DE CHATILLON Imm. récent, 5e ét., studio, balcon, jardin, soleil. 590 000 F. Park. poss. en +. FRANC. FAURE 45-49-22-70

RUE HALLE 6 PIÈCES soleil, charme Prix : 3 400 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

Montsouris, 5 p., 2 parkings 3 550 000 F
R.-Coty, 4 p. 2 260 000 F
Alésia, 4 p., 2 190 000 F
St-Jacques, duplex 2 630 000 F
Raspail, 5 p., park. 5 300 000 F
Montparnasse, 3 p., parking 3 100 000 F – 43-35-18-36

15e arrdt

15e, BEAU 2 P 58 m² 3e ét., imm. récent, séjour, cuis. équ., gde chbre, bns, wc séparé. 1 450 000 F LA TRIBUNE 45-66-43-43

IDÉAL POUR PLACEMENT R. VAUGIRARD except. 8e ét., asc., STUDIO tt cft, 549 000 F Crédit. 48-04-08-60

COMME NEUF SUPERBE 2-3 p. tt cft, 57 m². 5e ét., bon imm., Dble expo. A saisir 1 480 000 F. 45-66-43-43

LOURMEL RARE STUDIO 40 m² TERRASSE 30 m² Très bon état, cuis. équipée, belle situation 1 280 000 F. 45-66-43-43

2 P. A RÉNOVER 3e ét., bon immeuble. BD GARIBALDI, excellent investissement, 30 m² 690 000 F. 45-66-43-43

BEAU STUDIO AU CALME, cuis., coin repas, terrasse, parf. état 45-55-43-59

16e arrdt

AV. PAUL-DOUMER même. Dernier ét., vue soleil. Pptaire vend beau 2 pces + chbre d'enfant. Tout cft. Refait neuf. 45-04-24-30

GEORGE-V, rue Bassano, 5e ét., asc., superbe pierre de taille, apt d'exception, séj., et chbre s/balc., s. de bains, cuis. équipée 3 700 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43

16e, FERDINAND-BUISSON BEAU STUDIO 35 m² Balcon, 5e étage, ascens. 910 000 F LA TRIBUNE. 45-66-43-43

PASSY
Studio tt cft, kitch. équipée, sal. de bains, w.-c., imm. pierre de taille. 490 000 F 42-71-87-24

JASMIN BEAU 3 PIÈCES + grand grenier séparé Prix : 2 450 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

VOIE PRIVÉE
JASMIN 100 m²
imm. d'artiste 1930 5e ét., dble exposition, superbe 42-78-68-56

TROCADÉRO (proche) clair, aéré, dégagé, très b. appt. env. 200 m², 3 récept. + 3/4 chbres, étage élevé. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

17e arrdt

17e GUY MOQUET EXCEPT. 2 P. entr., cuis., salle eau, w.-c., balcon. Px 599 000 F Crédit. 48-04-08-60

SQUARE BATIGNOLLES (près), imm. ravalé. BEAU 2 PIÈCES. Cuisine, soleil. Tout confort. 590 000 F. Crédit. 48-04-85-85

RUE DES MOINES, BEAU 2 P., cuis., tt cft, chff indiv. au gaz, digicode, 3e étage sur rue et cour. 655 000 F Crédit 43-70-04-64

17e IMPECCABLE 2 P. 6e ét. asc., cuis. équipée, salle de bains, wc, A SAISIR 720 000 F Crédit. 45-66-43-43

PORTE MAILLOT, idéal investisseur ou étudiant, petit 2 p., très clair, 29 m², 7e ét., superbe imm. 595 000 F. 45-66-01-00

PORTE MAILLOT (près) Clair, aéré, 5e étage. Très bel appt, env. 133 m², dble living 45 m² + 2 ch. cuis., s.d.b., chbre de serv. Asc. Très bon plan. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

PLACE PEREIRE (près) appt env. 125 m², récept., 40 m² + 3 chbres, 1 s.d.b., 1 s.douche. 5 250 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

PRÈS PÉREIRE
ancien, 6 p., 130 m² asc. 4 550 000 F UFFI 45-22-02-44

17e R. GUY-MOQUET
anc. 2 p., 50 m² tt cft, clair. 970 000 F. UFFI 45-22-02-44

18e arrdt

RUE VÉRON
BEAU 2 P TT CFT Prix 575 000 F Créd. poss. 48-04-35-35

MÉTRO ABBESSES STUDIO IMPECCABLE, cuis., sal. de bains, w.-c. 455 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48

VILLA DES ROSES, Mo MARX-DORMOY, A SAISIR, BEAU 2 PIÈCES, ref. nf. Bel imm. Urgent, cause départ. 520 000 F 43-27-95-83

EXCP. MARX-DORMOY 4e ét., bel imm. pierre, 2-3 p. à rénover, s/gd balc. très clair 865 000 F. 45-66-01-00

2 P. 40 m² à rénover 3e ét., plein sud, sans vis-à-vis, cuis., wc, dche. Bon immeuble 540 000 F. 45-66-01-00

100 m jardin Sacré-Cœur, 4 P. rénové, vue dégagée sud, balcon, 5e ét., poss. asc., 2 300 000 F. Etudie proposit. 42-52-70-88 soir

Beau 4 pièces, 88 m², séjour dble, 2 chbres, p. de t., 8e ét., asc., chem., balcons. 2 090 000 F. 42-62-46-98.

HAUT LAMARCK. DUPLEX 155 m², étage élevé, calme, clair, verdure. 42-62-46-98.

Mo LA CHAPELLE, 3 p. de 60 m² env. occupant tout le 1er ét. 790 000 F
3615 IMMOB
43-87-86-76

19e arrdt

EXCEPT. 50 M PARC BUTTES-CHAUMONT S/cour arborée 2 p. à rénover, 35 m² 565 000 F. 45-66-01-00

BUTTES CHAUMONT duplex 1er et 2e s/jard. récept. + 4 chbres, 2 bains, 146 m², impeccable, récent. Prof. 3 500 000 F. 46-22-22-56

MAISON 60 m²
+ cour, jardin 33 m². verdure. 42-78-68-56

20e arrdt

GAMBETTA Près métro, pptaire vd directement GRAND 2 pces, cuis. tout cft. 4e ét. sur rue et cour. 595 000 F Crédit. 43-70-18-00

R. MONTIBŒUFS
calme, beau 2 P. 42 m². tt cft, imm. pierre et brique. 720 000 F Tél. : 42-71-87-24

PHILIPPE-AUGUSTE
Beau 2 P., cuis., s.d.b., stand., p.d.t., tout cft. 1 415 000 F Tél. : 43-73-33-31

77 Seine-et-Marne

MARNE-LA-VALLÉE
NOISIEL Part. vend 3 P. 83 m² 100 m RER, 30' Opéra Salle de séjour 27 m², cuisine aménagée en chêne de 12 m², 2 chambres, salle de bains 6 m², cellier 3 m², porte blindée, box en sous-sol, à proximité de tous commerces Proche écoles PRIX 740 000 F Tél. : 60-17-20-45 Agence s'abstenir

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Mo SABLONS BEAU 2 PIÈCES s./rue et cour, sal. eau. Petits travx. 650 000 F. Crédit possible. 48-04-84-48

NEUILLY Métro SABLONS A SAISIR BEAU 2 P. cuis., douche, refait neuf, sur rue et cour. Px 670 000 F Tél. : 43-27-81-10

ASNIÈRES (Bourguignons) APPART 3 P., cuis., w.-c., 3e étage sur rue PRIX 519 000 F Crédit. 43-70-04-64

ISSY-LES-MOULINEAUX Prox. Paris et transports, 2 P. 45 m², 740 000 F Gare ISSY 2 P., 680 000 F Mairie 2 P., 40 m². 720 000 F Gare 3 P. 1 200 000 F Mairie 3 P. 1 800 000 F Crédit. 45-66-43-43

VANVES Beau studio, séjour, kitch. équipée, salle d'eau, 1 cave. 410 000 F. crédit total possible. Tél. : 45-66-43-43

93 Seine-Saint-Denis

A VENDRE A Saint-Denis (93) dans ancien couvent classé monument historique, cours intérieure, charme, grand calme, appartement 4 p., cuis., déb., 2e étage, à rénover entièrement. 5 mn métro St-Denis-Basilique; 3 mn centre ville. 860 000 F. Tél. : 48-27-38-16 et 42-43-31-08.

94 Val-de-Marne

ECOLE VÉTÉRINAIRE Près Mo, bel imm. GD 2 P., cuis., w.-c., bains, interphone, digicode, s/rue et cour 459 000 F Crédit 43-70-04-64

NOGENT-SUR-MARNE Part. vend appt en pft état, 115 m² dans maison Mansart. Très verdoyant, 3 chbres, 2 s.d.b., gde réception, parking. RER Nogent à 5 min. Prix : 2,5 M. Tél. pour RV : soir 48-04-73-11 (répondeur). bureau 45-55-91-82 p. 4335

Province

NICE CENTRE Promenade des Anglais Fabuleux appartement, vue féerique mer 5 000 000 F. 93-88-38-88

ANTIBES/COTE-D'AZUR
Appart. de luxe meublé dans résid. privée et calme avec accès à la mer et pisc. Surf. hab. 103 m², propriét. en direct, px a négocier : DM 850 000. S'adresser : GUNTER PUSCHMANN, résidence Iseran, 1, av. de Diane, 06600 Antibes. Tél. : 93-33-62-97 (M. Delmas).

appartements achats

URGENT j'ach. comptant STUDIO OU 2 PCES TOUT PARIS J.-P. VALLAT Tél. : 45-66-91-91.

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILL. même à rénover M. VALLERAND Tél. : 43-70-18-00

RECHERCHE SUR PARIS et BANLIEUE 94 STUDIO et 2 PIÈCES. PAIEMENT COMPTANT 42-71-12-00

Je rech. pr PIED-A-TERRE STUDIO ou 2 PIÈCES. PAIEMENT COMPTANT. DÉCISION RAPIDE. M. DARGAULT 42-71-93-00

L'AGENCE DE L'ETOILE
rech. actuellement des appts d'excellent standing DE 3 A 6 PCES Sommes aussi intéressés par HOTEL PART. OU MAISON
(1) 47-63-13-78

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS Avec ou sans confort M. ROGER 48-04-08-60

ACHETE STUDIO ou 2 P. PARIS PROCHE BANLIEUE DÉCISION IMMÉDIATE. Tél. à Mme MAUDUIT 42-71-94-34 H.B.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-64.

AGENCES FRANÇOIS FAURÉ PARIS 7e et PARIS 6e 5, RUE LITTRÉ spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx, Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées. 8e Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande. 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22.

Très urgent pour banque recherche appt standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N. 8e, 7e, 5e, 17e. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

locations meublées offres

Paris

Mo DUGOMMIER, 4 p. 80 m² env., cuis. équipée, appert. neuf. 7 563 F ch. comp.
3615 LOCAT
43-87-86-76

Province

Côte d'Azur, MENTON à louer nov. à avril GD studio face mer, belle terrasse, stand., 5e ét., asc. Proche tous commerces. Tél. : 21-72-59-89 France

locations meublées demandes

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS DURÉE 1 A 2 ANS. LOYERS GARANTIS
TÉL. : (1) 45-27-12-19

locations non meublées offres

Paris

L'ÉPARGNE DE FRANCE
Compagnie d'assurances loue sans commission

SQ. MALESHERBES
7/9, rue Nicolas-Chuquet Résidence neuve de gd stand. Balcons ou terrasses donnant sur espaces verts. Gardien, digicode. 2 P. 8 000 F à 9 500 F 3 P. 9 000 F à 12 400 F 5 P. 15 000 F à 17 500 F Prix H.T. H.C. hors parking 40-54-25-72

BD MURAT
dans imm. très bon stand., gd appt refait neuf, 120 m², dble liv., 2 chbres, dble vitrage, balcons, cave, 3e ét. 12 000 F + 1 800 F ch. Sotregim 46-81-52-02

Paris 13e près fac Tolbiac, part. loue 3 P. cuis., s. de b., w.-c., cave, chf. centr., imm. récent, tt cft, poss. park. 6 200 F cc. 45-87-36-74

GAMBETTA 4 p. de 141 m² env., cuis., s.d.b., s. d'eau, 9 905 F chg. comp.
3615 LOCAT
43-87-86-76

Région parisienne

PAVILLON AVEC JARDIN au calme, proximité DOMONT, 180 m² hab., jardin 500 m², sous-sol total. Prix 7 000 F/mois. CABINET 2000 Tél. : 39-91-73-54 M. DUVAUCHELLE

locations non meublées demandes

Paris

L'AGENCE DE L'ETOILE
rech. actuellement des appts d'excellent standing DE 3 A 6 PCES VIDES ET MEUBLÉS Sommes aussi intéressés par HOTEL PART. ou MAISON
(1) 47-63-13-78

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

GRISS-HAUSSMANN 45-22-56-44 cherche pour Stés internationales studios, apparts, villas vides ou meublés, Paris, banlieue.

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau Paris-7e 42-22-14-61 – 42-22-24-66

immeubles

INVESTISSEURS ST-MAUR, 300 m RER. Ptaire vd bel imm. de burx, récent, libre. R + 6, asc., 18 park. 10 000 000 F. 43-45-00-75.

hôtels particuliers

17e PÉREIRE (proche) H. part. R + 3, petit jardin, terrasse, possibilité prof. libérale, surf. env. 350 m², 3 récept. + 8/9 ch., 20 M. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

BOULOGNE
PRÈS R.-GARROS Récept. + 4 chbres, gar., serv., terrasses, verdure. Gérant, 42-33-04-30.

villas

Villa 7 p., 180 m² hab., terr. boisé 29 800 m², calme. 2 650 000 F. Tél. à : AG.LITTORAL 94-76-04-56.

ST-RAPHAEL, résident. 2 000 000 F, const. 1981, 1 500 m² clos arboré, 500 m port plais. 500 m commerces. Villa : living, 4 ch., cuis., s. d'eau, wc : pavillon : 2 p. c., dche, wc, puits équip. arros., abri voit. T. : 94-95-92-05, le soir.

terrains

TOURNAN-EN-BRIE (77) Particulier vend terrain à construire (r.-de-ch. + 3 niveaux) 10,39 × 15,10, clos sur 2 côtés, possibilités mitoyenneté sur 2 côtés, viabilisé : eau, téléphone, tout-à-l'égout, électricité, COS 0,60 A 200 mètres des commerces, écoles, clinique, gare. Terrain plat et propre. 700 000 F TTC, frais notaire réduits à 3 % env. Tél. : 64-03-15-18

viagers

Studio libre tt cft, 19, rue A.-Rozier, Paris 19e, 45 m² env. dont terrasse. 500 000 F + mens. 2 833 F. Fme 82 ans. Visite vendredi 12/16 h.

maisons individuelles

L'HAY-LES-ROSES AFFAIRE EXCEPTION. maison 5 p., beau jard. clos, sufsce habitable 110 m², sur 225 m², cuis. équipée, s/sol total, gar., véranda 1 280 000 F. 45-66-43-43

ISSY, 3' Mo MAIRIE
belle maison de ville 1970, av. jard. 218 m², 7 p., 182 m² (possib. 42 m² prof. lib.), beau séj., av. cheminée sur terrasse donnant sur le jard., CALME SOLEIL, gd garage + sous-sol 5 750 000 F 46-44-10-40

95 CERGY-ST-CHRISTOPHE 6 min. RER, tradition, 6 pces + mezz. 120 m² + 2 gar. Jard. 300 m². 1 100 000 F. UFFI, 45-22-02-44.

ATHIS-MONS pav. récent 160 m² habitab. 6 p. Très bonne prestations. Gd gar. Dépendances. Terrain arboré 550 m². Px 1 370 000 F. ORPI 46-72-18-18

80 km de Paris, autoroute Chartres-Orléans, au cœur du village de Denonville, maison ancienne de 170 m² (4 chambres, salon, mezzanine, salle de bains) + grenier. Chauffage central + 3 cheminées. Toiture récents. Cour commune + jardin. Beaucoup de charme. Prix : 515 000 F. Tél. : 48-76-19-83 le soir.

pavillons

NORMANDIE A BERNAY (27) Part. v. pavillon 1950 Plain-pied, rue calme, 3 ch., séjour ensoleillé, cuisine, s. de b., wc, gar., jard., centre-ville et commerces à 3 mn 480 000 F. Tél. : 45-75-77-18 W-E : (16) 32-44-36-44

FOSSES (95)
30 mn Châtelet-Les Halles par RER, 15 mn Roissy par la route. Quartier calme, proche RER et lycée, pavillon F5, 3 chambres, dressing + mezzanine, séjour double 32 m² avec grande cheminée, cuisine équipée, 2 salles de bains, 2 w.-c., sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos de 280 m², 117 m² habitables. 800 000 F (1) 34-72-24-06 et/ou (1) 34-72-99-50.

02 AISNE 40 min. Eurodisney, vend PAVILLON 6 p., entr., s. de bains, wc, cuisine, 3 ch., séjour, chem., mezz., bureau, salle de jeux, garage, s/terr. pays. 540 m². Prox. gare et comm. 720 000 F Tél. : (16) 23-70-09-49

(95) ST-BRICE-MONTMORENCY Part. vd. 15 km Paris. 3 pces princip., école, comm., 405 m² clos, calme, verdure, poss. agrand. 45-66-70-60 ap. 19 h

ST-BRICE-MONTMORENCY (95) part. vd, 15 km Paris, 3 p. princip., école, comm., 405 m² clos, calme, verdure, poss. agrand. 45-66-70-60, ap. 19 h

15 KM RENNES NORD Belle maison, 5 chbres, cuis. équipée, sous-sol total, jardin 700 m² dans village. Toutes commodités. URGENT CAUSE MUTATION Tél. : (16) 96-78-41-33 (16) 96-33-08-52.

maisons de campagne

BRETAGNE CENTRE
Belle maison en pierre en bord de rivière. Très grand séjour avec vue sur rivière, 4 chbres, tout confort. Idéal vacances. URGENT, A SAISIR. Tél. : (16) 96-28-00-39.

propriétés

80 KM PARIS
PAR AUTOROUTE PRÈS PIERREFONDS Belle maison romantique Style anglais Ravissant parc Réception, 6 chambres 3 terrasses Confort raffiné 45-44-26-30 45-44-28-13

AFFAIRE RECOMMANDÉE TRÈS RARE A 70 mn de Paris par aut. Sud MONTARGIS (45) Train direct gare SNCF VD CAUSE DIVORCE ANCIENNE DEMEURE TOUTE EN PIERRES APPARENTES CACHET EXCEPTIONNEL récept. séj. cathédrale 100 m², cheminée monument., cuis. ent. équip. chêne massif, 5 chbes, 2 bns, wc, chf cent., cave voûtée, gar., sur son terr. clos paysager 3000 m² PLEIN SUD. Px tot. : 990 000 F, crédit 100 % possib. par Caisse d'Epargne. T. : (16) 38-85-22-92, 24 h/24.

85 km Paris sud. Région BEAUMONT (77) Magnifique CLOS GATINAIS Pierre sur 2 500 m², bordé par rivière, 2 habitations, nbreuses dépendances. A SAISIR 750 000 F TTC. Crédit 90 %. A. Dubuy : (16) 38-85-99-62.

Particulier cherche
DOMAINE VITICOLE
OU EXPLOITATION SIMILAIRE. bon rendement, France, Italie, Autriche. Offres à HAVAS Régies No 1263 4, rue des Iris 98000 Monaco

MONFLANQUIN (47) Vd Maison de maître, 19e s., 8 pces, 200 m² habitables + 100 m² cave + 100 m² grenier aménageable, 600 m² dépend., 19 ha de terres (parc, bois, pruniers, terre cultivable, prairie avec point d'eau). 1 150 000 F Tél. : 53-36-53-25

L'ISLE-ADAM (95) SITE EXCEPTIONNEL
sur l'isle, 30 km Paris, part. vd propriété fin XVIIIe, 3 maisons, 400 m² hab. sur parc clos de murs Prix : 5 200 000 F Tél. H.B. : 34-24-06-06

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
IMMOBILIER D'ENTREPRISE
• BUREAUX - ACTIVITÉS •
À VENDRE OU À LOUER
90 000 m²
Départements : (93) (94) (95) (77)
ARGENTEUIL – CRÉTEIL – LOGNES – CERGY
ERMONT – CHARENTON – NOISY-LE-GRAND
LIEUSAINT – LE PLESSIS-TRÉVISE
TÉL. : 43.21.87.57
Nous concevons des espaces de vie

Locations

LE ROND-POINT EUROPÉEN
8 700 m² activités/bureaux RER LIGNE C
SOCOMIE
47-76-17-46

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

Bureaux 91 m² + 2 parkings, 5, rue du Bailliage, Versailles. Loyer 15 757 F TTC. Libéré depuis 01.09.90 suite transfert siège social. Possibilité remise 23 000 F sur dépôt garantie. Renseignements/visite 94-71-77-55

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minibar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financement... et tous services personnalisés.
ÉTOILE, 16e 47-23-61-61
GRENELLE, 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE, 8e 42-93-50-54
LAFAYETTE, 9e 47-23-61-61
BOULOGNE, 92 48-20-22-25
+ 25 centres en France Prix compét. délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

Mo MADELEINE 360 m², GD STAND.
Bureaux fonctionnels
VENTE POSSIBLE
Jean Turon 40 55 96 96

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches, R.C. - R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-67-06-89.

BUREAUX ÉQUIPÉS
Salles de réunions Ttes durées, ts services Adresse commerciale
ACTE
Boulogne 46-03-38-32 Marne-la-Vallée 60-17-55-00 La Boétie 43-59-77-55 Fbg St-Honoré 43-59-77-55

DOMICILIATION BUREAUX, TELEX, TELECOPIE
AGECO 42-94-95-28

RUE AQUEDUC 5 burx sur 140 m² env. Vitrine en r.-de-ch., bail 3, 6, 9, sans reprise, 1 002 F HT/m²/an
3615 BURCOM
43-87-89-29

ODÉON, burx sur 145 m² env. style loft, toutes activités, sans reprise 3 000 F HT/m²/an
3615 BURCOM
43-87-89-29

locaux commerciaux

Locations

URGENT Ch. à louer 500/600 m² local d'activité Paris intra-muros. AZI. 45-80-10-00.

fonds de commerce

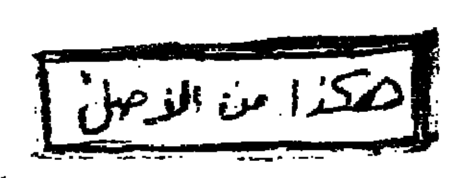
Ventes

MONTPELLIER
dans parc en pleine ville
HOTEL DE CHARME***
750 m² hors du commun. Très bon rapport et qualité de vie, 14 ch. + appt privé vd SA SCI (retraite) Ecrire M. KAMMERER 4, rue Delambre, 75014

Pour cause maladie, vd Restaurant LA CAFETIERE M. DIET 46-33-76-90

Mo POISSONNIÈRE proche rue La Fayette Hôtel 2 étoiles Superficie environ 850 m² + ss-sol, R + 4 avec asc. 32 chambres avec s. de bns 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

Pour paraître dans cette rubrique
« SÉLECTION IMMOBILIÈRE »
Contacter : 45-55-91-82 poste 43.24.



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

3e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
3 PIÈCES 64 m², 5e étage Terrasse+balcon	7-7 *bis*, rue Saint-Gilles **SEFIMEG 43-21-63-21**	8 752 + 709

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
2 PIÈCES 69 m², 4e étage	14, quai des Célestins **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	6 591 + 1 139 5 344

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
3 PIÈCES Parking, 91 m², 2e étage	50, rue de Bourgogne **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	13 963 + 1 914 10 873

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
3 PIÈCES 63 m², rez-de-chaus.	59, rue Galilée **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	8 200 + 700 5 835

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine **GCI 40-16-28-71**	9 000 + 2 025

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION **HOME PLAZZA 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PIÈ.MEUBLÉES 50 m² sur jardin	*HOME PLAZZA BASTILLE* **HOME PLAZZA 40-21-22-23**	*8 500* + 1 275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
2 PIÈCES Parking, 52 m² 1er étage, cave	12, rue de Rambouillet **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 300 + 416 3 771
3 PIÈCES PARK. 70 m², 1er étage	32, rue de Picpus **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 736 + 993 4 702
4 PIÈCES 80 m², 2e étage	12, rue de Rambouillet **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	7 340 + 648 5 223

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
3 PIÈCES 64 m², 6e étage	18, rue Caillaux **SAGGEL 47-42-44-44**	4 000 + 1 114
4 PIÈCES Duplex, 81 m² 1er étage, parking	125, rue du Moulin-de-la-Pointe **SAGGEL 47-42-44-44**	5 900 + 1 108

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
4 PIÈCES Parking, 81 m² 6e ét. terrasse 40 m²	*199, avenue du Maine* **LOC INTER 47-45-19-97**	*10 079* + 658

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
DBLE SÉJOUR 72 m², 4e étage 2 chambres, park.	5, boul. Garibaldi **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	8 420 + 1 160 5 991

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./chargés
STUDIO 38 m², *1er étage*	4-6, rue Charles-Dickens ***SAGGEL 47-42-44-44***	3 300 + 710

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES 103 m², 1er étage Poss. park. 800 F/m.	19, rue Roger-Bacon **SAGGEL 47-42-44-44**	9 600 + 1 713

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES NEUF 50 m², park., cave	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	4 060 + 455
2 PIÈCES NEUF 55 m², box, cave	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	4 720 + 497
3 PIÈCES NEUF 63 m², cave, box	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	5 030 + 566
3 PIÈCES NEUF 66 m², balcon 14 m²	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	5 470 + 597
3 PIÈCES Park., 77 m², 1er ét. Immeuble neuf	27 *bis*, rue de Bellevue **SAGGEL 42-66-61-05**	6 400 + 853
4 PIÈCES Park., 88 m², 10e ét.	27, *rue Rébeval* **AGIFRANCE 42-01-68-15**	5 400 + 1 394
4 PIÈCES Park., 92 m², 2e ét. Immeuble neuf	27 *bis*, rue de Bellevue **SAGGEL 42-66-61-05**	7 500 + 1 017

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 88 m², 3e ét.	18, rue Lisfranc **AGIFRANCE 47-42-17-61**	5 600 + 1 347

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON 5 P. 112 m², garage	**GUYANCOURT** 14, allée des Genêts **SAGGEL 46-08-95-70**	5 900 + 300
DBLE SÉJOUR 47 m², r.-de-chaussée Cave, parking	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 42 *bis*, rue des Ursulines **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 495 + 400 2 487
3 PIÈCES Parking, 75 m² 3e étage, cave	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 460 + 670 3 885
5 PIÈCES 2 parkings, 132 m² 1er étage	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 42, rue des Ursulines **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	12 660 + 1 270 9 008
3 PIÈCES Park., 75 m² 2e étage, balcon	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO 48-00-89-89**	5 480 + 1 060

91 – ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Parking, 75 m² 2e étage	**GIF-SUR-YVETTE** Rés. « Les Grandes-Coudraies » **GCI 40-16-28-70**	3 450 + 876

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 100 m², 3e étage + Box	**COURBEVOIE** 333, boul. Saint-Denis **CIGIMO 48-00-89-89**	6 100 + 540
2/3 PIÈCES Parking, 78 m² Rez-de-chaussée	**GARCHES** 19, rue des Quatre-Vents **SAGGEL 46-08-80-36**	3 765 + 1 058
3/4 PIÈCES Parking, 95 m² 2e étage, balcon	**GARCHES** 13, rue des Suisses **CIGIMO 48-00-89-89**	6 100 + 860
2 PIÈCES Park., 59 m², 3e ét. *Immeuble neuf*	**MEUDON** 68-80, rue de la République ***SAGGEL 46-08-95-69***	4 300 + 871
3 PIÈCES Park., 73 m², 3e ét. Imm. neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL 46-08-95-69**	5 800 + 1 097
3 PIÈCES Park., 75 m², 3e ét. imm. neuf	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL 46-08-80-36**	6 350 + 950
4 PIÈCES *Park., 85 m², 4e ét.* Imm. neuf	**MEUDON** *68-80, rue de la République* **SAGGEL 46-08-95-69**	7 000 + 285
5 PIÈCES 105 m², 4e étage Imm. neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL 46-08-95-69**	8 400 + 1 583
STUDIO 40 m², 2e étage	**NEUILLY** 39, rue Parmentier **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 800 + 640 2 704
3 PIÈCES Park., 66 m², 4e ét. Imm. neuf.	**SÈVRES** 41, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 500 + 797 4 226
3 PIÈCES Park., 79 m² Rez-de-chaussée	***SÈVRES*** 6, route des Pavillons **SAGGEL 46-08-95-69**	4 500 + 823
4 PIÈCES Park., 88 m², 3e ét. Imm. neuf	**SURESNES** 29, av. G.-Pompidou **SAGGEL 47-78-15-85**	6 400 + 1 313
4 PIÈCES Duplex, 105 m², 2e ét. Park., balcon	**SURESNES** 40, rue J.-J.-Rousseau **CIGIMO 48-00-89-89**	6 515 + 1 340

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 71 m² 3e étage	**CACHAN** 9, rue Guichard **SAGGEL 46-08-95-70**	4 300 + 584
4 PIÈCES Park., 89 m² 1er étage	**CHARENTON** 158, rue de Paris **LOC INTER 47-45-19-97**	6 525 + 1 116
5 PIÈCES Park., 106m², 7e ét. imm. neuf	**JOINVILLE** 4, rue Halifax **SAGGEL 47-42-44-44**	7 800 + 835
3 PIÈCES Park., 74 m² 5e étage	**SAINT-MANDÉ** 31, avenue Joffre **LOC INTER 47-45-19-97**	5 976 + 837
4 PIÈCES Park., 86 m² 4e étage	**SAINT-MANDÉ** 7, rue Fays **LOC INTER 47-45-19-97**	8 033 + 859
4 PIÈCES Park., 89 m² 5e étage	**SAINT-MANDÉ** 31, avenue Joffre **LOC INTER 47-45-19-97**	6 788 + 980
4 PIÈCES Park., 98 m² 6e étage	**SAINT-MANDÉ** 5, rue Fays **LOC INTER 47-45-19-97**	8 560 + 949
4 PIÈCES Park., 98 m² 3e étage	**SAINT-MANDÉ** *2, avenue Joffre* **LOC INTER 47-45-19-97**	9 047 + 949
3 PIÈCES Park., 73 m² 2e étage	**SUCY-EN-BRIE** 2, rue du Lys-d'Or **AGIFRANCE 45-90-64-54**	3 250 + 738
2 PIÈCES Park., 53 m², 2e étage Cave	**VINCENNES** 21-35, rue du Petit-Parc **AGF 48-08-78-48** Frais de commission	4 710 + 530 3 451
4 PIÈCES Park., 91 m² 3e étage Balcon	**VINCENNES** 21-35, rue du Petit-Parc **AGF 48-08-78-48** Frais de commission	7 710 + 920 5 486

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



















MARCHÉS FINANCIERS

Le Trésor projette de confier à la Caisse des dépôts le Livret bleu du Crédit mutuel

Après le rejet d'une banalisation du Livret bleu du Crédit mutuel exonéré d'impôts dont la formule aurait été étendue à tout le système bancaire, le Trésor envisage très sérieusement de retirer totalement au Crédit mutuel, pour les confier à la Caisse des dépôts, non seulement le produit de la collecte du livret en question mais encore tout l'encours existant au titre des emplois effectués, soit environ 85 milliards de francs.

Dans les projets du Trésor, la Caisse des dépôts centraliserait ainsi l'ensemble des ressources des comptes sur livrets à statut fiscal privilégié (Caisse d'épargne et Crédit mutuel), afin de mieux assurer le financement du logement social, gravement affecté par la baisse de la collecte pour ces deux instruments financiers. Dans les deux cas, cette collecte devient même négative, les retraits l'emportant sur les dépôts.

Pour ce qui est du Crédit mutuel, l'encours du Livret bleu a diminué de 4 milliards de francs depuis le début de l'année ; ce qui ne devrait donc procurer aucune ressource nouvelle à la Caisse. Cette dernière, en revanche, pourrait recevoir, en liquidités, les 85 milliards de francs correspondant à l'encours du Livret bleu, somme que le Crédit mutuel devrait emprunter sur le marché. En contrepartie, il continuerait à détenir les emplois d'intérêt général réglementaires accumulés au titre du Livret : 50 % en obligations, 15 % en bons du Trésor et 35 % en prêts à des collectivités locales ou aux industriels, au taux du marché.

La Confédération du Crédit mutuel, présidée par M. Etienne Pflimlin, s'est mobilisée pour contester cette opération qui la priverait notamment de ses concours aux régions, son cheval de bataille, et risquerait de peser lourdement sur son compte d'exploitation. Elle négocie âprement pour obtenir tout au moins un aménagement et un étalement de cette mesure, mettant en avant le fait que le Livret bleu n'est plus vraiment un produit d'appel : il ne représente plus que 43 % des ressources du réseau, contre 64 % en 1983 et, vraisemblablement, 33 % en 1991 s'il continue de reculer au rythme actuel.

Distorsion de concurrence

C'est en 1969 que M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, par une lettre que ses collaborateurs et le Trésor lui reprochèrent amèrement, accorda, par dérogation, une diminution des deux tiers du prélèvement fiscal sur le Livret bleu (de 37 % actuellement), le Crédit mutuel prenant à sa charge le tiers restant. L'article 9 de la loi de finances pour 1976, votée le 27 décembre 1975, légitima ce privilège en l'assortissant d'obligations de remploi réglementaires évoquées plus haut, à hauteur de 80 % de la collecte. En fait, le Trésor n'a jamais digéré cette faveur concédée au Crédit mutuel et n'a cessé de lutter pour son abrogation ou sa neutralisation, c'est-à-dire le reversement à la Caisse des dépôts des fonds collectés. L'administration des finances bénéficie naturellement de l'appui des banques commerciales regroupées au sein de l'AFB et maintenant de celui du Crédit agricole, qui a perdu le monopole des prêts bonifiés.

Tous ces établissements invoquent la distorsion de concurrence entraînée par la distribution d'un produit d'appel privilégié. Le Crédit mutuel réplique que le coût moyen de ces ressources est supérieur à celui des banques, selon le chiffre officiel de la Commission bancaire, mais rien n'y fait. Le Trésor, néanmoins, doit redouter que son projet de récupération du Livret bleu ne glisse du plan technique au plan politique. Le Crédit mutuel est tout puissant en Alsace (plus de 40 % des dépôts) et en Bretagne (25 %), affirmant sa présence partout ailleurs en liaison, le plus souvent, avec les collectivités locales. Sans doute, la France a le privilège des statuts fiscaux dérogatoires (Caisse d'épargne et Crédit mutuel) qui n'existent pas dans les autres pays. Mais la suppression ou l'atténuation de ces statuts ne s'effectuera pas sans heurt. Le mutualisme pèse lourd dans notre pays.

FRANÇOIS RENARD

La transparence dans la gestion des OPCVM

La COB transmet le dossier Tuffier au parquet

La Commission des opérations de Bourse (COB) a transmis, mardi 18 septembre, à la justice une partie du dossier sur Tuffier, concernant la gestion d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) dont la société était dépositaire. Pour accroître ses liquidités, la société Tuffier aurait vendu des actifs qui ne lui appartenaient pas directement.

Par une décision du 9 août, le président de la COB, M. Jean Saint-Geours, avait demandé une enquête sur les modalités de gestion de deux SICAV (Pact plus, Pact arbitrage) et d'un fonds commun de placement (Sécurité Plus) dont la société de Bourse était dépositaire. Cette enquête fait apparaître qu'avec ces trois OPCVM, la société de Bourse avait réalisé des opérations de pensions contre OAT (obligations assimilables du Trésor). En date du 19 juillet, ces pensions s'élevaient à 101,7 millions de francs. Or, à cette date, Tuffier ne pouvait disposer librement que d'une faible partie des titres mis en pension.

La Commission a en outre décidé de saisir le conseil de discipline des OPCVM et de transmettre son rapport à la Commission bancaire ainsi qu'au Conseil des Bourses de valeurs (CBV).

Par ailleurs, après la reprise des actifs de Tuffier par la Cogespar et Altus finance (*le Monde* du 6 septembre), la COB poursuit ses efforts auprès de l'ensemble des parties responsables pour obtenir dans les plus brefs délais la réouverture des OPCVM et le déblocage des dépôts de la clientèle directe.

A cette occasion, la COB préconise que des mesures soient prises pour séparer les comptes dans une société de Bourse afin de renforcer la protection des fonds et des titres déposés par la clientèle et les OPCVM.

F. Bn

TOURISME

Accor lance sa filiale tour-opérateur

Le groupe hôtelier français Accor vient de lancer sa filiale tour-opérateur, annoncée en janvier dernier (*le Monde* du 10 janvier) et baptisée Episodes, avec un capital de 10 millions de francs. Elle offre actuellement vingt-neuf destinations ou activités, dont vingt-cinq en France, pour des week-ends ou des séjours de deux ou trois jours dans des hôtels deux à quatre étoiles (à 60 % du groupe, les autres appartenant notamment au groupe Pullmann Wagons-lits).

Ces séjours, destinés à un public résidant dans un rayon de 300 kilomètres, seront vendus en direct dans les hôtels du groupe et par une centrale de réservations téléphoniques. Accor vise 200 000 clients d'ici à la fin de 1993 et 30 000 dès 1991, sur un marché actuel de 300 millions de courts séjours par an en Europe, dont 150 millions en France : 28,5 % des Français partent en court séjour au moins une fois par an, mais 12,5 % seulement des partants vont à l'hôtel.

NEW-YORK, 18 septembre =

Bon marché stable

Une demande sélective de dernière minute sur les valeurs vedettes a permis d'effacer quelques grosses pertes initiales, survenues après la publication de deux statistiques économiques médiocres.

Sur un marché calme, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fini à 2 571,29, en hausse de 3,97 points (0,15 %).

Quelque 141 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse dépassait celui des hausses : 827 contre 618, 510 titres étant inchangés.

L'anxiété des milieux boursiers a entraîné une vague de dégagements amputant l'indice de près de 35 points en fin de matinée, après la publication d'un taux d'inflation – basé sur les prix de détail – de 0,8 % en août sous la pression de la flambée des prix du pétrole depuis l'invasion du Koweït par l'Irak.

Par ailleurs, le déficit commercial a bondi de 75 % en juillet, atteignant 9,33 milliards de dollars.

Sur le marché du crédit, le taux des bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, est monté en cours de séance à 9,10 % contre 9,05 % à la clôture de lundi, malgré une baisse des cours du pétrole, qui se sont toutefois maintenus au-dessus de 33 dollars le baril, niveau le plus élevé depuis 7 ans.

VALEURS	Cours du 17 sept.	Cours du 18 sept.
Alcoa	67 1/2	68 1/8
ATT	30 5/8	31 1/8
Boeing	45 3/4	45 1/4
Chase Manhattan Bank	15 7/8	15
Du Pont de Nemours	35	35 1/2
Eastman Kodak	41	41 5/8
Exxon	51 5/8	51 1/4
Ford	34 3/4	35 1/4
General Electric	59	58 5/8
General Motors	37 1/8	37 5/8
Goodyear	19 1/8	18 3/4
IBM	105 1/8	107 1/4
ITT	50 3/4	50 3/4
Mobil Oil	66 1/2	67
Pfizer	72 3/8	72 3/4
Schlumberger	67	66 3/4
Texaco	65 3/8	65 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	97 1/2	105
Union Carbide	15 1/2	15 3/8
USX	33	33 3/8
Westinghouse	29 3/8	28 7/8
Xerox Corp.	38 5/8	38 3/4

LONDRES, 18 septembre ⬇

Au plus bas depuis dix-huit mois

L'annonce d'un creusement inattendu du déficit commercial américain a précipité mardi la Bourse de Londres à son plus bas niveau depuis avril 1989. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 30,3 points, à 2 064, soit un repli de 1,44 % par rapport à la clôture de lundi. Les craintes de stagflation, ravivées par une nouvelle hausse des cours du pétrole brut, actuellement à près de 33 dollars le baril, avaient initialement lancé les cours à la baisse. La publication des résultats de plusieurs grandes compagnies britanniques a par ailleurs maintenu les investisseurs à distance. Le volume d'activité s'est amélioré par rapport à la veille tout en restant cependant étroit. Seulement 379,2 millions de titres ont été échangés contre 286,6 lundi.

PARIS, 19 septembre ⬇

Septième séance de baisse

L'escalade dans la crise du Golfe a remis en cause mercredi, peu après l'ouverture, la reprise qui s'amorçait après six séances de baisse consécutives.

En hausse de 0,38 % à l'ouverture après le recul de 1,5 % enregistré mardi, l'indice CAC 40 revirait très vite, pour abandonner en début d'après-midi plus de 1 %.

Le marché parisien tentait de s'aligner en début de journée sur la Bourse de New-York qui, mardi, terminait la séance sur une note légèrement positive en dépit d'une hausse des taux d'intérêt consécutive à la flambée des cours pétroliers.

Mais la décision de l'Irak de saisir les biens des pays qui avaient gelé les siens a asséné un nouveau coup au marché. Par ailleurs, les opérateurs apprenaient qu'en début de semaine, deux autres Français avaient été enlevés au Koweït. Le pessimisme s'accroissait donc dans les salles de marchés, les experts étant persuadés que le risque de conflit armé se précise chaque jour davantage.

Un embrasement du Golfe aviverait encore la flambée du pétrole, sans que l'on puisse calculer aujourd'hui l'impact de ce nouveau choc pétrolier sur les économies occidentales.

L'activité était mercredi un peu plus importante que les jours précédents, affirmaient les boursiers. La cotation de CRD Raffinage a été suspendue mercredi, le groupe Total CFP s'apprêtant à lancer une offre publique de retrait à 300 F l'action après avoir acheté mardi en Bourse plus de 1 million de titres CRD-Total. CFP compte demander la radiation de la cote de CRD dont elle détient à présent plus de 98 % du capital.

Les titres des Sicomi étaient encore faibles en raison de la nouvelle fiscalité de ces sociétés, prévue dans le projet de budget pour 1991.

BSN, considéré ces dernières semaines comme un titre « défensif », a cédé du terrain après l'annonce d'une modeste progression du bénéfice semestriel du groupe.

TOKYO, 19 septembre ⬇

Repli

La séance a encore été mauvaise mercredi à la Bourse de Tokyo, qui a perdu 0,7 % selon l'indice Nikkei, en repli de 158,65 yens à 23 726,17 yens. La crise du Golfe explique en grande partie ce nouvel accès de morosité, mais aussi la crainte de voir les taux relevés au Japon bien que des responsables du ministère des finances aient écarté mardi une nouvelle hausse du taux de l'escompte.

En revanche, les banques de crédit pourraient relever leurs taux à long terme, selon des informations circulant dans les milieux financiers nippons. Le volume d'affaires de la matinée a été le même que celui de mardi matin, avec quelque 180 millions d'actions échangées.

VALEURS	Cours du 18 septembre	Cours du 19 septembre
Akai	631	626
Bridgestone	1 130	1 120
Canon	1 530	1 500
Fuji Bank	2 180	2 040
Honda Motors	1 510	1 490
Matsushita Electric	1 700	1 660
Mitsubishi Heavy	744	735
Sony Corp.	6 690	6 660
Toyota Motors	1 890	1 880

FAITS ET RÉSULTATS

□ **BSN : bénéfice semestriel en progression de 6,8 %.** – Le groupe agroalimentaire BSN a dégagé au premier semestre 1990 un bénéfice net de 1,509 milliard de francs, en progression de 6,8 % par rapport au premier semestre 1989. Au 30 juin, BSN a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 26,9 milliards de francs, contre 23,2 milliards de francs à la fin des six premiers mois de 1989.

Le groupe souligne que le résultat du premier semestre 1989 enregistrait, sur une période d'un mois, les coûts financiers relatifs à l'acquisition des sociétés biscuitières de Nabisco, mais ne comprenait pas les résultats correspondants. Le résultat au 30 juin 1989 incluait en outre la plus-value dégagée par la cession des activités de sous-traitance aux Etats-Unis dans le secteur du biscuit. Le résultat du premier semestre 1990 intègre pour sa part les frais de restructuration engagés par Dannon (produits frais) aux Etats-Unis.

Pour l'ensemble de l'exercice, BSN estime que les résultats « *bénéficieront d'un été extrêmement chaud, favorable à la consommation de l'eau minérale et de la bière* ».

□ **Exchange Travel demande à être placé sous administration judiciaire.** – Exchange Travel, septième agent de voyages britannique avec 128 agences et un chiffre d'affaires de 110 millions de livres (environ 1 090 millions de francs), a demandé mardi 18 septembre à être placé sous administration judiciaire pour continuer ses opérations. Malgré une augmentation de 20 % de son chiffre d'affaires, Exchange Travel devra vendre des actifs immobiliers pour payer ses dettes.

□ **Apple à la Bourse de Tokyo.** – Les actions de la société américaine de micro-informatique Apple Computer Inc. seront dorénavant cotées à la Bourse de Tokyo, a annoncé mercredi 19 septembre à Tokyo la firme dans un communiqué. « *La participation d'Apple à la Bourse de Tokyo illustre clairement notre engagement à long terme sur le marché japonais (...). Nous estimons que le Japon deviendra l'un de nos plus grands marchés dans les années à venir* », a indiqué M. John Sculley, président d'Apple Computer. L'arrivée des produits d'Apple sur le marché japonais date de 1977. Une filiale détenue à 100 %, Apple Computer Japan Inc., y a été établie en 1983 et emploie 200 personnes.

□ **THF s'associe à Aer Lingus.** – Le groupe hôtelier britannique Trusthouse Forte (THF) vient de créer une société commune avec la compagnie aérienne irlandaise Aer Lingus pour lancer une chaîne de motels et de restaurants en Irlande : THF en détiendra 75 %, Aer Lingus 25 %. THF, qui possède 400 restaurants routiers et 70 motels en Grande-Bretagne, vient de s'associer à Repsol pour créer 100 motels en Espagne.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	402	398	I.M.S.	1010	1000
Asystel	105	....	IN2	280	....
B.A.C.	208	200	I.P.B.M.	129 50	130
Bque Tarneaud	170	....	Loca investis.	304	298
B.I.C.M.	800	805	Locamic	107 20	106 70
Boiron (Ly)	377	380	Matra Comm.	142	137 80
Boisset (Lyon)	207	....	Métal.Minière	172 20	172
Câbles de Lyon	2877	2856	Molex	174	175
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	1049	1021	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	422	420	Om. Gest. Fin.	615	616
Cardif	475	460 80	Presbourg	90	90
C.E.E.	330	320 10	Présence Assur.	330	....
C.E.G.E.P.	253	263 10	Publ.Filipacchi	500	508
C.F.P.I.	246	247	Razel	592	592
Ciments d'Origny	547	531	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	290	301 50
C.N.I.M.	1122	1120	St-H. Matignon	219	212 50
Codetour	288	288	S.C.G.P.M.	456 10	451 10
Comareg	291	286	Segin (Li)	286	....
Conforama	818	820	Select Invest (Ly)	103	103
Creeks	309	308 20	Serbo	449 80	449
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	193	190
Dauphin	495	489	Sopra	199	195
Delmas	756	764	Supra	180	180
Demachy Worms Cie	550	550	TF1	257	252
Desquenne et Giral	248	254	Thermador H. (Ly)	248	245
Devanlay	893	890	Unilog	170	165
Deville	465	455	Union Fin. de Fr.	396	396
Dolisos	176	174	Viel et Cie	141 20	138
Editions Belfond	245	245	Y. St-Laurent Groupe	832	814
Elysee Invest.	11 90	11 80			
Europ. Propulsion	368	360 50			
Finacor	160	149			
Gamnor	850	....			
GFF (group.fon.f.)	380	368 60			
Grand Livre	420	408			
Gravograph	182 50	177 50			
Guimoli	780	780			
I.C.C.	235	234			
IDIA	320	313			
Idianova	131	132			

Marché des options négociables le 18 sept. 1990

Nombre de contrats : 25 555

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Sept. dernier	Déc. dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Bouygues	480	–	20	43	–
CGE	520	5	25	26,50	44
Elf-Aquitaine	680	27,50	56	5	23
Eurotunnel SA-PLC	50	0,20	2	9	10
Euro Disneyland SC	100	–	4,01	–	.–
Havas	562	–	14,05	68	–
Lafarge-Coppée	380	–	12	–	40
Michelin	70	–	6,50	4,95	7,30
Midi	920	–	43	75	–
Paribas	480	5,10	26	20	29
Pernod-Ricard	1 083	10	–	55	–
Peugeot SA	600	1	25	–	80
Rhône-Poulenc CI	240	–	12,60	23	–
Saint-Gobain	380	–	29	15	23
Source Perrier	1 400	–	–	141	–
Société générale	400	–	–	2	8
Suez Financière	300	11	24	5	13,50
Thomson-CSF	90	4,50	10	1,50	5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 sept. 1990

Nombre de contrats : 75 622.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Septembre 90	Décembre 90	Mars 91
Dernier	96,92	97,02	96,92
Précédent	97,08	97,12	97,02

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 90	Mars 91	Déc. 90	Mars 91
100	0,31	0,71	3,37	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1975 F =

Après avoir légèrement fléchi mardi après-midi après les mauvais indices américains des prix et du commerce extérieur, le dollar était relativement stable mercredi 19 septembre au fixing à 5,1975 francs.

FRANCFORT	18 sept.	19 sept.
Dollar (en DM)	1,5550	1,5526
TOKYO	18 sept.	19 sept.
Dollar (en yens)	137,68	138,05

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (19 sept.)	9 3/4 - 9 7/8 %
New-York (18 sept.)	6 1/2 - 7 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	17 sept.	18 sept.
Valeurs françaises	76,10	74,90
Valeurs étrangères	83,30	82,60
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	437,60	436,06
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 604,02	1 579,93

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	17 sept.	18 sept.
Industrielles	2 567,33	2 571,29

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	17 sept.	18 sept.
Industrielles	1 606,10	1 576,80
Mines d'or	188,60	186,20
Fonds d'Etat	78,31	78,29

TOKYO

	18 sept.	19 sept.
Nikkei Dow Jones	23 884,82	23 726,17
Indice général	1 816,33	1 799,72

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

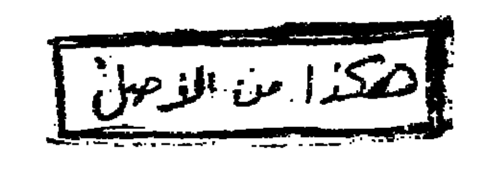
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,2140	5,2160	+ 80	+ 90	+ 175	+ 195	+ 570	+ 630
$ can.	4,5006	4,5063	– 129	– 89	– 201	– 154	– 367	– 276
Yen (100)	3,7851	3,7893	+ 47	+ 63	+ 105	+ 133	+ 342	+ 402
DM	3,3498	3,3526	+ 41	+ 58	+ 95	+ 119	+ 264	+ 324
Florin	2,9709	2,9738	+ 39	+ 50	+ 86	+ 103	+ 234	+ 286
FB (100)	16,2836	16,3000	+ 72	+ 205	+ 216	+ 431	+ 758	+ 1250
FS	4,0466	4,0513	+ 65	+ 79	+ 130	+ 158	+ 369	+ 442
L (1 000)	4,4717	4,4773	+ 21	+ 64	+ 6	+ 62	+ 236	– 111
£	9,9431	9,9521	– 422	– 372	– 781	– 712	– 2023	– 1855

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
Yen	7 1/2	7 3/4	8 3/8	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8
DM	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
Florin	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 1/8	8 3/4
F.B.(100)	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	6 3/4	7	7 3/4	7 7/8	7 15/16	7 1/16	8 1/16	8 7/16
L(1000)	4 1/2	5 1/2	8 5/8	9 1/8	9 5/8	10 1/8	10 5/8	11 1/8
£	14 3/4	15	14 13/16	15	14 13/16	15	14 3/4	14 15/16
Franc.	9 3/4	10	9 15/16	9 1/16	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





PARIS

Second marché

36-15

Marché des options négociables le 18 sept.

MATIF

CHANGES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 27

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3760	C.N.E 3%	3730	3730	3730	....
960	B.N.P. T.P.	995	985	985	-1 01
1140	C.C.F. T.P.	1130	1135	1130	....
1100	Cr.Lyon. T.P.	1092	1092	1092	....
1750	Renault T.P.	1580	1600	1590	+0 63
1900	Rhone Poul. T.P.	1650	1640	1651	+0 06
1080	Saint Gobain T.P.	1090	1092	1090	....
1100	Thomson T.P.	1130	1130	1130	....
755	ACCOR	679	683	674	-0 74
610	Air Liquide	599	604	601	+0 33
1400	Als.Superm.	1250	1300	1315	+5 20
370	ALSPI	370	380	368 10	-0 51
1570	Arjom. Prioux	1579	1580	1560	-1 20
880	AGF Sté Centrale	955	983	960	+0 52
925	Aux. Entrepr.	854	851	833	-2 46
270	Avenir H. Média	250	245 20	245 80	-1 68
181	Axa Midi Ass.	158	158	158 50	+0 32
245	Bafip	247	....	....	....
179	Bail-Equipem.	200	200	199	-0 50
885	Bail Investiss.	764	765	753	-1 44
440	Bancaire	386	390	384	-0 52
550	Bazar H.-V.	585	585	585	....
710	Beghin-Say	798	796	792	-0 88
1030	Berger (M)	1055	1060	1065	+0 95
480	Bic	567	555	555	-2 12
760	B.I.P.	710	....	....	....
420	BIS	326 40	321 50	320	-1 66
345	BNP (Cl)	337 20	336	315	-6 58
900	Bolloré Tech.	930	920	905	-2 69
2760	Bongrain	2892	2890	2860	-1 11
760	Bon-Marché	682	677	641	-6 01
470	Bouygues	436 50	449	432 80	-0 85
104	BP France	106	104	113	+6 60
720	BSN	768	755	737	-4 04
800	Canal Plus	900	907	888	-1 33
365	Cap Gem.S.	380	380	377 50	-0 66
3200	Carrefour	3175	3200	3200	+0 79
106	Casino	128	125 10	123 90	-3 20
96	Casino ADP	100	98 60	98 50	-1 50
955	Castorama D.L.	941	944	942	+0 11
151	C.C.F.	182	162	180 60	-0 74
85	CCMC Ly.	75	73 50	73 50	-2 00
340	C.D.M.E.	345	338	335	-2 90
410	C.E.G.I.D.	440	421	430	-2 27
250	Centrest (Ny)	233	233	230	-1 29
485	C.E.P. Comm.	494	485	480	-2 83
210	Cerus	189	183 10	182 60	-3 39
420	Cetelem	340	339	332	-2 35
410	CFAO	386	385	380	-1 56
375	CF Int.	366	386	363	-0 82
480	CGE	498 60	499	490 90	-1 54
315	CGI Info.	276	280	278	+0 72
1000	CGIP	910	912	910	....
485	CGP	534	507	510	-4 49
760	Chargeurs S.A.	778	785	765	-1 67
675	CICA (M)	600	600	590	-1 67
1300	Ciments franç.	1185	1185	1150	-2 95
405	Club Méditer.	410	410	405	-1 22
120	CMB Packa.	126	123	122 90	-1 68
121	Codetel	113	110	105	-7 08
540	Coles	491 20	487	477	-2 89
245	Cpt. Entrep.	254	259	249 10	-1 93
1030	Compt Mod.	995	985	987	-0 80
250	Concept S.A.	147	147 10	147	....
....	CPR (Paris Réa.)	375	371	367	-2 13
960	Créd. Foncier	956	942	936	-2 09
600	Cr Lyon (Cl)	660	635	638	-3 33
1000	Credit Nat.	1102	1100	1096	-0 54
285	CSEE	218	217	198	-9 17
2850	Damart	2390	2380	2310	-3 35
425	Dassault Aviation	516	515	500	-3 10
285	Dassault Electr.	292	294	287	-1 71
1540	De Dietrich	1442	1440	1410	-2 22
195	Dév.P.d.C.(Li)	200	200	200	....
250	Dév.R.Sud-Est.	260	258	256	-1 54
375	DMC	383	380 10	380	-0 78
2800	Docks France	3160	3175	3150	-0 32
550	Dumez	604	603	601	-0 50
2050	Eaux (Gle)	2082	2100	2074	-0 38
376	Ecco	334 90	340	315	-5 94
645	Elf Aquitaine	699	704	696	-0 43
450	- (Certific.)	485 20	480	481 60	-0 76
925	Epeda B.-F.	954	954	900	-5 66
380	Essilor	371	375	365	-1 62
185	Essil.Int.(DP)	196	191 20	195	....
575	Esso	715	710	726	+1 54
1300	Eurafrance	1425	1401	1400	-1 75
1400	Eurocom	1550	1550	1530	-1 29
84	Eurodisneyland	84 50	84 10	82 50	-2 37
3290	Euromarché	3000	2987	2980	-0 67
870	Europe 1	929	929	920	-0 97
43	Eurotunnel	40 75	41	40 90	+0 37
1300	Exor	1430	1400	1381	-3 43
1140	Facom	1290	1285	1252	-2 95
168	Finextel	143	133	133 50	-6 64
215	Fives Lille	242	240 20	240 10	-0 79
1700	Fromager. Bel	1850	1880	1825	-1 35
1580	Gal.Lafayette	1761	1752	1760	-0 06
1650	G.A.N.	1835	1820	1790	-2 45
320	Gascogne (B)	335	331	327	-2 39
1300	Gaz et Eaux	1250	1215	1220	-2 40
1280	Géophysique	1396	1420	1425	+2 08
435	Gerland Ly.	407	392	400	-1 72
710	Groupe Cité	705	703	701	-0 57
1450	GTM-Entrep.	1330	1355	1338	+0 60
860	Guyenne-Gas.	900	895	896	-0 44
205	Hachette	192	188 20	188	-2 08
460	Havas	488 90	495	482	-1 41
490	Hénin (La)	491 50	494 90	491	-0 10
820	Hutchinson	725	712	715	-1 38
280	Imétal	234	231 70	229	-2 14
87	Immob. Phénix	91	90 70	90 30	-0 77
98	Ingénico	94	94	91	-3 19
3600	Inst. Mérieux	3026	2730	2800	-7 47
415	Interbail	370	376	375	+1 35
1040	Intertechnique	1030	1030	1010	-1 94
770	J. Lefebvre	725	721	710	-2 07
815	Labinal	790	786	780	-1 27
2100	Lab. Bellon	2320	2290	2240	-3 45
355	Lafarge	346 20	346 50	345	-0 35
940	Labon	1070	1090	1090	+1 87
3530	Legrand	3250	3260	3350	+3 08
2000	Legrand (DP)	1900	1900	1850	-2 63
535	Legris Industries	526	540	527	+0 19
800	Locabail Imm.	720	710	703	-2 36
415	Locafrance	420	413	412	-1 90
780	Locindus	622	623	622	...
380	Luchaire	390	400	380	-2 56
3200	L.V.M.H.	3294	3300	3270	-0 73
450	Lyonn. Eaux	462 50	470	463 90	+0 30
250	Majorette Ly.	230	227	228	-0 87
335	Mar. Wendel	321	321	307 50	-4 21
250	Matra	238 50	239	234	-1 89
490	Merlin-Gerin	495	508	498	+0 61
93	Metaleurop	96 60	96 50	92 60	-4 14
124	Métrologie In.	122	120	120 10	-1 56
72	Michelin	66 70	68	65 10	-2 40
870	Midi (Cie)	847	850	844	-0 35
92	Midl. Bk Sa *	97	98	96	-1 03
405	Min. Salsig (Ny)	350	345	349	-0 29
103	MMB	99	100 50	100	+1 01
77	Moulinex	81 80	81	80 60	-1 47
1370	Navig. Mixte	1380	1400	1386	+0 43
135	Nord-Est	136	135 30	135 50	-0 37
400	Nordon (Ny)	447	445	450	+0 67
580	Nouv Galeries	605	590	605	....
585	Occid. (Gle)	550	545	542	-1 45
1400	Omn. f. Paris	1350	1340	1336	-1 04
315	Olipar	305	303	300	-1 64
435	Oréal	473	479	473	....
480	Paribas	462	462	459	-0 65
1350	Pechelbronn	1380	1340	1350	-2 17
103	Pechiney Int.	110	107 50	107	-2 73
245	Pechiney (CIP)	245	246	246	+0 41
510	Penhoet	479	461	460	-3 97
915	Pernod Ricard	1034	1031	1038	+0 39
515	Peugeot	535	541	525	-1 87
430	Pinault	439	430	433	-1 37
290	Plastic-Omn.	282	285	277	-1 77
450	Poliet	431 50	429	414	-4 06
990	Prétabail-Sic.	888	880	883	-0 56
580	Primagaz	608	605	605	-0 49
495	Printemps	460	455	437	-5 00
1820	Promodès	1850	1850	1852	+0 11
480	Radiotechn.	448	406	415	-7 37
198	Raff. D.Total	300	....	....	....
2510	Redoute (La)	2190	2180	2120	-3 20
320	Rémy et Associés	259	253	244	-5 79
280	R. Poulenc CIP	215 50	216 10	214 30	-0 58
295	Rober Financ.	320	315	311	-2 81
47	Rochette (La)	47 20	47 20	47 20	....
1740	Roussel Uclaf	1930	1925	1905	-1 30
3700	R. Impé.Ly *	3180	3165	2900	-8 81
183	Sade (Ny)	186	185	185	-0 54
1520	Sagem	1490	1480	1450	-2 68
375	Saint Gobain	370	373	364	-1 62
1050	Saint Louis	1150	1150	1133	-1 48
1240	Salomon Ly.	1258	1262	1256	-0 16
380	Salvepar (Ny)	406 50	405	406 50	....
800	Sanofi	720	715	704	-2 22
1700	SAT	1715	1740	1720	+0 29
236	Saul. Chât.	245	244 20	240	-2 04
950	Saupiquet (Ns)	1055	1090	1085	+0 95
730	Schneider	756	760	762	+0 79
15	SCOA	15 80	16	15 20	-3 80
1050	S.E.B.	1060	1010	1011	-4 62
430	Sefimeg	431 90	421	420	-2 76
545	Sextant A.	540	531	530	-1 85
1300	SFIM	1170	1171	1170	....
168	S.G.E.	179 50	178 50	172 20	-4 07
545	Simco	526	549	524	-0 38
960	St. Rossignol	932	930	915	-1 82
900	Sligos	918	902	900	-1 96
420	Société Géné.	447 60	448	444 10	-0 78
111	Sodecco (B)	118	119	115	-2 54
150	Sodero (Ns)	150 20	160 20	151 90	+1 13
520	Sodexho	417 30	409	395	-5 34
90	Sogenal (Ny)	90	90	86 10	-4 33
470	Sogerap	420	420	420	....
1160	Sommer-Allib.	1163	1160	1130	-2 84
1250	Source Perrier	1260	1260	1216	-3 49
570	Sovac	492	480	475	-3 46
460	SPEP	424	425	420	-0 94
480	Spie-Batignol.	459	459	460	+0 22
1010	Strafor	1015	1005	980	-3 45
310	Suez	299 50	304 70	300	+0 17
495	Synthélabo	509	503	492	-3 34
95	Thomson	92	91 50	90 60	-1 52
605	Total	687	683	687	....
96	- (certif.)	116 50	118	119	+2 15
300	Triffaux Fin.	279	280	271	-2 87
465	U.A.P.	486 50	488 50	478	-1 75
290	UFB Locab.	228 10	226 10	213	-6 78
950	U.I.C.	890	900	900	+1 12
560	U.I.F.	562	574	557	-0 89
820	U.I.S.	778	767	750	-3 60
765	Unibail	731	730	725	-0 82
205	U.C.B.	160	165	153 50	-4 06
370	Valéo	324	319	308	-4 94
198	Vallourec	290	290 50	285	-1 72
385	Via Banque	385	385	381	-1 04
990	Zodiac	950	950	950	....
1820	Elf Gabon	1911	1900	1901	-0 52
123	Amax	132 50	134 70	134 70	+1 66
117	Amer. Express	119	118	118	-0 84
165	A.T.T.	158	161	161	+1 90
150	Anglo Amer.C.	131 10	126	125 50	-4 27
495	Amgold	421	419	419	-0 48
205	Banco Santander	201	199	200	-0 50
755	B.A.S.F.	726	721	720	-0 83
785	Bayer	747	736	736	-1 47
90	Buffelsfont.	79 40	79 90	79 90	+0 63
89	Chase Manh.	78 90	78	78	-1 14
99	De Beers	96 80	94 10	94 10	-2 79
2160	Deutsche Bank	2120	2102	2100	-0 94
1290	Dresdner Bank	1319	1312	1312	-0 53
72	Driefontein	61 25	60 50	60 50	-1 22
185	Du Pont-Nem.	180 70	183 90	183 90	+1 77
196	Eastman Kodak	213 50	218	218	+2 11
25	East Rand	23 55	21 70	21 50	-8 70
80	Echo Bay	68 50	67 10	67 10	-2 04
166	Electrolux	157	150 20	150 20	-4 33
970	Ericsson	1030	1015	1015	-1 46
270	Exxon Corp.	270 20	267 70	267 70	-0 93
179	Ford Motor	183	182	182	-0 55
62	Freegold	50 30	49 05	49	-2 58
14	Gencor	11 95	11 50	11 50	-3 77
305	Gén. Elect.	305 50	303	303	-0 82
187	Gén. Motors	194 50	194 70	194 70	+0 10
425	Gén. Belgique	392	369	369	-5 87
54	Gd. Métropol.	54 30	53 70	54	-0 55
64	Guinness	67 20	67 10	67 10	-0 15
20	Hanson PLC	19 25	18 50	18 70	-2 86
57	Harmony Gold	44 95	42 50	42 50	-5 45
160	Hewlett Packard	168 80	171 50	171 50	+1 60
44	Hitachi	45 35	45	45 05	-0 66
750	Hoechst	735	721	721	-1 90
122	Homestak	105 80	103 50	103 60	-2 17
90	Imp. Chemical	83 30	83 10	84	+0 84
510	I.B.M.	550	557	556	+1 09
265	I.T.T.	264 60	264	264 50	-0 04
111	Ito Yokado	120 60	118 60	118 60	-1 66
61	Matsushita	63 30	61 60	61 60	-2 69
17	Maxwell	16 35	16 40	16 70	+2 14
139	Mc Donald's	137	139 10	139 10	+1 53
400	Merck	416	416	416	....
400	Minnesota M.	405	409	409	+0 99
340	Mobil corp.	343	346	346	+0 87
164	Morgan J.P.	171 50	171	171	-0 29
29400	Nestlé	29510	29400	29410	-0 34
950	Nixdorf	915	915	915	....
200	Norsk Hydro	216	213 90	213 90	-0 97
144	OFSIL	116	112	112	-3 45
1630	Pétrofina	1721	1686	1686	-2 03
215	Philip Morris	234 90	234	234	-0 38
70	Philips	69	69 40	69 40	+0 58
101	Placer Dome	89 50	88 30	88 30	-1 34
240	Quilmès	265	265	270	+1 89
34	Randfontein	25	24 60	24 85	-0 60
425	Royal Dutch	438 50	435 10	436	-0 57
46	R T Z	41 10	41 10	41 10	....
5 50	Saat.& Saatch.	4 30	3 77	3 77	-12 3
59	St Helena	49 80	49 40	49 40	-0 80
325	Schlumberger	347 50	349 50	349 50	+0 58
47	Shell transp.	48 20	48 95	48 95	+1 56
1930	Siemens	1929	1896	1896	-1 71
245	Sony	255 10	250	250 10	-1 96
64	Sumitomo Bank	66 50	65 10	65 10	-2 11
205	T.D.K.	199 50	194	194	-2 76
43	Telefonica	43 70	44	44	+0 69
31	Toshiba	32 85	32 40	32 40	-1 37
415	Unilever	415	416 60	416 60	+0 39
245	Unit. Techn.	239	241	241	+0 84
480	Vaal Reefs	385	380	380	-1 30
280	Volvo	286	284	284	-0 70
215	West. Deep	180	179	179	-0 56
199	Xerox Corp.	205	203	203	-0 98
81	Yamanouchi	97 70	96 85	96 85	-0 87
2 50	Zambia Cop.	1 83	1 80	1 80	-1 64

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 70	2 86
Emp.Etat 9,8%78	99 20	1 85
10,80% 79/94	109 80	0 44
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83.	101 64	8 40
Emp.Etat 13,4%83	107 90	9 98
Emp.Etat 12,2% 84.	103 40	11 58
Emp.Etat 11% 85	102 95	8 32
10,26% mars 86	99 25	5 36
OAT 10% 5/2000	97 40	3 15
OAT 9,9% 12/1997	98 25	7 59
OAT 9,8% 1/1996	97 90	6 22
PTT 11,2% 85	101 60	8 23
CFF 10,30% 86	95	6 14
CNB Bques 5000F	100 20	2 12
CNB Paribas 5000F	100 10	2 12
CNB Suez 5000F	100 10	2 12
CNE 11,5% 85	101 39	3 06
CNI 1/82 5000F	100	2 12
CNT 9 % 86	89 40	3 66
CRH 10,90% déc.85	100 50	7 06
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1056	....
Caus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	496	....
Drouot Ass.8%88cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	999	970
Applications Hydr.	1340	1290
Arbel	885	880
Asturg	283 10	280
Bains C.Monaco	1089	998
B.Hypoth.Europ.	350 60	351 10
B.N.P. Intercont.	250	247
Beghin-Say (C I)	631	....
Bénédictine	3995	4000
Blanzy Ouest	2702	2670
BTP	82 50	83
Cambodge	710	730
Carbone Lorraine	750	740
Case Poclain	19 60	....
C.E.G.F (Frigor.)	390	374 40
Centenaire Blanzy	510	515
Cerabati	115	....
Champex (Ny)	137 50	136 70
CIC (CIP)	192	190
C.I.M.	732	738
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	440	....
Cofimeg	300	301
Cofradel	1200	....
Cogifi	390	382
Comiphos	548	532
Cie Industrielle	4910	....
Cpt Lyon Alemand	501	486
Concorde	767	737
Constr.Mét.Prov.	31	30
Crédit Gén.Ind.	400	415
Cr Universel (Cie)	634	650
Créditel	111 20	110 50
Darblay	715	....
Degremont	1250	1225
Delalande	1920	1925
Delmas Vieljeux	3820	3710
Didot Bottin	1160	1163
Eaux Bassin Vichy	2160	2073 o
Eaux Vittel	826	815
Ecia	214	207 60
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	310	310
E.L.M. Leblanc	642	650
Enelli Bretagne	519	535
Ent.Mag. Paris	4005	....
Eter (ex. Eternit)	1760	1760
Europ Soutras Ind.	54	41 80o
Finalens	260	260
F.I.P.P.	163 20	174 80d
F.N.A.C.	2086	2024
Foncière (Cie)	691	691
Fonc.Lyonnaise	722	710
Foncina	490	480
Fougerolle	651	643
France I.A.R.D.	850	....
France SA (La)	1590	1590
From. Paul-Renard	2374	2374
Gaumont	920	905
Genefim	259	250 30
Gévelot	510	503
G.F.C.	411	405
G.F.I.I.	300	300 50
Grds Moulins Paris	1450	1460
Groupe Victoire	1530	1500
G.T.I (Transport)	520	605
Immobail	324	324 50
Immobanque	654	634
Im.Marseillaise	6000	6000
Imm. Plaine-Monceau	445	435
Immofice	450	441 10
Invest.(Sté Cle.)	3100	3020
Jaeger	72 20	68
Lambert Frères	245 30	255 10d
Lille Bonnières	1560	1545
Loca-Expansion	271	266
Locafinancière	470	470
Locatel	308	....
Louis Vuitton	690	670
Louvre	4145	4052
Lucia	1930	1930
Machines Bull	46 60	45 10
Mag.Uniprix	159	158
Magnant	672	670
Métal Déployé	515	511
Mors	150 40	149
Navigation (Nle)	260	260
Optorg	345	340
Oréal (Cl)	245	240
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	1035	1005
Palmel Maxmont	631	635
Parfinance	189 50	190
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	201	....
Paris Orléans	248	249
Perthens Invest	380	370
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2150	....
PLM	300 10	300
Porcher	600	579
Promodès (CI)	885	920 d
Publicis	728	740
Rochefortaise	150	146
Rosario	286 20	280 10
Rougier	433	....
S.A.C.E.R.	430	430
S.A.F.A.A	465	....
S.A.F.I.C Alcan	405	344 o
SAFT	1720	1670
Saga	198	198
Salins du Midi	820	802
Saram	111	....
Sequanaise M.	160	....
S.C.A.C.	782	770
Senelle Maubeuge	440	431 10
S.Eud.Part. (M)	175	173
Silic	651	....
Siemin	345	339
S.I.P.H.	368	....
Soial	675	648
Soffo	500	....
Sofical	1100	1080
Soficomi	542	570
SOFIP (M)	450	....
Sofragi	1582	1619
Sophia-Bail	389 50	394
Sopagri	179	175
Soudure Autogène	799	800
Sovabail	600	456 30o
Stami	768	768
Suez (CIP)	270	262
Taittinger	3895	3623
Télémécanique Elect.	4280	4320
Testut-Aequitas	850	845
Tour Eiffel	270	259 20o
Ufiner	950	912
U.T.A.	2450	2450
Vicat	370	368
Viniprix	1770	1820
Virax	170	170
Maroc Sté Brasserie	287	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	805	799
Akzo Nv Sico	280	276
Alcan Aluminium	106	....
Algemene B.Ned.	98	90 10
American Brands	347	....
Arbed	608	....
Asturienne Mines	176	194 d
Banco Popular Espa.	415	410
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	29000	27000 5
Can.Pacifique	80	82
Chrysler Corp.	61 50	64
CIR	14 70	14 50
Commerzbank	870	825
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	209	210 50
GBL (Brux Lamb.)	547	537
Gevaert	1310	1190
Glaxo Holdings Ltd	71 50	....
Goodyear Tire	108	103
Grace and Co (WR)	123 50	122 90
GTE Corp.	130	126
Honeywell Inc.	488	467
Johannesburg	1445	....
Kubota	27	24 80
Latonia	310	310
Midland Bank	23 50	....
Noranda Mines	75 50	75 10
Olivetti priv.	13 70	12 30
Pakhoed Hold.	575	572
Pfizer Inc.	375	377
Procter Gamble	376	370
Ricoh	32	....
Robeco	259 50	258 30
Rodamco NV	219	218 50
Rolinco	249 30	248
Saipem	7 50	6 o
Sema Group	51 50	51 80
SKF Aktiebolaget	91	89
Tenneco Inc.	299	282 40
Thorn Electrical	59 90	58
Toray Ind.	22 80	21 30
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1500	1450
West Rand Cons.	12 60	11 75

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	300	....
Boiron	815	....
Calciphos	192	192
CGH Cogenhor	105	103
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Copamex	700	710
Drouot Assurances	179	....
Elf Antargaz	1901	....
Europ. Accum.	66 50	68
Gachot S.A.	75	75
Guy Degrenne	436	....
Haribo Riqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	...
Lecteurs du Monde	389	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	980	....
Patemelle RD	888	898
Particip. Poncer	345	....
Rorento N.V.	175 10	175
St-Gobain-Emballage	1995	....
Sema Métra	276	284 20
S.E.P.R.	1522	1770
Sidi	378	....
S.P.R. act. B.	379	323
Ufimex	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	105	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 203	5 197	4 070	5 020
Ecu	6 941	6 941	....	....
Allemagne (100 dm)	334 950	334 900	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 278	16 278	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 130	297 160	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 472	4 473	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 830	87 850	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 953	9 918	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 397	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	404 200	403 050	392 500	417 500
Suède (100 krs)	91 110	91 060	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 480	86 450	82	90
Autriche (100 sch)	47 611	47 604	46 100	49 200
Espagne (100 pes)	5 311	5 329	5 150	5 750
Portugal (100 esc)	3 778	3 775	3 600	4 300
Canada (1 $ can)	4 490	4 494	4 320	4 720
Japon (100 yens)	3 787	3 793	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/9
Or fin (kilo en barre)	65200	65000
Or fin (en lingot)	65900	65300
Napoléon (20f)	415	413
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	478	472
Pièce Latine (20 f)	386	384
Souverain	497	495
Pièce 20 dollars	2280	2280
Pièce 10 dollars	1302 50	1310
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2435	2450
Pièce 10 florins	390	388

SICAV (sélection) 18/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	971 28	947 57
Actilion	204 12	198 66
Agepargne	720 39	689 37
Agéplacement	6921 44	6921 44
Agépremière	105 18	104 87
AGF Actions ex CIP	1056 42	1030 65
A.G.F. 5000	598 57	583 97
AGF ECU	1010 69	1000 68
AGF Foncier	112 77	110 02
AGF Invest Sicav	105 14	102 58
AGF Interfonds	407 10	397 17
AGF Oblig.	1072 77	1067 43
AGF Sécurité Sicav	10888 89	10888 89
A.G.F.I.M.O.	620 98	605 83
AMERI-GAN	5703 77	5484 39
Amplitude	582 51	565 54
Arbitrages Court.T.	6162 25	6139 96
Associc.	1117 28	1117 28
Atout Futur	334 18	326 03
Auracic	1251 42	1214 97
Avenir Alizes	1537 56	1507 41
Avenir CIC	101 20	98 25
Axa Capital	139 58	133 57
Axa Europe	117 36	112 31
Axa Investiments	112 18	107 33
Axa NPI	100 57	96 24
Axa Valeurs PER	116 21	111 21
Capimonétaire	5442 26	5436 82
Capoblig	5545 86	5463 89
Capitacic	1106 07	1089 72
Capital-Monde	351 25	342 68
Cardea Pierre	29 88	29 15
Coexis	1125 71	1098 25
Comptavalor	6015 75	6006 74
Convertimmo	370 07	365 84
Credinter	446 59	433 58
Credit Mutuel Capital	1089 22	1077 67
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diesa	1121 49	1094 14
Drouot France	760 12	727 39
Drouot Investiss.	929 25	889 23
Drouot Sécurité	233 19	223 15
Drouot Sélection	135 71	129 87
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	119 77	114 61
Ecureuil Capitalisation	2159 86	2138 48
Ecureuil Invest.	361 28	350 76
Ecureuil Monepremière	57187 39	57187 39
Ecureuil Monétaire	33701 52	33701 52
Ecureuil Trésorerie	2091 19	2091 19
Ecureuil Trimestr.	1942 79	1923 56
Elicash	379450 29	379450 29
Energie	279 47	266 80
Epargic	3075 15	3075 15
Epercourt-Sicav	4289 12	4278 42
Epargne Associat.	24875 69	24838 43
Epargne Capital	8910 48	8822 26
Epargne Court Terme	580 63	580 63
Epargne Croissance	1495 42	1455 40
Epargne Industrie	87 60	85 26
Epargne J.	59886 84	59886 84
Epargne Long Terme	186 11	180 16
Epargne Monde	1183 60	1151 92
Epargne Obligat.	184 54	179 60
Epargne Premiere	12431 49	12338 95
Epargne Quatre	1072 54	1043 63
Epargne-Unie	1238 11	1207 91
Epargne Valeurs	415	403 89
Epsilon	1155 54	1144 10•
Eulinvest	615 62	597 69•
Eurocic Leaders	985 94	937 81
Eurodyn	1081 95	1055 58
Euro Gan	6755 53	6495 70
Eurozaf	26 39	26
Fonsicav	12257 74	12257 74
FRANCE-GAN	8709 53	8374 55
France Garantie	259 54	259 02
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	449 66	445 21
Francic	408	396 12
Francic Pierre	105 69	102 60
Francic-Regions	1194 71	1159 91
Fructi-Association	30 57	30 57
Fructi-Capi	35	34 48
Fructi Court	121638 99	121638 99
Fructidor	229 21	225 82
Fructi-Ecu	550	541 87•
Fructi-Epargne	28 46	27 77
Fructifrance	794 42	775 04
Fructimmo	28 46	27 77
Fructi-Première	10199 92	10049 18
Fructivar	4670 23	4658 58
Fuuroblig	1198 48	1169 25
Gestilion	12509 96	12478 76
Gest.Associations	150 34	147 03
Gest. F. Sécur.	10121 81	10071 45
Horizon	1101 36	1089 27
Interépar	101210 60	98262 72
Interoblig	11766 95	11313 41
Intersélection Fce	496 73	482 26
Japacic	152 76	148 31
Jeunepargne	247 88	244 02
Laffitte Amerique	191 62	182 93
Laffitte Europe	256 01	244 40
Laffitte Expan.	250 12	238 78
Laffitte France	301 78	288 10
Laffitte Immobil.	231 12	220 64
Laffitte Japon	405 10	386 73
Laffitte Oblig.	134 72	128 61
Laffitte Rendement	177 98	169 91
Laffitte Tokyo	351 21	335 28
Latitude	5814 67	5805 96
Leumi C.T.	10842 86	10842 86
Leumi L.T.	5901 37	5729 49
Lion Association	11329 06	11329 06
Lion Institution	24668 49	24606 97
Lionplus	825 71	809 52
Lion Trésor	2091 03	2070 33
Lion 20 000	22681 37	22681 37
Livret Bourse Inv.	488 65	474 42
Livret Portefeuil.	645 95	627 14•
Méditerranée	172 39	164 97
Mensuel CIC	10076 13	9975 37
Mondial Investissem.	387 01	369 46
Monecic	5408 02	5408 02
Monedan	57843 67	57843 67
Mone.J.	62452 35	62452 35
Monévalor	70245 71	70245 71
Mutualité dépôts	11577 13	11554 02•
Mutuelle Unie Sel.	141 98	135 87
Natio Court Terme	242633 00	242633
Natio-Epargne	14961 95	14813 81
Natio-Ep. Ret.	112 51	109 50
Natio Eparg.Trésor	6622 88	6608 66
Natio-Imm.	1145 46	1114 80
Natio-Inter	1152 18	1121 34
Natio-Monétaire	21874 92	21874 92
Natio Obligations	498 19	484 86
Natio-Patrimoine	1368 72	1332 09
Natio-Placements	65378 97	65378 97
Natio-Revenu	986 57	976 80
Natio Sécurité	12153 75	12153 75
Natio-Valeurs	761 25	740 88
Nippon-Gan	5622 15	5405 91
Nord Sud Dévelop.	1278 95	1276 40
Obli-Associations	124 09	122 86
Oblicic-Mondial	2305 40	2271 33
Oblicic-Régions	1002 28	987 47
Oblig. ttes catég.	151 99	149 74
Oblilion	1118 45	1108 37
Oblisécurité	11019 11	11019 11
Optimor	31593 68	30673 46
Oraction	1057 92	1032 12
Orvalor	6075 66	5856 06
Paribas Epargne	17774 67	17739 19
Paribas Opportunités	114 48	109 81
Paribas Patrimoine	512 13	491 25
Paribas Revenus	88 70	87 82
Patrimoine Retraite	189 09	185 38
Pervalor	615 94	598
Phénix Placement	284 46	276 17
Pierre Investissements	706 56	688 33
Placement A.	1171 77	1148 79
Placements C.T.	7673 81	7658 49
Placement J.	6188 47	6178 12
Placement Premier	5620 91	5609 69
Plénitude	116 35	113 24
Poste Gestion	56065 01	56065 01•
Première Oblig.	10750 85	10740 11
Prév. Ecureuil	108 26	105 36
Prévassociation	25220 72	25220 72•
Proficic	1046 67	1021 14
Quartz	119 20	118 29
Réalvalor	866 63	841 39
Rentacic	158 52	156 18
Revenus Trimestr.	5223 85	5172 13
Revenu-Vert	1127 10	1110 44
St Honoré Bio-Alim.	842 36	804 16
St Honoré Global	238 12	227 32
St Honoré Mat Plac.	200 78	191 68
St Honoré Pacifique	562 82	537 30
St Honoré PME	491 71	469 41
St Honoré Real	12858 57	12807 34
St Honoré Services	469 14	451 10
St Honoré Techno	705 28	673 30
Sécuricic	1507 50	1507 50
Sécuri-Gan	13083 85	12827 30
Sécuri-Taux	1198 89	1198 89
Scanden	885 53	875 40
Sicav Associations	1594 03	1591 64
S.F.I. fr. et étr.	626 01	607 78
Sicav 5.000	383 09	372 84
S L Est	1337 81	1280 20
Slivafrance	623 69	607
Slivam	392 45	381 95
Slivarente	203 44	199 45
Slivinter	403 15	392 36
S.N.I.	1114 16	1081 71
Sogépargne	340 49	328 18
Sogéroc	53209 23	51659 45
Sogevar	986 88	942 13
Soginter	1204 07	1149 47
Soleil Investissements	500 74	481 48
Solstice	2064 78	2059 61•
Stratégie Actions	855 13	822 24
Stratégie Rendements	1204 19	1166 29
Technocic	984 10	955 44
Techno-Gan	5521 60	5309 23
Thesora	565 75	550 25•
Transplus	130 60	124 98
Trésor Avenir	103 93	102 90
Trésor Plus	1088 02	1077 25
Trésor Real	12314 05	12314 05
Trésoncic	110510 20	110510 20
Trilion	5115 56	5064 91
U.A.P.Investiss.	428 41	412 93
U.A.P. Act. F.	538 33	518 87
U.A.P. Act. Sél.	587 66	566 32
U.A.P. Aedil	597 71	576 11
U.A.P. Altaïr	198 38	191 21
U.A.P. Alto	162 27	156 40
UAP Moyen Terme	117 66	113 41
Uni-Associations	117 33	117 33
Uni-Foncier	1297 19	1285 55
Unifrance	529 44	516 53
Uni-Garantie	1306 45	1283 35
Uni Régions	1436 47	1401 43
Unirente	2408 42	2347 73
Univar	205 78	205 78
Univers Actions	1186 93	1157 98
Univers-Obligation	1630 49	1590 72
Valorem	496 85	484 73
Valorg	1785 29	1783 51
Valrea	45773 28	45750 40
Vauban	24808 66	24783 85

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

La crise du Golfe

L'Irak décide de saisir les biens des pays qui ont gelé ses avoirs et ceux du Koweït

Les autorités irakiennes ont décrété la saisie *« des biens et des avoirs »* des gouvernements, institutions, sociétés et banques des pays ayant ordonné le gel des avoirs irakiens et koweïtiens, a annoncé mercredi 19 septembre l'agence irakienne INA. Les revenus de ces avoirs et de ces biens sont également saisis, conformément à une loi promulguée mardi soir par la plus haute instance politique irakienne, le Conseil de commandement de la Révolution. Cette loi est rétroactive au 6 août 1990.

A l'initiative des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, les pays industrialisés avaient décidé, dans les jours qui avaient suivi l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août dernier, de geler les avoirs irakiens et koweïtiens. De ce fait, le président irakien, M. Saddam Hussein, n'avait pas pu mettre la main sur le patrimoine financier du Koweït à l'étranger (estimé à environ 100 milliards de dollars). La saisie des biens étrangers annoncée mercredi est une réponse à ce gel. Que signifie-t-elle dans les faits? L'essentiel des avoirs occidentaux en Irak est constitué de créances, que Bagdad ne remboursait d'ailleurs plus. M. Pierre Bérégovoy avait indiqué devant la commission des finances du Sénat le 12 septembre, que la dette de l'Irak envers le reste du monde s'élevait à 70 milliards de dollars, dont 30 milliards à l'égard des pays du Golfe et à 5 à 6 milliards (environ 25 milliards de francs dont 60 % sont garantis par l'Etat) à l'égard de la France.

Les banques commerciales françaises détiennent 8.8 milliards de francs de créances sur l'Irak, moins que les banques anglaises et surtout allemandes. La saisie concernerait aussi les actifs matériels et immobiliers des gouvernements mais surtout des entreprises qui travaillaient sur place : hôtels, chantiers, matériels pétroliers.

Quand les médias algériens s'intéressent aux « joueurs de pétanque » de Bagdad...

ALGER

de notre correspondant

N'auraient été les chaînes de la télévision française facilement captées ici, les Algériens seraient quasiment demeurés dans l'ignorance des raisons qui ont motivé les dernières décisions prises par Paris dans le conflit qui l'oppose à l'Irak. Ce n'est qu'en rendant compte de la conférence de presse de M. François Mitterrand que les médias locaux ont brièvement évoqué l'incident de l'ambassade française à Koweït City. Soulignant que l'attaché militaire interpellé par les autorités irakiennes avait, depuis, récupéré sa liberté de mouvement, Radio Alger a, pour sa part, affirmé que cet officier avait, en réalité, fait l'objet d'un contrôle d'identité pour s'être trouvé dans l'appartement privé d'une femme membre de l'ancienne famille régnante, ce qui donnait un cachet de grivoiserie bien française à toute l'affaire.

Cet incident diplomatique, selon les médias locaux, a servi de prétexte pour masquer l'alignement de plus en plus étroit de Paris sur les Etats-Unis. Ce faisant, les journaux algériens ne font que partager le sentiment majoritaire de leurs concitoyens. Si, contrairement à d'autres capitales arabes, la mobilisation dans la rue est restée modeste, le soutien à l'Irak ne fait cependant aucun doute. Certes, simples citoyens comme officiels oublient rarement de rappeler leur opposition à l'annexion du Koweït. Mais, une fois cette réserve faite, ils n'en développent que mieux leur hostilité à la présence occidentale dans le Golfe, insistant notamment sur le parti pris de l'ONU pour une fois si empressée à mettre en œuvre les mesures votées par le Conseil de sécurité.

Dans cette guerre d'arguments, les médias français sont l'objet d'attaques soutenues. Comme souvent, la télévision figure au premier rang des accusés, sévèrement critiquée par ses contempteurs pour ne présenter qu'une vision unilatérale du conflit, *« contaminée »* par les suggestions, sinon plus, de Paris. Il est ainsi arrivé à un envoyé spécial de Radio Alger à Bagdad de soutenir que les journalistes occidentaux présents dans la capitale irakienne travaillaient en étroite collaboration avec les attachés militaires de leurs pays respectifs, ce qui n'était pas le cas des Algériens. Evitant soigneusement d'utiliser le mot *« otage »*, il s'est ensuite longuement étendu sur la vie quotidienne de ces Occidentaux, au sort *« excessivement médiatisé »*, logés à Bagdad dans des *« hôtels de luxe cinq étoiles »* et se livrant aux joies du *« tennis ou de la pétanque »*.

Médiations

Les hommes politiques demeurent, eux, d'un parfait silence. Mettant leur discrétion au compte de l'efficacité, les membres du gouvernement évitent de commenter la situation et les responsables des partis politiques font de même. A deux exceptions près, cependant : celles de M. Abassi Madani, président du Front islamique du salut (FIS), et de M. Ahmed Ben Bella, ancien président de la République, qui n'ont pas, eux, laissé passer l'occasion d'occuper une scène laissée vide par leurs adversaires.

Au début de la crise, on avait vu le FIS écartelé entre les sentiments spontanément pro-irakiens de ses troupes et ses anciens liens avec l'Arabie Saoudite. Depuis, il a su amorcer un rétablissement tout en occupant un nouveau créneau : celui de médiateur entre l'Irak et l'Arabie. Reçu deux fois à Bagdad et trois fois à Djeddah, M. Madani a rendu compte d'une mission que personne ne lui avait demandée mais qui, en l'absence d'une initiative algérienne visible, le fait presque apparaître comme un négociateur officiel de son pays.

M. Ben Bella est, lui aussi, fidèle au rendez-vous de la crise. Dans le registre *« anti-impérialiste »* qui est le sien, il vient d'assister, à Amman, à la conférence des forces populaires arabes, à côté notamment de délégations palestiniennes, avant de s'envoler pour Bagdad. Nul doute qu'il saura exploiter à son profit ces déplacements, à quelques jours seulement de son retour au pays.

GEORGES MARION

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19 septembre 1990 a été tiré à 555 404 exemplaires.

En visite à Prague

Mme Margaret Thatcher exprime sa « honte » des accords de Munich

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a fait part, mardi 18 septembre à Prague, de la *« honte »* de son pays à l'égard des accords de Munich. *« Nous avons failli en 1938 lorsqu'une désastreuse politique d'apaisement a permis à Hitler d'étouffer votre indépendance »*, a-t-elle déclaré devant l'Assemblée fédérale, au troisième jour de sa visite en Tchécoslovaquie.

Mme Thatcher a également proposé une *magna carta* européenne, *« une grande zone de démocratie de la côte ouest des Etats-Unis à l'Extrême-Orient soviétique »*.

La presse britannique n'a pas pu s'empêcher de comparer la prestation de Mme Thatcher de celle du président Mitterrand, qui a précédé le premier ministre britannique de trois jours à Prague, une avance dont les journaux de Londres semblent tirer quelque ressentiment. Le *Financial Times* parle mercredi d'*« hostilités diplomatiques anglo-françaises en terre de Bohême »*, regrette qu'une rue de Gaulle ait été inaugurée à Prague avant la place Churchill, mais se console en relevant que cette dernière est plus grande.

Au conseil des ministres

Un projet de loi sur la réglementation des télécommunications

Le conseil des ministres, réuni mercredi matin 19 septembre à l'Elysée, a entendu deux communications : l'une de M. Michel Rocard sur les mesures en faveur de l'emploi *(lire page 35)*, l'autre de M. Michel Delebarre sur l'enseignement de l'architecture *(lire page 16)*.

Outre la traditionnelle communication sur la situation internationale, le conseil a adopté un projet de loi portant réglementation des télécommunications, dernier volet de la réforme des postes et télécommunications engagée par le gouvernement. Ce texte rend au ministre chargé des télécommunications l'intégralité des compétences réglementaires dans ce secteur.

Le ministre retrouve, ainsi, les attributions qui étaient détenues provisoirement par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), par exemple pour l'attribution de fréquences privées. Toutefois, le CSA conserve ses attributions dans tous les domaines où une activité audiovisuelle est en cause. Le projet comporte des mesures visant à définir un nouveau cadre juridique pour la régulation des télécommunications, qui s'inspire des recommandations européennes et modernise un domaine encore partiellement régi par une loi de 1837.

EN BREF

□ **URSS : Manifestation anti-KGB à Tbilissi.** – Des manifestants ont envahi dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 septembre l'immeuble du KGB de Tbilissi, brûlant des photos officielles et dispersant des documents officiels. Cette manifestation avait été organisée par le groupuscule nationaliste de la Société Saint-Ilia, pour obtenir la libération d'un de ses militants, David Gelachvili. Auparavant, le leader nationaliste Zviad Gamsakhourdia avait présidé un rassemblement au cours duquel il avait présenté le programme électoral du nouveau groupe intitulé Géorgie libre. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE : Election présidentielle.** – La prochaine élection présidentielle aura lieu le 7 novembre. L'actuel président, M. Patrick Hillery ne peut se représenter ayant déjà exercé deux mandats de sept ans. Le parti au gouvernement, le Fianna Fail, a donc investi le vice-premier ministre et ministre de la défense, M. Brian Lenihan, pour défendre ses couleurs lors du scrutin. M. Austin Currie sollicitera les suffrages pour le Fine Gael, le principal parti d'opposition. – *(AFP.)*

□ **Décès de Philippe Gosset.** – Philippe Gosset, ancien directeur adjoint de *Télé 7 Jours*, directeur du service de presse de TF 1, est mort mardi 18 septembre d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante ans.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Les gens sont méchants !

QUELLES peaux de vache, mes confrères, toujours à dénigrer, à voir le mal partout ! Je pense à ce malheureux Médecin. Voilà plus de dix ans qu'ils lui tapent dessus à bras raccourcis. Sans conséquence, d'accord, vu que, lui, le bras, il l'avait long. Mais quand même, oser parler mardi, à la « une » du *Monde*, journal sérieux, de la chute d'un homme d'affaires, c'est d'un léger ! Moi, ça m'a révoltée. Lui aussi. Il l'a dit hier à l'AFP : Des affaires, c'est maintenant que je vais enfin pouvoir en faire !

Pas à Nice, à Mar-del-Plata et à Buenos-Aires. Ils se tutoient avec le président Menem, un ami, un vrai, pas comme ce chien de Charasse qui arrête pas de lui chercher des poux. A Nice, c'était la galère. Il passait ses journées, pas à détourner, à racler les fonds de tiroir et à obtenir du préfet l'autorisation de toucher des petites commissions de rien du tout pour arriver à joindre les deux bouts. Les grosses, c'est pas lui, c'est une vague connaissance, une certaine Elisabeth qu'il aurait d'ailleurs rencontrée absolument par hasard à l'escale de New-York : Vous ici, ça alors ! Et vous allez en Argentine? Ça tombe bien, moi aussi !

Attention, c'est pas moi qui le dit, c'est le *Canard*. Et il ajoute qu'avant de se faire la malle ce pauvre Jacques en avait précipitamment bouclé quatre. Manque de bol, à Roissy, un coup de téléphone anonyme alerte les douaniers : Cherchez la bombe ! Ils l'ont trouvée. En ouvrant les bagages destinés à M'sieur l'ex-maire, qu'est-ce qui leur saute au nez ? 600 000 balles en argent liquide accompagnées de quelques cassettes pornos.

Ce qui l'a perdu, Médecin, c'est sa distraction et son horreur de la paperasserie. Prenez ses déclarations de revenus depuis 1980, tout ce qu'il fallait marquer dessus, la pension alimentaire à sa première femme, un tas de frais, de trucs et de machins, alors qu'il payait pas d'impôts. Normal, il lui restait à peine plus que le Smic, 7 500 F par mois.

Du coup, cette pile de billets oubliés sous une pile de chemises, ça lui est complètement sorti de la tête. Une vieille histoire de pourcentage sur une pub pour des chiottes publiques proposées par Decaux à la ville de Los Angeles. Et, bon, il a pas pensé à tirer la chaîne !

L'affaire Doucé : deux députés RPR demandent une commission d'enquête parlementaire

MM. Jacques Toubon et Jean-Louis Debré, députés RPR, ont demandé, mardi 18 septembre, la création d'une commission d'enquête parlementaire *« sur le fonctionnement actuel des renseignements généraux »*. *« L'enquête liée à la disparition du pasteur Doucé a révélé que six policiers du groupe des enquêtes réservées dépendant des renseignements généraux ont mené, sur instruction de leur hiérarchie, des investigations afin d'infiltrer un réseau de pédophiles*, ont-ils expliqué dans un communiqué, mardi 18 septembre. *On peut légitimement s'étonner de voir des policiers chargés d'assurer des tâches relevant de la police administrative s'occuper d'une affaire de mœurs qui relève de la compétence exclusive de la police judiciaire. »*

A l'issue d'un débat contradictoire, mardi, Mme Nelly Delfosse, juge d'instruction à Nanterre (Hauts-de-Seine), a ordonné le maintien en détention provisoire de l'inspecteur Jean-Marc Dufourg, soupçonné d'avoir exercé des violences pour infiltrer un indicateur dans l'association du pasteur Doucé. L'avocat du policier, Me Jacques Vergès a accusé les RG d'avoir voulu se livrer à des *« opérations de chantage contre des hommes politiques pédophiles »*. Evoquant l'*« enlèvement »* du pasteur, l'avocat estime qu'on a tenté *« d'en couvrir les auteurs en ouvrant un contre-feu et en mouillant un flic de base »*.

